



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

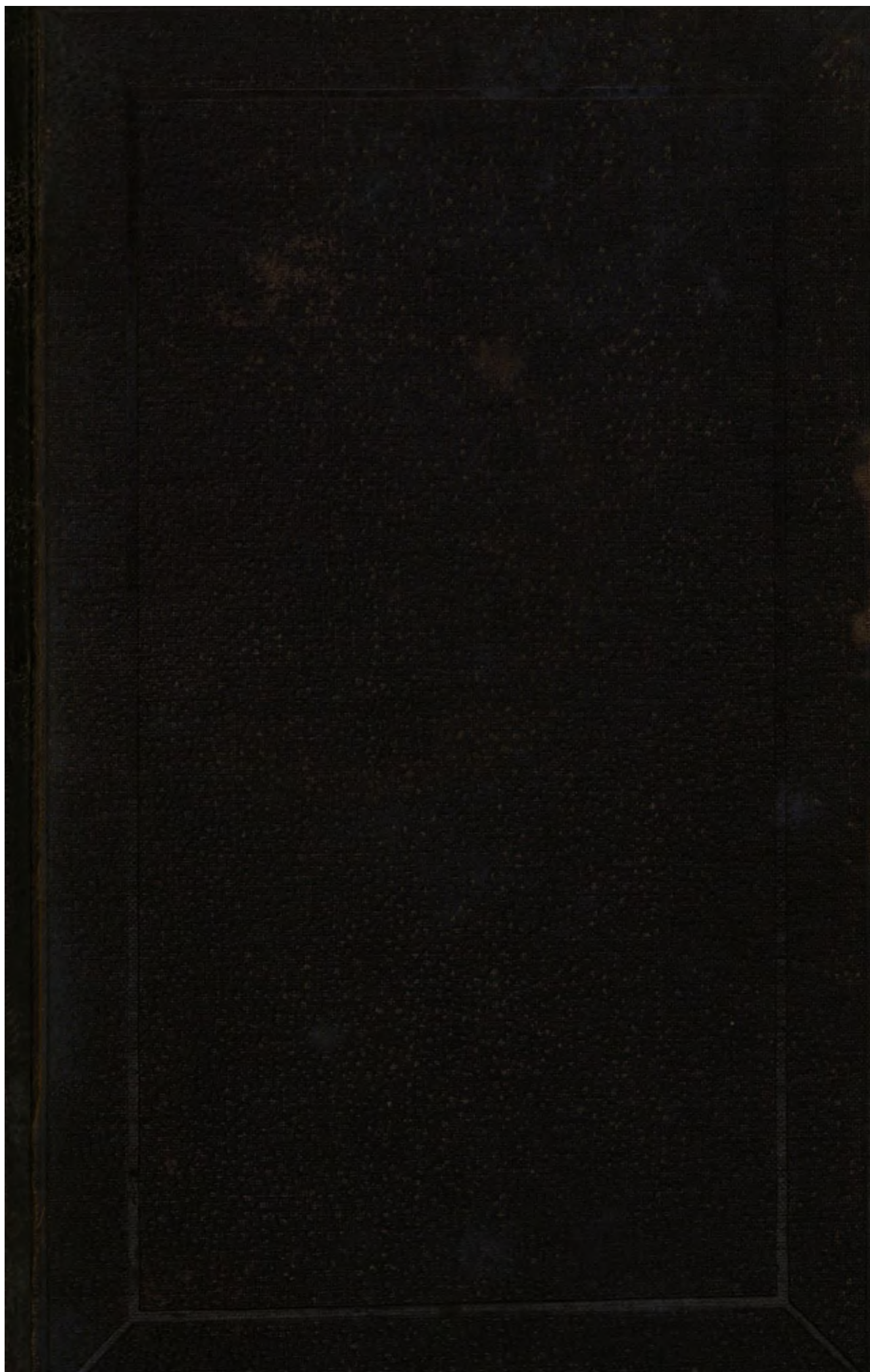
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



Fry I c. 15

FRY COLLECTION

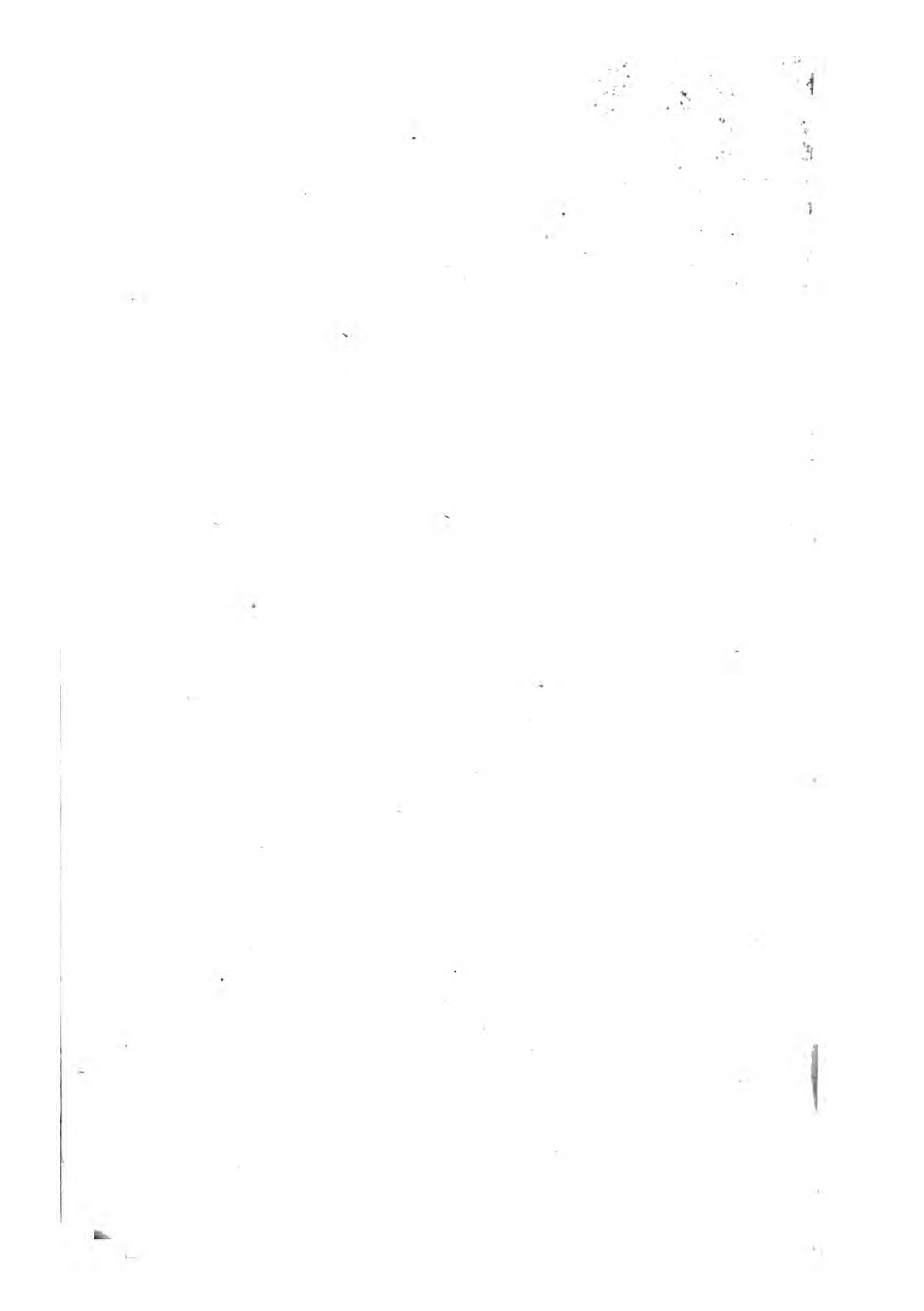


PRESENTED BY
THE MISSES ESTHER CATHARINE,
SUSAN MARY AND JOSEPHINE FRY
FROM THE LIBRARY OF
THE LATE JOSEPH FORREST FRY
AND SUSANNA FRY

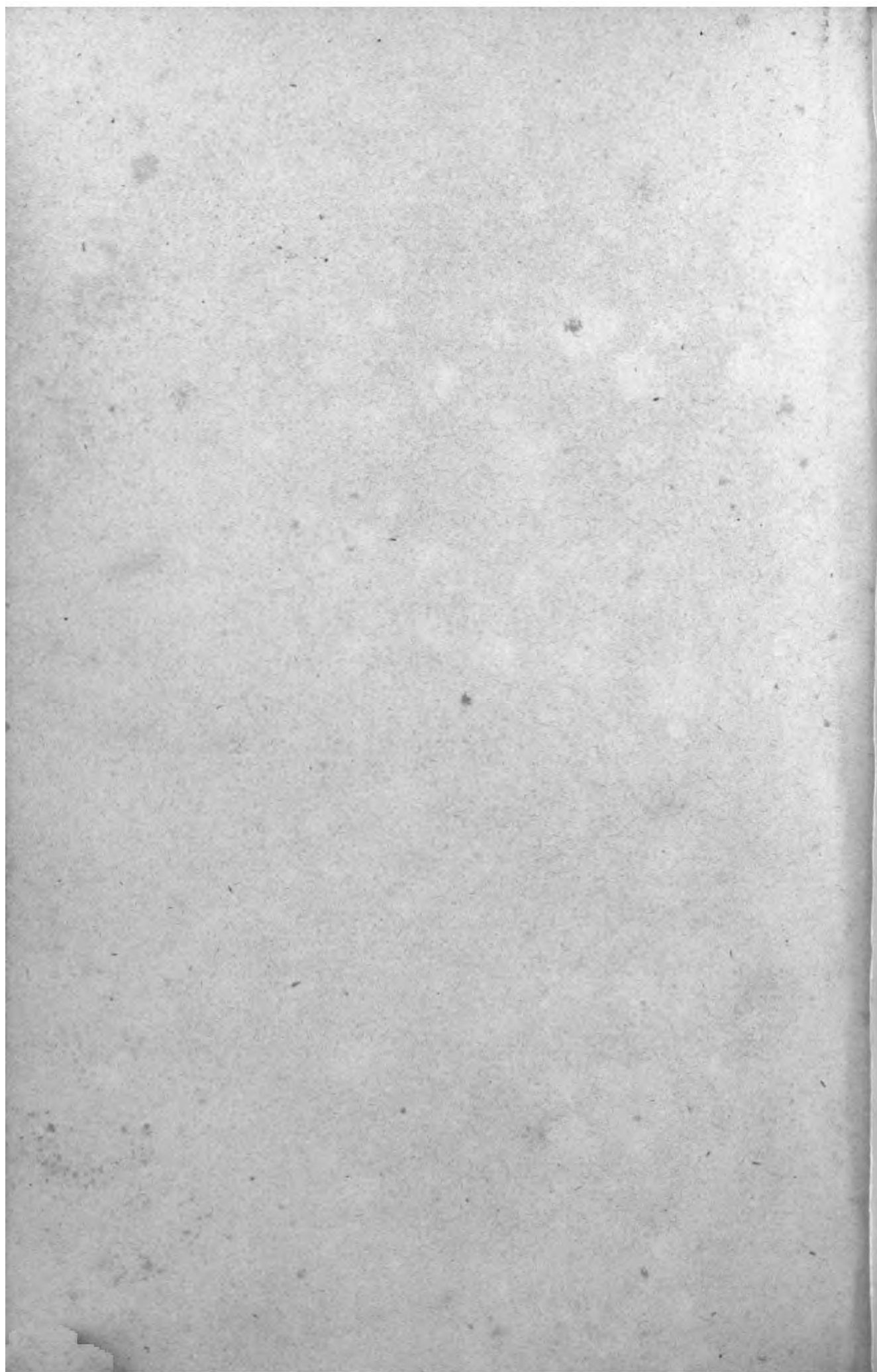


302173321M





11
21



LETTRES COMPLÈTES

D'ABÉLARD ET D'HÉLOÏSE

TRADUCTION NOUVELLE

PRÉCÉDÉE D'UNE PRÉFACE

PAR

M. GRÉARD

INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, ET PALAIS-ROYAL, 215



PRÉFACE

Il est peu de noms aussi populaires que ceux d'Héloïse et d'Abélard. Par leur vie ¹, par leur œuvre, ils appartiennent l'un et l'autre, dit V. Cousin ², « à l'histoire de l'esprit humain. » Disciple, puis rival et vainqueur de Guillaume de Champeaux, « la colonne des docteurs, »

1. La chronologie de la vie d'Abélard est assez difficile à déterminer avec précision. Né en 1079 au Palet, près Nantes, c'est en 1113 qu'il paraît être devenu le chef de l'École de Paris, à la place de Guillaume de Champeaux. Après divers voyages à Melun, à Laon, il revient à Paris vers 1117. Ses relations avec Héloïse embrassent les années 1118-1119. En 1120, il fonde le Paraclet. Le concile de Soissons, qui le frappe une première fois, est de 1121. En 1128, on le trouve à la tête de l'abbaye de Saint-Gildas, qu'il paraît avoir quittée définitivement vers 1134. Condamné par le concile de Sens en 1140, il meurt à Saint-Marcel, près Châlon-sur-Saône, le 21 avril 1142.

Tout ce qu'on sait exactement de la chronologie de la vie d'Héloïse, c'est que, née à Paris en 1101, elle mourut au Paraclet le 16 mai 1164.

2. *Ouvrages inédits d'Abélard, pour servir à l'histoire de la philosophie scolastique en France*, introduction.

ainsi que l'appelaient ses contemporains, condamné une première fois au concile de Soissons pour la hardiesse des doctrines développées dans son *Introduction à la Théologie*, obligé de fuir de l'abbaye de Saint-Denis au monastère du Paraclet, du Paraclet à l'abbaye de Saint-Gildas, partout suivi par sa renommée et excité par son génie, ramené bientôt dans la lice par les attaques de saint Bernard, et condamné, une seconde fois, au concile de Sens, « chef d'École et presque martyr de son opinion, Abélard occupe une place à part dans les annales de la philosophie¹; » il a la gloire d'avoir, l'un des premiers, introduit la dialectique dans la théologie; et par là, il est le précurseur de Descartes. Dans une sphère plus modeste, Héloïse ne joue pas un moindre rôle. Dès sa jeunesse, elle étonne et ravit Pierre le Vénérable, par l'étendue et par la gravité précoce de son savoir. Au comble de la puissance, saint Bernard s'incline devant la fermeté de sa raison. Malgré les liens qui l'attachent invinciblement à Abélard, la cour de Rome la bénit, consacre son œuvre, et la *Règle*, empreinte d'un libre et sage esprit, qu'elle donne au Paraclet, devient la base des constitutions de tous les monastères de femmes de son temps. Mais il y a quelques années à peine que ces titres à l'admiration de la postérité ont été mis en pleine lumière; et ce qui a immortalisé dans les imagi-

1. V. Cousin, *Introduction* déjà citée.

nations le souvenir d'Abélard et d'Héloïse, c'est la dramatique histoire de leur passion.

On en connaît les péripéties saisissantes ; on sait comment Abélard entra dans la maison de Fulbert à titre d'hôte et d'ami, avec quelle impétuosité souveraine il ravit l'amour d'Héloïse, avec quelle héroïque abnégation Héloïse se donna, sa fuite en Bretagne après qu'elle fut devenue mère, et la résistance généreuse qu'elle opposa à un mariage qui pouvait enchaîner les destinées de son amant, la divulgation de leur secrète union et la vengeance de Fulbert, la retraite d'Héloïse au monastère d'Argenteuil, où Abélard la contraignit de prendre le voile, avant de s'engager lui-même dans la profession monastique, son séjour à l'abbaye de Saint-Denis, enfin son établissement au Paraclet et la persistance de sa tendresse, fidèle jusqu'au delà du tombeau ¹.

On sait aussi comment le récit de ces faits nous est parvenu. Le sort d'Héloïse irrévocablement fixé par ses vœux, il ne semble pas qu'Abélard l'ait jamais revue. Ce n'est, selon toute apparence, qu'à la tête de sa communauté qu'il l'entretint au Paraclet, et l'on a toute raison de penser que les formalités de la donation qu'il lui fit du monastère, furent accomplies sans sa participation directe.

1. Voir, sur le détail de ces faits, notre introduction à la traduction des *Lettres d'Héloïse et d'Abélard*, publiée dans la bibliothèque latine-française de la librairie Garnier, et dont est, en partie, extraite cette préface.

Retiré à l'abbaye de Saint-Gildas, douze ans après la catastrophe qui les avait séparés, il avait, pour un ami, s'il faut l'en croire, plus probablement pour lui-même, retracé, dans une lettre, le tableau de ses malheurs. Cette lettre, tombée par hasard entre les mains d'Héloïse, déterminâ une explosion. Et c'est alors que s'engagea cette correspondance, ardente, enflammée d'abord de la part d'Héloïse, autant qu'elle est froide et mesurée de la part d'Abélard, puis grave et contenue, sans cesser d'être touchante, lorsque Abélard a commencé à s'en montrer lui-même ému, et présentant, dans ces deux phases étroitement unies l'une à l'autre par la communauté des sentiments, mais distinctes par la forme et le ton, deux parties qu'on désigne d'ordinaire, la première sous le nom de *Lettres amoureuses*, la seconde sous le nom de *Lettres de direction*.

Cette correspondance était connue dès le moyen âge. L'un des auteurs du *Roman de la Rose*, Jean de Meung, en avait fait une traduction. Toutefois, ce n'est qu'au quinzième siècle que le texte paraît avoir été publié, d'après un manuscrit latin trouvé dans la bibliothèque de François d'Amboise. A partir de ce moment, les traductions, les imitations, les études se succédèrent presque sans interruption. Malheureusement, plus touchés du caractère romanesque que de la grandeur morale de cette passion sans exemple, et ne s'attachant qu'aux *Lettres amoureuses*, les traducteurs la transformèrent en

une banale aventure de galanterie. Bussy-Rabutin avait donné le ton. Sous prétexte « d'embellir la réalité, » Pope et Colardeau achevèrent de la fausser. Entre les mains de Bussy-Rabutin, Héloïse était devenue une sorte de Longueville repentante, poussée au couvent par le remords de ses fautes. Le dix-huitième siècle en fit une religieuse contrainte et rebelle¹. « Il n'y a pas plus d'éloignement entre le ciel et la terre, » disait dom Gervaise, « qu'il n'y en a entre les lettres d'Héloïse et d'Abélard et ce que leur font dire les infidèles traductions qu'on en a données². » Dom Gervaise parlait en homme qui, du moins, avait vu les textes ; mais lui-même, comment les avait-il compris ? Il était resté sous l'influence du roman mis en cours par Bussy-Rabutin. Entrevues secrètes, mystérieuses confidences, billets en prose et en vers, il ne manque à sa « relation des premières amours » d'Héloïse et d'Abélard, rien de ce qui en avait fait « un commerce galant, » sous la plume de l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*.

Les travaux de la critique moderne ont mis en leur vrai jour cet épisode de la vie morale du moyen âge, digne d'être illustré par le génie du Dante. Deux grandes

1. *Héloïse et Abailard, Lettres traduites du latin par le comte de Bussy-Rabutin, avec les imitations en vers, par de Beauchamp, Colardeau, Dorat, Mercier, Fleury, B... Douxigné, Saurin.* — Garnier, 1843.

2. *Vie de Pierre Abeillard, abbé de Saint-Gildas de Buys, et celle d'Héloïse, son épouse, 2 vol. in-12, 1720.*

œuvres, entre toutes, y ont contribué : l'édition des ouvrages d'Abélard, publiés par V. Cousin ¹, et le livre de M. de Rémusat ², « un chef-d'œuvre, » a dit un juge difficile ³.

Si cette lumière a justement contribué à faire apprécier le génie d'Abélard, on ne peut se dissimuler qu'elle a été moins favorable à son caractère. Ce n'est pas du moins l'amant qu'il faut étudier en lui dans les *Lettres amoureuses*. Sans doute, il convient de faire la part de la réserve que lui imposait sa situation. On souffre toutefois, quelque excuse qu'on cherche, on souffre de voir cette passion si âpre, si violente à l'origine, faire place si vite à l'indifférence, presque à l'oubli, et ne trouver, en présence des plaintes désespérées d'Héloïse, que les conseils d'une haute raison. Mais les *Lettres de direction*, en plaçant Abélard dans son véritable rôle, lui rendent sa supériorité. Plus sûr de lui, plus libre à l'égard

1. *Œuvres complètes de Pierre Abélard*, texte latin, 2 vol. in-4°, Durand, 1849.

2. *Abélard, sa vie, sa philosophie et sa théologie*, par M. Charles de Rémusat, de l'Académie française, 2 vol. in-8°. Didier, 3^e édition, 1865. — Voir aussi les *Lettres d'Abélard et d'Héloïse*, traduites par M. Qddoul, avec un *Essai sur la vie et les écrits d'Abélard et d'Héloïse*, par M. et M^{me} Guizot, 1839. Cf. *Lettres d'Héloïse et d'Abélard*, traduction nouvelle, par le bibliophile Jacob, précédée d'un travail historique et littéraire, par M. Villenave; *Dictionnaire des sciences philosophiques*, publié sous la direction de M. Ad. Frank, art. Abélard, etc.

3. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VI, p. 298.

d'Héloïse, qu'il a fini par contraindre à « s'imposer le frein, » touché sans doute aussi, on aime à le penser, d'une soumission si douloureuse, il laisse passer dans l'expression de ses réponses une sorte de tendresse. Si les instructions qu'il envoie au Paraclet intéressent la communauté entière, il ne le cache pas, c'est à Héloïse particulièrement qu'il s'adresse, à sa sœur jadis si chère dans le siècle, plus chère encore en Jésus-Christ ; c'est à sa demande qu'il compose ses hymnes, qu'il réunit ses sermons, qu'il écrit son Hexameron ; et quand, au concile de Sens, frappé du coup dont il ne devait plus se relever, il a mis sa conscience en règle à l'égard du chef de l'Église, c'est à elle, à elle seule qu'il songe, pour la rassurer sur l'orthodoxie de ses doctrines et sur le salut de son âme. Il sait que l'écho des accusations dont il est poursuivi n'a nulle part retenti plus cruellement que dans le cœur d'Héloïse ; il veut que « tout sentiment d'angoisse et de doute cesse de la faire palpiter de terreur ; » il lui envoie sa profession de foi, testament suprême de son cœur et de sa raison.

Quelle âme, au surplus, ne paraîtrait froide auprès de l'âme ardente d'Héloïse ! On a peine à comprendre par quelle perversion d'imagination, les traducteurs du dix-septième et du dix-huitième siècles ont pu si étrangement travestir les sentiments de cette héroïne de l'amour. Famille, honneur, religion, Héloïse a tout immolé à Abélard ; elle a anéanti sa volonté dans la

sienne ; elle ne s'est rien réservé d'elle-même, que le droit de se faire toute à lui. Ce qu'une instruction d'une profondeur et d'une étendue peu communes pour son temps avait développé, dans son âme, d'élangs généreux et de pieuses tendresses, s'est converti en un sentiment unique. Elle aime Abélard, elle aime la créature, comme les grands saints aiment Dieu, d'un amour absolu, infini.

On a tour à tour essayé de souiller la source de cette passion et d'en exalter le caractère. Bayle, résumant et caractérisant d'un de ces mots qui ne lui coûtent pas assez, les sentiments d'Héloïse, tels que les dépeignent Bussy-Rabutin et Pope, l'accuse hardiment d'incontinence, et la traite de fille sans honneur. D'autre part, Chateaubriand, qui pourtant a tiré son jugement des mêmes textes, dit avec non moins de décision : « Femme d'Abélard, elle vit, et elle vit pour Dieu. » Le cœur d'Héloïse n'est pas plus celui d'une libertine que celui d'une sainte. Non, sa pensée n'est pas détachée d'Abélard ; elle a l'âme trop ferme et trop haute pour le dissimuler ; elle est sans force contre l'enivrement des souvenirs qui l'obsèdent, et elle ne déguise rien de sa faiblesse. « On vante ma vertu, » s'écrie-t-elle ; « c'est qu'on ne connaît pas mon hypocrisie ; on porte au compte de la vertu la chasteté de la chair, comme si la vertu était l'affaire du corps et non de l'âme ! Si je suis glorifiée parmi les hommes, je n'ai aucun mérite devant Dieu qui sonde le

cœurs et les reins, et qui voit ce qui est caché. » Mais d'un autre côté, quand, déchirant le voile, elle révèle à Abélard les images qui la poursuivent impitoyablement, est-ce donc qu'au nom des droits soit du lien qui a rendu sa passion légitime, soit de cette passion même, est-ce qu'un seul instant, elle songe à solliciter des voluptés dont l'idée lui est doublement interdite ? Ah ! loin de là, ces obsessions auxquelles elle est en proie, elle les considère comme un châtiment mérité de ses fautes ; ces souvenirs dont le charme la torture sont, à ses yeux, comme une première figure du remords qu'elle appelle ; elle les offre à Abélard en expiation des épreuves qu'elle lui a attirées, en attendant qu'elle puisse les offrir à Dieu ; et c'est afin de s'en affranchir qu'elle le conjure de fixer son âme en lui sur d'autres pensées. Voilà les traits sous lesquels Héloïse peint elle-même son trouble, trouble profond, douloureux, d'un cœur qui ne s'appartient point, qui ne peut pas, qui ne veut pas rompre le lien de cette possession subie avec ivresse, mais qui brûle du désir d'en élever et d'en purifier l'objet.

Chose singulière, l'énergie persévérante de cette passion a mis, à son tour, en défiance. Après avoir été défigurées faute d'une critique qui en éclairât le texte, les Lettres d'Héloïse et d'Abélard ont failli être victimes de la critique. Des doutes ont été élevés particulièrement sur l'authenticité des *Lettres amoureuses*, en Allemagne par le savant G. Orelli, en France par un juge très-éru-

dit en ces matières, M. Lud. Lalanne. Le ton qui règne dans ces lettres paraît inexplicable à M. Lalanne, eu égard à l'âge d'Héloïse et d'Abélard, à leur situation, aux événements qui les avaient séparés. De là, par suite, des sévérités d'appréciation qui, finalement, ne vont à rien moins qu'à ruiner la valeur de toute la correspondance.

Peut-être ces incertitudes ne se seraient-elles pas produites, si, rompant avec les traditions du dix-septième et du dix-huitième siècles, on avait considéré cette correspondance dans son ensemble. Pour nous, les *Lettres amoureuses* n'ont pas de sens réel détachées des *Lettres de direction*, tandis qu'elles s'expliquent les unes par les autres et se complètent; assurément du moins, la persistance du sentiment qui anime encore les dernières si manifestement, aide à comprendre la vivacité de celui qui remplit les premières. Peut-être aussi n'a-t-on pas assez remarqué par quel progrès le cœur d'Abélard, surpris d'abord de la fougue d'un amour qu'il ne ressentait plus, se ranime peu à peu d'une pieuse tendresse au feu de la passion d'Héloïse. Mais le tort de la critique ne serait-il pas surtout de vouloir soumettre cette passion même à la commune mesure des passions humaines?

Trois années au plus après être sortie du couvent, Héloïse y est rentrée, et rentrée à jamais, sans vocation. Ces trois années, qui furent toute sa vie, ont été tour à

tour enchantées et déchirées par les émotions les plus profondes. Le souvenir des ivresses et des douleurs qu'elle a traversées est le seul bien qu'elle se soit gardé. Est-il si difficile de concevoir que, nourri dans le silence du cloître, sans expansion, sans soulagement, ce souvenir soit resté intact et vivace, au fond « d'une âme que Dieu même n'a pu disputer à son amant ¹? » Même alors qu'il a été purifié, sinon calmé, par une pensée plus haute, ne subsiste-t-il pas dans toute sa force, ne survit-il pas à la mort de celui qui en est l'objet? Abélard à peine éteint à Cluny, Héloïse fait transporter ses restes au Paraclét, poursuit son absolution, pourvoit au sort de l'enfant qu'elle devait à son amour; et l'imagination populaire, qui ne s'exalte que pour les sentiments vrais, la représente fidèle, pendant plus de vingt ans et jusqu'à sa dernière heure, à ce culte passionné. « Oui, elle fut véritablement son amie, » dit la *Chronique de Saint-Martin de Tours*; et une touchante légende ajoute que, « sur l'ordre qu'elle donna avant d'expirer, son corps ayant été déposé dans le caveau de son mari, Abélard étendit les bras vers elle pour la recevoir, et les referma dans cet embrassement. »

Comme sa destinée, son âme est, pour me servir de l'expression appliquée par Montaigne aux grandes âmes de l'antiquité, « hors de la portée accoutumée de

1. M. de Rémusat, I, p. 50.

traict. » Dans une de ses comparaisons les plus malheureuses, Pope la représente sous l'image de la vierge folle. L'attitude que toutes les traditions s'accordent à lui prêter est celle du recueillement et de la réflexion : « la très-sage Héloïse, » dit Villon. La vigueur de sa raison n'a d'égale, en effet, que l'ardeur de sa passion ¹. L'autel qu'elle a élevé à Abélard dans le fond de son cœur, comme dans un sanctuaire, ne lui dérobe aucune de ses faiblesses ; elle le connaît et elle le juge. Elle ne lit pas moins clairement dans sa propre pensée. Impuissante parfois à réprimer les mouvements qui l'entraînent, elle en a conscience, les suit, les analyse, les raisonne et finit

1. A l'époque où il s'occupait avec le plus de passion de M^{me} de Longueville, — la date n'est pas indifférente, — un jour, V. Cousin, dans un de ces entretiens où il portait tant de charme et de feu, jeta tout d'un coup à ses interlocuteurs cette question : Quelle est la femme dont il eût été le plus doux d'être aimé ? Divers noms furent cités et discutés, celui de Vittoria Colonna, entre beaucoup d'autres. V. Cousin nomma Héloïse, et, partant d'un trait, il se mit à parler de l'amante d'Abélard comme il parlait de toutes choses, grandement. Il est regrettable que, d'une admiration si bien sentie, il ne nous reste que ce bref témoignage, incidemment exprimé dans *l'Introduction à la philosophie d'Abélard* : « ... cette noble créature, qui aima comme sainte Thérèse, écrivit quelquefois comme Sénèque, et dont le charme devait être irrésistible, puisqu'elle charma saint Bernard lui-même... » Ajoutons que saint Bernard paraît avoir été moins ému de la grâce d'Héloïse que frappé de sa grandeur. La lettre qu'il écrivit au pape pour la recommander témoigne d'un sentiment d'estime plutôt que de sympathie ; sous une forme très-honorable, la recommandation est sèche (St Bernard, *Op.*, ep. CCLXXVIII). Fidèle aux ressentiments de son époux, Héloïse, on le sait, l'appelait elle-même le faux Apôtre.

par les régler. Ces lettres sont un mélange d'élans passionnés et de savantes controverses. Sous le coup des émotions les plus poignantes, son esprit reste libre et maître de lui-même. Au moment de prendre le voile, elle trouve dans ses souvenirs, pour peindre sa situation, une inspiration héroïque; tandis qu'elle souffre et s'indigne, en proie à toutes les tortures de l'amour qui la dévore, elle donne le spectacle d'une édifiante sérénité. La lecture de Sénèque et des Pères de l'Église, dont elle était nourrie, n'avait pas seulement orné son imagination et formé son talent; elle avait trempé son âme. Au premier siècle de notre ère, païenne, elle eût honoré le stoïcisme; chrétienne, elle eût fait aimer et glorifier le martyr. Incapable de se résigner, elle sait se contraindre. Elle obéit à Abélard plutôt qu'elle ne lui cède, et sa volonté est la seule sous laquelle elle s'incline. Cette haute fermeté d'intelligence l'avait, au témoignage de Pierre le Vénérable, distinguée dès sa jeunesse; la vie monastique avait achevé d'en concentrer les forces. Faut-il s'étonner qu'une telle puissance d'analyse et de réflexion ait pu, à quelques années de distance, retracer toutes les péripéties d'un amour que le temps, loin de l'amortir, n'avait fait qu'enflammer? Exercée de longue main et sensible à l'art d'écrire, Héloïse éprouve un charme douloureux, mais un charme véritable, à dépeindre ses émotions, et les jouissances qu'elle retrouve dans les souvenirs qu'elle retrace sont épurées à ses yeux par l'idée d'expiation qui y est

jointe. Au milieu des intérêts qui se disputent la vie fiévreuse des sociétés modernes et qui ont fait de l'existence humaine une sorte de lutte sans trêve, nous avons peine à comprendre cette domination d'un sentiment unique, ramenant à lui, absorbant toutes les énergies d'une noble intelligence; mais n'est-ce pas le caractère et la grandeur des époques analytiques et rêveuses comme le moyen âge d'avoir, par ce travail de concentration généreuse, pour ainsi dire, produit, sous la figure des Godefroy de Bouillon, des saint Louis, des Jeanne Darc, le type achevé des plus belles, des plus saintes passions ?

Et si ce n'est point par Abélard et par Héloïse que ces lettres ont été écrites, quel en est donc l'auteur ? « Un ami, » dit Orelli, « un admirateur qui les aurait rédigées après leur mort, assez heureusement. » Certes, la rédaction est assez heureuse, en effet, et celui-là était un écrivain de génie, qui a pu concevoir et exprimer avec cette éloquence la passion d'Héloïse; il mériterait d'être connu comme un ancêtre des maîtres de notre art dramatique; il était digne de peindre l'âme des Émilie et des Hermione, des Pauline et des Phèdre. Plus ingénieuse, la conjecture de M. Lud. Lalanne est aussi plus plausible. Ce qui a éveillé les doutes de M. Lud. Lalanne, c'est le tour de certains passages suspects à ses yeux d'arrangement; il se refuse d'ailleurs à admettre « qu'Abélard ait gardé, dans sa vie errante et jusqu'à sa mort, les lettres d'Héloïse, où respirait un sentiment de nature à compro-

mettre la réputation de sagesse et de sainteté qu'elle s'était acquise ; » et il conclut en supposant qu'Héloïse avait conservé les minutes de ses propres lettres en même temps que celles d'Abélard, et que c'est elle qui les a « arrangées » et disposées dans la suite, « en forme de composition régulière. » La supposition n'a rien que d'acceptable, et l'on aime à se figurer Héloïse relisant et remaniant cette correspondance si chère. C'est, à nos yeux, un trait de vérité de plus dans l'histoire de cette passion unique. Mais est-il besoin de recourir à tant de mystère ? Nul doute d'abord que la *Lettre à un ami* n'ait couru le monde ; rien de plus simple, d'autre part, qu'Héloïse ait gardé précieusement toutes les réponses d'Abélard, et qu'elle ait pris copie des siennes avant de les transmettre. L'œuvre s'est ainsi composée toute seule, par le simple rapprochement des morceaux qui se faisaient suite naturellement.

Est-ce à dire que ces morceaux n'aient subi aucune retouche, et que le manuscrit de Troyes, le plus ancien des manuscrits que l'on connaisse et qui date d'un siècle après la mort d'Héloïse, nous les ait transmis tels qu'ils étaient sortis de sa main et de celle d'Abélard ? Comme celle des époques de décadence, comme celle de saint Augustin et de saint Jérôme, la langue d'Abélard et d'Héloïse, on le sait, n'est pas en rapport avec leur situation et avec leurs sentiments. Semé de traits brillants, mais surabondamment nourri de textes, orné plutôt qu'élégant,

parfois rude et grossier, toujours tendu et comme armé en guerre, cherchant sa force dans la dialectique, le style d'Abélard manque, en général, de naturel et de charme. Celui d'Héloïse, bien supérieur par la vigueur et le feu, présente d'étranges intermittences de froideur, partout où la controverse se glisse à la place de la passion; et Bayle n'a pas tort de dire que, si Bussy-Rabutin « se fût aussi bien connu en langue latine qu'en langue française, il n'eût pas donné tant d'éloge à sa latinité, trop souvent pédantesque et subtile. » C'étaient les défauts propres au temps. Ces défauts n'ont-ils pas été aggravés dans la transcription des manuscrits? Pour nous, c'est d'abord à cette marque que nous reconnaitrions volontiers la trace du travail des interpolateurs, surtout dans les lettres d'Héloïse. Évidemment, les surcharges d'érudition, qui y viennent tout d'un coup briser le mouvement des pages les plus entraînantes, accusent la lourde intervention d'une main étrangère. Qu'après cela, cette main ait en même temps introduit certains liens, certains arrangements de composition régulière, il n'est pas déplacé de le croire. Mais qu'importe? Cet appareil de régularité trop savante n'est-il pas justement ce qu'on voudrait détacher des lettres d'Héloïse et d'Abélard, comme on détache la gangue du métal précieux?

Non, ce ne sont point les interpolateurs ou les arrangeurs, quels qu'ils soient, qui ont fait vivre cette admirable correspondance; c'est assez pour leur honneur de

n'avoir pas empêché qu'elle ait vécu. Ce qui l'a fait vivre, c'est ce qu'Héloïse y a déposé de son âme ; Abélard, de son grand esprit. Son originalité impérissable est dans le souffle de passion qui, à des degrés divers, l'anime d'un bout à l'autre et la remplit.

Aussi est-elle demeurée un monument sans rival comme sans modèle ; elle a fait école, en restant inimitable ; on en a pris le nom et la forme, sans la faire oublier. Les plaintes exaltées de l'héroïne des *Lettres portugaises*¹, que la critique se plaît d'ordinaire à en rapprocher, ses appels de tendresse, d'une grâce souvent touchante assurément, mais efféminée et, à la longue, monotone, n'ont rien de commun avec les cris de souffrance, les murmures de contrainte, les efforts de soumission d'Héloïse. C'est une âme qui s'exhale, a-t-on dit, de la Religieuse portugaise ; Héloïse est un caractère². D'un autre côté, à ne

1. *Lettres portugaises*, nouvelle édition conforme à la première (Paris, Cl. Barbin, 1669), Paris, bureau de la Bibliothèque choisie, 1853. — On sait que la religieuse qui a écrit ces lettres se nommait Marianne Alcoforada, et que le chevalier à qui elles sont adressées était le comte de Chamilly, « un gros et grand homme, » dit Saint-Simon, « le meilleur, le plus brave et le plus rempli d'honneur, mais si bête et si lourd, qu'on ne comprenait même pas qu'il eût quelques talents pour la guerre... » « A le voir, à l'entendre, » ajoute-il, « on n'aurait jamais pu se persuader qu'il eût inspiré un amour aussi démesuré que celui qui est l'âme de ces fameuses *Lettres portugaises*... »

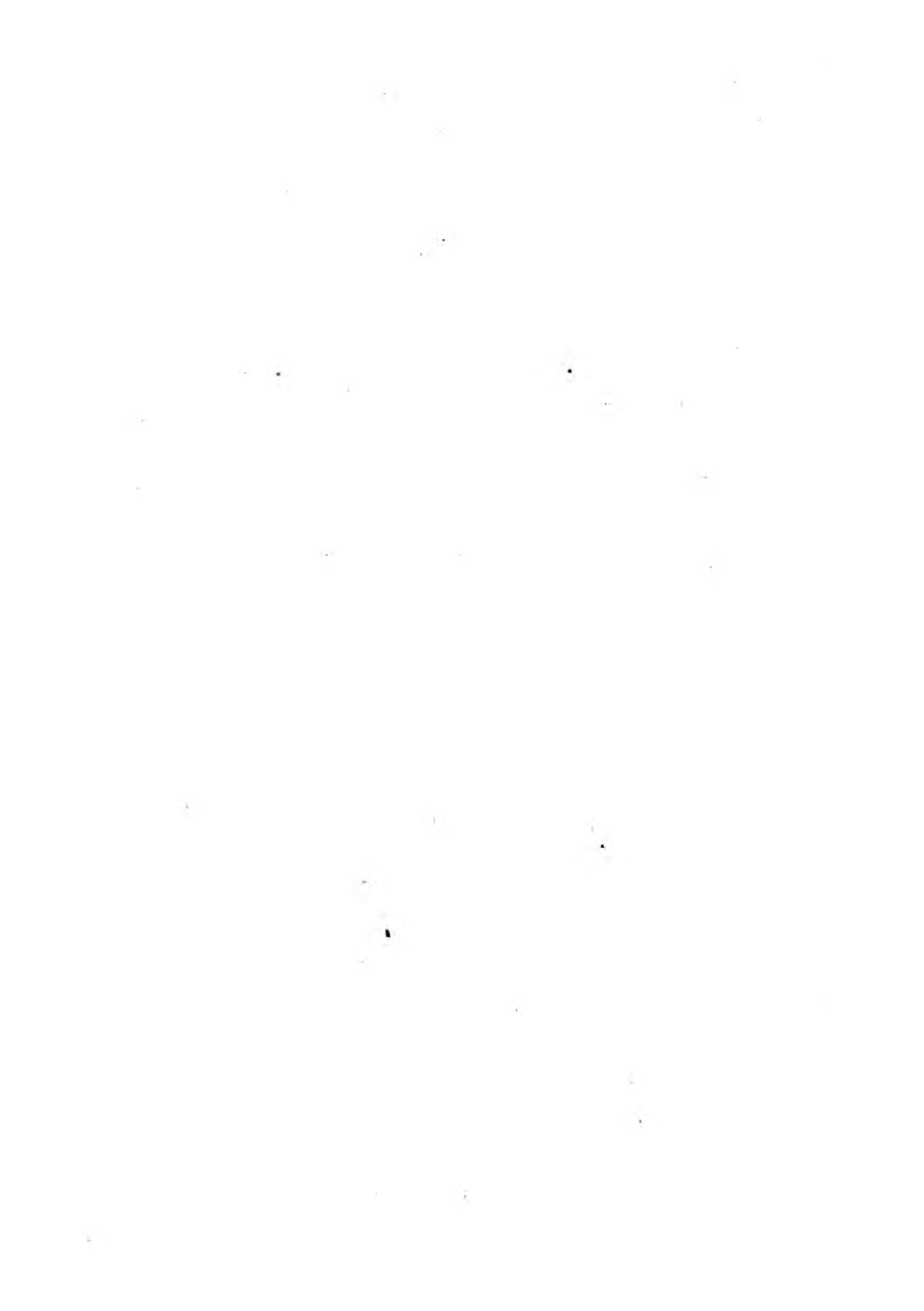
2. « Brancas m'a adressé une lettre si excessivement tendre, » écrivait madame de Sévigné le 19 juillet 1671, « qu'elle récompense tout son passé ; il me parle de son cœur à toutes les lignes ; si je lui faisais réponse sur le même ton, ce serait une *Portugaise*. »

prendre dans la *Nouvelle Héloïse* que la peinture des sentiments qui témoignent d'une idée d'emprunt, l'œuvre élevée par Rousseau aux « deux idoles de son cœur, l'amour et l'amitié, » ne rappelle-t-elle pas trop souvent le spirituel traité où Saint-Évremont décrit l'amour sans amour et l'amitié sans amitié? La beauté du langage la plus soutenue ne peut tenir lieu de la vérité des sentiments. Faut-il l'ajouter? mêler le souvenir d'Héloïse à une conception de roman, si pure qu'elle soit, c'est, à nos yeux, une sorte de profanation. Dans l'histoire des passions humaines, il est des caractères empruntés à la réalité ou créés par la poésie, que l'admiration a, pour ainsi dire, consacrés. Qui oserait jeter dans une intrigue vulgaire les noms d'Alceste, d'Iphigénie, d'Antigone, d'Andromaque, de Pauline? C'est sur ces cimes inviolables que nous voudrions placer Héloïse. Parmi ses contemporains, les rois, les peuples, l'Église même, la respectaient. A ce degré d'absolu sacrifice, en effet, et d'épuration généreuse, composé de cet incomparable mélange de passion et de raison, d'abandon et de force, l'amour n'est-il pas une des formes les plus nobles de la grandeur humaine, ne touche-t-il pas à la vertu?

Avons-nous réussi à exprimer cette grandeur dans notre traduction? Faite sur le texte de V. Cousin et à la lumière du livre de M. de Rémusat, elle offrira du moins, nous l'espérons, l'intérêt de la fidélité. Peut-être aussi nous saura-t-on gré d'avoir, pour la première fois?

présenté dans leur ensemble, non-seulement les *Lettres amoureuses* et les *Lettres de direction*, mais encore tous les morceaux qui portent la trace d'un échange de pensées ou de sentiments entre Abélard et Héloïse. Ainsi pourra-t-on suivre exactement les transformations graduelles ou violentes, les réveils soudains, les mouvements étouffés de la passion qui possède l'âme d'Héloïse jusqu'à son dernier souffle, et qu'Abélard respecte et ménage, alors même que, depuis longtemps, il a cessé ou s'est interdit de la partager.

OCTAVE GRÉARD.



LETTRES

D'ABÉLARD ET D'HÉLOÏSE

LETTRE PREMIÈRE

HISTOIRE DES MALHEURS D'ABÉLARD
ADRESSÉE A UN AMI

SOMMAIRE

Cette lettre est adressée par Abélard, du monastère de Saint-Gildas, situé en Bretagne, qu'il dirigeait alors, à un ami, dont le morceau, bien que fort étendu, ne fait pas connaître le nom, et qu'Héloïse, en s'y référant, ne désigne pas non plus dans le morceau suivant. Elle est rédigée sous forme de récit. Abélard y raconte tout au long l'histoire de sa vie depuis son enfance. Toutefois, il ne fait aucune mention de Jean Rosselin, le savant philosophe dont l'évêque Othon de Freisingen, écrivain d'une autorité considérable et son contemporain, affirme qu'il suivit les leçons. Mais il expose en détail les sentiments qui ont inspiré sa conduite ou ses écrits, les persécutions dont il a été l'objet, les fureurs de l'envie qui ont animé ses rivaux contre lui, et il en prend occasion pour répondre, en passant, d'un mot vif, à ses ennemis. Enfin, il paraît avoir écrit cette lettre comme un soulagement pour lui-même plutôt que comme une consolation pour autrui, c'est-à-dire en vue de rendre plus léger le poids de ses infortunes présentes par le souvenir de ses malheurs passés, et d'effacer de son cœur la crainte des périls qui le menacent. Nulle part, en effet, il ne fait entre les chagrins de son ami et les siens aucun rapprochement de nature à en faire comparativement sentir la gravité.

Souvent l'exemple a plus d'effet que la parole pour exciter ou pour calmer les passions humaines. Aussi, après les consolations

que j'ai pu vous offrir directement dans notre entretien, je veux de loin, vous mettre sous les yeux, dans une lettre animée des mêmes sentiments, le tableau de mes propres infortunes : j'es, père qu'en comparant mes malheurs et les vôtres, vous reconnaîtrez que vos épreuves ne sont rien ou qu'elles sont peu de chose, et que vous aurez moins de peine à les supporter.

Je suis originaire d'un bourg situé à l'entrée de la Bretagne, à huit milles environ de Nantes, vers l'est, et appelé le Palais. Si je dois à la vertu du sol natal ou au sang qui coule dans mes veines certaine légèreté d'esprit, j'en reçus en même temps le goût de la culture littéraire. Mon père, avant de ceindre le baudrier du soldat, avait quelque teinture des lettres ; et, plus tard, il se prit pour elles d'une telle passion, qu'il voulut faire donner à tous ses fils une éducation littéraire, avant de les former au métier des armes. Et ainsi fut-il réalisé. J'étais son premier-né ; plus je lui étais cher à ce titre, plus il s'occupait de mon instruction. Moi, de mon côté, les progrès que je fis dans l'étude m'y attachèrent avec une ardeur croissante, et tel fut bientôt le charme qu'elle exerça sur mon esprit, que, renonçant à l'éclat de la gloire des armes, à ma part d'héritage, à mes privilèges de droit d'aînesse, j'abandonnai définitivement la cour de Mars pour me réfugier dans le sein de Minerve. Préférant à tous les enseignements de la philosophie la dialectique et son arsenal, j'échangeai les armes de la guerre contre celles de la logique et sacrifiai les trophées des batailles aux assauts de la discussion. Je me mis à parcourir les provinces, me transportant partout où j'entendais dire que l'étude de cet art était en honneur et toujours disputant, en véritable émule des péripatéticiens.

J'arrivai enfin à Paris, où depuis longtemps la dialectique était particulièrement florissante, auprès de Guillaume de Champeau, considéré, à juste titre, comme le premier de mes maîtres dans ce genre d'enseignement ; je séjournai quelque

temps à son école : mais, bien reçu d'abord, je ne tardai pas à lui devenir incommode, parce que je m'attachais à réfuter certaines de ses idées, et que, ne craignant pas en mainte occasion d'argumenter contre lui, j'avais parfois l'avantage. Cette hardiesse excitait aussi l'indignation de ceux de mes condisciples qui étaient regardés comme les premiers, indignation d'autant plus grande que j'étais le plus jeune et le dernier venu. Tel fut le commencement de la série de mes malheurs, qui durent encore : ma renommée grandissant chaque jour davantage, l'envie s'alluma de toutes parts contre moi. Enfin, présumant de mon esprit au delà des forces de mon âge, j'osai, tout jeune encore, aspirer à devenir chef d'école, et déjà j'avais marqué dans ma pensée le théâtre de mon action : c'était Melun, ville importante alors et résidence royale. Mon maître soupçonna ce dessein et mit sourdement en œuvre tous les moyens dont il disposait pour reléguer ma chaire plus loin de la sienne, cherchant, avant que je ne quittasse son école, à m'empêcher de former la mienne et à m'enlever le lieu que j'avais choisi. Mais il avait des jaloux parmi les puissants du pays : avec leur concours, j'arrivai à mes fins; la manifestation de son envie me valut même nombre de sympathies. Dès mes premières leçons, ma réputation de dialecticien prit une extension telle, que la renommée de mes condisciples, celle de Guillaume lui-même, peu à peu resserrée, en fut comme étouffée. Le succès augmentant ma confiance, je m'empressai de transporter mon école à Corbeil, ville voisine de Paris, afin de pouvoir plus à l'aise multiplier les assauts. Mais peu après, atteint d'une maladie de langueur causée par un excès de travail, je dus retourner dans mon pays natal; et pendant quelque temps, séquestré, pour ainsi dire, de la France, j'étais ardemment regretté par tous ceux que tourmentait le goût de la dialectique. Quelques années s'étaient écoulées, depuis longtemps

déjà j'étais rétabli, quand mon illustre maître, Guillaume, archidiacre de Paris, quitta son habit pour entrer dans l'ordre des clercs réguliers, avec la pensée, disait-on, que cette pieuse manifestation de zèle le pousserait dans la voie des dignités; ce qui ne tarda pas, en effet, à se produire : il fut fait évêque de Châlons. Ce changement de profession toutefois ne lui fit abandonner ni le séjour de Paris ni ses études de philosophie, et dans le monastère même où il s'était retiré par esprit de piété, il rouvrit aussitôt un cours public d'enseignement. Je revins alors auprès de lui, pour étudier la rhétorique à son école. Entre autres luttes de controverses, j'arrivai, par l'argument le plus irréfutable, à lui faire changer, bien plus à ruiner sa doctrine des universaux. Sur la communauté des universaux, sa doctrine consistait à affirmer l'identité parfaite de l'essence dans tous les individus de même genre, en telle sorte que, selon lui, il n'y avait point différence dans l'essence, mais seulement dans l'infinie variété des accidents. Il en vint alors à amender cette doctrine, c'est-à-dire qu'il affirmait, non plus l'identité de l'essence, mais son indifférence. Et comme cette question des universaux avait toujours été une des questions les plus importantes de la dialectique, si importante que Porphyre, la touchant dans ses *Préliminaires*, n'osait prendre sur lui de la trancher et disait : « C'est un point très-grave », Champeau, qui avait été obligé de modifier sa pensée, puis d'y renoncer, vit son cours tomber dans un tel discrédit, qu'on lui permettait à peine de faire sa leçon de dialectique, comme si la dialectique eût consisté tout entière dans la question des universaux. Cette situation donna à mon enseignement tant de force et d'autorité, que les partisans les plus passionnés de ce grand maître et mes adversaires les plus violents l'abandonnèrent pour accourir à mes leçons; le successeur de Champeau lui-même vint m'offrir sa chaire et se ranger, avec la foule, au nombre de mes audi-

teurs, dans l'enceinte où avait jadis brillé d'un si vif éclat son maître et le mien.

Au bout de peu de temps, je régnais donc sans partage dans le domaine de la dialectique. Quel sentiment d'envie desséchait Guillaume, quel levain d'amertume fermentait dans son cœur, il ne serait point facile de le dire. Il ne put pas longtemps contenir les bouillonnements de son ressentiment ; il chercha encore une fois à m'écarter par la ruse. N'ayant point de motif pour me faire une guerre ouverte, il fit destituer, sur une accusation infamante, celui qui m'avait cédé sa chaire, et en mit un autre à sa place pour me tenir en échec. Alors, revenant moi-même à Melun, je rétablis mon école, et plus les coups dont l'envie me poursuivait étaient ouverts, plus je gagnais en considération, suivant le mot du poète : « La grandeur est en butte à l'envie ; c'est contre les cimes élevées que se déchainent les vents. »

Peu de temps après, sentant que la sincérité de sa piété était suspecte à la plupart de ses disciples et qu'on murmurait tout haut au sujet de sa conversion qui ne lui avait pas fait quitter Paris, il se transporta, lui, sa petite confrérie et son école, dans une campagne, à quelque distance de la capitale. Aussitôt je revins de Melun à Paris, avec l'espérance qu'il me laisserait la paix. Mais voyant qu'il avait fait occuper ma place par un rival, j'allai établir mon camp hors de la ville, sur la montagne Sainte-Geneviève, comme pour faire le siège de mon usurpateur. A cette nouvelle, Guillaume, perdant toute pudeur, revint incontinent à Paris, ramenant ce qu'il pouvait avoir encore de disciples et sa petite confrérie dans son ancien cloître, comme pour délivrer le lieutenant qu'il y avait laissé. Mais, en voulant le servir, il le perdit. En effet, le malheureux avait encore quelques disciples tels quels, à cause de ses leçons sur Priscien qui lui avaient valu quelque réputation. Son maître à peine de retour,

il les perdit tous, dut renoncer à tenir école, et peu après, désespérant de la gloire de ce monde, il se convertit, lui aussi, à la vie monastique. Quelles furent les discussions que mes élèves soutinrent avec Guillaume et ses disciples après son retour à Paris, quels succès la fortune nous donna dans ces rencontres, quelle part il m'en revint, vous le savez depuis longtemps par les faits mêmes. Ce que je puis dire avec un sentiment plus modeste qu'Ajax, mais hardiment, c'est que, « si vous demandez quelle a été l'issue de ce combat, je n'ai point été vaincu par mon ennemi. » Je voudrais n'en rien dire, que les faits parleraient d'eux-mêmes, et l'événement le ferait assez connaître.

Sur ces entrefaites, Lucie, ma tendre mère, me pressa de revenir en Bretagne. Bérenger, mon père, avait pris l'habit; elle se préparait à faire de même. La cérémonie accomplie, je revins en France, particulièrement dans l'intention d'étudier la théologie. Guillaume, qui l'enseignait depuis quelque temps, avait commencé à s'y faire un nom dans son évêché de Châlons : il avait reçu les leçons d'Anselme de Laon, le maître le plus autorisé de ce temps.

J'allai donc entendre ce vénérable vieillard. C'était à la routine, il est vrai, plutôt qu'à l'intelligence et à la mémoire qu'il devait sa réputation. Allait-on frapper à sa porte et le consulter sur une question douteuse, on en revenait avec plus de doutes qu'on n'en avait apportés. Admirable aux yeux d'un auditoire, dans une entrevue de consultation il était nul. Il avait une merveilleuse facilité de parole, mais le fond était sans valeur et manquait de sens. Le feu qu'il allumait remplissait sa maison de fumée et n'éclairait point. C'était un arbre tout en feuilles qui, de loin, présentait un aspect imposant : de près, et quand on l'examinait avec attention, on le trouvait stérile. Je m'en étais approché pour recueillir du fruit ; je reconnus que c'était

le figuier maudit par le Seigneur, ou le vieux chêne auquel Lucain compare Pompée dans ces vers : « Ce n'est plus que l'ombre d'un grand nom : tel le chêne altier dans une campagne féconde. »

La chose reconnue, je ne demeurai pas longtemps oisif sous son ombre. Je me montrai de moins en moins assidu à ses leçons. Quelques-uns de ses disciples les plus distingués en étaient blessés, comme d'une marque de mépris pour un tel docteur. L'excitant donc sourdement contre moi, ils parvinrent, par leurs suggestions perfides, à l'émouvoir de jalousie. Un jour, après une séance de controverse, nous devisions familièrement entre camarades : l'un d'eux, m'ayant demandé insidieusement ce que je pensais de la lecture des livres saints, moi qui n'avais encore étudié que la physique, je répondis que c'était la plus salutaire des lectures, puisqu'elle nous éclairait sur le salut de notre âme, mais que j'étais extrêmement étonné que des gens instruits ne se contentassent point, pour expliquer la Bible, du texte même et de la glose, et qu'il leur fallût un commentaire. Cette réponse fut accueillie par un rire presque général. On me demanda si je me sentais la force et la hardiesse d'entreprendre une pareille tâche. Je répondis que j'étais prêt à en faire l'épreuve, si l'on voulait. Se récriant alors, et riant de plus belle : « Assurément ; dirent-ils, nous y consentons de grand cœur. » — « Eh bien ! repris-je, qu'on cherche et qu'on me donne un texte peu connu avec une seule glose, et je soutiendrai le défi. »

D'un commun accord, ils choisirent une obscure prophétie d'Ézéchiel. Je pris le texte, et je les invitai à venir, dès le lendemain, entendre mon commentaire. Me prodiguant alors des conseils que je ne voulais pas entendre, ils m'engageaient à ne point précipiter une telle épreuve et, vu mon inexpérience, à prendre plus de temps pour trouver et arrêter

mon interprétation. Piqué au vif, je répondis que j'avais l'habitude de compter non sur le temps, mais sur mon intelligence; j'ajoutai que je renonçais à l'épreuve, s'ils ne venaient m'entendre sans autre délai. Ma première leçon réunit, il est vrai, peu de monde : il paraissait ridicule de venir voir un jeune homme, qui n'avait fait aucune étude des livres saints, les aborder si légèrement. Cependant, tous ceux qui m'entendirent furent tellement ravis de cette séance, qu'ils en firent un éloge éclatant, et m'engagèrent à donner suite à mon commentaire suivant la même méthode. La chose ébruitée, ceux qui n'avaient pas assisté à la première leçon s'empressèrent à la seconde et à la troisième, tous prenant des notes et particulièrement jaloux de retrouver ce que j'avais dit au début de ce cours.

Ce succès alluma l'envie du vieil Anselme. Déjà aiguillonné contre moi, comme je l'ai dit, par certaines instigations malveillantes, il commença à me persécuter pour mes leçons théologiques, comme autrefois Guillaume pour la philosophie.

Il y avait alors, dans son école, deux disciples qui passaient pour avoir la prééminence sur tous les autres. C'étaient Albéric de Reims et Lotulphe de Lombardie. Ils étaient d'autant plus animés contre moi qu'ils avaient d'eux-mêmes une plus haute idée. L'esprit troublé par leurs insinuations, ainsi que j'en eus plus tard la preuve, le vieillard m'interdit brutalement de continuer dans sa chaire le commentaire que j'avais commencé, sous le prétexte que les erreurs que je pourrais commettre, dans mon inexpérience de la matière, seraient mises à sa charge.

La nouvelle de cette interdiction répandue dans l'école, l'indignation fut grande : jamais l'envie n'avait si ouvertement manifesté ses coups. Mais plus l'attaque était manifeste, plus

elle tournait à mon honneur, et les persécutions ne firent qu'accroître ma renommée.

Je revins donc peu de temps après à Paris; je remontai dans la chaire qui m'était offerte, à laquelle j'étais appelé depuis si longtemps, et dont j'avais été expulsé : je l'occupai tranquillement pendant quelques années. Dès l'ouverture du cours, reprenant les textes d'Ézéchiel dont j'avais commencé l'explication à Laon, je pris à tâche d'en terminer l'étude. Ces leçons furent si bien accueillies, que bientôt le crédit du théologien ne parut pas moins grand que n'avait été autrefois celui du philosophe. L'enthousiasme multipliait le nombre des auditeurs de mes deux cours; quels bénéfices ils me rapportaient et quelle gloire, vous le savez : la renommée seule a dû vous l'apprendre. Mais la prospérité enfle toujours les sots; la sécurité de ce monde énerve la vigueur de l'âme et en brise facilement les ressorts par les attraits de la chair. Me croyant désormais le seul philosophe sur terre, ne voyant plus aucune attaque à redouter, je commençai, moi qui avais toujours vécu dans la plus grande continence, à lâcher la bride à mes passions; et plus j'avancais dans la voie de la philosophie et de la théologie, plus je m'éloignais, par l'impureté de mes mœurs, des philosophes et des saints. Car il est certain que les philosophes, à plus forte raison, les saints, je veux dire ceux qui appliquent leur cœur à l'intelligence des leçons de l'Écriture, ont dû leur grandeur surtout à leur chasteté. J'étais donc dévoré par la fièvre de l'orgueil et de la luxure; la grâce divine vint me guérir malgré moi de ces deux maladies; de la luxure d'abord, puis de l'orgueil : de la luxure, en me privant des moyens de la satisfaire; de l'orgueil que la science avait fait naître en moi, suivant cette parole de l'Apôtre : « La science enfle le cœur », en m'humiliant par la destruction de ce livre fameux dont je tirais particulièrement vanité et qui fut brûlé. Je veux vous initier à cette

double histoire; je veux que vous la connaissiez non par la rumeur publique, mais par l'exposition même des faits; je suivrai l'ordre des événements.

J'avais de l'aversion pour les commerces impurs de la débauche; la préparation laborieuse de mes leçons ne me permettait guère de fréquenter la société des femmes de noble naissance; j'étais aussi presque sans relations avec celles de la bourgeoisie. La fortune me caressant, comme on dit, pour me trahir, trouva un moyen séduisant pour me faire tomber du faite de ces hauteurs, et ramener, par l'humiliation, au sentiment du devoir envers Dieu le cœur superbe qui avait méconnu les bienfaits de sa grâce.

Il existait à Paris une jeune fille nommée Héloïse, nièce d'un chanoine appelé Fulbert, lequel, dans sa tendresse, n'avait rien négligé pour pousser l'éducation de sa pupille. Physiquement, elle n'était pas des plus mal; par l'étendue du savoir, elle était des plus distinguées. Plus cet avantage de l'instruction est rare chez les femmes, plus il ajoutait d'attrait à cette jeune fille : aussi était-elle déjà en grand renom dans tout le royaume. La voyant donc parée de tous les charmes qui attirent les amants, je pensai à entrer avec elle en liaison, et je crus que rien ne serait plus facile que de réussir. J'avais une telle réputation, une telle grâce de jeunesse et de beauté, que je pensais n'avoir aucun refus à craindre, quelle que fût la femme que j'honorasse de mon amour. Je me persuadai d'ailleurs que la jeune fille répondrait à mes désirs d'autant plus volontiers, qu'elle était instruite et avait le goût de l'instruction; même séparés, nous pourrions nous rendre présents l'un à l'autre par un échange de lettres : la plume est plus hardie que la bouche; ainsi se perpétueraient des entretiens délicieux. Tout enflammé de passion pour cette jeune fille, je cherchai l'occasion de nouer des rapports intimes et journaliers qui la familiariseraient avec moi et l'amèneraient plus aisément à céder. Pour y

arriver, j'entrai en relation avec son oncle par l'intermédiaire de quelques-uns de ses amis ; ils l'engagèrent à me prendre dans sa maison, qui était très-voisine de mon école, moyennant une pension dont il fixerait le prix. J'alléguai pour motif que les soins d'un ménage nuisaient à mes études et m'étaient trop onéreux. Fulbert aimait l'argent. Ajoutez qu'il était jaloux de faciliter à sa nièce tous les moyens de progrès dans la carrière des belles-lettres. En flattant ces deux passions, j'obtins sans peine son consentement, et j'arrivai à ce que je souhaitais : le vieillard céda, d'une part, à la cupidité qui le dévorait, de l'autre, à l'espoir que sa nièce profiterait de mon savoir. Répondant même à mes vœux sur ce point au delà de toute espérance, et servant lui-même mon amour, il me poursuivit des plus vives sollicitations pour l'éducation d'Héloïse, la confia à ma direction pleine et entière, m'invita à consacrer à son éducation tous les instants de loisir que me laisserait l'école, la nuit comme le jour, et quand je la trouverais en faute, à ne pas craindre de la châtier. J'admirais sa naïveté, et ne pouvais revenir de mon étonnement : confier ainsi une tendre brebis à un loup affamé ! Me la donner non-seulement à instruire, mais à châtier sévèrement, était-ce autre chose que d'offrir toute licence à mes désirs et me fournir, fût-ce contre mon gré, l'occasion de triompher par les menaces et par les coups, si les caresses étaient impuissantes ? Mais deux choses écartaient de l'esprit de Fulbert tout soupçon d'infamie : la tendresse filiale de sa nièce et ma réputation de continence. Bref, nous fûmes d'abord réunis par le même toit, puis par le cœur. Sous prétexte d'étudier, nous étions donc tout entiers à l'amour ; ces mystérieux entretiens, que l'amour appelait de ses vœux, les leçons nous en ménageaient l'occasion. Les livres étaient ouverts, mais il se mêlait plus de paroles d'amour que de philosophie, plus de baisers que d'explications ; mes mains revenaient plus souvent à son sein

qu'à nos livres ; nos yeux se cherchaient, réfléchissant l'amour, plus souvent qu'ils ne se portaient sur les textes. Pour mieux éloigner les soupçons, j'allais parfois jusqu'à la frapper, coups donnés par l'amour, non par la colère, par la tendresse, non par la haine, et plus doux que tous les baumes. Que vous dirais-je ? dans notre ardeur, nous avons traversé toutes les phases de l'amour ; tout ce que la passion peut imaginer de raffinement, nous l'avons épuisé. Plus ces joies étaient nouvelles pour nous, plus nous les prolongions avec délire : nous ne pouvions nous en lasser. Cependant, à mesure que la passion du plaisir m'envahissait, je pensais de moins en moins à l'étude et à mon école. C'était pour moi un violent ennui d'y aller ou d'y rester ; c'était aussi une fatigue, mes nuits étant données à l'amour, mes journées au travail. Je ne faisais plus mes leçons qu'avec indifférence et tiédeur ; je ne parlais plus d'inspiration, je produisais tout de mémoire : je ne faisais guère que répéter mes anciennes leçons, et si j'avais assez de liberté d'esprit pour composer quelques pièces de vers, c'était l'amour, non la philosophie qui me les dictait. De ces vers, vous le savez, la plupart, devenus populaires en maint pays, sont encore chantés par ceux qui se trouvent sous le charme du même sentiment.

Quelles furent la tristesse, la douleur, les plaintes de mes disciples, quand ils s'aperçurent de la préoccupation, que dis-je ? du trouble de mon esprit, on peut à peine s'en faire une idée. Une chose aussi visible ne pouvait guère échapper qu'à celui dont l'honneur y était particulièrement intéressé, je veux dire à l'oncle d'Héloïse. On avait essayé de lui donner des inquiétudes, il n'avait pu s'y arrêter, d'abord, ainsi que je l'ai dit, à cause de l'affection sans bornes qu'il avait pour sa nièce, ensuite à cause de ma réputation de continence. On ne croit pas aisément à l'infamie de ceux qu'on aime, et, dans un cœur rempli d'une tendresse profonde, il n'y a point place pour les souillures du soupçon. De là vient

que saint Jérôme écrit dans sa lettre à Sabinien : « Nous sommes toujours les derniers à connaître les plaies de notre maison, et nous ignorons encore les vices de nos enfants et de nos épouses, quand déjà ils sont publiquement la risée de la foule. » Mais ce qu'on apprend après les autres, on finit toujours par l'apprendre, et ce qui est connu de tous ne peut rester caché à un seul. Ce fut ce qui, après quelques mois, nous arriva. Quel déchirement pour l'oncle à cette découverte ! Quelle douleur pour les amants contraints de se séparer ! Quelle honte, quelle confusion pour moi ! De quel cœur brisé je gémissais sur le sort d'Héloïse ! et quels flots de désespoir souleva dans son âme la pensée de mon propre déshonneur ! Nous gémissions chacun, non sur notre propre sort, mais sur le sort de l'autre ; chacun de nous déplorait l'infortune de l'autre, non la sienne. Mais la séparation des corps ne faisait que resserrer nos cœurs ; privé de toute satisfaction, notre amour s'en enflammait davantage ; la pensée du scandale subi nous rendait insensibles au scandale, et le sentiment de la honte nous devenait d'autant plus indifférent que la jouissance de la possession était plus douce. Il nous arriva donc ce que la mythologie raconte de Mars et de Vénus, quand ils furent surpris. Peu après, Héloïse sentit qu'elle était mère, et elle me l'écrivit avec des transports d'allégresse, me consultant sur ce qu'elle devait faire. Une nuit, pendant l'absence de Fulbert, je l'enlevai, ainsi que nous en étions convenus, et je la fis immédiatement passer en Bretagne, où elle resta chez ma sœur jusqu'au jour où elle donna naissance à un fils qu'elle nomma Astrolabe.

Cette fuite rendit Fulbert comme fou ; il faut avoir été témoin de la violence de sa douleur, des abattements de sa confusion, pour en concevoir une idée. Que faire contre moi ? Quelles embûches me tendre ? Il ne le savait. Me tuer, me mutiler ? Avant tout, il craignait d'appeler les représailles des miens, en Bretagne, sur sa nièce chérie. Se saisir de

moi pour me réduire en chartre privée était chose impossible : je me tenais en garde, convaincu qu'il était homme à oser tout ce qu'il pourrait, tout ce qu'il croirait pouvoir faire. Enfin touché de compassion pour l'excès de sa douleur et m'accusant moi-même du vol que lui avait fait mon amour, comme de la dernière des trahisons, j'allai le trouver ; je le suppliai, je lui promis toutes les réparations qu'il lui plairait d'exiger ; je protestai que ce que j'avais fait ne surprendrait aucun de ceux qui avaient éprouvé la violence de l'amour et qui savaient dans quels abîmes, depuis la naissance du monde, les femmes avaient précipité les plus grands hommes. Pour mieux l'apaiser encore, je lui offris une satisfaction qui dépassait tout ce qu'il avait pu espérer : je lui proposai d'épouser celle que j'avais séduite, à la seule condition que le mariage fût tenu secret, afin de ne pas nuire à ma réputation. Il accepta, il m'engagea sa parole et celle de ses amis, et scella de ses baisers la réconciliation que je sollicitais. C'était pour me mieux trahir.

J'allai aussitôt en Bretagne, afin d'en ramener mon amante et d'en faire ma femme. Mais elle n'approuva pas le parti que j'avais pris ; bien plus, elle me détourna de le suivre pour deux raisons : le danger d'abord, puis le déshonneur auquel j'allais m'exposer. Elle jurait qu'aucune satisfaction n'apaiserait son oncle ; et la suite le prouva. Elle demandait quelle gloire on pouvait tirer d'un mariage qui ruinerait ma gloire et la dégraderait, elle comme moi. Et puis quelle expiation le monde ne serait-il pas en droit d'exiger d'elle, si elle lui ravissait un tel flambeau ! Quelles malédictions elle appellerait sur sa tête ! Quel préjudice ce mariage porterait à l'Église ! Quelles larmes il coûterait à la philosophie ! Combien ne serait-il pas inconvenant et déplorable de voir un homme, que la nature avait créé pour le monde entier, asservi à une femme, et courbé sous un joug déshonorant ! Elle repoussa donc énergiquement cette union comme une honte et

comme une charge pour moi. Elle me représentait à la fois l'infamie et les difficultés du mariage, difficultés que l'Apôtre nous exhorte à éviter quand il dit : « Es-tu délivré de femme ? ne cherche point femme. Se marier, pour l'homme, n'est point pécher ; ce n'est point pécher non plus pour la femme. Cependant ils seront soumis aux tribulations de la chair, et je veux vous épargner. » Et plus bas : « Je veux que vous soyez sans inquiétude. » Que si je ne me rendais ni au conseil de l'Apôtre, ni aux exhortations des saints sur les entraves du mariage, je devais au moins, disait-elle, écouter les philosophes et prendre en considération ce qui avait été écrit, à ce sujet, soit par eux soit pour eux, ainsi que le plus souvent les saints eux-mêmes le faisaient avec soin pour nous gourmander. Témoin, disait-elle, ce passage de saint Jérôme, — contre Jovinien, livre I, — où il rappelle que Théophraste, après avoir retracé en détail les intolérables ennuis du mariage et ses perpétuelles inquiétudes, prouve, par les arguments les plus convaincants, que le sage ne doit pas se marier, et couronne lui-même ces conseils de la philosophie par cette observation : « Quel est le chrétien qui ne serait pas confondu de trouver une telle argumentation chez Théophraste ? » Dans le même livre, continuait-elle, saint Jérôme cite encore l'exemple de Cicéron, qui, sollicité par Hircius d'épouser sa sœur après la répudiation de Terentia, s'y refusa formellement, disant qu'il ne pouvait donner à la fois ses soins à une femme et à la philosophie. Il ne dit pas « donner ses soins, » mais il ajoute, ce qui revient au même, « qu'il ne voulait rien faire qui pût balancer pour lui l'étude de la philosophie. » Mais ne parlons pas, poursuivait-elle, des entraves qu'une femme apporterait à vos études de philosophie, et songez à la situation que vous donnerait une alliance légitime. Quel rapport peut-il y avoir entre les travaux de l'école et le train d'une maison, entre un pupitre et un berceau, un livre ou une tablette et une quenouille, un style ou une plume et un fuseau ?

Est-il un homme qui, livré aux méditations de l'Écriture ou de la philosophie, puisse supporter les vagissements d'un nouveau-né, les chants de la nourrice qui l'endort, le va-et-vient du service, hommes et femmes de la maison, les odeurs incessantes et la malpropreté de l'enfance? Les riches le font bien, direz-vous: oui, sans doute, parce qu'ils ont dans leurs palais ou dans leurs vastes demeures des appartements réservés, parce que l'argent ne coûte point à leur opulence et qu'ils ne connaissent pas les soucis de chaque jour. Mais la condition des philosophes n'est pas la même que celle des riches, et ceux qui cherchent la fortune ou dont la vie appartient aux choses de ce monde ne se livrent guère à l'étude de l'Écriture ou de la philosophie. Aussi voyons-nous les philosophes célèbres du temps passé, pleins de mépris pour le monde, quittant, que dis-je? fuyant le siècle, s'interdire toute espèce de plaisir et ne se reposer que dans le sein de la philosophie. C'est ainsi que l'un d'eux, le grand Sénèque, dit dans ses lettres à Lucilius: « Ce n'est pas dans ses moments perdus qu'il convient de se livrer à la philosophie: il faut tout négliger pour s'y livrer sans partage; on ne lui donnera jamais assez de temps. La laisser de côté pour un moment, c'est presque même chose que d'y renoncer. Toute interruption en fait perdre le fruit. Il faut donc résister aux occupations, et, bien loin d'en accroître l'étendue, les écarter loin de soi.» Ce que les moines véritablement dignes de ce nom acceptent chez nous en vue de l'amour de Dieu, tous les philosophes distingués l'ont pratiqué par amour de la philosophie. Chez tous les peuples, en effet, gentils, juifs ou chrétiens, il s'est de tout temps rencontré des hommes s'élevant au-dessus du vulgaire par la foi ou par la sévérité des mœurs, et se séparant de la foule par une continence ou par une austérité singulières. Tels furent, dans l'antiquité, chez les Juifs, les Nazaréens qui se consacraient au service du Seigneur suivant la loi, et les fils des prophètes, et

les sectateurs d'Élie et d'Élisée que l'Ancien Testament, d'accord avec le témoignage de saint Jérôme, nous représente comme des moines. Tels, plus tard, ces trois sectes de philosophie que Josèphe, dans son dix-huitième livre des Antiquités, distingue sous le nom de Pharisiens, de Saducéens et d'Esséens. Tels, chez nous, les moines qui vivent en commun, suivant l'exemple des apôtres, ou qui prennent pour modèle la vie solitaire et primitive de Jean. Tels enfin, chez les gentils, les philosophes ; car c'est moins à l'intelligence de la science qu'à l'austérité de la conduite que ce nom de sagesse ou de philosophie était attribué, ainsi que nous l'apprennent l'étymologie du mot et le témoignage des saints, comme le dit saint Augustin dans ce passage du huitième livre de la *Cité de Dieu* où il établit la distinction des sectes philosophiques : « L'école Italique eut pour fondateur Pythagore de Samos qui passe pour avoir donné son nom à la philosophie elle-même : avant lui, on appelait sages les hommes qui semblaient l'emporter sur les autres par un genre de vie digne d'éloge ; mais interrogé un jour sur sa profession, il répondit qu'il était philosophe, c'est-à-dire sectateur ou ami de la sagesse, trouvant qu'on ne pouvait sans orgueil faire profession d'être sage. » Cette expression : « Ceux qui semblaient l'emporter sur les autres par un genre de vie digne d'éloge, » indique clairement que les sages chez les gentils, c'est-à-dire les philosophes, devaient ce nom à leur conduite plutôt qu'à leur savoir. Quant à la sagesse de leur conduite, je ne chercherai pas à en rassembler les preuves ; je ne veux pas avoir l'air de faire la leçon à Minerve. Mais si les laïques et les gentils ont ainsi vécu, sans être enchaînés par aucune espèce de vœux religieux, vous qui êtes clerc et revêtu du canonicat, irez-vous préférer des voluptés honteuses à votre sacré ministère, vous précipiter dans ce gouffre de Charybde, vous plonger, bravant toute honte, dans les abî-

mes sans fond de l'impureté? Si vous ne tenez compte des devoirs du clerc, songez au moins à sauvegarder la dignité du philosophe. Si vous foulez aux pieds le respect de Dieu, que le sentiment de l'honneur du moins mette un frein à votre impudeur. Rappelez-vous que Socrate a été marié et par quelle triste peine il expia cette tache imprimée à la philosophie, comme pour que son exemple servît à rendre les hommes plus prudents. Ce trait n'a pas échappé à saint Jérôme qui, dans son premier livre contre Jovinien, écrit au sujet même de Socrate: « Un jour ayant voulu tenir tête à l'orage d'injures que Xantippe faisait tomber sur lui d'un étage supérieur, il se sentit arrosé d'un liquide impur: « Je savais bien, » dit-il pour toute réponse, en s'essuyant la tête, « que ce tonnerre amènerait de la pluie. » Enfin, parlant en son nom, elle me représentait combien il serait dangereux pour moi de la ramener à Paris, combien le titre d'amante, plus honorable pour moi, lui serait, à elle, plus cher que celui d'épouse, à elle qui voulait me conserver par le charme de la tendresse, non m'enchaîner par les liens du mariage; et elle ajoutait que nos séparations momentanées rendraient les instants de réunion d'autant plus doux qu'ils seraient plus rares. Puis voyant que ces efforts pour me convaincre et me dissuader venaient échouer contre ma folie, et n'osant me heurter de front, elle termina ainsi à travers les sanglots et les larmes: « C'est la seule chose qui nous reste à faire, si nous voulons nous perdre tous deux, et nous préparer un chagrin égal à notre amour. » Et en cela, le monde entier l'a reconnu, elle eut les lumières de l'esprit de prophétie.

Nous recommandons donc à ma sœur notre jeune enfant, et nous revenons secrètement à Paris. Quelques jours plus tard, après avoir passé une nuit à célébrer vigiles dans une église, à l'aube du matin, en présence de l'oncle d'Héloïse et de plusieurs de ses amis et des nôtres, nous reçûmes la bénédiction nuptiale. Puis nous nous retirâmes secrètement chacun de notre côté, et

dès lors nous ne nous vîmes plus qu'à de rares intervalles et furtivement, afin de tenir le plus possible notre union cachée.

Mais Fulbert et les siens, pour se venger de l'affront qu'ils avaient reçu, se mirent à divulguer le mariage et à violer envers moi la foi jurée. Héloïse protestait hautement du contraire, et jurait que rien n'était plus faux. Fulbert, exaspéré, l'accablait de mauvais traitements. Informé de cette situation, je l'envoyai à une abbaye de nonnes voisine de Paris et appelée Argenteuil, où elle avait été élevée et instruite dans sa première jeunesse, et je lui fis faire et prendre, à l'exception du voile, les habits de religion en harmonie avec la vie monastique. A cette nouvelle, son oncle et ses parents ou alliés pensèrent que je m'étais joué d'eux et que j'avais mis Héloïse au couvent pour m'en débarrasser. Outrés d'indignation, ils s'entendirent, et une nuit, pendant que je reposais chez moi, dans une chambre retirée, un de mes serviteurs, corrompu à prix d'or, les ayant introduits, ils me firent subir la plus barbare et la plus honteuse des vengeances, vengeance que le monde entier apprit avec stupéfaction : ils me tranchèrent les parties du corps avec lesquelles j'avais commis ce dont ils se plaignaient, puis ils prirent la fuite. Deux d'entre eux qu'on put arrêter furent privés de la vue et des organes de la génération. L'un d'eux était le serviteur particulièrement attaché à ma personne, que la cupidité avait poussé à la trahison.

Le matin venu, la ville entière était rassemblée autour de ma maison. Dire l'étonnement et la stupeur générale, les lamentations auxquelles on se livrait, les cris, les gémissements dont on me fatiguait, dont on me torturait, serait chose difficile, impossible. Les clercs surtout, et plus particulièrement mes disciples, me martyrisaient par leurs lamentations et leurs gémissements intolérables. Je souffrais de leur compassion plus que de ma blessure ; je sentais ma honte plus que ma mutilation ; j'étais

plus accablé par la confusion que par la douleur. Mille pensées se présentaient à mon esprit : de quelle gloire je jouissais encore tout à l'heure ; avec quelle facilité elle avait été, en un moment, abaissée, détruite ! Combien était juste le jugement de Dieu qui me frappait dans la partie de mon corps qui avait péché ! Combien étaient légitimes les représailles de Fulbert qui m'avait rendu trahison pour trahison ! Quelle exaltation, chez mes ennemis, à la vue de cette si manifeste équité ! Quelle peine inconsolable le coup qui me frappait porterait dans l'âme de mes parents et de mes amis ! Avec quel essor l'histoire de ce déshonneur sans précédent allait se répandre dans le monde entier ! Où passer maintenant ? Comment paraître en public ? J'allais être montré au doigt par tout le monde, déchiré par toutes les langues, devenir pour tous un monstrueux spectacle. Ce qui contribuait encore à m'effrayer, c'était la pensée que, selon la lettre meurtrière de la loi, les eunuques sont en telle abomination devant Dieu, que les hommes réduits à cet état par l'amputation ou le froissement des parties viriles sont repoussés du seuil de l'Église comme fétides et immondes, et que les animaux eux-mêmes, lorsqu'ils sont ainsi mutilés, sont rejetés du sacrifice. « Tout animal dont les parties génitales ont été froissées, écrasées, coupées ou enlevées, ne sera pas offert au Seigneur, » dit le *Lévitique* ; et dans le *Deutéronome* : « L'eunuque, dont les parties viriles auront été écrasées ou amputées, n'entrera point dans l'église. » Dans cet état d'abattement et de confusion, ce fut, je l'avoue, un sentiment de honte plutôt que de vocation qui me poussa vers l'ombre d'un cloître. Héloïse, suivant mes ordres avec une entière abnégation, avait déjà pris le voile et était entrée dans un monastère.

Nous revêtîmes donc tous deux en même temps l'habit religieux, moi dans l'abbaye de Saint-Denis, elle, dans le couvent d'Argenteuil dont j'ai parlé plus haut. On voulait, je m'en souviens, soustraire

sa jeunesse au joug de la règle monastique, comme à un insupportable supplice, on s'apitoyait sur son sort ; elle ne répondit qu'en laissant échapper à travers les pleurs et les sanglots la plainte de Cornélie : « O noble époux, si peu fait pour un tel hymen ! Ma fortune avait-elle donc ce droit sur une tête si haute ? Criminelle que je suis, devais-je me marier pour causer ton malheur ! Reçois en expiation ce châtement au-devant duquel je veux aller. » C'est en prononçant ces mots qu'elle marcha vers l'autel, reçut des mains de l'évêque le voile béni et prononça publiquement le serment de la profession monastique.

A peine étais-je convalescent de ma blessure, qu'accourant en foule, les clercs commencèrent à fatiguer notre abbé, à me fatiguer moi-même de leurs prières : ils voulaient que ce que j'avais fait jusque-là par amour de l'argent ou de la gloire, je le fisse maintenant pour l'amour de Dieu ; ils disaient que le talent dont le Seigneur m'avait doté, il m'en demanderait compte avec usure, que je ne m'étais guère encore occupé que des riches, que je devais me consacrer maintenant à l'éducation des pauvres ; que je ne pouvais méconnaître, que si la main de Dieu m'avait touché, c'était afin qu'affranchi des séductions de la chair et de la vie tumultueuse du siècle, je pusse me livrer à l'étude des lettres, et de philosophe du monde devenir le vrai philosophe de Dieu. Or l'abbaye où je m'étais retiré était livrée à tous les désordres de la vie mondaine. L'abbé lui-même tenait le premier rang entre tous, moins par son titre que par la dissolution et l'infamie notoire de ses mœurs. Je m'étais plus d'une fois élevé contre ces scandaleux déportements tantôt en particulier, tantôt en public, et je m'étais ainsi rendu odieux et insupportable à tous ; si bien que, charmés des instances journallement répétées de mes disciples, ils profitèrent de l'occasion pour m'écarter. Pressé par les sollicitations incessantes des écoliers, et cédant à l'intervention de l'abbé et des frères,

je me retirai dans un prieuré, pour reprendre mes habitudes d'enseignement ; et telle fut l'affluence des auditeurs, que le lieu ne suffisait pas à les loger, ni la terre à les nourrir. Là, conformément à mon caractère, je me livrai particulièrement à l'enseignement de la théologie ; toutefois je ne répudiai pas entièrement l'étude des arts séculiers dont j'avais plus particulièrement l'habitude et qu'on attendait spécialement de moi ; j'en fis comme une amorce pour attirer ceux qui m'écoutaient par une sorte d'avant-goût philosophique à l'étude de la vraie philosophie, selon la méthode attribuée par l'histoire ecclésiastique au plus grand des philosophes chrétiens, Origène. Et comme le Seigneur semblait ne m'avoir pas moins favorisé pour l'intelligence des saintes Écritures que pour celle des lettres profanes, le nombre de mes auditeurs, attirés par les deux cours, ne tarda pas à s'accroître, tandis que l'auditoire des autres se dépeuplait : ce qui excita contre moi l'envie et l'inimitié des maîtres. Tous travaillaient à me dénigrer ; mais deux surtout profitaient de mon éloignement pour m'opposer que rien n'était plus contraire au but de la profession monastique que de s'arrêter à l'étude des livres profanes, et qu'il y avait présomption, de ma part, à monter dans une chaire de théologie sans le concours d'un théologien. Ce qu'ils voulaient, c'était me faire interdire l'exercice de tout enseignement, et ils y poussaient sans relâche les évêques, les archevêques, les abbés, en un mot, toutes les personnes ayant nom dans la hiérarchie ecclésiastique.

Or il arriva que je m'attachai d'abord à discuter le principe fondamental de notre foi par des analogies, et que je composai un traité sur l'unité et la trinité divine à l'usage de mes disciples, qui demandaient sur ce sujet des raisonnements humains et philosophiques, et auxquels il fallait des démonstrations plutôt que des discours. Ils disaient, en effet, qu'ils n'avaient pas

besoin de vaines paroles, qu'on ne peut croire que ce que l'on a compris, et qu'il est ridicule de prêcher aux autres ce qu'on ne comprend pas soi-même plus que ceux auxquels on s'adresse ; que le Seigneur lui-même condamne les aveugles qui conduisent les aveugles. On vit ce traité, on le lut, et généralement on en fut content, parce qu'il semblait répondre à tous les points du sujet. Et ces points paraissant d'une difficulté transcendante, plus on en reconnaissait la gravité, plus on en admirait la solution. Mes rivaux furieux assemblèrent contre moi un concile. A leur tête étaient particulièrement deux meneurs d'autrefois, Albéric et Lotulfe, qui, depuis la mort de nos maîtres communs, Guillaume et Anselme, avaient la prétention de régner seuls et de se porter leurs héritiers. Ils tenaient tous deux école à Reims ; par leurs suggestions réitérées, ils déterminèrent leur archevêque Raoul à appeler Conan, évêque de Préneste, qui remplissait alors en France la mission de légat, à réunir une sorte d'assemblée, sous le nom de concile, dans la ville de Soissons, et à m'inviter à leur apporter ce fameux ouvrage que j'avais composé sur la Trinité. Ainsi fut-il fait. Et mes deux rivaux m'avaient tellement calomnié dans le clergé et dans le peuple, qu'il s'en fallut de peu qu'à mon arrivée à Soissons, la foule ne me lapidât, moi et ceux qui m'accompagnaient, sous le prétexte que j'enseignais et que j'avais écrit qu'il y avait trois Dieux. C'était ce qu'on leur avait persuadé. Cependant, à peine rendu, j'allai trouver le légat, je lui remis mon livre, l'abandonnant à son examen et à son jugement, et me déclarant prêt, soit à amender ma doctrine, soit à faire réparation, si j'avais rien écrit qui s'écartât des principes de la foi. Le légat m'enjoignit aussitôt de porter le livre à l'archevêque et à mes deux rivaux, me renvoyant au jugement de ceux qui m'accusaient ; en sorte que la parole divine fut ainsi accomplie envers moi : « et nos ennemis sont nos juges. » Ceux-ci, après avoir

feuilleté et scruté le livre en tous sens, n'y trouvant rien qu'ils osassent produire contre moi à l'audience, ajournèrent à la fin du concile cette condamnation à laquelle ils aspiraient. Pour moi, j'avais employé tous les jours qui avaient précédé le concile à établir publiquement les bases de la foi catholique dans le sens de mes écrits, et tous mes auditeurs exaltaient avec une admiration sans réserve mes commentaires et leur esprit. Le peuple et le clergé, témoins de ce spectacle, commencèrent à se dire : « Voici maintenant qu'il parle devant tout le monde, et que personne ne lui répond, et le concile qu'on nous disait réuni principalement contre lui touche à sa fin : est-ce que les juges auraient reconnu que l'erreur est plutôt de leur côté que du sien ? » Et ce langage excitait chaque jour davantage la fureur de mes rivaux. Un jour, Albéric, dans l'intention de me tendre un piège, vint me trouver avec quelques-uns de ses disciples. Après quelques mots de politesse, il me dit qu'il avait remarqué dans mon livre un passage qui l'avait étonné : Dieu ayant engendré Dieu, et Dieu n'étant qu'un, comment pouvais-je nier que Dieu se fût engendré lui-même ? — Si vous voulez, répondis-je aussitôt, c'est une thèse que je vais démontrer rationnellement. — En telle matière, répondit-il, nous ne tenons point compte de la raison humaine et de notre sentiment : nous ne reconnaissons que les paroles de l'autorité. — Eh bien, lui dis-je, tournez le feuillet et vous trouverez l'autorité. — Nous avons justement sous la main le livre, qu'il avait pris avec lui. Je me reportai au passage que je connaissais et qui lui avait échappé ou qu'il n'avait pas voulu voir, parce qu'il ne cherchait dans mon livre que ce qui pouvait me nuire. Et la volonté de Dieu fit que je trouvai aussitôt ce que je voulais. C'était la citation de saint Augustin sur la Trinité, livre 1^{er} : « Celui qui suppose à Dieu la puissance de s'être engendré lui-même se trompe d'autant plus que ce n'est pas à l'égard de Dieu seulement qu'il n'en est

pas ainsi, mais à l'égard de toute créature spirituelle ou corporelle : il n'y a absolument rien, en effet, qui s'engendre soi-même. »

A la lecture de cette citation, les disciples d'Albéric, qui étaient là, rougirent de stupéfaction. Quant à lui, cherchant à se retrancher de son mieux : « Le tout, dit-il, est de bien comprendre. — Mais, répliquai-je, cela n'est point une opinion nouvelle, et pour le moment, au surplus, il importe peu, puisque ce sont des paroles que vous demandez, et non un sens. » J'ajoutai que, s'il voulait établir un sens et en appeler à la raison, j'étais prêt à raisonner et à lui démontrer par ses propres paroles qu'il était tombé dans l'hérésie de ceux qui prétendent que le père est à lui-même son propre fils. A ces mots, comme fou de fureur, il s'emporta en menaces, s'écriant que ni mes raisonnements ni mes autorités ne me sauveraient. Et là-dessus il se retira. Le dernier jour du concile, avant l'ouverture de la séance, le légat et l'archevêque eurent avec mes rivaux et quelques autres personnes un long entretien, pour savoir ce qu'on déciderait de moi et de mon livre, qui avait été l'objet principal de la convocation. Et comme ni mes paroles ni l'écrit qu'ils avaient sous les yeux ne leur fournissaient matière à incrimination, il y eut un moment de silence, et mes détracteurs étaient déjà moins hardis, lorsque Geoffroy, évêque de Chartres, qui, par sa réputation de sainteté comme par l'importance de son siège, avait la prééminence sur les autres évêques, prit la parole en ces termes : « Vous savez tous, messeigneurs ici présents, que le savoir universel de cet homme et sa supériorité dans toutes les études auxquelles il s'est attaché lui ont fait de nombreux et fidèles partisans ; qu'il a, plus que qui que ce soit, étouffé la renommée de ses maîtres et des nôtres, et que sa vigne, si je puis m'exprimer ainsi, a étendu ses rameaux d'une mer à l'autre. Si vous faites peser sur lui le poids d'une condamnation sans l'avoir entendu, ce que je ne pense pas sa condamnation, fût-elle juste,

blessera bien des gens, et il s'en trouvera plus d'un qui voudra prendre sa défense, surtout quand nous ne voyons, dans l'écrit incriminé, rien qui ressemble à une attaque ouverte. On dira, selon le mot de saint Jérôme, que la force qui se montre attire les jaloux, de même que les hautes cimes appellent la foudre. Craignez donc que des procédés violents contre cet homme n'aient d'autre résultat que d'accroître sa renommée, et que, par suite de la malveillance publique, l'accusation ne fasse plus de tort aux juges que la sentence à l'accusé. « Car un faux bruit est vite étouffé, dit le même docteur, et la seconde période de la vie prononce sur la première. » Mais si vous voulez procéder régulièrement contre lui, que son enseignement ou que son livre soient produits en pleine assemblée, qu'on l'interroge et qu'il soit mis en demeure de répondre, en sorte que, confondu, il en vienne à confesser sa faute, ou bien qu'il soit réduit au silence, suivant le mot du bienheureux Nicodème qui, voulant sauver Notre-Seigneur, disait : « Depuis quand notre loi juge-t-elle un homme sans l'avoir entendu, et sans qu'on ait vérifié ce qu'il a fait? » — A ces mots, mes rivaux murmurent et s'écrient : « O le sage conseil de vouloir nous faire engager la lutte contre la faconde d'un homme dont les arguments et les sophismes triompheraient du monde entier ! » Certes il était plus difficile d'engager la lutte avec Jésus lui-même, et cependant Nicodème invitait les juges à l'entendre, suivant l'esprit de la loi. Geoffroy, ne pouvant les amener à sa proposition, essaye d'un autre moyen pour mettre un frein à leur haine ; il déclare que, dans une matière d'une telle gravité, le petit nombre des personnes présentes ne peut suffire, et que la question réclame un examen plus étendu : son avis est donc que mon abbé, qui siégeait, me ramène dans mon abbaye, c'est-à-dire au monastère de Saint-Denis ; là, on convoquerait un plus grand nombre de docteurs éclairés qui, après mûr examen, statueraient sur le parti à prendre. Le légat approuva

cette dernière motion, et après lui tout le monde. Quelques instants après, il se leva pour aller célébrer la messe avant d'entrer au concile, et il me fit transmettre par l'évêque Geoffroy l'autorisation qui m'était accordée de revenir au monastère pour y attendre le résultat de la mesure arrêtée. Alors mes ennemis, réfléchissant que tout était perdu, si l'affaire se passait hors de leur diocèse, c'est-à-dire en un lieu où ils n'auraient plus droit de siéger, et peu confiants dans la justice, persuadèrent à l'archevêque que ce serait pour lui une grande honte que la cause fût déférée à un autre tribunal, et qu'il y aurait péril à me laisser échapper ainsi. Et aussitôt, courant trouver le légat, ils le firent changer d'avis et l'amènèrent malgré lui à condamner, sans examen, mon livre, à le brûler immédiatement sous les yeux du public et à prononcer contre moi-même la réclusion perpétuelle dans un monastère éloigné. Ils disaient que, pour justifier la condamnation de mon livre, ce devait être assez que j'eusse osé le lire publiquement et le donner à copier à plusieurs personnes sans avoir obtenu la permission du Pape ni celle de l'Église, et qu'il serait éminemment utile à la foi qu'un exemple prévînt pour l'avenir une telle présomption. Le légat n'était pas aussi instruit qu'il aurait dû l'être; en toute chose, il se laissait guider par l'archevêque, comme l'archevêque par eux. Presentant le résultat de ces intrigues, l'évêque de Châlons m'en avertit, m'engageant vivement à ne répondre à une violence évidente que par un redoublement de douceur. Cette violence si manifeste, disait-il, ne pouvait que tourner contre eux et revenir à mon avantage; quant à la réclusion dans un monastère, il n'y avait pas à s'en effrayer, sachant que le légat, qui n'agissait que par contrainte, ne manquerait pas, aussitôt après son départ, de me rendre ma pleine liberté. C'est ainsi que, mêlant ses larmes aux miennes, il me consola de son mieux.

Appelé au concile, je m'y rendis sur-le-champ; et là, sans

discussion, sans examen, on me força à jeter de ma propre main le livre au feu. Il fut brûlé au milieu d'un silence qui ne paraissait pas devoir être rompu, quand un de mes adversaires murmura timidement qu'il y avait trouvé écrite cette proposition que Dieu le Père est seul tout-puissant. Le prélat se récria vivement et répondit que la chose n'était pas possible, qu'un enfant ne tomberait pas dans une telle erreur, puisque la foi commune tient et professe qu'il y a trois tout-puissants. A quoi un docteur des écoles, un certain Terrière répliqua ironiquement par ce mot de saint Ambroise : « Et cependant il n'y a pas trois tout-puissants, mais un seul tout-puissant. » Son évêque voulut le gourmander et l'arrêter comme coupable de lèse-majesté; mais Terrière lui tint tête hardiment, et s'écria, empruntant les paroles de Daniel : « Ainsi, fils insensés d'Israël, sans avoir vérifié la vérité, vous avez condamné le fils d'Israël. Revenez sur votre jugement et jugez le juge lui-même, vous qui l'avez établi juge pour l'enseignement de la foi et le redressement de l'erreur; lorsqu'il devait juger, il s'est condamné par sa propre bouche. L'innocence de l'accusé a été dévoilée aujourd'hui par la miséricorde divine : délivrez-le, comme autrefois Suzanne, de ses faux accusateurs. » Alors l'archevêque se levant, et changeant un peu la formule, selon l'exigence du moment, confirma, en ces termes, l'opinion du légat : « A coup sûr, monseigneur, le Père est tout-puissant, le Fils tout-puissant, le Saint-Esprit tout-puissant. Quiconque s'écarte de ce dogme est évidemment hors des voies et ne mérite pas d'être entendu. Toutefois, si vous le voulez bien, il serait bon que notre frère exposât sa foi publiquement, afin qu'on pût, selon qu'il conviendra, ou l'approuver, ou la désapprouver, ou la redresser. » Et comme je me levais pour confesser et exposer ma foi avec l'intention d'en développer l'expression à ma manière, mes adversaires dirent que je n'avais pas besoin d'autre chose que

de réciter le symbole d'Athanase : ce que le premier enfant venu aurait pu faire aussi bien que moi. Et afin qu'il me fût impossible de prétexter d'ignorance, ils firent apporter le texte écrit pour me le faire lire, comme si la teneur ne m'en était pas familière. Je lus au milieu des sanglots, des soupirs et des larmes, comme je pus. Livré ensuite comme coupable et convaincu à l'abbé de Saint-Médard, qui était présent, je suis traîné à son cloître comme à une prison, et aussitôt le concile est dissout.

L'abbé et les moines de ce monastère, persuadés que j'allais leur rester, me reçurent avec des transports de joie et me prodiguèrent toutes sortes d'attentions, essayant vainement de me consoler. Dieu, qui juges les cœurs droits, tu le sais, telle était la peine qui me dévorait, telle était l'amertume de mon cœur, que dans mon aveuglement, dans mon délire, j'osai me révolter et t'accuser, répétant sans cesse la plainte de saint Antoine : « Jésus, mon Sauveur, où étiez-vous ? » Fièvre de la douleur, confusion de la honte, trouble du désespoir, tout ce que j'éprouvai alors, je ne saurais l'exprimer aujourd'hui. Je rapprochais le supplice infligé à mon corps des tortures de mon âme, et je m'estimais le plus malheureux des hommes. Comparée à l'outrage présent, la trahison d'autrefois me paraissait peu de chose, et je déplorais moins la mutilation de mon corps que la flétrissure de mon nom : j'avais provoqué la première par ma faute; la persécution qui m'accablait aujourd'hui n'avait d'autre cause que l'intention droite et l'attachement à la foi qui m'avaient poussé à écrire. Cet acte de cruauté et d'injustice avait soulevé la réprobation de tous ceux qui en avaient eu connaissance, si bien que les membres du concile s'en rejetaient les uns aux autres la responsabilité; mes rivaux eux-mêmes se défendaient de l'avoir provoqué, et le légat déplorait publiquement, à ce sujet, les emportements de haine des Francs. Bientôt même, cédant au repentir, ce prélat, qui n'avait, un moment,

donné satisfaction à leur malveillance que malgré lui, me tira de cette abbaye étrangère pour me renvoyer dans la mienne. J'y retrouvai dans presque tous les frères d'anciens ennemis. Le dérèglement de leur vie, leurs habitudes de licencieux commerce, dont j'ai parlé plus haut, rendaient suspect à leurs yeux un homme dont ils avaient à supporter les vives censures. Quelques mois à peine s'étaient écoulés, que la fortune leur offrit l'occasion de me perdre. Un jour, dans une lecture, je tombai sur un passage de l'exposition des Actes des Apôtres de Bède, où cet auteur prétend que Denys l'Aréopagite était évêque de Corinthe, non d'Athènes. Cette opinion contrariait vivement les moines de Saint-Denis, qui se vantent que le fondateur de leur ordre, Denys, est précisément l'Aréopagite. Je communiquai à quelques frères qui m'entouraient le passage de Bède qui nous faisait objection. Aussitôt, transportés d'indignation, ils s'écrièrent que Bède était un imposteur, qu'ils tenaient pour plus digne de foi le témoignage d'Hilduin, leur abbé, qui avait longtemps parcouru la Grèce entière pour vérifier le fait, et qui, après en avoir reconnu l'exactitude, avait péremptoirement levé tous les doutes dans son histoire de Denys l'Aréopagite. L'un d'eux me priant alors avec instance de faire connaître mon avis sur le litige de Bède et d'Hilduin, je répondis que l'autorité de Bède, dont les écrits sont suivis par toute l'Église latine, me paraissait plus considérable. Enflammés de fureur, ils commencèrent à crier que je venais de prouver manifestement que j'avais toujours été le fléau du monastère, et que j'étais traître au pays tout entier auquel je voulais enlever une gloire qui lui était particulièrement chère, en niant que l'Aréopagite fût leur patron. Je répondis que je n'avais rien nié, et qu'au surplus il importait peu que leur patron fût Aréopagite ou d'un autre pays, puisqu'il avait obtenu de Dieu une si belle couronne. Mais ils coururent aussitôt trouver l'abbé et lui répétèrent ce qu'ils m'avaient fait

dire. Celui-ci s'en réjouit, heureux de trouver une occasion de me perdre ; car il me craignait d'autant plus, qu'il était encore plus mal famé que ses moines. Il réunit donc son conseil, et devant tous les frères assemblés il me fit de sévères menaces, déclarant qu'il allait immédiatement m'envoyer au roi pour qu'il me punit comme un homme qui avait attenté à la gloire du royaume et porté la main sur sa couronne. Et il recommanda de me surveiller de près, jusqu'à ce qu'il m'eût remis entre les mains du roi. Pour moi, j'offris de me soumettre à la règle disciplinaire de l'ordre, si j'avais été coupable : ce fut en vain. Alors, ne pouvant plus résister au sentiment d'horreur que m'inspirait leur méchanceté, exaspéré par les coups de la fortune et profondément désespéré comme si l'univers entier conspirait contre moi, je profitai de l'aide de quelques frères émus de pitié pour mon sort et de l'appui d'un petit nombre de disciples, pour m'évader secrètement, la nuit, et me réfugier sur une terre du comte Thibaud, située dans le voisinage, et dans laquelle j'avais précédemment occupé un prieuré. Le comte lui-même m'était un peu connu ; il n'ignorait pas mes malheurs et il y compatissait pleinement. Je séjournai d'abord au château de Provins, dans une chartreuse de moines de Troyes ; j'avais été autrefois en relation avec le prieur, et il m'aimait beaucoup : il me reçut avec joie et m'entoura de toutes sortes d'attentions.

Or il advint un jour que notre abbé vint, au château même, trouver le comte pour quelques affaires personnelles. Instruit de cette visite, j'allai trouver le comte avec le prieur, le suppliant d'intercéder en ma faveur, et d'obtenir pour moi le pardon et la permission de vivre monastiquement dans la retraite qui me conviendrait le mieux. L'abbé et ceux qui l'accompagnaient mirent la chose en délibération ; car ils devaient rendre réponse au comte, le jour même, avant de repartir. La délibération commencée, ils se dirent que mon intention était de passer dans

une autre abbaye, ce qui serait pour eux une grande honte. En effet, ils considéraient comme un titre de gloire pour eux que j'eusse choisi pour me retirer leur couvent de préférence à tous, et maintenant ils disaient que ce serait pour eux un déshonneur très-grand que je les abandonnasse pour passer chez d'autres. Ils ne voulurent donc rien entendre là-dessus, ni de ma part ni de celle du comte. Ils me menacèrent même de m'excommunier si je ne me hâtai de revenir, et ils firent défense absolue au prieur qui m'avait donné asile de me conserver plus longtemps, sous peine d'être enveloppé dans la même excommunication. Cette décision nous plongea, le prieur et moi, dans la plus grande anxiété. Mais l'abbé, qui s'était retiré en persistant dans sa décision, mourut quelques jours après. Un autre lui succéda. Je m'entendis avec l'évêque de Meaux pour le prier de m'accorder ce que j'avais demandé à son prédécesseur. Et comme il ne semblait pas disposé à y acquiescer tout de suite, j'employai l'intermédiaire de quelques amis pour présenter ma requête au roi en son conseil; j'arrivai ainsi à ce que je voulais. Étienne, alors officier de bouche du roi, fit venir l'abbé et ses amis, leur demanda pourquoi ils voulaient me retenir malgré moi et s'exposer, sans aucun avantage possible, à un scandale inévitable, aucun accord ne pouvant s'établir entre leur genre de vie et le mien. Je savais que l'avis du conseil était que l'abbaye devait racheter l'irrégularité de ses mœurs par une soumission plus grande, et son attachement aux intérêts temporels par un surcroît de contributions : c'était ce qui m'avait fait espérer que j'obtiendrais facilement l'assentiment du roi et de ses conseillers. Ainsi arriva-t-il. Toutefois, pour que notre monastère ne perdît pas l'honneur qu'il prétendait tirer de mon nom, on ne m'accorda la permission de me retirer dans la retraite de mon choix, qu'à la condition que je ne me mettrais sous la dépendance d'aucune abbaye. Cette convention fut réglée, de part

et d'autre, en présence du roi et de ses ministres. Je me retirai donc sur le territoire de Troyes, en un lieu désert qui m'était connu, et quelques personnes m'ayant fait don d'un morceau de terrain, j'élevai, avec le consentement de l'évêque du diocèse, une sorte d'oratoire de roseaux et de chaume, que je plaçai sous l'invocation de la Sainte-Trinité. Là, caché avec un de mes amis, je pouvais véritablement m'écrier avec le Seigneur : « Voilà que je me suis éloigné par la fuite, et je me suis arrêté dans la solitude. »

Ma retraite ne fut pas plus tôt connue, que les disciples arrivèrent de toutes parts, abandonnant villes et châteaux pour habiter un désert, quittant de vastes demeures pour de petites cabanes qu'ils se construisaient de leurs mains, des mets délicats pour des herbes sauvages et un pain grossier, des lits moelleux pour le chaume et la mousse, leurs tables pour des bancs de gazon. On aurait cru vraiment qu'ils avaient à cœur de suivre l'exemple des premiers philosophes, au sujet desquels saint Jérôme, dans son II^e livre contre Jovinien, dit : « Les sens sont comme des fenêtres par où les vices s'introduisent dans l'âme. La métropole et la citadelle de l'esprit ne peuvent être prises, tant que l'armée ennemie n'a pas passé les portes. Si quelqu'un prend plaisir à regarder les jeux du cirque, les combats des athlètes, le jeu des histrions, la beauté des femmes, l'éclat des pierreries et des étoffes, et tout le reste, la liberté de son âme se trouve prise par les fenêtres de ses yeux, et alors s'accomplit cette parole du prophète : « La mort est entrée par nos fenêtres. » Lors donc que l'armée des troubles, faisant irruption, aura pénétré dans la citadelle de notre âme, où sera la liberté ? où sera la force ? où sera la pensée de Dieu ? surtout quand on réfléchit que la sensibilité se retrace les images mêmes des plaisirs passés, réveille le souvenir des passions, force l'âme à en subir de nouveau les effets et à accomplir, en quelque sorte, des actes imaginaires. » Telles sont les

raisons qui déterminèrent nombre de philosophes à s'éloigner des villes peuplées et des jardins de plaisance où se trouvaient réunis la fraîcheur des campagnes, le feuillage des arbres, le gazouillement des oiseaux, le cristal des sources, le murmure des ruisseaux, tout ce qui peut charmer les oreilles et les yeux : ils craignaient qu'au milieu de la profusion du luxe et des jouissances, la vigueur de leur âme ne fût éternée, sa pureté souillée. Et, en effet, il est inutile de voir souvent les choses qui peuvent séduire et de s'exposer à la tentation de celles dont on ne pourrait plus se passer sans peine : voilà pourquoi les Pythagoriciens, évitant tout ce qui pouvait flatter le sens, vivaient dans la solitude et les déserts. Platon lui-même, qui était riche et dont Diogène foulait un jour le lit sous ses pieds souillés de boue, Platon, afin de pouvoir se livrer tout entier à la philosophie, choisit, pour siège de son académie, une campagne déserte et pestilentielle, loin de la ville, afin que la perpétuelle préoccupation des soins nécessités par la maladie brisât la fougue des passions, et que ses disciples ne connussent d'autres jouissances que celles qu'ils tireraient de l'étude. Tel fut aussi, dit-on, le genre de vie des fils des prophètes, sectateurs d'Élisée. Saint Jérôme, qui parle d'eux comme des moines de ce temps, dit entre autres choses : « Les fils des prophètes, que l'Ancien Testament nous représente comme des moines, se bâtissaient de petites cabanes vers le cours du Jourdain, et abandonnaient les villes et les sociétés des hommes, pour aller vivre de grains broyés et d'herbes sauvages. » De même, mes disciples, élevant de petites cellules sur les bords de l'Arduzon, ressemblaient plutôt à des ermites qu'à des étudiants. Mais plus leur affluence était considérable, plus les privations qu'ils s'imposaient, suivant mes principes, étaient rigoureuses, plus mes rivaux y voyaient de gloire pour moi et de honte pour eux. Après avoir tout fait pour me nuire, ils souffraient de voir tout tourner

à mon avantage ; et, selon le mot de saint Jérôme, loin des villes, loin des affaires publiques, des procès, de la foule, l'envie, comme dit aussi Quintilien, vint me relancer dans ma retraite. Se plaignant en leur cœur et gémissant tout bas, ils disaient : « Voici que tout le monde s'en est allé après lui : nos persécutions n'ont rien fait ; nous n'avons réussi qu'à augmenter sa gloire. Nous voulions éteindre l'éclat de son nom, nous l'avons fait resplendir. Voici que les étudiants, qui ont sous la main, dans les villes, tout ce qui leur est nécessaire, dédaignent les jouissances des villes, courent chercher les privations de la solitude et se réduisent volontairement à la misère. »

A ce moment, ce fut l'excès de la pauvreté qui me détermina à ouvrir une école : je n'avais pas la force de labourer la terre et je rougissais de mendier. Ayant donc recours à l'art que je connaissais, pour remplacer le travail des mains, je dus faire office de ma langue. De leur côté, mes disciples pourvoyaient d'eux-mêmes à tout ce qui m'était nécessaire : nourriture, vêtements, culture des champs, constructions, si bien qu'aucun soin domestique ne me distrayait de l'étude. Mais, comme notre oratoire ne pouvait contenir qu'un petit nombre d'entre eux, ils se trouvèrent dans la nécessité de l'agrandir, et ils le rebâtirent d'une manière plus solide, en pierres et en bois. Fondé d'abord au nom de la Sainte-Trinité, placé ensuite sous son invocation, il fut appelé Paraclet, en mémoire de ce que j'y étais venu en fugitif, et qu'au milieu de mon désespoir j'y avais trouvé quelque repos dans les consolations de la grâce divine. Cette dénomination fut accueillie par plusieurs avec un grand étonnement, et quelques-uns l'attaquèrent avec violence, sous prétexte qu'il n'était pas permis de consacrer spécialement une église au Saint-Esprit, pas plus qu'à Dieu le Père, mais qu'il fallait, suivant l'usage ancien, la dédier soit au Fils seul, soit à la Trinité. Leur erreur, dans cette attaque, provenait de ce qu'ils ne voyaient pas la distinction qui

existe entre l'Esprit du Paraclet et le Paraclet. En effet, la Trinité elle-même et toutes les personnes de la Trinité, de même qu'elle est appelée Dieu et Protecteur, peut être parfaitement invoquée sous le nom de Paraclet, c'est-à-dire consolateur, selon la parole de l'Apôtre : « Dieu béni et le Père de N. S. Jésus-Christ, le père des miséricordes, le Dieu de toutes les consolations, le consolateur de toutes les tribulations; » et aussi selon ce que dit la Vérité : « Il vous donnera un autre consolateur. » Qui est-ce qui empêche, en effet, puisque toute église est également consacrée au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et qu'elle est la possession indivise des trois, qui est-ce qui empêche de dédier la maison du Seigneur au Père ou au Saint-Esprit, aussi bien qu'au Fils? Qui oserait effacer du front du vestibule le nom de celui à qui appartient la demeure? Ou bien encore, puisque le Fils s'est offert en holocauste au Père, et qu'en conséquence, dans la célébration des messes, c'est spécialement au Père que s'adressent les prières et pour lui que se fait le sacrifice, pourquoi l'autel n'appartiendrait-il pas plus particulièrement à celui auquel se rapportent plus particulièrement la prière et le sacrifice? N'est-il pas plus juste de dire que l'autel appartient à celui auquel on immole, qu'à celui qui est immolé? Quelqu'un oserait-il dire que c'est plutôt l'autel de la croix de Jésus, ou de son sépulcre, ou de saint Michel, ou de saint Jean, ou de quelque autre saint, qui ne sont ni les victimes, ni les objets des sacrifices et des prières? Chez les idolâtres eux-mêmes, les autels et les temples n'étaient placés que sous l'invocation de ceux qui étaient l'objet des sacrifices et des hommages. Peut-être dira-t-on qu'il ne faut dédier au Père ni les églises ni les autels, parce qu'il n'existe aucun fait qui puisse justifier une solennité spéciale en son honneur. Mais ce raisonnement, qui ne va à rien moins qu'à enlever le même privilège à la Trinité, n'enlève rien au Saint-Esprit, dont la venue constitue

comme une fête qui lui est spéciale, la solennité de la Pentecôte, de même que la venue du Fils lui assure en propre la fête de la Nativité. En effet, l'Esprit-Saint, qui a été envoyé aux disciples de Jésus-Christ, comme le Fils a été envoyé au monde, peut revendiquer sa fête à lui. Il semble même qu'il y aurait plus de raisons de lui vouer un temple qu'à aucune autre personne de la Sainte-Trinité, pour peu que l'on regarde à l'autorité apostolique et à l'œuvre du Saint-Esprit lui-même. Effectivement, l'Apôtre n'assigne de temps particulier à aucune autre personne qu'au Saint-Esprit. Il ne dit pas, en effet, le temple du Père, le temple du Fils, comme il dit le temple du Saint-Esprit, dans la première aux Corinthiens : « Celui qui s'attache au Seigneur n'est qu'un seul esprit avec lui ; » et plus loin : « Ne savez-vous pas que vos corps sont le temple de l'Esprit-Saint qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et qui ne vient point de vous ? » De plus, qui pourrait méconnaître que les bienfaits des sacrements divins conférés par l'Église sont spécialement dus à l'opération de la grâce divine, c'est-à-dire du Saint-Esprit ? C'est par l'eau et le Saint-Esprit, en effet, que nous renaissions dans le baptême, et que nous devenons un temple spécial pour le Seigneur. Et pour achever ce temple, l'Esprit-Saint nous est communiqué sous la forme de sept dons, et les effets de la grâce en sont les ornements et la dédicace. Qu'y a-t-il donc d'étonnant que nous attribuions un temple corporel à celui auquel l'Apôtre attribue spécialement un temple spirituel ? A quelle personne une église sera-t-elle plus justement consacrée qu'à celle à l'œuvre de laquelle sont rapportés tous les bienfaits des grâces de l'Église ? Ce n'est pas qu'en appelant mon oratoire Paraclet, j'aie eu l'intention de le dédier à une seule personne ; je lui ai donné cette appellation pour le motif dont j'ai parlé plus haut, c'est-à-dire en mémoire de la consolation que j'y trouvai : je veux dire seulement que, si j'avais agi dans les intentions qu'on me sup-

pose, je n'aurais rien fait de contraire à la raison, bien que la chose fût étrangère à l'usage.

J'étais, de corps, caché en ce lieu ; mais ma renommée parcourait le monde entier et le remplissait de ma parole, comme ce personnage de la fable appelé Écho, sans doute parce qu'il est doué d'un organe puissant, mais creux. Mes anciens rivaux ne se sentant plus par eux-mêmes assez de crédit, suscitèrent contre moi de nouveaux apôtres en qui le monde avait foi. L'un d'eux se vantait d'avoir fait revivre les principes des chanoines réguliers ; l'autre, ceux des moines. Ces hommes, dans leurs prédications à travers le monde, me déchirant sans pudeur de toutes leurs forces, parvinrent à exciter momentanément contre moi le mépris de certaines puissances ecclésiastiques et séculières, et réussirent, à force de débiter, tant sur ma foi que sur ma vie, des choses monstrueuses, à détacher de moi quelques-uns de mes principaux amis ; ceux-mêmes qui me conservaient quelque affection n'osaient plus, par peur, me la témoigner. Dieu m'est témoin que je n'apprenais pas la réunion d'une assemblée d'ecclésiastiques, sans penser qu'elle avait ma condamnation pour objet. Frappé d'effroi, et comme sous la menace d'un coup de foudre, je m'attendais à être, d'un moment à l'autre, traîné comme un hérétique ou un impur dans les conciles ou dans les assemblées. Et s'il est permis de comparer la puce au lion, la fourmi à l'éléphant, mes rivaux me poursuivaient avec la même animosité que jadis les hérétiques avaient déployée contre Athanase. Souvent, Dieu le sait, je tombai dans un tel désespoir, que je songeais à quitter les pays chrétiens pour passer chez les infidèles, et acheter, au prix d'un tribut quelconque, le droit d'y vivre chrétiennement parmi les ennemis du Christ. Je me disais que les païens me feraient d'autant meilleur accueil, que l'accusation dont j'étais l'objet les mettrait en doute sur mes sentiments de chrétien, et qu'ils en

concevraient l'espérance de me convertir plus aisément à leur idolâtrie.

Tandis que, sous le coup de ces attaques incessantes, je ne voyais plus d'autre parti que de me réfugier dans le sein du Christ, chez les ennemis du Christ, saisissant une occasion à la faveur de laquelle j'avais espéré me soustraire un peu aux embûches, je tombai entre les mains de chrétiens et de moines mille fois plus cruels et pires que les gentils. Il y avait en Bretagne, dans l'évêché de Vannes, une abbaye de Saint-Gildas-de-Ruys, que la mort du pasteur laissait sans chef. Le choix unanime des moines; d'accord avec le seigneur du pays, m'appela à ce siège; le consentement de l'abbé et des frères de mon couvent ne fut pas difficile à obtenir; et c'est ainsi que la malveillance des Francs me poussa vers l'Occident, comme celle des Romains l'avait fait jadis pour saint Jérôme vers l'Orient. Jamais, en effet (j'en prends Dieu à témoin), jamais je n'aurais acquiescé à une telle offre, si ce n'eût été pour échapper, n'importe comment, aux vexations dont j'étais incessamment accablé. C'était une terre barbare, une langue inconnue, une population brutale et sauvage, et chez les moines des habitudes de vie d'un emportement notoirement rebelle à tout frein. Ainsi, tel un homme qui, pour éviter un glaive suspendu sur sa tête, se lance de terreur dans un précipice, et, pour retarder d'une seconde la mort qui le menace, se jette dans un autre, tel je m'élançai sciemment d'un péril dans un autre. Et là, sur le rivage de l'Océan aux voix effrayantes, aux extrémités d'une terre qui m'interdisaient la possibilité de fuir plus loin, je répétais souvent dans mes prières : « Des extrémités de la terre j'ai crié vers vous, Seigneur, tandis que mon cœur était dans les angoisses. » Quelles angoisses, en effet, me torturaient, nuit et jour, corps et âme, quand je me représentais l'indiscipline des moines que j'avais entrepris de gouverner, personne

ne l'ignore. Tenter de les ramener à la vie régulière à laquelle ils s'étaient engagés, c'était jouer mon existence : je ne me faisais pas d'illusion ; d'autre part, ne pas faire, en vue d'une réforme, tout ce que je pouvais, c'était appeler sur ma tête la damnation éternelle. Ajoutez que le seigneur du pays, qui avait un pouvoir sans limites, profitant du désordre qui régnait dans le monastère, avait depuis longtemps réduit l'abbaye sous son joug : il s'était approprié toutes les terres domaniales et faisait peser sur les moines des exactions plus lourdes que celles mêmes dont les juifs étaient accablés. Les moines m'obsédaient pour leurs besoins journaliers, car la communauté ne possédait rien que je pusse distribuer, et chacun prenait sur son propre patrimoine pour se soutenir lui et sa femme, et ses fils et ses filles. Non-seulement ils se faisaient un plaisir de me tourmenter ainsi, mais ils volaient et emportaient tout ce qu'ils pouvaient prendre, pour me créer des embarras dans mon administration, et me forcer ainsi, soit à relâcher les règles de la discipline, soit à me retirer tout à fait. Et toute la horde de la contrée étant également sans loi ni frein, il n'était personne dont je pusse réclamer l'aide : aucun rapport de vie entre eux et moi. Au dehors, le seigneur et ses gardes ne cessaient de m'accabler ; au dedans, les frères me tendaient perpétuellement des pièges. Il semblait que la parole de l'Apôtre eût été écrite spécialement pour moi : « Au dehors les combats, au dedans les craintes. » Je considérais en gémissant combien ma vie était stérile et malheureuse : stérile pour moi comme pour les autres, tandis qu'elle était jadis si utile à mes disciples ; je me disais qu'aujourd'hui que je les avais abandonnés pour les moines, je ne pouvais, ni dans les moines, ni dans mes disciples, produire aucun fruit : j'étais frappé d'impuissance dans toutes mes entreprises, dans tous mes efforts, et l'on pouvait justement m'appliquer ce mot : « Cet homme a commencé à bâtir, et il n'a

pu achever. » J'étais profondément désespéré, quand je me rappelais les périls auxquels j'avais échappé, quand j'envisageais ceux auxquels j'étais exposé; mes épreuves passées ne me paraissaient plus rien, et je me répétais en gémissant : « Ce châtime est juste : j'ai abandonné le Paraclet, c'est-à-dire le Consolateur, et je me suis précipité moi-même dans la désolation; pour éviter des menaces, j'ai été chercher le danger. » Ce qui surtout me torturait, c'était la pensée qu'après avoir abandonné mon oratoire, je ne pouvais pas prendre les mesures nécessaires pour y faire célébrer l'office divin : l'extrême pauvreté de l'endroit pouvait à peine suffire à l'entretien d'un seul desservant. Mais le véritable Paraclet apporta lui-même une consolation à cette douleur, et il pourvut à son oratoire, comme il convenait.

Il advint, en effet, que l'abbé de Saint-Denis ayant réclamé, comme une annexe autrefois soumise à sa juridiction, l'abbaye d'Argenteuil, dans laquelle ma sœur en Jésus-Christ, plutôt que mon épouse, avait pris l'habit, et, l'ayant obtenue, en expulsa violemment la congrégation des nonnes dont ma compagne était prieure. Les voyant dispersées de tous côtés par l'exil, je compris que c'était une occasion qui m'était offerte par le Seigneur pour assurer le service de mon oratoire. J'y retournai donc, j'invitai Héloïse à y venir avec les religieuses de sa communauté; et, lorsqu'elles furent arrivées, je leur fis donation entière de l'oratoire et de ses dépendances, donation dont, avec l'assentiment et par l'intervention de l'évêque du diocèse, le pape Innocent II leur confirma le privilège à perpétuité pour elles et pour celles qui leur succéderaient. Pendant quelque temps, elles y vécurent dans la misère et la désolation; mais un regard de la divine Providence, qu'elles servaient pieusement, leur apporta bientôt la consolation : pour elles aussi, le Seigneur se montrant le véritable Paraclet, toucha de pitié et de bienveillance les populations environnantes. En une seule année, j'en atteste

Dieu, les biens de la terre se multiplèrent autour d'elles plus que je n'aurais pu faire moi-même en cent ans, si je fusse resté. C'est que, si le sexe des femmes est plus faible, leur détresse émeut d'autant plus aisément les cœurs, et, comme aux hommes, leur vertu est aussi plus agréable à Dieu. Le Seigneur accorda à notre chère sœur, qui dirigeait la communauté, de trouver grâce devant les yeux de tout le monde : les évêques la chérissaient comme leur fille, les abbés comme leur sœur, les laïques comme leur mère ; tous également admiraient sa piété, sa sagesse et son incomparable douceur de patience. Moins elle se laissait voir, plus elle se renfermait dans son oratoire pour se livrer entièrement à ses méditations saintes et à ses prières, et plus on sollicitait avec ardeur sa présence et les instructions de ses entretiens.

Tous leurs voisins me blâmaient vivement de ne pas faire tout ce que je pouvais, tout ce que je devais, pour venir en aide à leur misère, quand, par la prédication, la chose m'était si facile. Je leur fis donc des visites plus fréquentes, afin de travailler à leur être utile. La malveillance et les insinuations ne manquèrent pas de s'attacher à ces visites : ce que le pur esprit de la charité me poussait à faire, mes ennemis, avec leur méchanceté accoutumée, le tournaient à mal ignominieusement. « On voyait bien, disaient-ils, que j'étais encore dominé par l'attrait des plaisirs charnels, puisque je ne pouvais supporter ni peu ni beaucoup l'absence de la femme que j'avais aimée. » Je me rappelais alors la plainte de saint Jérôme dans sa lettre à Asella sur les faux amis : « La seule chose qu'on me reproche, disait-il, c'est mon sexe, et l'on n'y songerait pas, si Paule n'était allée avec moi à Jérusalem. » Et ailleurs : « Avant que je connusse la maison de sainte Paule, c'était sur moi, dans la ville, un concert de louanges ; de l'avis de tous, j'étais digne du souverain pontificat ; mais je sais qu'on arrive au royaume des cieux à travers la bonne et la mauvaise renommée. » Et reportant mon

esprit sur les outrages que la calomnie avait fait souffrir à un si grand homme, j'en tirais de grands sujets de consolation. Oh! me disais-je, si mes ennemis trouvaient en moi pareille matière à leur soupçons, combien leur malveillance m'accablerait! Mais aujourd'hui que la divine Providence m'a mis à l'abri des soupçons, comment se fait-il que le soupçon persiste, quand pour moi le moyen d'accomplir ces turpitudes n'est plus? Que veut dire la scandaleuse accusation qu'on élève contre moi? L'état où je suis repousse tellement l'idée des turpitudes de ce genre, que c'est l'usage de tous ceux qui font garder des femmes d'en laisser approcher des eunuques. Ainsi le rapporte l'histoire sacrée au sujet d'Esther et des autres femmes d'Assuérus. C'était un eunuque, que ce tout-puissant ministre de la reine Candace, celui que l'Apôtre alla convertir et baptiser, conduit par l'ange. Si de tels hommes ont toujours occupé auprès des femmes honnêtes et modestes des postes si élevés et si intimes, c'est qu'ils étaient hors de la portée de tous les soupçons. C'est pour les écarter complètement, que le plus grand des philosophes chrétiens, Origène, voulant se consacrer à l'éducation des femmes, attenta sur lui-même, au rapport de l'*Histoire ecclésiastique* (livre VI). Je me disais qu'en cela la miséricorde divine s'était montrée plus douce pour lui que pour moi; ce qu'il avait fait lui-même avait encouru le blâme, comme un acte peu sage, tandis que, pour moi, c'était une main étrangère qui avait été coupable et qui m'avait affranchi. Mes douleurs mêmes avaient été moindres, par cela seul qu'elles avaient été soudaines et plus courtes: surpris dans mon sommeil, j'avais à peine senti la souffrance de l'exécution. Mais ce que j'avais peut-être subi de moins en souffrance matérielle était compensé par ce que j'éprouvais des coups prolongés de la calomnie; les atteintes portées à ma renommée étaient pour moi une torture plus grande que la mutilation de mon corps. Car, ainsi qu'il est écrit, « bonne renommée vaut mieux que grande

richesse. » — « Celui qui se fie à sa conscience et néglige sa réputation, » dit aussi saint Augustin dans un sermon sur la vie et les mœurs du clergé, « est cruel à lui-même. » Et plus haut : « Cherchons à faire le bien, dit l'Apôtre, non-seulement devant Dieu, mais devant les hommes. Pour nous, c'est assez du témoignage de notre conscience ; pour les autres, il importe que notre réputation ne soit pas souillée et qu'elle brille sans tache. La conscience et la réputation sont deux choses : la conscience est relative à soi-même, la réputation au prochain. » Mais la malice de mes ennemis aurait-elle épargné le Christ lui-même ou ses membres, c'est-à-dire les prophètes, les apôtres, les saints Pères, s'ils eussent vécu du même temps, quand ils les auraient vus, le corps intact, vivre dans une intime familiarité avec des femmes ? Saint Augustin, dans son livre sur l'œuvre des moines, prouve que les femmes étaient des compagnes si inséparables du Christ et des apôtres, qu'elles les accompagnaient même dans leurs prédications. « C'est ainsi, dit-il, qu'on voyait avec eux des femmes pourvues des biens de ce monde, qui entretenaient autour d'eux l'abondance, en sorte qu'ils ne manquaient d'aucune des choses nécessaires à la vie. » Et ceux qui seraient tentés de croire que ce n'étaient point les apôtres qui permettaient à ces saintes femmes de les suivre partout où ils portaient l'Évangile, n'ont qu'à ouvrir l'Évangile pour reconnaître qu'ils ne faisaient qu'imiter l'exemple du Seigneur. En effet, il est écrit : « Dès lors, il allait par les cités et les villes, évangélisant le royaume de Dieu ; et avec lui ses douze apôtres et quelques femmes, qui avaient été guéries d'esprits immondes et d'infirmités : Marie-Madeleine, Jeanne, épouse de Cuza, l'intendant d'Hérode, et Suzanne, et plusieurs autres, qui employaient leurs richesses à pourvoir à ses besoins. » D'autre part, Léon IX, réfutant la lettre de Parménien sur le goût de la vie monastique, dit : « Nous professons absolument qu'il n'est pas permis à un évêque, prêtre, diacre, sous-diacre, de se dispén-

ser, pour cause de religion, des soins auxquels il est tenu envers son épouse, non qu'il lui soit permis de la posséder selon la chair, mais il lui doit la nourriture et le vêtement. » Et ainsi vécurent les saints apôtres. « N'avons-nous pas le droit de mener partout avec nous une femme qui serait notre sœur, de même que les frères du Seigneur et Céphas ? » lisons-nous dans saint Paul. Remarquez bien qu'il ne dit pas : N'avons-nous pas le droit de posséder une femme qui serait notre sœur, mais, de *mener* ; ils pouvaient, en effet, subvenir aux besoins de leurs femmes avec le produit des prédications, sans qu'il existât entre eux de liens charnels. Certes le pharisien qui dit en lui-même, à propos du Seigneur : « Si celui-ci était prophète, il saurait bien qui est celle qui le touche et que c'est une femme de mauvaise vie, » le pharisien pouvait, sans doute, dans l'ordre des jugements humains, former sur le Seigneur des conjectures honteuses plus naturellement qu'on ne l'a fait sur moi ; et tous ceux qui voyaient la Mère du Christ recommandée à un jeune homme, et les prophètes vivant sous le même toit dans l'intimité de femmes veuves, pouvaient en concevoir des soupçons beaucoup plus vraisemblables. Qu'auraient dit encore mes détracteurs, s'ils avaient vu Malchus, ce moine captif dont parle saint Jérôme, vivant avec son épouse dans une commune retraite ? Comme ils auraient condamné ce que le saint docteur exalte en ces termes : « Il y avait là un vieillard, nommé Malchus, né dans l'endroit même ; une vieille femme partageait sa demeure : tous deux pleins de zèle pour la religion, et tellement assidus sur les marches de l'église, qu'on les aurait pris pour le Zacharie et l'Élisabeth de l'Évangile, si Jean avait pu être au milieu d'eux ! » Pourquoi enfin la calomnie ne s'attaque-t-elle pas aux saints Pères qui, ainsi que nous le lisons à chaque page de l'histoire, ainsi que nous l'avons vu, ont établi et entretenu tant de monastères de femmes, à l'exemple des sept diacres par lesquels les apôtres se firent remplacer auprès des religieuses dans tous les soins de l'approvisionnement et du

service? En effet, le sexe faible ne peut se passer de l'aide du sexe fort : aussi l'Apôtre déclare-t-il que l'homme est la tête de la femme, et c'est en signe de cette vérité qu'il ordonne à la femme d'avoir toujours la tête voilée. De là vient que je ne suis pas médiocrement étonné de voir invétérée dans les couvents l'habitude de mettre des abbesses à la tête des femmes, comme on fait les abbés pour les hommes, et la même règle imposée par les vœux aux femmes qu'aux hommes, bien que cette règle contienne plus d'un point qui ne puisse être observé par des femmes, qu'elles soient supérieures ou subordonnées. Que dis-je? presque partout l'ordre naturel est renversé, et nous voyons les abbesses et les nonnes dominer les prêtres eux-mêmes auxquels le peuple est soumis, avec une facilité pour les induire en mauvais désirs d'autant plus grande que plus grand est leur pouvoir, plus étroite leur autorité. C'est ce qu'avait en vue le poète satirique, quand il disait : « Rien n'est plus insupportable qu'une femme riche. »

D'après ces réflexions, j'étais résolu à faire de mon mieux pour prendre soin de mes sœurs du Paraclet, administrer leurs affaires, augmenter leurs sentiments de respect en les tenant en éveil même par ma présence corporelle, et de façon à étendre de plus près ma prévoyance à tous leurs besoins. Poursuivi avec plus de persistance et de fureur par mes fils que jadis par mes frères, je voulais me réfugier auprès d'elles, loin des coups de la tempête, comme dans un port tranquille pour y trouver enfin un peu de repos : ne pouvant plus faire de bien parmi les moines, peut-être pourrais-je en accomplir un peu pour elles ; ainsi du moins je travaillerais à mon salut avec d'autant plus d'efficacité, que mon soutien était plus nécessaire à leur faiblesse. Mais tels sont les obstacles que la haine de Satan a multipliés autour de moi, que je ne puis trouver un abri pour me reposer, que dis-je? pour vivre. Errant, fugitif, il semble que je traîne partout la malédiction de Caïn. Je le répète, « au dehors les

combats, au dedans les craintes, » me tiennent incessamment en proie ; bien plus, au dehors et au dedans tout à la fois, c'est un assaut sans cesse renaissant de combats et de craintes. Les persécutions de mes fils sont cent fois plus infatigables et plus redoutables que celles de mes ennemis ; car mes fils sont toujours là, je suis perpétuellement sous le coup de leurs embûches : pour mes ennemis, s'ils me préparent quelque violence, je les vois venir, quand je sors du cloître, tandis que c'est dans le cloître que j'ai à soutenir contre mes fils, c'est-à-dire avec les moines qui me sont confiés comme à un abbé, c'est-à-dire comme à un père, une lutte sans relâche de violence et de ruse. Combien de fois n'ont-ils pas tenté de m'empoisonner, comme on l'a fait pour saint Benoît ! La même cause qui décida un si grand pasteur à abandonner ses pervers enfants aurait pu me déterminer à suivre son exemple : car s'exposer à un péril certain, c'est tenter Dieu et non l'aimer, c'est courir le risque d'être considéré comme le meurtrier de soi-même. Et comme je me tenais en garde contre leurs tentatives de tous les jours en surveillant autant que je le pouvais ce qu'on me donnait à manger et à boire, ils essayèrent de m'empoisonner pendant le sacrifice, en jetant une substance vénéneuse dans le calice. Un autre jour que j'étais venu à Nantes visiter le comte malade, et que j'étais logé chez un de mes frères selon la chair, ils voulurent se défaire de moi à l'aide du poison par la main d'un serviteur de ma suite, comptant, sans doute, que j'étais moins en éveil contre cette sorte de machination. Mais le ciel voulut que je ne touchasse pas aux aliments qui m'avaient été préparés, et un moine que j'avais amené avec moi de l'abbaye, en ayant mangé par ignorance, mourut sur-le-champ ; le frère servant, épouvanté par le témoignage de sa conscience non moins que par l'évidence du fait, prit la fuite. Dès lors, leur méchanceté ne pouvant plus être mise en doute, je commençai à prendre ouvertement toutes les pré-

cautions contre leurs pièges ; je m'absentais souvent de l'abbaye, et je restais dans des obédiences avec un petit nombre de frères. Mais lorsqu'ils venaient à apprendre que je devais passer par quelque endroit, ils apostaient sur les grandes routes ou dans les sentiers de traverse des brigands payés à prix d'or pour me tuer. Tandis que je vivais en peine au milieu de ces périls de toute sorte, un jour je tombai de ma monture, et la main du Seigneur me frappa rudement, car j'eus les vertèbres du cou brisées. Cette chute m'abattit et m'affaiblit bien plus encore que mes autres souffrances. Parfois cependant je tentai de réprimer par l'excommunication leur insubordination indomptable ; j'arrivai même à contraindre quelques-uns de ceux dont j'avais le plus à craindre, à me promettre, sous la foi de leur parole ou par un serment public, qu'ils se retireraient pour toujours du monastère et qu'ils ne m'inquiéteraient plus en quoi que ce fût. Mais ils violèrent ouvertement et sans pudeur parole et serments. Enfin l'autorité du pape Innocent, par l'organe d'un légat expressément envoyé, les obligea à renouveler leurs serments sur ce point et sur d'autres, en présence du comte et des évêques. Même depuis cela, ils ne se tinrent pas en repos. Et tout récemment, depuis l'expulsion de ceux dont j'ai parlé, j'étais revenu à l'abbaye, m'abandonnant au reste des frères qui m'inspiraient moins de défiance : je les trouvai encore pires que les autres. Ce n'était plus de poison qu'il s'agissait ; c'était le fer qu'ils aiguisaient contre mon sein. J'eus grand'peine à leur échapper, sous la conduite d'un des puissants du pays. Mêmes périls me menaçaient encore, et tous les jours je vois le glaive levé sur ma tête : à table même, je puis à peine respirer, ainsi qu'il est dit de cet homme qui plaçait le bonheur suprême dans la puissance et dans les trésors de Denys le Tyran, et qui, à la vue d'une épée suspendue sur sa tête par un fil, apprit de quelle élicité sont accompagnées les grandeurs de la terre. Voilà le

supplice que j'éprouve à tout instant du jour ; moi, pauvre moine élevé à la prélature, et devenu plus misérable en devenant plus grand, afin que, par mon exemple aussi, les ambitieux mettent un frein à leur désir.

O mon très-cher frère en Jésus-Christ, mon vieil ami, mon intime compagnon, qu'il me suffise d'avoir retracé ces traits de l'histoire des infortunes qui, depuis le berceau, n'ont pas cessé de m'accabler, en vue de votre affliction et de l'injustice qui vous a frappé. J'ai voulu, comme je vous le disais en commençant, que, comparant vos épreuves aux miennes, vous en pussiez conclure qu'elles ne sont rien ou peu de chose, et que vous arriviez à les supporter avec plus de patience, les trouvant plus légères : prenez en consolation ce que le Seigneur a prêté à ses membres touchant les membres du démon : « S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; si le monde vous hait, sachez que le premier de tous j'ai éprouvé la haine du monde ; si vous aviez été du monde, le monde aurait aimé ce qui lui appartenait ; » et ailleurs : « Tous ceux, dit l'Apôtre, qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ souffriront la persécution ; » et encore : « Je ne cherche point à plaire aux hommes : si je plaisais encore aux hommes, je ne serais pas serviteur de Dieu ; » et le Psalmite : « Ceux, dit-il, qui plaisent aux hommes ont été confondus, parce que Dieu les a rejetés. » C'est dans cet esprit que saint Jérôme, dont je me regarde particulièrement comme l'héritier pour les calomnies de la haine, dit dans sa lettre à Népotien : « Si je plaisais encore aux hommes, je ne serais pas serviteur du Christ. Il a cessé de plaire aux hommes, et il est devenu le serviteur du Christ. » Le même, écrivant à Asella sur les faux amis, dit : « Je rends grâce à mon Dieu de m'avoir fait digne de la haine du monde ; » et au moine Hésiodore : « C'est une erreur, mon frère, oui, c'est une erreur de croire que le chrétien puisse jamais éviter la persécution : notre ennemi, comme un lion rugissant, rôde autour de

nous et cherche à nous dévorer. Est-ce là une paix ? Le voleur est en embuscade et guette les riches. » Encouragés par ces enseignements et par ces exemples, sachons donc supporter les épreuves avec d'autant plus de confiance qu'elles sont plus injustes. Si elles ne servent pas à nos mérites, elles contribuent du moins, n'en doutons pas, à quelque expiation. Et puisque une divine ordonnance préside à toute chose, que chaque fidèle, au moment de l'épreuve, se console par la pensée qu'il n'est rien que la souveraine bonté de Dieu laisse accomplir en dehors de l'ordre providentiel, et que tout ce qui arrive contrairement à cet ordre, il se charge lui-même de le ramener à bonne fin. Voilà pourquoi il est sage de dire sur toute chose : que votre volonté se fasse. Que de puissantes consolations ceux qui aiment Dieu peuvent enfin trouver dans l'autorité apostolique qui dit : « Nous savons que tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu. » C'est cette vérité qu'avait en vue le sage des sages, lorsqu'il écrivait dans ses Proverbes : « Le juste ne sera pas attristé, quoi qu'il lui arrive. » Ainsi démontre-t-il que ceux-là s'écartent du sentier de la justice, qui s'irritent contre une épreuve qu'ils savent dispensée par la main de Dieu ; hommes soumis à leur propre volonté plutôt qu'à la volonté divine, dont la bouche dit : votre volonté soit faite, mais dont secrètement le cœur se révolte, et qui font passer leur volonté avant celle du Seigneur. Adieu.

LETTRE DEUXIÈME

HÉLOÏSE A ABÉLARD

SOMMAIRE

Héloïse, amante, puis épouse d'Abélard et mise par lui à la tête du monastère du Paraclet, dont il avait jeté les fondements avec l'assistance de ses disciples, ayant lu la lettre qu'il avait adressée à un ami, lui écrit pour le prier de lui faire connaître les dangers qu'il court ou le salut dont il jouit, afin de s'associer soit à sa peine, soit à sa joie. Elle lui demande avec instances pourquoi il ne lui a plus écrit depuis qu'elle a prononcé ses vœux, quand auparavant il lui a adressé tant de lettres d'amour. Elle lui rappelle leur passion d'autrefois, passion honteuse et charnelle; elle lui expose ses sentiments d'aujourd'hui, sentiments purs et spirituels, et elle se plaint avec amertume qu'il n'y réponde pas dans la même mesure. La lettre est celle d'une femme : les élans passionnés, les gémissements, les plaintes y abondent; on y peut voir aussi une imagination nourrie d'une exubérante érudition.

A son maître, ou plutôt à son père; à son époux, ou plutôt à son frère : sa servante, ou plutôt sa fille; son épouse, ou plutôt sa sœur; à Abélard, Héloïse.

La lettre que vous avez adressée à un ami pour le consoler, mon bien-aimé, un hasard l'a fait venir dernièrement jusqu'à moi. Au seul caractère de la suscription reconnaissant aussitôt qu'elle était de vous, je la dévorai avec une ardeur égale à ma tendresse pour celui qui l'avait écrite : si j'avais perdu sa personne, ses paroles du moins allaient me rendre en partie son image. Hélas ! chaque ligne, pour ainsi dire, de cette lettre en-

core présente à ma mémoire était pleine de fiel et d'absinthe, car elle retraçait la déplorable histoire de notre conversion et de tes épreuves sans merci ni trêve, ô mon bien suprême.

Tu as bien rempli la promesse qu'en commençant tu faisais à ton ami : ses peines, au prix des tiennes, il a pu s'en convaincre, ne sont rien ou peu de chose. Après avoir rappelé les persécutions dirigées contre toi par tes maîtres, et les derniers outrages lâchement infligés à ton corps, tu as peint l'odieuse jalousie et l'acharnement passionné dont tes condisciples aussi, Albéric de Reims et Lotulfe de Lombardie, t'ont poursuivi. Tu n'as oublié ni ce que leurs cabales ont fait de ton glorieux ouvrage de théologie, ni ce qu'elles ont fait de toi-même, condamné à une sorte de prison. De là tu arrives aux menées de ton abbé et de tes perfides frères, aux épouvantables calomnies de ces deux faux apôtres déchaînés contre toi par ces indignes rivaux, au scandale soulevé dans la foule à propos du nom de Paraclét donné, contre l'usage, à ton oratoire ; enfin, passant aux vexations intolérables dont ta vie aujourd'hui encore n'a pas cessé d'être l'objet, de la part de ce persécuteur impitoyable et de ces méchants moines que tu appelles tes enfants, tu as mis les derniers traits à ce déplorable tableau.

Je doute que personne puisse lire ou entendre sans pleurer le récit de telles épreuves. Pour moi, il a renouvelé mes douleurs avec d'autant plus de violence que le détail en était plus exact et plus expressif ; que dis-je ? il les a augmentées en me montrant tes périls toujours croissants. Voilà donc tout ton troupeau réduit à trembler pour ta vie, et chaque jour nos cœurs émus, nos poitrines palpitantes attendent pour dernier coup la nouvelle de ta mort.

Aussi nous t'en conjurons, au nom de celui qui, pour son service, te couvre encore à quelques égards de sa protection ; au nom du Christ, dont nous sommes, ainsi que de toi-même, les

humbles servantes, daigne nous écrire fréquemment et nous dire les orages au sein desquels tu es encore ballotté; que nous du moins, qui te restons seules au monde, nous puissions avoir part à tes peines et à tes joies. D'ordinaire, la sympathie est un allègement à la douleur, et tout fardeau qui pèse sur plusieurs est plus léger à soutenir, plus facile à porter. Que si la tempête vient à se calmer un peu, hâte-toi d'autant plus d'écrire que les nouvelles seront plus agréables à recevoir. Mais, quel que soit l'objet de tes lettres, elles ne laisseront pas de nous faire un grand bien, par cela seul qu'elles seront une preuve que tu ne nous oublies pas.

Combien sont agréables à recevoir les lettres d'un ami absent, Sénèque nous l'enseigne par son propre exemple dans le passage où il écrit à Lucilius : « Vous m'écrivez souvent, et je vous en remercie; vous vous montrez ainsi à moi de la seule manière qui vous soit possible; je ne reçois jamais une de vos lettres qu'aussitôt nous ne soyons ensemble. Si les portraits de nos amis absents nous sont doux, s'ils ravivent leur souvenir et, vaine et trompeuse consolation, allègent le regret de leur absence, combien plus douces sont les lettres qui nous apportent l'empreinte véritable de l'ami absent. »

Grâce à Dieu, le moyen te reste encore de nous rendre ta présence; l'envie ne te l'interdit pas, et rien ne s'y oppose : que ce ne soit point de toi, je t'en supplie, que viennent les négligences et les retards.

Tu as écrit à ton ami une longue lettre de consolation, en vue de ses malheurs sans doute, mais c'est des tiens que tu lui parles. Tandis que tu les rappelles avec exactitude en travaillant à le consoler, tu n'as pas peu ajouté à notre désolation; en voulant panser ses blessures, tu as ouvert dans notre douleur des plaies nouvelles et tu as élargi les anciennes. Guéris, je t'en conjure, les maux que tu as faits toi-même, puisque tu prends souci de soi-

gner ceux que d'autres ont faits. Tu as donné satisfaction à un ami, à un compagnon d'études ; tu as acquitté la dette de l'amitié et de la confraternité ; mais elle est bien plus pressante l'obligation que tu as contractée envers nous ; car nous sommes, nous, non des amies, mais les plus dévouées des amies ; non des compagnes, mais des filles ; c'est le nom qui nous convient, celui-là ou un autre, s'il s'en peut imaginer, qui soit plus tendre et plus sacré.

Si tu pouvais douter de la grandeur de la dette qui t'oblige envers nous, ni les raisons ni les témoignages ne nous manqueraient pour l'établir : dût tout le monde se taire, les faits parlent d'eux-mêmes assez haut. Après Dieu, tu es le seul fondateur de cet asile, le seul architecte de cet oratoire, le seul créateur de cette congrégation. Tu n'as point bâti sur un fondement étranger. Tout ce qui existe ici est ton ouvrage. Cette solitude, jadis fréquentée seulement par des bêtes féroces et des brigands, n'avait jamais connu d'habitation humaine, jamais vu de maison. C'est parmi des tanières de bêtes féroces, parmi des repaires de brigands, là où d'ordinaire le nom de Dieu n'est pas même prononcé, que tu as élevé un divin tabernacle et dédié un temple au Saint-Esprit. Pour l'édifier, tu n'as rien emprunté aux richesses des rois et des princes dont tu aurais pu obtenir le concours le plus large et le plus puissant ; tu as voulu que rien de ce qui se ferait ne pût être attribué qu'à toi seul. Ce sont les élèves et les écoliers qui, s'empressant à l'envi à tes leçons, te fournissaient toutes les ressources nécessaires ; ceux-là mêmes qui vivaient des bénéfices de l'Église et qui ne savaient guère que recevoir des offrandes et non en faire, ceux qui jusqu'alors n'avaient eu des mains que pour prendre, non pour donner, devenaient pour toi prodigues et t'accablaient de leurs libéralités.

Elle est donc à toi, oui, bien à toi, cette plantation nouvelle

dans le champ du Seigneur, cette plantation toute remplie de jeunes rejetons, qui, pour profiter, demandent à être arrosés. Par la nature même de son sexe, elle est débile; ne fût-elle pas nouvelle, à ce titre seul, elle serait faible : aussi exige-t-elle une culture plus attentive et plus assidue, selon la parole de l'Apôtre : « J'ai planté, Apollon a arrosé; mais c'est Dieu qui a donné l'accroissement. » L'Apôtre, par les enseignements de sa prédication, avait planté et établi dans la foi les Corinthiens auxquels il écrivait; Apollon, son disciple, les avait ensuite arrosés par ses saintes exhortations, et c'est alors que la grâce divine avait donné à leurs vertus de croître.

C'est vainement que tu cultives cette vigne que tu n'as pas plantée de ta main, et dont la douceur a tourné pour toi en amertume; tes admonitions incessantes sont stériles, tes sacrés entretiens inutiles : songe à ce que tu dois à la tienne, au lieu de consacrer ainsi tes soins à celle d'autrui. Tu enseignes, tu prêches des rebelles : peine perdue. C'est en vain que tu sèmes devant des pourceaux les perles de ta divine éloquence; tu te prodigues à des âmes endurcies. Considère plutôt ce que tu dois à des cœurs dociles. Tu te donnes à des ennemis; pense à ce que tu dois à tes filles. Et sans parler des autres, pèse le poids de la dette que tu as contractée envers moi. Peut-être mettras-tu plus de zèle à t'acquitter vis-à-vis de toutes ces femmes qui se sont données à Dieu dans la personne de celle qui s'est donnée exclusivement à toi.

Combien de graves traités les saints Pères ont adressés à de saintes femmes pour les éclairer, pour les encourager, ou même pour les consoler; quel soin ils ont mis à les écrire, ta science supérieure le sait mieux que notre humble ignorance. Quel n'est donc pas mon étonnement de voir que depuis longtemps déjà tu as mis en oubli l'œuvre commencée à peine et encore mal assurée de notre conversion; sentiment de respect pour Dieu,

d'amour pour nous, exemples des saints Pères, rien, quand mon âme chancelle dans sa foi, quand le poids d'une douleur invétérée l'accable, rien ne t'a inspiré la pensée de venir me fortifier par tes entretiens, ou du moins de me consoler de loin par une lettre ! Et cependant, tu ne l'ignores pas, ce qui rend plus impérieuse l'obligation qui te lie envers moi, c'est le nœud qui nous enchaîne par le sacrement du mariage ; obligation d'autant plus étroite pour toi que je t'ai toujours aimé, à la face du ciel, d'un amour sans mesure.

Tu sais, mon bien-aimé, et nul n'ignore tout ce que j'ai perdu en toi ; tu sais par quel déplorable coup l'indigne et publique trahison dont tu as été victime m'a retranchée du monde en même temps que toi-même, et que ce qui cause incomparablement ma plus grande douleur, c'est moins la manière dont je t'ai perdu que de t'avoir perdu. Plus est grand l'objet de ma peine, plus doivent être grands les remèdes de la consolation. Au moins n'est-ce point un autre, c'est toi, toi, seul sujet de mes souffrances, qui peux seul en être le consolateur. Unique objet de ma tristesse, il n'est que toi qui puisses me rendre la joie ou m'apporter du soulagement. Tu es le seul pour qui ce soit un pressant devoir : car toutes tes volontés, je les ai aveuglément accomplies, à ce point que, ne pouvant me décider à t'opposer la moindre résistance, j'ai eu le courage, sur un mot de toi, de me perdre moi-même. J'ai fait plus encore : étrange chose ! mon amour s'est tourné en délire ; ce qui était l'unique objet de ses ardeurs, il l'a sacrifié sans espérance de le recouvrer jamais ; par ton ordre, j'ai pris avec un autre habit un autre cœur, afin de te montrer que tu étais le maître unique de mon cœur aussi bien que de mon corps. Jamais, Dieu m'en est témoin, je n'ai cherché en toi que toi-même ; c'est toi seul, non tes biens que j'aimais. Je n'ai songé ni aux conditions du mariage, ni à un douaire quelconque, ni à mes jouissances et à mes

volontés personnelles. Ce sont les tiennes, tu le sais toi-même, que j'ai eu à cœur de satisfaire. Bien que le nom d'épouse paraisse et plus sacré et plus fort, j'aurais mieux aimé pour moi celui de maîtresse, ou même, laisse-moi le dire, celui de concubine et de fille de joie ; dans la pensée que, plus je me ferais humble pour toi, plus je m'acquerrais de titres à tes bonnes grâces, et moins je porterais atteinte au glorieux éclat de ton génie.

Toi-même, en parlant de toi, tu n'as pas tout à fait oublié ces sentiments dans ta lettre de consolation à un ami. Tu n'as pas dédaigné de rappeler quelques-unes des raisons par lesquelles je m'efforçais de te détourner d'un fatal hymen, mais tu as passé sous silence presque toutes celles qui me faisaient préférer l'amour au mariage, la liberté à une chaîne. J'en prends Dieu à témoin, Auguste, le maître du monde, m'eût-il jugée digne de l'honneur de son alliance et à jamais assuré l'empire de l'univers, le nom de courtisane avec toi m'aurait paru plus doux et plus noble que le nom d'impératrice avec lui ; car ce n'est ni la richesse ni la puissance qui font la grandeur : la richesse et la puissance sont l'effet de la fortune ; la grandeur dépend du mérite.

C'est se vendre, qu'on le sache bien, que d'épouser un riche de préférence à un pauvre, que de chercher dans un mari les avantages de son rang plutôt que lui-même. Certes, celle qu'une telle convoitise conduit au mariage mérite d'être payée plutôt qu'aimée ; car il est clair que c'est à la fortune qu'elle est attachée, non à la personne, et qu'elle n'eût demandé, l'occasion échéant, qu'à se prostituer à un plus riche. Telle est la conclusion évidente du raisonnement de la sage Aspasia dans son entretien avec Xénophon et sa femme, entretien rapporté par Eschine, disciple de Socrate. Cette femme philosophe, qui s'était proposé de réconcilier les deux époux, conclut en ces termes :

« Dès le moment que vous aurez réalisé ce point, qu'il n'y ait pas sur la terre d'homme supérieur, ni de femme plus aimable, vous n'aurez d'autre ambition que le bonheur qui vous paraîtra le bonheur suprême : vous, d'être le mari de la meilleure des femmes; vous, la femme du meilleur des maris. »

Sainte morale assurément et plus que philosophique, expression de la sagesse même plutôt que de la philosophie ! Sainte erreur, heureuse tromperie, entre des époux, que celle où une sympathie parfaite garde intacts les liens du mariage, moins par la continence des corps que par la pudeur des âmes !

Mais ce que l'erreur démontre aux autres femmes, c'est pour moi la vérité la plus claire qui me l'avait démontré : en effet, ce qu'elles seules pouvaient penser de leur époux, le monde entier le pensait de toi ; que dis-je ? le savait de toi comme moi-même ; en sorte que mon amour pour toi était d'autant plus véritable qu'il était plus loin de l'erreur. Était-il, en effet, un roi, un philosophe, dont la renommée pût être égalée à la tienne ? Quelle contrée, quelle cité, quel village n'était agité du désir de te voir ? Paraissais-tu en public, qui, je le demande, ne se précipitait pour te voir ; qui, lorsque tu te retirais, ne te suivait le cou tendu, le regard fixe ? Quelle épouse, quelle fille ne brûlait pour toi en ton absence et ne s'embrasait à ta vue ? Quelle reine, quelle princesse n'a point envié et mes joies et mon lit ?

Tu avais, entre tous, deux talents faits pour séduire dès 'abord le cœur de toutes les femmes : le talent du poète et celui du chanteur ; je ne sache pas que jamais philosophe les ait possédés au même degré. C'est grâce à ces dons que, pour te délasser de tes exercices philosophiques, tu as composé tant de vers et de chants d'amour qui partout répétés, à cause de la grâce sans égale et de la poésie et de la musique, tenaient incessamment ton nom sur les lèvres de tout le monde ; la douceur seule de la mélodie empêchait les ignorants mêmes de t'oublier. C'é-

tait là surtout ce qui faisait soupirer pour toi le cœur des femmes. Et la plus grande partie de ces vers célébrant nos amours, mon nom ne tarda pas à se répandre en maints pays, et à enflammer bien des jalousies.

En effet, quels avantages de l'esprit et du corps n'embellissaient ta jeunesse? Parmi les femmes qui enviaient alors mon bonheur, en est-il une aujourd'hui, qui, me sachant privée de telles délices, ne compatirait à mon infortune? Quel est celui, quelle est celle dont le cœur, fût-ce le cœur d'un ennemi, ne s'attendrait pour moi d'un juste sentiment de compassion?

Bien coupable sans doute, je suis aussi, tu le sais, bien innocente, car le crime est dans l'intention, non dans le fait. Ce n'est pas l'acte en lui-même, c'est la pensée qui a inspiré l'acte que pèse l'équité. De quels sentiments j'ai toujours été animée pour toi, toi qui es as éprouvés, tu peux seul en juger. Je remets tout en ta balance, je m'abandonne à ta décision.

Dis-moi seulement, si tu le peux, pourquoi, depuis ma retraite que toi seul as décidée, tu en es venu à me négliger, à m'oublier si bien, qu'il ne m'a été donné ni de t'entendre pour retremper mon courage, ni de te lire pour me consoler de ton absence; dis-le-moi, je le répète, si tu le peux, ou je dirai, moi, ce que je pense et ce qui est sur les lèvres de tout le monde. Ah! c'est la concupiscence plutôt que la tendresse qui t'a attaché à moi, c'est l'ardeur des sens plutôt que l'amour; et voilà pourquoi, tes désirs une fois éteints, toutes les démonstrations qu'ils inspiraient se sont évanouies avec eux. Cette supposition, mon bien-aimé, ne m'appartient pas, elle est celle de la foule; ce n'est pas une opinion personnelle, c'est la pensée générale; ce n'est pas un sentiment particulier, c'est l'idée de tout le monde. Plût à Dieu qu'elle me fût propre, et que ton amour trouvât des défenseurs dont les excuses pussent un peu faire tomber ma douleur! Plût à Dieu que je pusse imaginer

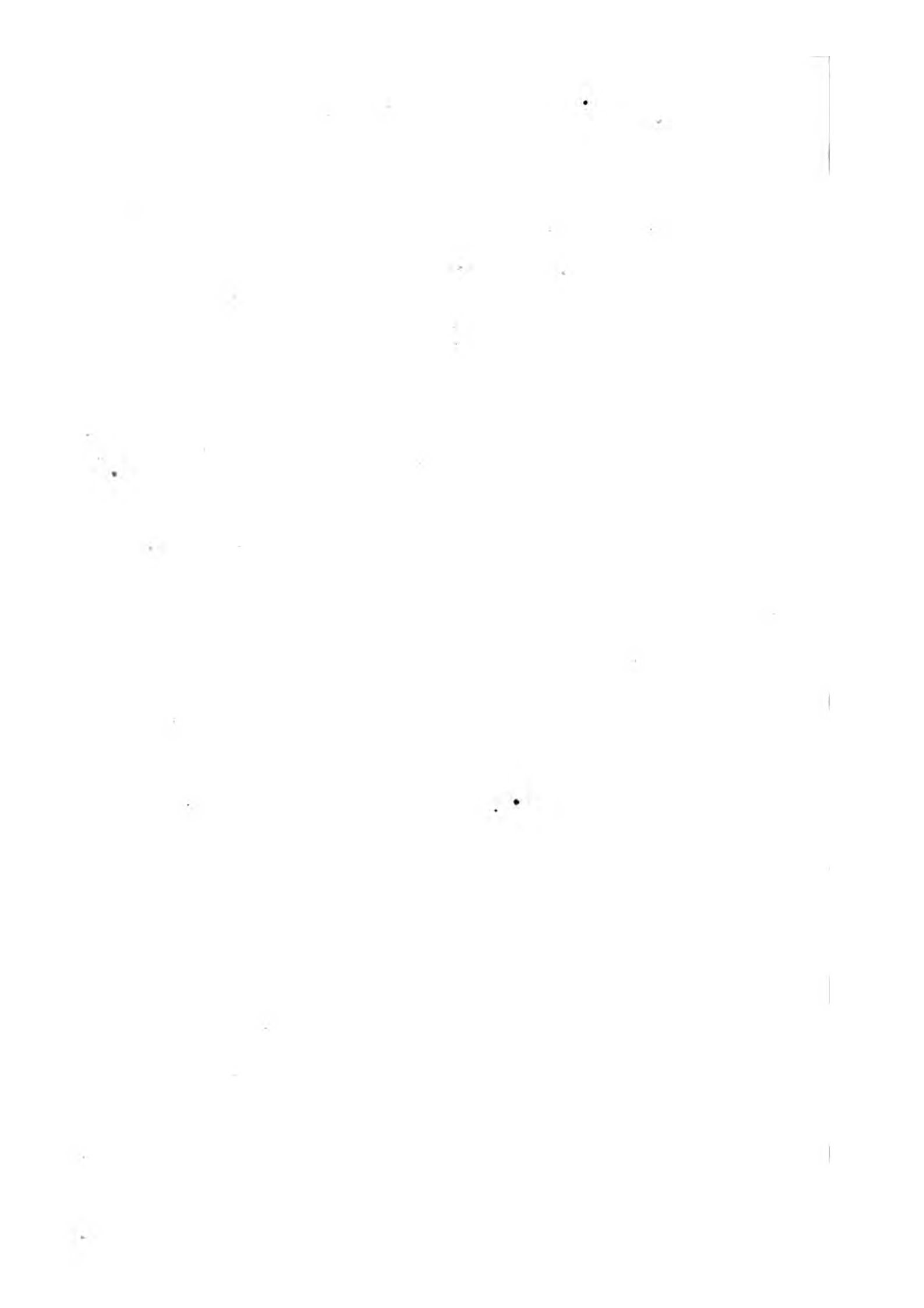
des raisons qui, en t'excusant, servissent du même coup à la justification de ton humble servante!

Considère, je t'en supplie, ce que je demande : c'est si peu de chose, et chose si facile. Si ta présence m'est dérobée, que la tendresse de ton langage, — une lettre te coûte si peu, — me rende du moins la douceur de ton image. Puis-je espérer de te trouver libéral dans les choses, quand je te vois avare de paroles? J'avais cru jusqu'ici m'être assuré bien des titres à tes égards, ayant tout fait pour toi, et ne persévérant dans la retraite que pour t'obéir : car ce n'est pas la vocation, c'est ta volonté, oui, ta volonté seule qui a jeté ma jeunesse dans les austérités de la profession monastique. Si tu ne m'en tiens aucun compte, vois combien le sacrifice aura été vain, car je n'ai point de récompense à attendre de Dieu; je n'ai encore, qui ne le sait? rien fait pour lui.

Lorsque tu es allé à Dieu, je t'ai suivi, que dis-je? je t'ai précédé; comme si le souvenir de la femme de Loth et le regard qu'elle jeta derrière elle te préoccupait, tu m'as fait la première revêtir l'habit et prêter les vœux monastiques, tu m'as entraînée à Dieu avant toi-même. Cette défiance, la seule que tu m'aies jamais témoignée, me pénétra, je l'avoue, de douleur et de honte; moi qui, sur un mot, Dieu le sait, t'aurais, sans hésiter, précédé ou suivi jusque dans les abîmes enflammés des enfers! car mon cœur n'était plus avec moi, mais avec toi. Et si, aujourd'hui plus que jamais, il n'est pas avec toi, il n'est nulle part. Ou plutôt il ne peut être nulle part sans toi. Mais fais qu'il soit bien avec toi, je t'en supplie. Et il sera bien avec toi, s'il te trouve bienveillant, si tu lui rends amour pour amour, peu pour beaucoup, des mots pour des choses. Plût à Dieu, mon bien-aimé, que tu fusses moins sûr de ma tendresse, tu serais plus inquiet. Mais plus j'ai fait pour assurer ta sécurité, plus j'ai à souffrir aujourd'hui de ta négligence. Ah! rappelle-toi, je t'en supplie, ce que j'ai fait, et songe à ce que tu me dois.

Tandis que je goûtais avec toi les plaisirs de la chair, on a pu se demander si c'était la voix de l'amour que je suivais ou celle du plaisir. On peut voir maintenant à quels sentiments j'ai, dès le principe, obéi. Pour condescendre à ta volonté, j'en suis arrivée à m'interdire tous les plaisirs; je ne me suis rien réservé de moi-même, rien que le droit de me faire toute à toi. Quelle injustice de ta part, vois donc, si tu accordes de moins en moins à qui mérite de plus en plus, si tu refuses absolument tout, quand on te demande si peu et une chose si facile.

Au nom donc de celui auquel tu t'es consacré, au nom de Dieu même, je t'en supplie, rends-moi ta présence, autant qu'il est possible, en m'envoyant quelques lignes de consolation; si tu ne le fais pour moi, fais-le du moins pour que, puisant dans ton langage des forces nouvelles, je vaque avec plus de ferveur au service de Dieu. Quand jadis tes vœux ardents me conviaient aux voluptés du monde, tu me visitais coup sur coup par tes lettres, et tes vers mettaient sans cesse le nom de ton Héloïse sur les lèvres de la foule; c'était de mon nom que retentissaient toutes les places, de mon nom toutes les demeures. Combien il serait mieux aujourd'hui d'exciter à l'amour de Dieu celle que tu provoquais alors à l'amour du plaisir! Encore une fois, je t'en supplie, pèse ce que tu vois, considère ce que je demande, et je termine d'un mot cette longue lettre : adieu, mon tout.



LETTRE TROISIÈME

ABÉLARD A HÉLOÏSE

SOMMAIRE

Abélard, répondant à la lettre précédente, proteste que son silence si prolongé n'est point du tout l'effet de la négligence ou de l'oubli, mais de la confiance qu'il a toujours eue en la sagesse d'Héloïse, en ses lumières, en sa piété, enfin en ses mœurs irréprochables, confiance si grande, qu'il n'a jamais cru qu'elle pût avoir besoin de conseils ou de consolations. Il la prie de s'expliquer clairement au sujet des règles et des consolations qu'elle réclame de lui, et il s'engage à répondre à ses vœux. Il la conjure, elle et la sainte communauté de ses sœurs vierges et veuves, de lui concilier, par leurs prières, l'assistance divine. Il lui démontre abondamment par l'autorité des saintes Écritures, combien les prières sont puissantes auprès de Dieu, et particulièrement les prières des femmes implorant pour leur époux. Il lui dicte ensuite la formule de la prière dont il voudrait que les religieuses fissent usage, dans le couvent, à des heures réglées, pour le salut de leur fondateur absent. Il lui demande enfin de vouloir bien, de quelque manière et en quelque endroit qu'il sorte de cette vie, prendre la peine de faire transporter et enterrer ses restes au Paraclet.

A Héloïse sa bien-aimée sœur en Jésus-Christ, Abélard son frère en Jésus-Christ.

Si, depuis que nous avons quitté le monde pour Dieu, je ne t'ai pas encore adressé un mot de consolation ou d'exhortation, ce n'est point à ma négligence qu'il faut en attribuer la cause, mais à ta sagesse dans laquelle j'ai toujours eu une absolue

confiance. Je n'ai point cru qu'aucun de ces secours fût nécessaire à celle à qui Dieu a départi tous les dons de sa grâce, à celle qui, par ses paroles, par ses exemples, est capable elle-même d'éclairer les esprits troublés, de soutenir les cœurs faibles, de reconforter les âmes tremblantes. C'est ce que tu savais faire il y a déjà longtemps, alors que, subordonnée à une abbesse, tu n'avais à remplir que les soins d'un prieuré. Aujourd'hui, dès le moment que tu veillais sur tes filles avec autant de zèle que jadis tu veillais sur tes sœurs, c'était assez pour m'autoriser à penser qu'instructions ou exhortations de ma part ne pouvaient être que tout à fait superflues. Toutefois, si ton humilité en juge autrement, et si, même dans les choses qui regardent le ciel, tu éprouves le besoin d'avoir notre direction et nos conseils écrits, mande-moi sur quel sujet tu veux que je t'éclaire, et je répondrai selon que le Seigneur m'en donnera le moyen.

Je rends grâces à Dieu, qui inspire à vos cœurs tant de sollicitude pour mes cruelles et incessantes épreuves, et qui vous fait participer à mon affliction. Faites, par l'assistance de vos prières, que la miséricorde divine me protège et écrase bientôt Satan sous nos pieds. A cet effet, j'ai hâte de t'envoyer le Psautier que tu me demandes avec tant d'instance, ô sœur jadis si chère dans le siècle, mais bien plus chère aujourd'hui en Jésus-Christ : qu'il te serve à offrir au Seigneur un perpétuel holocauste de prières pour expier nos grands et nombreux péchés, pour conjurer les périls dont je suis journellement menacé !

Quel mérite ont auprès de Dieu et des saints les prières de ses fidèles, surtout les prières des femmes, pour ceux qui leur sont chers et des épouses pour leurs époux ; les témoignages et les exemples qui le prouvent se présentent en foule à ma mémoire. C'est dans la pensée de cette efficacité que l'Apôtre

nous recommande de prier sans cesse. Nous lisons que le Seigneur dit à Moïse : « Laisse-moi, afin que ma fureur s'embrase ; » et à Jérémie : « Cesse d'intercéder pour ce peuple et ne me fais point obstacle. » Par ces paroles, le Seigneur déclare lui-même manifestement que les prières des saints mettent, pour ainsi dire, à sa colère un frein qui l'enchaîne et l'empêche de sévir contre les coupables dans la mesure de leurs fautes. La justice le conduit naturellement à la répression ; mais les supplications des fidèles fléchissent son cœur, et lui faisant, en quelque sorte, violence, l'arrêtent malgré lui. Il sera dit, en effet, à celui qui prie ou qui priera : « Laisse-moi et ne me fais point obstacle. » Le Seigneur ordonne de ne pas prier pour les impies. Le juste prie malgré la défense du Seigneur, et il obtient de lui ce qu'il demande, et il change la sentence du juge irrité. Car il est ajouté, à propos de Moïse : « Et le Seigneur apaisé suspendit la punition qu'il voulait infliger à son peuple. »

Il est écrit ailleurs, touchant la création du monde : « Il dit, et le monde fut. » Mais ici on rapporte qu'il avait dit le châtiement que son peuple avait mérité, et, arrêté par la vertu de la prière, il n'accomplit pas ce qu'il avait dit. Voyez donc quelle est la vertu de la prière, si nous prions dans le sens qui nous est prescrit, puisque ce que le Seigneur avait défendu au prophète de lui demander par sa prière, sa prière l'obtint et le détourna de ce qu'il avait prononcé. Un autre prophète lui dit encore : « Et lorsque vous serez irrité, Seigneur, souvenez-vous de votre miséricorde ! »

Qu'ils écoutent, qu'ils s'instruisent les grands de la terre qui poursuivent avec plus d'obstination que de justice les infractions faites à leurs arrêts, qui rougiraient de paraître faibles s'ils étaient miséricordieux, et menteurs s'ils changeaient quelque chose à une décision, ou s'ils n'exécutaient pas une mesure impré-

voyante, et si l'exécution en amendait les termes : insensés, dignes, en vérité, d'être comparés à Jephthé qui, après avoir fait un vœu inspiré par la folie, l'exécuta plus follement encore et sacrifia sa fille unique.

Quiconque veut devenir un membre de l'Éternel dit avec le Psalmiste : « Je chanterai, Seigneur, votre miséricorde et votre justice. » — « La miséricorde, est-il écrit, fait monter le plateau de la justice. » — Il se souvient de cette menace de l'Écriture : « Justice sans miséricorde contre celui qui ne fait point miséricorde. »

Pénétré du sens de cette maxime, le Psalmiste, à la prière de l'épouse de Nabal, cassa, par miséricorde, le serment qu'il avait fait, dans un sentiment de justice, d'anéantir Nabal et toute sa maison. Il préféra donc la prière à la punition ; et le crime du mari fut effacé par les supplications de l'épouse.

Que ceci te soit un exemple, ma sœur, et un gage de sécurité : si la prière de cette femme eut tant d'empire sur un homme, vois ce que pourrait la tienne pour moi auprès de Dieu. Dieu, qui est notre père, aime ses enfants plus que David ne faisait cette femme suppliante. David, il est vrai, passait pour un homme pieux et miséricordieux, mais Dieu est la piété et la miséricorde mêmes. Et cette femme suppliante appartenait au siècle, au monde profane : elle ne s'était pas donnée à Dieu par les vœux d'une sainte profession. Que si ce n'était pas assez de toi pour être exaucée, cette sainte communauté de vierges et de veuves qui vit avec toi obtiendra ce que par toi seule tu ne pourrais obtenir. Car le Dieu de vérité a dit à ses disciples : « Quand deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux ; » et ailleurs : « Si deux de vous s'accordent entièrement sur ce qu'ils me demandent, mon Père les exaucera. » Qui pourrait donc méconnaître ce que vaut auprès de Dieu la prière réitérée d'une sainte con-

grégation ? Si, comme le dit l'Apôtre, « la prière assidue d'un juste est puissante, » que ne peut-on attendre des prières réunies d'une sainte congrégation ?

Tu as vu, très-chère sœur, dans la trente-huitième homélie de saint Grégoire, quelle assistance la prière d'une communauté de frères apporta à un frère qui refusait cette assistance ou du moins qui ne s'y prêtait pas. Il se croyait à l'extrémité : à quelle terreur, à quelles angoisses sa malheureuse âme était en proie ! avec quel désespoir et quel dégoût de la vie il détournait ses frères de prier pour lui ! Le détail de ce précieux récit n'a pas échappé à ta sagesse. Puisse cet exemple t'engager avec plus d'assurance, ainsi que la communauté de tes saintes sœurs, dans les voies de la prière, afin que je sois conservé vivant par celui dont la grâce, au témoignage de saint Paul, accorda à des femmes la résurrection de leurs morts.

En effet, tu n'as qu'à parcourir l'Ancien et le Nouveau Testament ; tu trouveras que les plus grands miracles de résurrection ont été accomplis presque exclusivement ou particulièrement sous les yeux des femmes, et pour elles ou sur elles. L'Ancien Testament fait mention de deux morts ressuscités à la prière d'une mère : l'un par Élie, et l'autre par son disciple Élisée. D'autre part, l'Évangile contient l'histoire de la résurrection de trois morts accomplie par le Seigneur, et qui, ayant trait à des femmes, confirme par des faits la parole de l'Apôtre que nous avons rappelée plus haut : « les femmes obtinrent la résurrection de leurs morts. »

C'est à une veuve, en effet, que le Seigneur, touché de compassion, rendit son fils, aux portes de Naïm. Lazare aussi, Lazare qu'il aimait, c'est à la prière de ses sœurs Marthe et Marie qu'il le ressuscita. Quand il accorda la même grâce à la fille du chef de la synagogue, cette fois encore, ce sont « des femmes qui obtin-

rent la résurrection de leurs morts ; » car, par sa résurrection, la fille du chef de la synagogue avait recouvré sur la mort son propre corps, de même que les autres avaient recouvré les corps de ceux qui leur étaient chers. Et ces résurrections avaient été accomplies sur un bien petit nombre de prières. Les nombreuses et communes prières de votre piété obtiendront donc aisément la conservation de notre vie.

Plus Dieu a pour agréable le vœu de pénitence et de chasteté fait par les femmes vouées à son service, plus elles le trouvent propice à leurs prières. Ajoutez que la plupart de ceux qui furent ressuscités n'étaient peut-être pas des fidèles ; ainsi on ne dit pas que la veuve de Naïm, à laquelle le Seigneur rendit son fils, ait vécu dans la foi ; tandis que nous, outre le lien de la foi pleine et entière qui nous unit, nous sommes associés par la communauté des vœux.

Mais laissons de côté votre sainte congrégation, dans laquelle tant de vierges et de veuves portent pieusement le joug du Seigneur ; c'est à vous seule que je m'adresse, à vous dont je ne saurais douter que la sainteté soit très-puissante auprès de Dieu et qui me devez tout particulièrement votre secours dans les épreuves d'une si grande adversité. Souvenez-vous donc, dans vos prières, de celui qui vous appartient en propre, et ayez d'autant plus de confiance dans l'expression de votre prière, qu'ainsi que vous le reconnaissez vous-même elle n'a rien que de légitime et qui ne puisse être, par là même, agréable à celui qu'il faut implorer.

Écoutez, je vous en prie, avec l'oreille du cœur, ce que vous avez souvent entendu avec l'oreille du corps. Il est écrit dans les Proverbes : « La femme vigilante est une couronne pour son mari. » Et ailleurs : « Celui qui a trouvé une femme bonne a trouvé un véritable bien, et il a reçu du Seigneur une source de joie. » Et ailleurs : « La maison, les richesses sont données par

les parents ; mais c'est Dieu seul qui donne une femme sage. » Et dans l'Ecclésiastique : « Heureux le mari d'une femme bonne ! » Et quelques lignes plus bas : « Une femme bonne est un bon partage. » Et enfin, au témoignage de l'Apôtre : « L'époux infidèle est sanctifié par l'épouse fidèle. »

La grâce divine nous a particulièrement fourni dans notre royaume de France une expérience mémorable de cette vérité , quand le roi Clovis , converti à la foi du Christ par la prière de son épouse plutôt que par les prédications des saints , soumit tout le royaume à la loi divine , afin que l'exemple des grands invitât les petits à persévérer dans la prière. C'est à cette persévérance que nous excite vivement la parabole du Seigneur. « Qu'il persévère, est-il écrit, à frapper à la porte ; je vous le dis, et son ami, qui ne lui donnerait rien à titre d'ami, se lèvera fatigué de son importunité et lui donnera (autant de pain) qu'il en aura besoin. » Oui, c'est par cette sorte d'importunité de prière que Moïse parvint à adoucir la rigueur de la justice divine et à faire changer ses arrêts.

Vous savez, ma très-chère, quelle ardeur de charité votre couvent tout entier témoignait jadis pour moi dans ses prières en ma présence. Tous les jours , pour clore les heures canoniales, une prière était offerte à mon intention , et, après avoir chanté l'antienne et le répons , des prières et une collecte étaient récitées, dont voici les termes :

« *Répons* : Ne m'abandonnez pas , ne vous éloignez pas de moi, Seigneur.

« *Verset* : Soyez toujours prêt à me secourir, Seigneur.

« *Prière* : Préservez de tout danger, mon Dieu, votre serviteur qui espère en vous. Seigneur, prêtez l'oreille à ma prière et que mon cri vienne jusqu'à vous.

« *Oraison* : Dieu, qui par la main de votre humble serviteur avez daigné rassembler en votre nom vos humbles servantes,

nous vous prions de lui accorder ainsi qu'à nous de persévérer dans votre volonté. Par Notre-Seigneur, etc. »

Aujourd'hui que je suis loin de vous, l'assistance de vos prières m'est d'autant plus nécessaire que je suis en proie aux angoisses d'un plus grand péril ; je vous supplie donc et je vous demande, je vous demande et je vous supplie, de me prouver que votre charité pour l'absent est sincère, en ajoutant à la fin de chaque heure canoniale :

« *Répons* : Ne m'abandonnez pas, Seigneur, père et maître absolu de ma vie, de peur que je ne tombe sous les yeux de mes adversaires et que mon ennemi ne se réjouisse de ma perte.

« *Verset* : Saisissez vos armes et votre bouclier, et levez-vous pour ma défense, de peur que mon ennemi ne se réjouisse.

« *Prière* : Préservez de tout danger, ô mon Dieu, votre serviteur qui espère en vous. Envoyez-lui, Seigneur, votre secours du Saint des saints ; du haut de Sion, protégez-le. Soyez pour lui, Seigneur, une imprenable forteresse devant ses ennemis. Seigneur, prêtez l'oreille à ma prière et que mon cri vienne jusqu'à vous.

« *Oraison* : O Dieu, qui par la main de votre serviteur avez daigné rassembler en votre nom vos humbles servantes, nous vous en supplions, protégez-le contre tous les coups de l'adversité, et rendez-le sain et sauf à vos humbles servantes. Par Notre-Seigneur, etc. »

S'il arrive que le Seigneur me livre aux mains de mes ennemis et que ceux-ci, triomphants, me donnent la mort, ou si, loin de vous, quelque accident me fait toucher le terme où s'achemine toute chair, que mon cadavre, que mon corps, qu'il ait été enterré ou abandonné, soit rapporté par vos soins, je vous en supplie, dans votre cimetière, afin que la vue

habituelle de notre tombeau invite nos filles, que dis-je, nos épouses en Jésus-Christ, à répandre plus souvent pour moi leurs prières devant le Seigneur. Il n'est point pour une âme contrite et désolée de ses péchés, il n'est point, à mon avis, de plus sûr et de plus salutaire asile que celui qui a été spécialement consacré au véritable Paraclet, c'est-à-dire au Consolateur, et qui est particulièrement décoré de son nom. Je ne crois point d'ailleurs qu'il y ait chez les fidèles un lieu plus convenable pour une sépulture chrétienne qu'un couvent de femmes vouées au Seigneur. Ce sont des femmes qui, prenant soin de la sépulture de Notre-Seigneur Jésus-Christ, embaumèrent son corps de parfums précieux, le précédèrent, le suivirent, veillèrent à la garde de son tombeau et déplorèrent la mort de l'époux, ainsi qu'il est écrit : « Les femmes, assises auprès du tombeau, se lamentaient en pleurant le Seigneur. » Aussi furent-elles tout d'abord consolées au pied même du tombeau par l'apparition et les paroles de l'ange qui leur annonça la résurrection ; et elles méritèrent ensuite de goûter les joies mêmes de la résurrection et de toucher de leurs mains le Christ qui, deux fois, leur apparut.

Enfin ce que je vous demande alors par-dessus toute chose, c'est de reporter sur le salut de mon âme l'inquiétude trop vive où vous jettent aujourd'hui les périls de mon corps, et de prouver au mort l'ardeur de l'attachement que vous éprouviez pour le vivant, par l'assistance spéciale et toute particulière de vos prières.

Vivez en paix et en santé, vous et vos sœurs. Vivez, mais ne m'oubliez pas, je vous en prie, en Jésus-Christ.



LETTRE QUATRIÈME

RÉPONSE D'HÉLOÏSE A ABÉLARD

SOMMAIRE

Dans cette lettre, remplie de gémissements et de cris de douleur, Héloïse déplore son malheureux sort, celui de ses religieuses et celui d'Abélard lui-même, en prenant pour texte de ses lamentations le passage de la lettre précédente, dans lequel Abélard parle de la fin de sa vie. Elle a recours à la plus tendre des éloquences, et ses plaintes, touchant le cœur de compassion pour ses malheurs et ceux d'Abélard, arracheraient presque des larmes. Elle déplore la mutilation subie par Abélard. Elle se plaint aussi de ses désirs brûlants, et rappelle les voluptés délicieuses qu'elle a goûtées jadis avec lui. Enfin elle rabaisse, non sans justesse, le caractère tout extérieur de sa dévotion, et confesse que sa piété est plus feinte que sérieuse. Elle supplie Abélard de l'aider de ses prières, et elle repousse humblement ses louanges.

A celui qui est tout pour elle après Jésus-Christ, celle qui est toute à lui en Jésus-Christ.

Je m'étonne, ô mon bien suprême, que dérogeant aux règles du style épistolaire et même à l'ordre naturel des choses, tu aies pris sur toi, dans le titre et la salutation de ta lettre, de mettre mon nom avant le tien, c'est-à-dire la femme avant l'homme, l'épouse avant le mari, la servante avant le maître, la religieuse avant le religieux et le prêtre, la diaconesse avant l'abbé. Il est,

en effet, dans l'ordre et les convenances, lorsque nous écrivons à des supérieurs ou à des égaux, de placer leurs noms avant les nôtres ; et si l'on s'adresse à des inférieurs, l'ordre des noms doit suivre celui des dignités.

Une autre chose nous a étonnées et émues : ta lettre qui aurait dû nous apporter quelque consolation n'a fait qu'accroître notre douleur, et tu as fait jaillir la source des larmes que tu devais essuyer. Qui d'entre nous, en effet, aurait pu, sans fondre en pleurs, entendre le passage de la fin de ta lettre où tu dis : « S'il arrive que le Seigneur me livre entre les mains de mes ennemis, et que mes ennemis, triomphants, me donnent la mort... » O mon bien-aimé, une telle pensée a-t-elle pu te venir à l'esprit, un tel langage sur les lèvres ? Que jamais Dieu n'oublie à ce point ses humbles servantes, de les faire survivre à ta perte ! Que jamais il ne nous laisse une vie qui serait plus insupportable que tous les genres de mort ! C'est à toi qu'il appartient de célébrer nos obsèques, de recommander nos âmes à Dieu et de lui envoyer avant toi celles dont tu as fait son troupeau ; afin que tu n'aies plus sur elles aucun sujet de trouble et d'inquiétude, afin que tu nous suives avec d'autant plus de joie que tu seras plus rassuré sur notre salut.

Épargne-nous, je t'en supplie, ô mon maître, épargne-nous de telles paroles qui mettent le comble au malheur de femmes déjà si malheureuses, et ne nous enlève pas, avant la mort, ce qui fait toute notre vie. A chaque jour suffit son mal, et ce jour fatal, tout enveloppé d'amertume, apportera assez de douleur à celle qu'il trouvera de ce monde. « A quoi bon, dit Sénèque, aller au-devant des maux et perdre la vie avant la mort ? »

Tu demandes, ô mon bien suprême, si quelque accident met fin à ta vie loin de nous, tu demandes que nous fassions transporter ton corps à notre cimetière, afin que l'incessante présence de

ton souvenir t'assure de notre part une plus abondante moisson de prières. Mais penses-tu donc que ton souvenir puisse jamais nous quitter? Sera-ce d'ailleurs le moment de prier, lorsque le bouleversement de notre âme nous aura ravi tout repos? lorsque notre âme aura perdu le sentiment de la raison, notre langue, l'usage de la parole? lorsque notre cœur en délire et s'emportant contre Dieu lui-même, pour ainsi dire, bien loin de se résigner, sera moins disposé à l'apaiser par ses prières qu'à l'irriter par ses plaintes? Pleurer, voilà tout ce que nous pourrons faire dans notre infortune; prier nous ne saurons : nous serons plus pressées de te suivre sans retard que de pourvoir à ta sépulture; nous serons bonnes à être enterrées nous-mêmes avec toi plutôt qu'à t'enterrer. En toi nous aurons perdu notre vie; sans toi, nous ne pourrons plus vivre. Ah! puissions-nous ne pas vivre même jusque-là! La seule pensée de ta mort est déjà pour nous une sorte de mort; que sera-ce donc, si la réalité de cette mort nous trouve encore vivantes? Non, Dieu ne permettra jamais que nous te survivions pour te rendre ce devoir, pour te prêter cette assistance que nous attendons de toi comme un dernier service. En cela, c'est à nous, et fasse le ciel qu'il en soit ainsi, c'est à nous de te précéder, non de te suivre. Ménage-nous donc, je t'en supplie, ménage du moins celle pour qui tu es tout : trêve de ces mots qui nous percent le cœur comme des glaives de mort et qui nous font une agonie plus douloureuse que la mort même.

Un cœur accablé par le chagrin ne saurait être calme, un esprit en proie à tous les troubles ne peut sincèrement s'occuper de Dieu. Je t'en conjure, ne nous empêche pas de remplir les saints devoirs auxquels tu nous as particulièrement consacrées. Lorsqu'un coup est inévitable, lorsqu'il doit apporter avec lui une douleur immense, il faut souhaiter qu'il soit soudain, et ne pas anticiper par d'inutiles craintes les tortures que nulle prévoyance humaine ne saurait détourner! C'est ce

qu'un poète a bien senti dans cette prière : « Que tes arrêts s'accomplissent soudain. Que l'esprit de l'homme ne puisse percer les ténèbres de l'avenir ! Laisse à nos alarmes l'espérance ! »

Et cependant, toi perdu, quelle espérance me reste-t-il à moi ? Quelle raison aurai-je de prolonger un pèlerinage où je n'ai de consolation que toi, où je n'ai d'autre bonheur que de savoir que tu vis, puisque tout autre plaisir de toi m'est interdit et qu'il ne m'est même pas permis de jouir de ta présence, qui parfois du moins pourrait me rendre à moi-même ?

Si ce n'était un blasphème, n'aurais-je pas le droit de m'écrier : « Grand Dieu, que vous m'êtes cruel en toutes choses ! ô clémence inclémente ! ô fortune infortunée ! » Oui la fortune a si bien épuisé contre moi tous les traits de ses efforts qu'il ne lui en reste plus pour frapper les autres ; elle a si bien vidé sur moi son carquois que nul n'a plus à redouter ses coups. Et si quelque flèche lui restait encore, où trouverait-elle en moi la place d'une nouvelle blessure ? Après tant de coups, la seule chose qu'elle ait à craindre, c'est que la mort ne mette un terme à tant de souffrances. Et bien qu'elle ne cesse pas de frapper, elle craint de voir arriver ce dernier moment qu'elle hâte. O malheureuse des malheureuses, infortunée des infortunées, faut-il que ton amour ne m'ait élevée entre toutes les femmes, que pour être précipitée de plus haut par un coup également douloureux et pour toi et pour moi ! Plus grande en effet est l'élévation, plus lourde est la chute. Parmi les femmes de noble race et de haut rang en est-il une dont le bonheur ait dépassé ou même égalé le mien ? en est-il une qu'elle ait fait tomber plus bas et dans un tel abîme de douleurs ? Quelle gloire elle m'a donnée en toi ! en toi quel coup elle m'a porté ! Elle a été violemment pour moi d'un excès à l'autre ; dans les biens comme dans les maux elle n'a gardé aucune mesure. C'est pour faire de moi la plus mal-

heureuse des femmes qu'elle en avait d'abord fait la plus heureuse ; afin qu'en pensant à tout ce que j'ai perdu, les tortures de la douleur fussent égales à l'étendue de la perte, l'amertume des regrets égale à la jouissance de la possession, afin qu'aux enivremens de la volupté succédât l'accablement du suprême désespoir.

Et pour que l'outrage soulevât une indignation plus grande, tous les droits de l'équité ont été bouleversés contre nous. En effet, tandis que nous goûtions les délices d'un amour inquiet, ou, pour me servir d'un terme moins honnête, mais plus expressif, tandis que nous nous livrions à la fornication, la sévérité du ciel nous a épargnés ; et c'est quand nous avons légitimé cet amour illégitime, quand nous avons couvert des voiles du mariage la honte de nos égarements, que la colère du Seigneur a rudement appesanti sa main sur nous ; et notre lit purifié n'a pas trouvé grâce devant celui qui en avait si longtemps toléré la souillure.

Pour des hommes surpris dans le plus coupable adultère, le supplice que tu as subi aurait été une peine assez grave. Et ce que les autres méritent pour l'adultère, tu l'as encouru, toi, par le mariage qui te semblait une réparation de tous tes torts. Ce que les femmes adultères attirent à leurs complices, c'est ta légitime épouse qui te l'a attiré ; et cela, non pas lorsque nous nous livrions aux plaisirs d'autrefois, mais quand, déjà séparés momentanément, nous vivions dans la chasteté, toi à Paris, à la tête des écoles ; et moi, selon tes ordres, à Argenteuil, dans la compagnie des religieuses ; quand nous nous étions ainsi séparés, afin de pouvoir nous livrer avec plus de zèle et de liberté, toi à la direction des écoles, moi à la prière et à la méditation des livres saints : c'est pendant que nous menions cette vie aussi sainte que pure, que tu as payé seul dans ton corps un péché qui nous était commun. Nous avons été deux pour la

faute, tu as été seul pour le châtement; tu étais le moins coupable, et c'est toi qui as tout expié.

En effet, ne devais-tu pas avoir d'autant moins à craindre de la part de Dieu, comme de la part de ces traîtres, que tu avais donné plus largement satisfaction en t'abaissant pour moi, en m'élevant moi et toute ma famille? Malheureuse que je suis, d'être venue au monde pour être la cause d'un si grand crime! Les femmes seront donc toujours le fléau des grands hommes! Voilà pourquoi il est écrit dans les *Proverbes*, afin qu'on se garde de la femme : « Maintenant, mon fils, écoute-moi, et sois attentif aux paroles de ma bouche. Que ton cœur ne se laisse pas entraîner dans les voies de la femme; ne t'égare pas dans ses sentiers; car elle en a renversé et fait tomber un grand nombre : les plus forts ont été tués par elle. Sa maison est le chemin des enfers, elle conduit aux abîmes de la mort. » Et dans l'*Ecclésiaste* : « J'ai considéré toute chose avec les yeux de mon âme, et j'ai trouvé la femme plus amère que la mort; elle est le filet du chasseur; son cœur est un piège, ses mains sont des chaînes : celui qui est agréable à Dieu lui échappera, mais le pécheur sera sa proie. »

Dès l'origine du monde, la première femme a fait bannir l'homme du paradis terrestre; et celle qui avait été créée par le Seigneur pour lui venir en aide a été l'instrument de sa perte. Ce puissant Nazaréen, cet homme du Seigneur dont un ange avait annoncé la naissance, c'est Dalila seule qui l'a vaincu; c'est elle qui le livra à ses ennemis, le priva de la vue et le réduisit à un tel désespoir, qu'il finit par s'ensevelir lui-même sous les ruines du temple avec ses ennemis. Le sage des sages, Salomon, ce fut la femme à laquelle il s'était uni qui lui fit perdre la raison et qui le précipita dans un tel excès de folie, que lui, que le Seigneur avait choisi pour bâtir son temple, de préférence à David, son père, qui pourtant était juste, il tomba dans l'idolâtrie

et y resta plongé jusqu'à la fin de ses jours; infidèle au culte du vrai Dieu, dont il avait, par ses écrits, par ses discours, célébré la gloire et répandu les enseignements. Ce fut contre sa femme, qui l'excitait au blasphème, que Job, ce saint homme, eut à soutenir le dernier et le plus rude des combats. Le malin tentateur savait bien, il avait maintes fois reconnu par l'expérience cette vérité, que les hommes ont toujours, dans leurs femmes, une cause de chute toute prête.

C'est lui enfin qui, étendant jusqu'à nous sa malice accoutumée, a perdu par le mariage celui qu'il n'avait pas perdu par la fornication; il a fait le mal avec le bien, n'ayant pu faire le mal avec le mal.

Grâces à Dieu, du moins, s'il a pu faire servir ma passion à son œuvre de malice, il n'a pu faire consentir mon cœur à la trahison comme les femmes dont j'ai cité l'exemple. Et cependant, bien que la pureté de mes intentions me justifie, bien que mon cœur n'ait point à répondre de l'accomplissement du crime, j'avais auparavant commis trop de péchés pour m'en croire tout à fait innocente. Oui, dès longtemps asservie aux attraits des voluptés de la chair, j'ai mérité alors ce que je subis aujourd'hui; c'est le juste châtiment de mes fautes passées. Toute mauvaise fin est la conséquence d'un mauvais commencement. Et plaise à Dieu que je fasse de ce péché particulièrement une digne pénitence, une pénitence qui, par la longueur de l'expiation, balance, s'il est possible, le cruel châtiment qui t'a été infligé; plaise au ciel que ce que tu as souffert un moment dans ta chair, je le souffre, moi, comme il est juste, par la contrition de mon âme, pendant toute la vie, et qu'ainsi je t'offre à toi, sinon à Dieu, une espèce de satisfaction!

S'il faut, en effet, mettre à nu toute la faiblesse de mon misérable cœur, je ne trouve pas en moi un repentir capable d'apaiser Dieu; je ne puis me retenir d'accuser son impitoyable cruauté

au sujet de l'outrage qui t'a été infligé, et je ne fais que l'offenser par mes murmures rebelles à ses décrets, bien loin de chercher par la pénitence à apaiser sa colère. Peut-on dire, en effet, qu'on fait pénitence, quel que soit le traitement infligé au corps, alors que l'âme conserve encore l'idée de pécher et brûle des mêmes passions qu'autrefois? Il est aisé, sans doute, de confesser ses fautes et de s'en accuser, et même de soumettre son corps à des macérations extérieures; mais ce qui est difficile, c'est d'arracher son âme aux désirs des plus douces voluptés. Voilà pourquoi le saint homme Job, après avoir dit avec raison : « Je lancerai mes paroles contre moi-même, » — c'est-à-dire, je délieraï ma langue et j'ouvrirai ma bouche par la confession pour m'accuser de mes péchés, — ajoutait aussitôt : « Je parlerai dans l'amertume de mon âme. » Et saint Grégoire, rapportant ce passage, dit : « Il y en a qui confessent leurs péchés à haute voix, qui pourtant dans leur confession ne savent pas gémir, et qui disent en riant ce qu'ils devraient dire avec des sanglots. Il ne suffit donc pas d'avouer ses fautes en les détestant, il faut de plus les détester dans l'amertume de son âme, afin que cette amertume elle-même soit la punition des fautes qu'accuse la langue conduite par l'esprit. »

Mais cette amertume du vrai repentir est bien rare, et saint Ambroise en fait la remarque. « J'ai trouvé, dit-il, plus de cœurs qui ont conservé leur innocence que de cœurs qui ont fait pénitence. » Quant à moi, ces voluptés de l'amour que nous avons goûtées ensemble m'ont été si douces, que le souvenir ne peut m'en déplaire ni même s'effacer de ma mémoire. De quelque côté que je me tourne, elles se présentent, elles s'imposent à mes regards avec les désirs qu'elles réveillent; leurs trompeuses images n'épargnent même pas mon sommeil. Il n'est pas jusqu'à la solennité de la messe, là où la prière doit être plus pure que partout ailleurs, pendant laquelle les licencieux tableaux de

ces voluptés ne s'emparent si bien de ce misérable cœur, que je suis plus occupée de leurs turpitudes que de la prière. Je devrais gémir des fautes que j'ai commises, et je soupire après celles que je ne puis plus commettre.

Ce n'est pas seulement ce que nous avons fait, ce sont les heures, ce sont les lieux témoins de ce que nous avons fait, qui sont si profondément gravés dans mon cœur avec ton image, que je me retrouve avec toi dans les mêmes lieux, aux mêmes heures, faisant les mêmes choses : même en dormant, je ne trouve point le repos. Parfois les mouvements de mon corps trahissent les pensées de mon âme, des mots m'échappent que je n'ai pu retenir. Ah ! je suis vraiment malheureuse, et elle est bien faite pour moi cette plainte d'une âme gémissante : « Infortuné que je suis, qui me délivrera de ce corps déjà mort ? » Plût au ciel que je pusse ajouter avec vérité ce qui suit : « c'est la grâce de Dieu, par Jésus-Christ, notre Seigneur ! » Cette grâce, ô mon bien-aimé, t'est venue à toi, sans que tu la demandes : une seule plaie de ton corps, en apaisant en toi ces aiguillons du désir, a guéri toutes les plaies de ton âme ; et tandis que Dieu semblait te traiter avec rigueur, il se montrait, en réalité, secourable : tel le bon médecin qui ne craint pas de faire souffrir son malade pour assurer sa guérison. Chez moi, au contraire, les feux d'une eunesse ardente au plaisir et l'épreuve que j'ai faite des plus douces voluptés enflamment ces aiguillons de la chair ; et les assauts sont d'autant plus pressants que plus faible est la nature qu'ils attaquent.

On vante ma chasteté : c'est qu'on ne connaît pas mon hypocrisie. On porte au compte de la vertu la pureté de la chair ; mais la vertu, c'est l'affaire de l'âme, non du corps. Je suis glorifiée parmi les hommes, mais je n'ai aucun mérite devant Dieu qui sonde les cœurs et les reins, et qui voit ce que l'on cache. On loue ma religion dans un temps où la religion n'est plus en

grande partie qu'hypocrisie, où, pour être exaltée, il suffit de ne point heurter les préjugés.

Il se peut, sans doute, qu'il y ait quelque mérite, même aux yeux de Dieu, à ne point scandaliser l'Église par de mauvais exemples, quelles que soient d'ailleurs les intentions, et à ne point donner aux infidèles le prétexte de blasphémer le nom du Seigneur, aux libertins l'occasion de diffamer l'ordre auquel on a fait vœu d'appartenir. Cela même jusqu'à un certain point est un don de la grâce divine qui a pour effet d'inspirer la pensée non-seulement de faire le bien, mais aussi de s'abstenir du mal. Mais en vain fait-on le premier pas, s'il n'est suivi du second, ainsi qu'il est écrit : « Éloigne-toi du mal et fais le bien ; » en vain même pratiquerait-on ces deux préceptes, si ce n'est pas l'amour de Dieu qui vous conduit.

Or, dans tous les états de ma vie, Dieu le sait, jusqu'ici j'ai toujours eu plus de peur de t'offenser que de l'offenser lui-même ; et c'est à toi bien plus qu'à lui-même que j'ai le désir de plaire : c'est un mot de toi qui m'a fait prendre l'habit monastique, et non la vocation divine. Vois quelle vie infortunée, quelle vie misérable entre toutes que la mienne, si tout cela est perdu pour moi, pour moi qui ne dois en recevoir ailleurs aucune récompense. Ma dissimulation, sans doute, t'a longtemps trompé comme tout le monde ; tu as attribué à un sentiment de piété ce qui n'était qu'hypocrisie. Et voilà pourquoi tu te recommandes particulièrement à nos prières, pourquoi tu réclames de moi ce que j'attends de toi. Ah ! je t'en conjure, n'aie pas de moi une opinion si haute : il m'est trop nécessaire que tu ne cesses point de me prêter l'aide de tes prières. Garde-toi de penser que je sois guérie : je ne puis me passer du secours de tes soins. Garde-toi de me croire au-dessus de tout besoin ; il y aurait danger à me faire attendre une assistance indispensable à ma misère. Garde-toi de m'estimer si forte : je pourrais

tomber avant que ta main vînt me soutenir. La flatterie a causé la perte de bien des âmes, en leur enlevant l'appui qui leur était indispensable. Le Seigneur nous crie par la bouche d'Isaïe : « O mon peuple, ceux qui t'exaltent te trompent et t'égareront ; » et par la bouche d'Ézéchiël : « Malheur à vous qui placez des coussins sous les coudes et des oreillers sous la tête du monde pour abuser les âmes ! » Tandis qu'il est dit par Salomon : « Les paroles des sages sont comme des aiguillons, comme des clous enfoncés profondément, qui ne savent pas effleurer une plaie, mais qui la déchirent. »

Trêve donc, je t'en prie, à tes éloges, si tu ne veux encourir le honteux reproche adressé aux artisans de flatterie et de mensonge. Ou si tu crois qu'il y ait en moi quelque chose de bon, prends garde que tes éloges ne le fassent évanouir au souffle de la vanité. Il n'est point de médecin habile en son art qui, aux symptômes extérieurs, ne reconnaisse le mal du dedans. Et tout ce qui est commun aux réprouvés et aux élus est sans mérite aux yeux de Dieu. Or, telles sont les pratiques extérieures, auxquelles les saints ne se conforment jamais avec autant de zèle que les hypocrites.

« Le cœur de l'homme est mauvais et insondable ; qui le connaîtra ? » — « Il y a des voies de l'homme qui paraissent droites et qui aboutissent à la mort. » — « Le jugement de l'homme est téméraire dans les choses dont l'examen est réservé à Dieu seul. » — C'est pourquoi il est écrit : « Vous ne louerez pas un homme pendant sa vie. » Cela veut dire qu'il ne faut pas louer un homme, de peur que, tandis que vous le louez, il ne soit déjà plus louable.

L'éloge venant de toi est d'autant plus dangereux pour moi qu'il m'est plus doux : il me séduit, il m'enivre d'autant plus que j'ai un plus grand désir de te plaire en toute chose. Aie toujours plus de crainte que de confiance en ce qui me touche, je t'en supplie, afin que ta sollicitude soit toujours prête à me venir en

aide. Et c'est aujourd'hui surtout qu'il faut craindre, puisque mon incontinence ne peut plus trouver de remède en toi.

Je ne veux pas que, pour m'exhorter à la vertu et pour m'exciter au combat, tu dises : « C'est le malheur qui met le sceau à la vertu, » et : « Celui-là ne sera pas couronné qui n'aura pas combattu jusqu'au bout. » Je ne cherche point la couronne de la victoire, ce m'est assez d'éviter le péril. Il est plus sûr de fuir le danger que d'engager la bataille. Dans quelque coin du ciel que Dieu me donne une place, il aura fait assez pour moi. Là, personne ne portera envie à personne, chacun se contentera de sa part.

Pour donner, moi aussi, à mes conseils l'appui d'une autorité, écoutons saint Jérôme. « J'avoue ma faiblesse, dit-il, je ne veux pas combattre dans l'espérance de remporter la victoire, de peur de la perdre. » Faut-il abandonner le certain pour suivre l'incertain ?

LETTRE CINQUIÈME

RÉPONSE D'ABÉLARD A HÉLOÏSE

SOMMAIRE

Abélard répond adroitement à la dernière lettre d'Héloïse qu'il divise en quatre points : sur chaque point, il déduit ses raisons, moins préoccupé de se défendre lui-même que d'éclairer Héloïse, de l'encourager, de la consoler. En premier lieu, il indique le motif qui, dans sa lettre, lui a fait mettre le nom d'Héloïse avant le sien. En second lieu, il proteste que, s'il a parlé de ses divers malheurs et des dangers qui le menacent de mort, c'est qu'elle l'avait elle-même adjuré de le faire. Troisièmement, il l'approuve de dédaigner les louanges, pourvu que ce dédain soit sincère et qu'il ne s'y mêle aucun désir d'appeler l'éloge. Quatrièmement, il s'étend fort au long sur les circonstances qui leur ont fait à l'un et à l'autre embrasser la vie monastique. Quant à la blessure infligée à son corps, et qu'elle déplore, il en atténue l'importance, il déclare qu'elle est pour tous deux un mal salutaire, et susceptible de devenir, eu égard aux actes honteux de la chair, une source d'une foule de biens ; puis il prend occasion de cette épreuve pour exalter la sagesse et la clémence divine. La lettre est semée de paroles d'enseignement, d'encouragement et de consolation. Elle se termine par la formule d'une petite prière que les religieuses du Paraclet devront réciter pour appeler la miséricorde de Dieu sur Abélard et Héloïse.

A l'épouse de Jésus-Christ, le serviteur du même Jésus-Christ.

Ta dernière lettre se résume, si ma mémoire ne me trompe, en quatre points qui contiennent l'expression émue de tes griefs. D'abord tu me reproches d'avoir contrevenu à l'usage épisto-

laire et même à l'ordre naturel, en mettant ton nom avant le mien dans la formule de salutation de ma lettre. En second lieu, dis-tu, bien loin de vous apporter des consolations, j'ai augmenté votre douleur et fait jaillir la source des larmes que je devais essuyer, en vous écrivant : « S'il arrive que le Seigneur me fasse tomber entre les mains de mes ennemis et que ceux-ci, triomphants, me donnent la mort.... » Puis sont revenus ces anciens et éternels murmures contre Dieu au sujet de notre conversion et de la cruelle trahison dont j'ai été l'objet. Enfin, à l'éloge que je faisais de toi tu opposes un acte d'accusation contre toi-même, non sans me supplier avec instance de n'avoir pas de toi une idée si haute.

Je veux répondre à chacun de ces points, moins pour me défendre personnellement, que pour t'éclairer toi-même et te fortifier. Tu te rendras d'autant plus aisément, je pense, à mes demandes, que tu en auras mieux compris la sagesse ; tu écouteras d'autant plus volontiers mes avis en ce qui te touche, que tu me trouveras moins répréhensible en ce qui me regarde ; tu seras d'autant moins disposée à rejeter mes conseils, que tu me jugeras moins passible de blâme.

Relativement à la formule de salutation dont j'ai, dis-tu, renversé l'ordre, je n'ai fait, rends-t'en bien compte, que me conformer à ta pensée. N'est-il pas de règle commune, en effet, et ne dis-tu pas toi-même que, lorsqu'on écrit à des supérieurs, leurs noms doivent être placés les premiers ? Or, sache-le bien, tu as été ma supérieure du jour où tu as commencé à être ma maîtresse en devenant l'épouse de mon maître, selon ces paroles de saint Jérôme écrivant à Eustochie : « J'écris donc : ma maîtresse ; car je dois appeler ma maîtresse celle qui a épousé mon maître. » Heureux changement de lien conjugal : épouse naguère du plus misérable des hommes, tu as été élevée à l'honneur de partager la couche du Roi des rois, et

cet honneur insigne t'a mise au-dessus non-seulement de ton premier époux, mais de tous les autres serviteurs de ce Roi. Ne t'étonne donc pas si je me recommande particulièrement, vivant ou mort, à tes prières : c'est un point de droit constant, que l'intervention d'une épouse auprès du maître est plus puissante que celle de la maison entière, et que la maîtresse a plus de crédit que l'esclave. Vois le modèle qui en est tracé dans le portrait de la reine, épouse du souverain Roi, au psaume où il est dit : « La reine est assise à votre droite. » C'est comme si l'on disait plus explicitement, qu'unie à son époux par le lien le plus étroit elle se tient à ses côtés et marche de pair avec lui, tandis que tous les autres restent à distance ou suivent de loin. C'est dans le fier sentiment de ce glorieux privilège que l'épouse du Cantique des cantiques, cette Éthiopienne avec laquelle Moïse s'unit, pour ainsi dire, s'écrie : « Je suis noire, mais je suis belle, filles de Jérusalem : voilà pourquoi Dieu m'a aimée et m'a introduite dans sa chambre. » Et ailleurs : « Ne considérez pas que je suis brune et que le soleil a changé mon teint. »

Il est vrai que ces paroles sont appliquées généralement à la description de l'âme contemplative, qui est spécialement nommée l'épouse du Christ; toutefois l'habit même que vous portez témoigne qu'elles se rapportent encore plus expressément à vous-même. En effet, ces vêtements de couleur noire et d'étoffe grossière, semblables au lugubre costume de ces saintes veuves gémissant sur la mort des époux qu'elles avaient chéris, montrent que vous êtes véritablement en ce monde ces veuves désolées dont parle l'Apôtre, et que l'Église doit vous soutenir de ses deniers. Elle est même dépeinte dans l'Écriture, la douleur de ces épouses qui pleurent leur époux crucifié : « Les femmes assises auprès du sépulcre, est-il dit, se lamentaient en pleurant le Seigneur. »

Quant à l'Éthiopienne, si elle a le teint noir et paraît, à ne

juger que par les dehors, moins belle que les autres femmes, elle ne leur cède en rien par les beautés intérieures ; elle est même plus blanche et plus belle en plus d'une partie, les os, par exemple, et les dents. La blancheur de ses dents est vantée par l'époux lui-même, qui dit : « et ses dents sont plus blanches que le lait. » Elle est donc noire au dehors, mais au dedans elle est belle ; c'est la multitude des adversités et des tribulations dont son corps est affligé dans cette vie qui noircissent la surface de sa peau, selon la parole de l'Apôtre : « Tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ souffriront des tribulations. » En effet, comme le blanc est l'emblème du bonheur, de même on peut dire que le noir représente l'adversité. Mais au dedans, elle est blanche jusque dans la moelle des os, parce que son âme est riche de vertus, ainsi qu'il est écrit : « Toute la gloire de la fille du Roi vient du dedans. » En effet, ses os, qui sont au dedans, recouverts au dehors par la chair dont ils sont le soutien et l'appui, la force et la vigueur, ne sont-ils pas la parfaite expression de l'âme qui vivifie le corps où elle réside, le soutient, le fait mouvoir, le gouverne et lui communique toute sa puissance ? Et sa blancheur et sa beauté, ne sont-ce pas les vertus dont elle est ornée ? Si elle est noire à l'extérieur, c'est, d'après la même raison, parce que, pendant la durée de son exil et de son pèlerinage sur cette terre, elle vit dans l'abjection et l'humilité jusqu'au jour où, appelée à cette autre vie qui est cachée avec Jésus-Christ dans le sein de Dieu, elle entre en possession de sa patrie. Le soleil de la vérité change son teint, c'est-à-dire que l'amour de son céleste époux l'humilie et l'accable de tribulations douloureuses, de peur que la prospérité ne l'enorgueillisse. Il change son teint, c'est-à-dire qu'il la rend différente des autres femmes qui aspirent aux biens de la terre et cherchent la gloire du monde, afin qu'elle devienne, par son humilité, le véritable lis des vallées, non pas le lis des montagnes, comme ces vierges

folles qui, toutes glorieuses de leur pureté charnelle et de leur continence extérieure, sont intérieurement brûlées par le feu des tentations. C'est à bon droit que s'adressant aux filles de Jérusalem, c'est-à-dire à ces fidèles imparfaits qui méritent plutôt le nom de filles que celui de fils, elle leur dit : « Ne considérez pas que je suis brune et que le soleil a changé mon teint. » C'est comme si elle eût dit clairement : si je m'humilie ainsi, si je supporte avec ce courage toutes les épreuves, ce n'est pas un effet de ma vertu, c'est par la grâce de celui que je sers. Tout autre est la conduite des hérétiques ou des hypocrites, qui, dans l'espérance de jouir des gloires de ce monde, font montre, tant qu'ils sont sous les regards des hommes, de s'humilier profondément et de supporter de vaines épreuves. Humilité, épreuves qui nous étonnent : quelle vie, en effet, plus misérable que celle de ces hommes qui n'ont part ni aux biens de la terre ni à ceux du ciel ! Aussi est-ce dans cette vue que l'épouse dit : « Ne vous étonnez pas que j'agisse ainsi. » Ce dont il faut s'étonner, c'est de la conduite de ceux qui, brûlant du vain désir des gloires de ce monde, se privent des biens de ce monde : malheureux ici-bas, comme dans l'éternité. Telle la continence des vierges folles qui sont repoussées du seuil de l'époux. C'est encore à bon droit qu'elle dit, qu'aimée parce qu'elle est noire et belle, comme il est écrit, le roi l'a introduite dans sa chambre, c'est-à-dire dans ce lieu de retraite tranquille et de contemplation, dans cette couche dont elle dit ailleurs : « Durant les nuits, j'ai cherché dans ma couche celui que mon âme chérit. » Car la couleur noire de son teint se plaît dans l'ombre plutôt qu'à la lumière, et dans la solitude plutôt que dans la foule. Une telle épouse recherche plutôt les secrètes jouissances que les joies publiques du mariage ; elle aime mieux se faire sentir au lit que se faire voir à table. Souvent d'ailleurs il arrive que la peau des femmes noires,

moins agréable à la vue, est plus douce au toucher, et que les plaisirs secrets qu'on goûte dans leur amour sont plus délicieux et plus charmants que ceux que procure l'admiration du monde; aussi leurs maris, pour jouir de leurs attraits, aiment-ils mieux les introduire dans leur chambre que les produire dans le monde. C'est conformément à cette image, que l'épouse céleste, après avoir dit: « Je suis noire, mais belle, » ajoute aussitôt: « Voilà pourquoi le roi m'a aimée et m'a introduite dans sa chambre »; rapprochant ainsi la cause de l'effet: « parce que je suis belle, il m'a aimée; parce que je suis noire, il m'a introduite. » Belle au dedans, ainsi que je l'ai dit, par les vertus que chérit l'époux; noire au dehors des traces de ses adversités et de ses tribulations corporelles. Cette noirceur même des tribulations corporelles arrache aisément le cœur des fidèles à l'amour des choses terrestres, pour les attacher aux désirs de l'éternelle vie; souvent elle les enlève à la tumultueuse agitation de la vie du siècle et les pousse vers les mystères de la vie contemplative. C'est ainsi que, selon saint Jérôme, saint Paul embrassa le premier notre genre de vie, je veux dire la vie monacale.

Ces voiles grossiers aussi sont plutôt faits pour la retraite que pour le monde; ils sont proprement en harmonie avec la pauvreté et la solitude qui conviennent au caractère de nos vœux. Car rien n'excite plus vivement à se produire en public que le luxe de la toilette, luxe qu'on ne recherche qu'en vue des pompes de ce monde et d'une vaine gloire, ainsi que le démontre saint Grégoire par ces paroles: « On ne se pare point dans la solitude; on ne se pare que là où on peut être vu. »

Quant à cette chambre dont parle l'épouse, c'est celle que l'époux désigne lui-même pour la prière, dans le passage où il dit: « Mais toi, quand tu voudras prier, entre dans ta chambre et ferme la porte pour prier ton Père; » soit, en d'autres termes: « tu ne prieras pas sur les places et dans les lieux publics, comme les

hypocrites. » Il entend donc par cette chambre un endroit retiré, loin de l'agitation et de la vue du siècle, où il soit possible de prier avec une effusion et plus calme et plus pure. Telles les retraites des maisons monastiques, où la règle prescrit de clore sa porte, c'est-à-dire de fermer tous les accès, de peur que la pureté de la prière ne soit troublée et que notre œil ne porte le ravage dans notre malheureuse âme. Aussi gémissons-nous douloureusement de voir encore, parmi ceux qui ont revêtu notre habit, tant de contempteurs de ce conseil ou plutôt de ce divin précepte. Lorsqu'ils célèbrent les saints offices, ils ouvrent portes et sanctuaire ; ils affrontent impudemment, à la face du ciel, les regards des femmes et des hommes, et cela surtout dans les solennités où ils resplendent de l'éclat de leurs plus précieux ornements, rivalisant de pompe profane avec les profanes auxquels ils se donnent en spectacle. A leur avis, la fête est d'autant plus belle qu'on déploie plus de magnificence dans les ornements extérieurs, plus de somptuosité dans les offrandes. Malheureux aveuglement, radicalement contraire à la religion chrétienne, c'est-à-dire à la religion des pauvres, et dont il vaut mieux ne rien dire pour éviter le scandale d'en parler. Judaïsant de cœur, ils ne suivent d'autre règle que leur habitude ; avec leurs traditions au nom desquelles ils se conforment non au devoir, mais à la coutume, ils ont fait des commandements de Dieu une lettre morte ; et cependant, ainsi que le rappelle saint Augustin, le Seigneur a dit : « Je suis la vérité, » et non pas : je suis la coutume.

Se recommande qui voudra à ces prières faites à portes ouvertes ; mais vous, que le Roi du ciel a introduites lui-même dans sa chambre, vous qui reposez sur son sein et qui vous donnez à lui tout entières, la porte toujours close, plus vous vous unissez intimement à lui, — selon le mot de l'Apôtre : « Celui qui s'unit au Seigneur ne fait plus avec lui qu'un esprit », — plus

nous avons confiance dans la pureté et dans l'efficacité de vos prières. Et c'est pour cela que nous en sollicitons si vivement l'assistance. Car nous pensons que vous les adresserez avec d'autant plus de ferveur, que nous sommes plus étroitement unis ensemble par les liens d'une mutuelle affection.

Que si, en parlant du péril que je cours et de la mort que je crains, je vous ai tout émues, cela aussi, je ne l'ai fait que pour répondre à ta demande, que dis-je ? à ta sollicitation pressante. En effet, la première lettre que tu m'as adressée contient un passage ainsi conçu : « Au nom de celui qui semble encore te protéger pour son service, au nom du Christ dont nous sommes, ainsi que de toi-même, les humbles servantes, nous t'en conjurons, daigne nous dire, par des lettres fréquentes, au sein de quels orages tu es encore ballotté : nous sommes les seules qui te restions au monde; que nous puissions avoir part à tes peines comme à tes joies ! La sympathie est un allègement dans la douleur ; tout fardeau qui pèse sur plusieurs est plus léger à soutenir, plus facile à porter. » Pourquoi donc me reprocher de vous avoir fait participer à mes angoisses, quand c'est toi qui, par tes sollicitations pressantes, m'y as forcé ! Tandis que ma vie est en proie à toutes les tortures du désespoir, conviendrait-il que vous fussiez, vous, dans la joie ? Ou bien ne voudriez-vous avoir part qu'à mes joies et non à mes peines, rire avec ceux qui rient, non pleurer avec ceux qui pleurent ? Entre les vrais et les faux amis, la vraie différence, c'est que les uns s'associent au malheur, les autres à la prospérité. Trêve donc, de grâce, à ces reproches ; trêve à ces plaintes qui sont si loin de sortir des entrailles de la charité. Ou s'il te paraît encore que je n'ai point assez ménagé votre cœur, songe que dans l'imminence du péril où je me trouve, dans le désespoir auquel toutes les heures de ma vie sont en proie, il convient que je m'inquiète du salut de mon âme, et que j'y pourvoie, tandis qu'il

en est temps. Si tu m'aimes véritablement, tu ne trouveras point toi-même cette préoccupation mauvaise. Bien plus, si tu avais quelque espérance dans la miséricorde divine envers moi, tu souhaiterais de me voir affranchi des épreuves de cette vie, avec d'autant plus d'ardeur que tu les vois plus intolérables. Tu le sais, en effet, mieux que qui que ce soit, quiconque me délivrera de cette vie m'arrachera aux plus affreux tourments. Quelles peines m'attendent hors de ce monde, je ne sais ; mais je sais bien celles dont je serai affranchi.

La fin d'une vie malheureuse ne peut être que douce ; et tous ceux qui compatissent et sympathisent véritablement aux maux des autres doivent désirer que ces maux finissent ; dussent-ils en souffrir eux-mêmes, s'ils aiment réellement ceux qu'ils voient tourmentés, ils considèrent moins leurs propres jouissances que le bien de ceux qui leur sont chers. C'est ainsi qu'une mère, voyant languir son fils, souhaite que la mort vienne mettre un terme à ce long supplice qu'elle-même ne peut plus supporter, et elle aime mieux le perdre que de le conserver pour le voir souffrir. Si douce que soit la présence d'un ami, il n'est personne qui ne préfère le savoir heureux loin de soi plutôt que de le voir malheureux près de soi : ne pouvant soulager sa misère, on ne peut supporter d'en être le témoin.

Pour toi, il ne t'est pas donné de jouir de ma présence, si misérable qu'elle soit. Et dès le moment que tu ne saurais plus trouver place pour moi dans ton bonheur, je ne vois pas pourquoi tu me souhaiterais la prolongation d'une vie si misérable, plutôt que la mort, qui serait une félicité. Que si c'est pour toi que tu désires voir prolonger mes misères, c'est qu'évidemment tu es mon ennemie, non mon amie. Si tu crains de paraître telle, trêve, je t'en conjure, trêve à ces plaintes.

Quant au refus que tu opposes à la louange, je l'approuve ;

tu montres, par là, que tu en es d'autant plus digne. Car il est écrit : « le juste est le premier accusateur de lui-même, » et : « quiconque s'humilie s'élève. » Fasse le ciel que ton cœur soit d'accord avec ta plume ! Et s'il en est ainsi, ta modestie est trop sincère pour qu'elle ait pu s'évanouir au souffle de mes paroles. Mais prends garde, je t'en conjure, de chercher la louange en paraissant la fuir, et de repousser du bout des lèvres ce à quoi tu aspirerais au fond du cœur. A ce sujet, saint Jérôme écrivait, entre autres choses, à Eustochie : « nous suivons naturellement la pente du mal, nous tendons l'oreille à la flatterie, nous protestons que nous ne méritons pas de tels éloges, notre front bien appris se couvre de rougeur, et cependant, au bruit de la louange, notre âme tressaille de joie. »

Telle est l'habile coquetterie de l'aimable Galathée, dans la description de Virgile; elle témoignait, en fuyant, son ardeur pour ce qu'elle désirait, et, par un refus simulé, excitait la passion de son amant : « elle fuit derrière les saules, dit-il, et souhaite d'être vue auparavant. » Avant de se cacher, elle veut qu'on la voie tandis qu'elle fuit, et cette fuite, par laquelle elle paraît se soustraire aux caresses du jeune homme, n'est qu'un moyen de se les assurer. C'est ainsi qu'en ayant l'air de fuir les louanges, nous en provoquons le redoublement; nous feignons de vouloir nous cacher, pour dérober ce que nous avons de louable, et ce n'est qu'une manière d'exciter à la louange les dupes aux yeux desquelles nous en paraissions d'autant plus dignes.

Ce que nous en disons, c'est pour signaler ce qui a lieu d'ordinaire; mais nous ne te soupçonnons pas de tels artifices; nous n'avons point de doute sur la sincérité de ta modestie. Nous désirons seulement que tu te tiennes en garde contre les formes de langage qui pourraient faire croire à ceux qui ne te connaîtraient pas, que « tu cherches la gloire, » comme dit saint Jérôme, « en la fuyant. » Jamais un éloge de ma part ne tendra

à t'enfler le cœur, il n'aura d'autre but que de te provoquer à te rendre meilleure et à te faire embrasser les vertus avec une ardeur égale à ton désir de me plaire. Mes éloges ne sont pas un certificat de piété qui puisse t'inspirer un sentiment d'orgueil. Il ne faut pas attacher plus de créance à la louange d'un ami qu'au blâme d'un ennemi.

Il me reste enfin à parler de cette vieille plainte qu'aujourd'hui encore tu as incessamment sur les lèvres au sujet des circonstances de notre conversion, que tu reproches à Dieu, quand tu devrais l'en remercier. J'avais pensé que la considération des desseins si manifestes de la miséricorde divine avait depuis longtemps effacé dans ton âme ces sentiments d'amertume, sentiments dangereux pour toi, dont ils usent le corps et l'âme, et, par là même, d'autant plus pénibles et plus douloureux pour moi. Tu songes par-dessus tout à me plaire, dis-tu : si tu veux cesser de me mettre à la torture, je ne dis pas si tu veux me plaire souverainement, rejette ces sentiments de ton âme. En les entretenant, tu ne saurais ni me plaire, ni parvenir avec moi à la béatitude éternelle. M'y laisseras-tu aller sans toi, toi qui te declares prête même à me suivre jusque dans les gouffres brûlants des enfers ? Appelle de tous tes vœux la piété dans ton âme, ne fût-ce que pour n'être pas séparée de moi, tandis que je vais, comme tu dis, à Dieu ; songe, en entrant dans cette voie, que la béatitude est le but du voyage, et que les fruits de ce bonheur seront d'autant plus doux que nous les goûterons ensemble. Souviens-toi de ce que tu as dit ; rappelle-toi ce que tu as écrit, au sujet des circonstances de notre conversion, que Dieu, dont on accusait les sentiments ennemis, s'était bien plutôt manifestement montré miséricordieux envers moi. Sache du moins te soumettre à un arrêt si heureux pour moi, et qui ne le sera pas moins pour toi que pour moi, du jour où ta douleur s'a-

paisant laissera un accès à la voix de la raison. Ne te plains pas d'être la cause d'un si grand bien, d'un bien en vue duquel il est évident que Dieu t'a particulièrement créée. Ne gémis pas sur ce que j'ai pu supporter, ou bien pleure alors, pleure aussi sur les souffrances des martyrs et sur la mort de Notre-Seigneur lui-même, salut du monde. Si j'avais mérité ce qui m'est arrivé, tu en aurais donc moins souffert, tu en serais donc moins affligée ? Ah ! certes, s'il en était ainsi, tu serais d'autant plus touchée de ce malheur qu'il serait pour moi une honte, pour mes ennemis un honneur ; pour eux en effet, dès lors, la satisfaction de la justice et l'éloge ; pour moi, la faute et le mépris : pour eux plus de reproches, pour moi plus de pitié.

Cependant, pour adoucir l'amertume de ta douleur, je voudrais encore démontrer que ce qui nous est arrivé est aussi juste qu'utile, et qu'en nous punissant après notre union et non pendant que nous vivions dans le désordre, Dieu a bien fait. Après notre mariage, tu le sais, et pendant ta retraite à Argenteuil au couvent des religieuses, je vins secrètement te rendre visite, et tu te rappelles à quels excès la passion me porta sur toi dans un coin même du réfectoire, faute d'un autre endroit où nous pussions nous retirer. Tu sais, dis-je, que notre impudicité ne fut pas arrêtée par le respect d'un lieu consacré à la Vierge. Fussions-nous innocents de tout autre crime, celui-là ne méritait-il pas le plus terrible des châtiements ? Rappellerai-je maintenant nos anciennes souillures et les honteux désordres qui ont précédé notre mariage, l'indigne trahison enfin dont je me suis rendu coupable envers ton oncle, moi son hôte et son commensal, en te séduisant si impudemment ? La trahison n'était-elle pas juste ? Qui pourrait en juger autrement, de la part de celui que j'avais le premier si outrageusement trahi ? Penses-tu qu'une bles-

sure, une souffrance d'un moment ait suffi à la punition de si grands crimes? Que dis-je? de tels péchés méritaient-ils une telle grâce? Quelle blessure pouvait expier aux yeux de la justice divine la profanation d'un lieu consacré à sa sainte mère? Certes je me trompe bien, ou une blessure si salutaire compte moins pour l'expiation de ces fautes, que les épreuves sans relâche auxquelles je suis soumis aujourd'hui.

Tu sais aussi qu'au moment de ta grossesse, quand je t'ai fait passer dans mon pays, tu as revêtu l'habit sacré, pris le rôle de religieuse, et que, par cet irrévérencieux déguisement, tu t'es jouée de la profession à laquelle tu appartiens aujourd'hui? Vois, après cela, si la justice, que dis-je? si la grâce divine a eu raison de te pousser malgré toi dans l'état monastique dont tu n'as pas craint de te faire un jeu; elle a voulu que l'habit que tu avais profané servît à expier la profanation, que la vérité de la chose fût le remède du mensonge de la parodie et en réparât la fraude sacrilège.

A la considération de la justice divine, ajoute celle de notre intérêt, et tu verras qu'à donner aux choses leur vrai nom, c'est moins la justice de Dieu que sa grâce qui s'est étendue sur nous. Remarque donc, remarque, ô ma chère, de quels périlleux abîmes Dieu nous a tirés avec les filets de sa miséricorde, de quelle dévorante Charybde il nous a sauvés malgré nous; en sorte que l'un et l'autre nous pouvons nous écrier : « le Seigneur s'inquiète de moi. » Pense encore et encore dans quels dangers nous nous trouvions, de quels dangers le Seigneur nous a fait sortir, et rappelle sans cesse, avec mille actions de grâce, tout ce qu'il a fait pour le salut de notre âme; soutiens, par notre exemple, les pécheurs qui désespèrent de sa bonté, afin qu'ils sachent tout ce qui est réservé à ceux qui demandent et qui prient, en voyant tant de grâces accordées à des pécheurs endurcis.

Réfléchis aux mystérieux desseins de la divine providence : sa miséricorde a fait tourner en régénération les arrêts de sa justice ; sa sagesse s'est servie des méchants eux-mêmes pour changer l'impiété en piété, et la blessure si justement infligée à une seule partie de mon corps a guéri deux âmes à la fois. Compare le danger et la délivrance. Compare la maladie et le remède. Examine ce que méritaient nos fautes et admire les indulgents effets de la bonté divine.

Tu sais à quelles turpitudes les emportements de ma passion avaient voué nos corps ; ni le respect de la décence, ni le respect de Dieu, même dans les jours de la passion de Notre-Seigneur et des plus grandes solennités, ne pouvaient m'arracher du borbier où je roulais. Toi-même tu ne voulais pas, tu résistais de toutes tes forces, tu me faisais des remontrances, et quand la faiblesse de ton sexe eût dû te protéger, que de fois n'ai-je pas usé de menaces et de rigueurs pour forcer ton consentement ! Je brûlais pour toi d'une telle ardeur de désirs, que, pour ces voluptés infâmes dont le nom seul me fait rougir, j'oubliais tout, Dieu, moi-même : la clémence divine pouvait-elle me sauver autrement qu'en m'interdisant à jamais ces voluptés ?

Dieu s'est donc montré plein de justice et de clémence ; il a permis l'indigne trahison de ton oncle ; mais c'est afin que je pusse gagner en accroissements de toute sorte, que j'ai été diminué de cette partie de mon corps, siège du libertinage, cause première de ma concupiscence ; conformément à la justice, c'est l'organe qui seul avait péché qui a été frappé et qui a expié par ses souffrances ses jouissances criminelles. Et ainsi j'ai été tiré de ces ordures dans lesquelles je m'étais plongé comme dans la fange ; ainsi Dieu a circoncis tout à la fois mon âme et mon corps ; ainsi il m'a rendu d'autant plus propre au service de ses saints autels, que les souillures des voluptés de

la chair ne sauraient plus réveiller en moi les passions. Quelle clémence encore n'a-t-il pas montrée, en ne frappant en moi que l'organe dont la privation ne pouvait que tourner au salut de mon âme, sans défigurer mon corps ni l'empêcher de vaquer à aucun devoir; que dis-je? cette privation ne m'a-t-elle pas rendu d'autant plus dispos pour tous les actes honnêtes, qu'elle m'a affranchi du joug si lourd de la concupiscence? Oui, par la privation de ces parties si méprisables qui, en raison de la honte attachée à l'exercice de leurs fonctions, sont appelées honteuses et ne sauraient être nommées par leur nom, la grâce divine m'a purifié plutôt qu'elle ne m'a mutilé : a-t-elle fait autre chose, en effet, qu'écarter de moi les impuretés, les vices, afin de préserver ma nouvelle robe d'innocence?

Dans le vif désir de conserver cette robe d'innocence, certains sages, dit-on, portèrent la main sur eux-mêmes, afin d'éloigner d'eux la tache de la concupiscence. On raconte même que l'Apôtre demanda au Seigneur de l'affranchir de cet aiguillon de la chair, et qu'il ne fut pas exaucé. Un autre exemple nous est offert par le grand philosophe des chrétiens, par Origène, qui, pour éteindre à jamais l'incendie dans son foyer, ne craignit pas d'attenter sur lui-même; regardant comme réellement bienheureux ceux-là seuls qui se sont mutilés en vue d'obtenir le royaume de Dieu, il croyait que c'était fidèlement accomplir le précepte du Seigneur, qui prescrit de couper, de rejeter loin de nous les organes de scandale; il prenait à la lettre, non au sens mystique, cette prophétie d'Isaïe dans laquelle il est dit que le Seigneur préfère les eunuques aux autres fidèles : « les eunuques qui observeront mes jours de sabbat et qui s'attacheront à ce qui me plaît, je leur donnerai une place dans ma maison et dans l'enceinte de mes murailles; je leur donnerai un nom meilleur que celui de fils et de filles, un nom

éternel qui ne périra pas. » Origène, toutefois, a commis une grande faute, en mutilant son corps pour en prévenir les fautes. Plein de zèle pour Dieu, sans doute, mais de zèle mal éclairé, il a encouru l'accusation d'homicide en portant le fer contre lui. C'est par l'inspiration du démon, ou par le plus grave des aveuglements, qu'il a exécuté sur lui-même ce que, par la grâce de Dieu, la main d'autrui a consommé sur moi. J'évite la faute sans encourir la disgrâce. Je mérite la mort et Dieu me donne la vie ; il m'appelle, je résiste, je persévère dans mes crimes, et il m'amène au pardon malgré moi. Et cependant l'Apôtre prie sans être exaucé ; il redouble sa prière, et il n'obtient pas. Ah ! véritablement le Seigneur s'inquiète de moi. J'irai donc et je raconterai les grandes choses que Dieu a faites pour mon âme.

Unis-toi à moi et sois ma compagne inséparable dans l'action de grâce, de même que tu as participé à la faute et au pardon. Car Dieu n'a pas oublié ton salut ; que dis-je ? il a toujours songé à toi : par une sorte de saint présage attaché à ton nom, il t'a particulièrement marquée pour le ciel en t'appelant Héloïse, de son propre nom qui est Héloïm.

C'est lui, dis-je, qui, dans sa clémence, a résolu d'assurer notre salut commun par l'un de nous, tandis que le démon travaillait à consommer par l'un de nous notre perte commune : en effet, c'est fort peu de temps avant que cela n'arrivât, que l'indissoluble loi du sacrement nuptial nous avait enchaînés l'un à l'autre ; quand, dans l'élan d'une passion insensée, je brûlais du désir de te fixer auprès de moi à toujours, c'est Dieu qui déjà préparait la circonstance qui devait nous ramener ensemble vers lui.

En effet, si le lien du mariage ne nous eût pas précédemment unis, après ma retraite du monde, les conseils de tes parents, l'attrait des plaisirs de la chair t'auraient aisément retenue dans le siècle. Vois donc à quel point Dieu s'est inquiété de nous ; il

semble qu'il ait eu sur nous quelques grandes vues et qu'il s'indignât ou s'affligeât que ces trésors de science, qu'il nous avait à l'un et à l'autre confiés, ne fussent pas employés à l'honneur de son nom ou qu'il se défiât des passions de son humble serviteur, ainsi qu'il est écrit : « les femmes font même apostasier les sages. » Témoin le sage des sages, Salomon.

Tous les jours, le trésor de ta sagesse produit pour le Seigneur avec usure : tu lui as déjà donné nombre de filles spirituelles, tandis que moi, je reste stérile et que je travaille en vain parmi les fils de la perdition. Quelle déplorable perte, quel lamentable malheur, si, livrée aux impuretés des plaisirs charnels, tu enfantais dans la douleur un petit nombre d'enfants pour le monde, au lieu de cette innombrable famille que tu enfantes dans la joie pour le ciel ; si tu n'étais qu'une femme, toi qui aujourd'hui surpasses les hommes, toi qui as transformé la malédiction d'Ève en bénédiction de Marie. Quelle profanation, si ces mains sacrées, habituées aujourd'hui à feuilleter les livres sacrés, étaient condamnées aux soins vulgaires du commun des femmes !

Dieu a daigné nous arracher lui-même au contact de ce cloaque, aux voluptés de cette fange, et nous attire à lui par un coup de cette puissance dont il frappa saint Paul pour le convertir. Peut-être aussi, par notre exemple, a-t-il voulu intimider l'orgueil des savants.

Que ce coup ne t'afflige donc pas, ma sœur, je t'en supplie ; cesse d'accuser un père qui nous corrige si paternellement, et songe à ce qui est écrit : « le Seigneur châtie ceux qu'il aime ; il corrige tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfants. » Et ailleurs : « celui qui épargne la verge, hait son fils. » Cette peine est passagère, non éternelle ; c'est une peine de purification, non de damnation. Écoute le prophète et prends courage : « le Seigneur ne jugera pas deux fois pour une même faute ;

le châtement ne se lèvera pas deux fois sur la tête du même coupable. » Comprends cette parole souveraine et si grave de la vérité : « par la patience, vous posséderez vos âmes. » D'où cette maxime de Salomon : « l'homme patient est supérieur à l'homme fort, et celui qui maîtrise son cœur à celui qui force les villes. »

Ne te sens-tu pas émue jusqu'aux larmes et pénétrée de douleur, en pensant que pour te sauver, toi et le monde, le Fils unique de Dieu, agneau sans tache, a été saisi par des impies, traîné, flagellé, insulté, la face voilée, souffleté, conspué, couronné d'épines, enfin, supplice des infâmes, suspendu à une croix entre des voleurs, et soumis au genre de mort le plus affreux, le plus exécrationnel que l'on connût alors? C'est lui, ô ma sœur, qui est ton véritable époux et l'époux de toute l'Église; aie-le toujours devant les yeux, porte-le dans ton cœur. Vois-le marchant au supplice pour toi et portant lui-même sa croix. Mêlé-toi à la foule, à ces femmes qui se frappaient la poitrine et se lamentaient sur son sort, comme le raconte saint Luc : « il était suivi par une grande foule de peuple et de femmes qui se frappaient la poitrine et qui se lamentaient sur son sort. » Et lui, se retournant vers elles avec bonté, il leur annonça le châtement qui suivrait de près sa mort, châtement dont, si elles étaient sages, elles pourraient se garantir en suivant ce conseil. « Filles de Jérusalem, » disait-il, « ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants; car voici que le jour approche où l'on dira : heureuses les femmes stériles et les entrailles qui n'ont pas conçu et les mamelles qui n'ont pas allaité! Alors on dira aux montagnes : tombez sur nous; et aux collines : écrasez-nous; car si le bois vert est traité de la sorte, que fera-t-on du bois sec? »

Compatis à celui qui a souffert volontairement pour te racheter, et en songeant qu'il a été crucifié pour toi, que ton

cœur se pénètre de douleur. Sois toujours en esprit au pied de son tombeau ; pleure et lamente-toi avec les saintes femmes, dont il est écrit, comme je l'ai dit plus haut : « les femmes assises au pied du tombeau se lamentaient, pleurant le Seigneur. » Prépare avec elles des parfums pour sa sépulture, mais des parfums plus exquis, des parfums spirituels et non matériels ; ce sont ceux-là qu'il réclame ; les autres lui sont inutiles. Pénètre-toi de ces devoirs de toute la force de ta dévotion.

C'est à ces sentiments de compassion profonde pour ses souffrances que le Seigneur lui-même exhorte les fidèles par la bouche de Jérémie. « O vous tous qui passez par ce chemin, » dit-il, « considérez et voyez s'il est une douleur semblable à ma douleur ; » c'est-à-dire, est-il des souffrances dignes qu'on y compatisse et qu'on les pleure, quand moi j'expie, seul innocent des péchés du monde, les péchés que le monde a commis ? Or, le Seigneur est le chemin par lequel les fidèles rentrent de l'exil dans la patrie. Cette croix même, du haut de laquelle il s'écrie, c'est lui qui l'a élevée pour nous comme une échelle de salut. Sur ce bois, le Fils unique de Dieu est mort pour nous, holocauste volontaire. C'est sur lui seul qu'il faut gémir et compatir, compatir et gémir. Accomplis ce que le prophète Zacharie a dit des âmes dévotes : « elles se frapperont la poitrine en poussant des gémissements comme à la mort d'un fils unique, elles pleureront sur lui comme on pleure la mort d'un premier-né. »

Vois, ô ma sœur, quels gémissements éclatent parmi ceux qui aiment un roi à la mort de son fils unique, de son premier-né. Considère le désespoir de sa famille, l'affliction dans laquelle est abîmée la cour entière. Qu'est-ce donc, lorsqu'on arrive à l'épouse de ce fils unique ? ses sanglots fendent le cœur, et l'on ne saurait les supporter. Tels doivent être tes gémissements, tels tes sanglots, ô ma sœur, toi qu'un bienheureux hymen a unie à ce divin époux. Il t'a payée, achetée, non au prix de

ses biens, mais au prix de lui-même ; c'est de son propre sang qu'il t'a achetée et rachetée. Vois quel droit il a sur toi ; considère de quel prix il t'a payée.

Aussi l'Apôtre, considérant la grandeur de ce prix et comparant à ce prix la valeur de celui pour lequel il est offert, s'écrie, mesurant la reconnaissance au bienfait : « loin de moi l'idée de me glorifier, si ce n'est en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ par lequel le monde a été crucifié pour nous et moi pour le monde. » Tu es plus que le ciel, plus que la terre, toi dont le Créateur du ciel s'est fait lui-même la rançon. Qu'a-t-il trouvé en toi, je te le demande, lui à qui rien ne manque, pour n'avoir pas reculé devant les angoisses de la plus horrible, de la plus ignominieuse des morts, afin de t'acquérir ? Qu'a-t-il, je le répète, cherché en toi si ce n'est toi-même ? Celui-là est l'amant véritable qui ne désire que toi et non ce qui est à toi ; celui-là est l'amant véritable qui disait en mourant pour toi : « il n'est point de plus grand témoignage d'amour que de mourir pour ceux qu'on aime. » C'est lui qui t'aimait véritablement et non pas moi. Mon amour à moi, qui nous enveloppait tous deux dans les liens du péché, n'était que concupiscence : il ne mérite pas ce nom d'amour. J'assouvissais sur toi ma misérable passion, et voilà tout ce que j'aimais ! J'ai, dis-tu, souffert pour toi ; cela peut être vrai, mais il serait plus juste de dire que j'ai souffert par toi ; encore était-ce malgré moi ; j'ai souffert, non pour l'amour de toi, mais par la violence exercée contre moi ; non pour ton salut, mais pour ton désespoir. C'est pour ton salut au contraire, c'est de son plein consentement que Jésus-Christ a souffert pour toi, Jésus dont les souffrances guérissent toute maladie, écartent toute souffrance. Porte donc vers lui, je t'en conjure, et non vers moi toute ta piété, toute ta compassion, toute ta componction. L'iniquité de la cruauté abominable consommée sur un innocent,

voilà ce qu'il faut déplorer, et non le châtement qui m'a été charitablement infligé par la justice divine, ou plutôt, je l'ai déjà dit, la grâce infinie dont nous avons été l'un et l'autre l'objet.

C'est être injuste que de n'aimer pas la justice, et très-injuste que de se montrer contraire à la volonté de Dieu, que dis-je ? à sa grâce si grande. Pleure ton Sauveur et non ton corrupteur, celui qui t'a rachetée, non celui qui t'a perdue, le Seigneur qui est mort pour toi et non l'esclave qui vit encore ou qui vient seulement d'être délivré véritablement de la mort éternelle.

Prends garde, je t'en supplie, qu'on ne puisse pas, à ta honte, t'appliquer ce que Pompée dit à Cornélie abîmée dans la douleur : « Pompée vit encore après la bataille, mais sa fortune est morte : ce que tu pleures, c'est ce que tu aimais. » Songes-y, je t'en prie : quelle ignominie ne serait-ce pas d'exalter nos anciens et déplorables égarements ! Accepte donc, ma sœur, accepte, je t'en conjure, avec patience, ce coup de la miséricorde divine. C'est la verge d'un père qui nous a touchés, non le glaive d'un juge. Le père fustige pour corriger, de peur que l'ennemi ne frappe pour tuer. Il blesse pour prévenir la mort, non pour la donner ; il emploie le fer pour trancher le mal ; il blesse le corps et guérit l'âme. Il aurait dû donner la mort, il donne la vie. Il retranche les membres atteints par la gangrène, afin de ne rien laisser que de sain. Il punit une fois pour ne pas punir éternellement. Un seul a souffert de la blessure, et deux ont été sauvés de la mort ; il y avait deux coupables, un seul a été puni. Cela encore est un effet de la miséricorde divine pour la faiblesse de ton sexe, mais jusqu'à un certain point, cette miséricorde n'est que justice. Plus faible par état, mais plus forte par vertu, tu étais moins coupable. Je rends grâce au Seigneur qui t'a alors affranchie de la peine et réservée pour la couronne ; oui, par le seul effet du châtement infligé à mon corps, il a d'un seul coup refroidi en moi toutes les ardeurs de la con-

cupiscence effrénée qui me dévorait; il m'a à jamais préservé de toute chute; pour toi, en abandonnant à elle-même ta jeunesse, en laissant ton âme en proie à toutes les tentations des perpétuelles passions de la chair, il t'a réservée pour la couronne du martyr. Quoique tu te refuses à l'entendre, et que tu me défendes de le dire, c'est cependant une vérité manifeste : à celui qui combat sans relâche appartient la couronne, et il n'y aura de couronné que « celui qui aura combattu jusqu'au bout. »

Pour moi, je n'ai pas de couronne à attendre, puisque je n'ai plus de combat à soutenir. L'élément du combat manque à qui n'a plus l'aiguillon de la concupiscence. Cependant, si je n'ai pas de couronne à prétendre, c'est encore quelque chose que de n'avoir pas de châtement à craindre, et d'avoir été préservé peut-être par une peine d'un moment des peines éternelles; car il en est des hommes qui se livrent à cette triste vie comme de vils animaux, et il est écrit des animaux : « ils ont pourri sur leur fumier. »

Je ne me plains pas de voir diminuer mes mérites, tandis que je m'assure que les tiens augmentent; car nous ne faisons qu'un en Jésus-Christ; par la loi du mariage, nous ne sommes qu'un corps. Tout ce qui est à toi ne saurait donc m'être étranger. Or Jésus-Christ est à toi, puisque tu es devenue son épouse. Et moi, je l'ai dit, moi que tu saluais jadis comme ton maître, je suis aujourd'hui ton serviteur, serviteur attaché par amour spirituel plutôt que soumis par crainte. C'est ton patronage auprès de Jésus-Christ qui nous donne la confiance d'obtenir par tes prières ce que je ne pourrais gagner par les miennes; aujourd'hui surtout que l'imminence des dangers qui m'assiègent et me jettent dans un trouble de tous les jours ne me laisse ni vivre, ni prier, ni suivre l'exemple de ce bienheureux intendant des trésors de la reine Candace, de cet Éthio-

pien qui vint de si loin adorer Dieu à Jérusalem, et auquel un ange envoya, à son retour, l'apôtre Philippe pour le convertir à la foi dont il s'était rendu digne par ses prières et par la lecture assidue des livres saints ; et même, comme, pendant son voyage, il en était occupé, la grâce divine, bien qu'il fût riche et idolâtre, permit qu'il tombât sur un passage qui fournit à l'apôtre le moyen le plus favorable d'opérer sa conversion.

Afin donc que rien ne t'empêche d'accueillir ma demande et n'en retarde l'exécution, je m'empresse de formuler et de t'envoyer le texte même de la prière que je te conjure d'adresser humblement au Seigneur pour nous.

PRIÈRE.

« Dieu, qui, dès le commencement de la création, avez, en tirant la femme d'une côte de l'homme, établi le grand sacrement du mariage, vous qui l'avez honoré et relevé si haut, soit en vous incarnant dans le sein d'une femme, soit en commençant vos miracles par celui des noces de Cana, vous qui avez jadis accordé ce remède, suivant vos vues, à mon incontinente faiblesse, ne repoussez point les prières de votre servante ; je les verse humblement aux pieds de votre divine majesté pour mes péchés et pour ceux de mon bien-aimé. Pardonnez, ô Dieu de bonté, que dis-je ? ô Dieu qui êtes la bonté même, pardonnez à nos crimes si grands, et que l'immensité de votre ineffable miséricorde se mesure à la multitude de nos fautes. Je vous en conjure, punissez les coupables en ce monde, épargnez-les dans l'autre. Punissez-les dans cette vie d'un jour, afin de ne les pas punir dans l'éternité. Prenez contre vos serviteurs la verge de la correction, non le glaive de la fureur. Frappez la chair pour conserver les âmes. Venez en pacificateur, non en vengeur ; avec bonté plutôt qu'avec justice, en père miséricordieux, non en maître sévère.

« Éprouvez-nous, Seigneur, et tentez-nous, ainsi que le pro-

phète le demande pour lui-même, en ces termes expressifs, pour ainsi dire : examinez d'abord mes forces, et mesurez à ce qu'elles peuvent supporter le fardeau des tentations. C'est ce que saint Paul promet à vos fidèles, lorsqu'il dit : « Dieu, qui « est la puissance même, ne souffrira pas que vous soyez éprouvé « au delà de ce que vous pouvez ; mais il accroîtra vos forces « avec la tentation, afin que vous puissiez la soutenir.

« Vous nous avez unis, Seigneur, et vous nous avez séparés quand et comme il vous a plu. Achevez aujourd'hui, en mettant le comble à vos miséricordes, ce que vous avez miséricordieusement commencé ; et ceux que vous avez séparés l'un de l'autre, pour un jour, dans ce monde, unissez-les à vous pour l'éternité dans le ciel, ô notre espérance, notre partage, notre attente, notre consolation, Seigneur, qui êtes béni dans tous les siècles. Ainsi soit-il. »

Salut en Jésus-Christ, épouse du Christ ; en Jésus-Christ salut, et vie en Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

LETTRE SIXIÈME

RÉPONSE D'HÉLOÏSE A ABÉLARD

SOMMAIRE

Dans cette lettre, Héloïse prie instamment Abélard de lui répondre à elle et à ses religieuses sur deux points principaux : qu'il leur apprenne d'abord l'origine de leur état; en second lieu, qu'il leur donne une règle, qu'il leur dicte les conditions d'un genre de vie qui convienne spécialement à des femmes, ce dont aucun des saints Pères ne s'est occupé. Elle ajoute pourquoi, dans son opinion, les saints Pères n'ont pas donné de règle aux religieuses : c'est qu'il suffit, selon elle, que les femmes ne restent pas, en fait de continence et d'abstinence, au-dessous des clercs et des ecclésiastiques séculiers ou des moines réguliers. Elle s'étend sur la règle de saint Benoît, et en discute les observances, particulièrement en ce qui touche l'interdiction de manger de la viande et la permission de boire du vin. Elle traite aussi longuement des actes extérieurs, dont elle rabaisse l'importance, et auxquels elle préfère les actes intérieurs. Enfin, elle prie Abélard de se relâcher de la grande rigueur et de ne point se montrer trop exigeant sur la question des jeûnes et des pratiques, eu égard à la faiblesse du sexe féminin.

A son souverain maître, sa servante dévouée.

Je ne veux pas que tu puisses, en quoi que ce soit, m'accuser de désobéissance; j'ai imposé à l'expression de ma peine, toujours prête à s'emporter, le frein de ta défense; en t'écri-

vant du moins, je saurai arrêter ce que, dans nos entretiens, il serait difficile, que dis-je ? impossible de prévenir. En effet, il n'est rien de moins en notre puissance que notre cœur, et loin de pouvoir lui commander, nous sommes forcés de lui obéir. Aussi, lorsque ses mouvements nous pressent, personne n'est-il assez le maître d'en repousser les soudaines impulsions pour empêcher qu'elles éclatent au dehors, se traduisent rapidement en actes et se répandent plus vite encore par la parole, qui est le langage toujours prêt des passions, selon qu'il est écrit : « c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle. » Je retiendrai donc ma main et je ne la laisserai pas écrire ce que ma langue ne pourrait se retenir de dire. Plût à Dieu que mon cœur affligé fût aussi disposé que ma plume à obéir !

Il dépend de toi cependant d'apporter quelque soulagement à ma douleur, s'il ne t'est pas possible de la guérir entièrement. De même qu'un clou chasse l'autre, une idée nouvelle pousse l'ancienne, et l'esprit tendu en un autre sens est forcé d'abandonner les choses d'autrefois, ou du moins de les laisser dormir. Or, une pensée a d'autant plus de force pour occuper l'esprit et le détacher de toutes les autres, qu'elle est considérée comme plus honnête et que l'objet vers lequel elle tend notre effort paraît plus essentiel. Nous toutes donc, servantes de Jésus-Christ et filles de Jésus-Christ, nous supplions aujourd'hui ta paternelle bonté de nous accorder deux choses dont nous sentons l'absolue nécessité : la première, c'est de vouloir bien nous apprendre d'où l'ordre des religieuses a tiré son origine et quel est le caractère de notre profession ; la seconde, c'est de nous faire une règle, et de nous en adresser une formule écrite qui soit spécialement appropriée à des femmes, et qui fixe d'une manière définitive l'état et le costume de notre communauté, ce dont aucun des saints Pères, que nous sachions, ne s'est jamais occupé. C'est à défaut de cette institution, qu'aujourd'hui hommes et femmes sont sou-

mis, dans les couvents, à la même règle, et que le même joug monastique est imposé au sexe faible et au sexe fort. Jusqu'à aujourd'hui, les femmes et les hommes professent également la règle de saint Benoît, bien qu'il soit évident que cette règle a été faite uniquement pour les hommes et qu'elle ne peut être observée que par des hommes, que l'on regarde aux devoirs des supérieurs ou à ceux des subordonnés. Sans parler ici de tous les articles de cette règle, est-ce à des femmes que s'adressent les prescriptions sur les capuchons, les hauts-de-chausses et les scapulaires? Qu'ont-elles à faire de ces tuniques et de ces chausses de laine, dont le mouvement périodique du sang chez elles leur rend l'usage tout à fait impossible? En quoi les touche l'article qui ordonne à l'abbé de lire lui-même l'Évangile et de commencer l'hymne après cette lecture? Et celui qui établit qu'une table particulière sera dressée pour les pèlerins et les hôtes qu'il présidera? Convient-il à nos vœux qu'une abbesse donne jamais l'hospitalité à des hommes ou qu'elle prenne ses repas avec ceux qu'elle aurait reçus? O combien les chutes sont faciles dans cette réunion des hommes et des femmes sous le même toit, surtout à la table, siège de l'intempérance et de l'ivresse, à la table, où il est si doux d'approcher les lèvres de la coupe qui verse la luxure avec le vin!

Saint Jérôme prévoyait ce danger, lorsque, écrivant à une mère et à sa fille, il leur dit : « il est difficile de conserver la chasteté dans les festins. » Ovide lui-même, ce professeur de débauche et de luxuré, s'attache à décrire, dans son livre de *l'Art d'aimer*, les occasions de libertinage qu'offrent particulièrement les repas : « lorsque les libations ont pénétré les ailes humides de l'Amour, il devient immobile et demeure appesanti à la place qu'il a prise. Alors viennent les ris, alors le pauvre relève la tête, alors s'en vont douleurs et peines, et rêves soucieux. C'est là que, plus d'une fois, les jeunes filles ont dérobé le cœur des jeunes

garçons. Vénus embrase leurs veines : c'est du feu sur du feu. »

Et quand les religieuses n'admettraient à leurs tables que les femmes auxquelles elles auraient donné l'hospitalité, au fond n'y aurait-il pas là encore quelque péril ? Certes, pour perdre une femme, il n'est pas d'arme plus sûre que les caresses d'une femme. Pour faire passer le venin de la corruption dans le cœur d'une femme, il n'est rien tel qu'une femme. Aussi saint Jérôme engage-t-il les femmes de sainte profession à éviter particulièrement le commerce des femmes qui vivent dans le siècle.

Enfin, je suppose que nous refusions notre hospitalité aux hommes et ne l'accordions qu'aux femmes, ne voit-on pas le mécontentement, l'irritation des hommes, dont les services sont si nécessaires aux couvents de notre faible sexe ; si l'on réfléchit surtout que c'est pour ceux dont nous recevons le plus que nous paraissions avoir le moins, pour ne pas dire pas du tout, de reconnaissance.

Que si nous ne pouvons suivre dans sa teneur la règle prescrite, je crains de lire notre condamnation à nous aussi dans ces paroles de l'apôtre saint Jacques : « quiconque ayant observé tout le reste de la loi l'aura violée en un seul point, est capable de l'avoir violée tout entière. » Ce qui revient à dire : celui-là est coupable qui a fait beaucoup, par cela seul qu'il n'a pas tout fait. Ainsi, pour un seul point qu'on n'a pas observé, on devient transgresseur de la loi : il faut en accomplir tous les commandements. C'est ce que fait sentir l'Apôtre, en ajoutant immédiatement : « celui qui a dit : tu ne seras point adultère, a dit aussi : tu ne tueras point ; et bien que tu ne commettes pas d'adultère, si tu as tué, tu es transgresseur de la loi. » C'est comme s'il disait : on est coupable par la transgression d'un seul commandement, quel qu'il soit, par la raison que le Seigneur, qui com-

mande une chose, commande également l'autre, et que, quel que soit le précepte de la loi qui soit violé, c'est un outrage envers lui qui a fait reposer la loi non sur un seul commandement, mais sur tous à la fois.

Mais sans nous arrêter aux dispositions de la règle, dont pour nous l'observation est tout à fait impossible ou ne saurait du moins être sans danger, a-t-on jamais vu des communautés de religieuses sortir pour faire la moisson et se livrer aux travaux des champs ? D'autre part, une seule année de noviciat est-elle une preuve suffisante de la solide vocation d'une femme, et est-ce assez pour l'instruire que de lui lire trois fois la règle, comme il est dit dans la règle elle-même ? Loin de là ; quoi de plus insensé que de s'engager dans une route inconnue et qui n'est pas même frayée ? Quoi de plus présomptueux que de choisir et d'embrasser un genre de vie qu'on ignore, et de faire des vœux qu'on ne saurait tenir ? Si la prudence est la mère de toutes les vertus, et la raison la médiatrice de tous les biens, peut-on regarder comme un bien ou comme une vertu ce qui s'éloigne de l'un et de l'autre ? Les vertus mêmes qui dépassent le but et la mesure doivent être rangées, selon saint Jérôme, au nombre des vices. Or, qui ne voit que c'est s'écarter de la raison et de la prudence que de ne pas consulter d'abord les forces de ceux à qui l'on impose des fardeaux, en sorte que la peine soit proportionnée aux forces données par la nature ? Fait-on porter à un âne la charge d'un éléphant ? Exige-t-on des vieillards et des enfants autant que des hommes faits ? des faibles autant que des forts ? des malades autant que des gens en bonne santé ? des femmes autant que de leurs maris ? du sexe faible autant que du sexe fort ?

C'est à ce propos que le pape saint Grégoire, dans le chapitre quatorzième de son *Instruction pastorale*, établit une distinction au sujet des avis et des commandements : « autres sont les avis

à donner aux hommes, autres ceux qui conviennent aux femmes : à ceux-ci on doit demander plus, à celles-là moins ; s'il faut soumettre les hommes à de fortes épreuves, les plus légères suffisent à attirer tout doucement les femmes. »

Il est clair que ceux qui ont rédigé des règles pour les moines ne se sont pas bornés à ne point parler des femmes ; en établissant leurs statuts, ils entendaient bien que ces règles ne pouvaient en aucune façon leur convenir ; ils ont eux-mêmes reconnu clairement qu'il ne fallait pas imposer le même joug au taureau qu'à la génisse, et soumettre à des travaux égaux ceux auxquels la nature a donné des forces inégales. Saint Benoît n'a point oublié cette distinction : rempli, pour ainsi dire, de l'esprit de tous les justes, il tient compte dans ses règles des personnes et des temps, et règle tout de telle sorte que rien, comme il le pose lui-même en conclusion quelque part, ne se fasse qu'avec mesure. Commençant par l'abbé, il lui recommande de veiller à ses moines, « de façon à se mettre en accord et en harmonie avec tous, suivant le caractère et l'intelligence de chacun ; en sorte que, loin d'avoir la douleur de voir son troupeau dépérir entre ses mains, il ait la satisfaction de le voir s'accroître ; il lui recommande aussi de ne jamais perdre le sentiment de sa propre faiblesse et de se souvenir qu'il ne faut pas fouler aux pieds le roseau ébranlé ; il veut aussi qu'il fasse acception des circonstances, en se rappelant le sage raisonnement du pieux Jacob : « si je fatigue mes troupeaux en les faisant trop marcher, ils mourront tous en un seul jour ; » enfin, il l'engage à prendre pour bases ces conseils et les autres principes de la prudence, mère des vertus, et à tout mesurer de façon à exciter les forts, et à ne pas décourager les faibles. »

C'est à cette pensée de mesure que se rapportent les ménagements de saint Benoît pour les enfants, les vieillards, et en général pour les infirmes ; l'ordre qu'il donne de faire manger

avant les autres le lecteur, le semainier, le cuisinier, ainsi que ses prescriptions pour la table commune sur la qualité et la quantité de la boisson et des aliments selon les tempéraments, tous points dont il traite en détail avec beaucoup de soin. C'est ainsi encore qu'il règle la durée des jeûnes selon les saisons, et mesure la somme du travail à la faiblesse des constitutions.

Quelle règle, je le demande, celui qui, dans ses statuts pour les hommes, proportionne ainsi toutes choses aux tempéraments et aux temps, de façon à ce que tous puissent en imposer les prescriptions sans s'exposer aux murmures, quels ménagements il eût prescrits, s'il leur eût appliqué la même règle qu'aux hommes. En effet, s'il a cru nécessaire d'adoucir la rigueur de sa règle en faveur des enfants, des vieillards et des infirmes, conformément à la faiblesse et à la débilité de leur nature, que n'eût-il pas fait en faveur d'un sexe délicat, dont la faiblesse et la débilité ne sont que trop connues ? Combien donc ce serait s'éloigner de toute règle de discernement, que de soumettre les femmes et les hommes à la même règle, d'imposer les mêmes charges aux faibles qu'aux forts !

Je pense qu'en égard à notre faiblesse, c'est assez d'égaliser en vertu de continence et d'abstinence les chefs de l'Église et ceux qui sont dans les ordres sacrés, puisque la Vérité dit : « celui-là est parfait qui ressemble à son maître. » Ce serait même beaucoup pour nous, si nous pouvions égaler les pieux laïques. Car nous admirons dans les faibles ce qui nous semble peu de chose chez les forts, selon cette parole de l'Apôtre : « la vertu dans la faiblesse est perfection. »

Mais ne faisons pas peu de cas de la religion des laïques, tels que furent Abraham, David, Job, même dans l'état du mariage : Saint Chrysostome, dans son sermon VII^e (épître aux Hébreux), nous en avertit, quand il dit : « il est plus d'un charme que l'on

peut essayer pour endormir la bête infernale. Ces charmes, quels sont-ils ? Les travaux, les lectures, les veilles. — Mais que nous importe à nous qui ne sommes pas moines ? — Voilà votre réponse. Eh bien ! faites-la à saint Paul, qui dit : « veillez dans la patience et dans la prière, etc. ; » et ailleurs : « n'écoutez pas les désirs impurs de la concupiscence. » Or, ce n'est pas seulement pour des moines qu'il écrivait ceci, mais pour tous ceux qui habitent les villes. En effet, un séculier ne doit avoir sur un régulier d'autre avantage que de pouvoir vivre avec une femme : il a ce privilège, mais point d'autre ; en tout le reste, il est tenu d'agir comme le régulier. Car les béatitudes mêmes promises par le Christ ne sont pas seulement promises aux réguliers ; c'en serait fait du monde entier, si tout ce qui mérite le nom de vertu était renfermé dans l'enceinte d'un cloître. Et quelle considération pourrait s'attacher à l'état de mariage, s'il était un si grand obstacle à notre salut ?

De ces paroles, il résulte clairement que quiconque ajoutera la continence aux préceptes de l'Évangile réalisera la perfection monastique. Et plutôt à Dieu que notre profession nous élevât jusqu'à atteindre la hauteur de l'Évangile, sans prétendre la dépasser : n'ayons pas l'ambition d'être plus que chrétiennes.

C'est là, sans doute, si je ne m'abuse, ce qui fait que les saints Pères n'ont pas voulu établir pour nous, de même que pour les hommes, une règle générale, comme une loi nouvelle, de peur d'écraser notre faiblesse sous le poids de vœux trop lourds ; ils avaient médité cette parole de l'Apôtre : « la loi produit la colère ; où il n'y a point de loi, il n'y a point de prévarication ; » et ailleurs : « la loi est survenue pour que le péché se multipliât. »

Le même grand prédicateur de la continence prend conseil de notre faiblesse et pousse, pour ainsi dire, les jeunes veuves à de secondes noces, quand il dit : « je veux que les jeunes veuves

se remarient, qu'elles aient des enfants, qu'elles soient mères de famille, afin de ne pas donner prise à l'ennemi de la religion. » Saint Jérôme aussi, persuadé de l'excellence de ce précepte, répond en ces termes à Eustochie, qui l'avait consulté sur les vœux inconsidérés des femmes : « si celles qui sont vierges ne sont cependant pas absoutes à cause de leurs autres fautes, qu'arrivera-t-il de celles qui ont prostitué les membres du Christ et changé en un lieu de débauche le temple de l'Esprit saint ? Mieux eût valu pour elles subir le joug du mariage et marcher terre à terre, que d'avoir voulu s'élever trop haut et d'être précipitées dans le gouffre de l'enfer. »

C'est aussi pour prévenir ces vœux téméraires, que saint Augustin, dans son livre de la continence des veuves, écrit à Julien : « que celle qui n'a pas encore embrassé réfléchisse ; que celle qui s'est engagée persévère, afin qu'aucune occasion ne soit donnée au démon, aucune oblation dérobée au Seigneur. » Voilà pourquoi les conciles mêmes, prenant en considération notre faiblesse, ont décidé que les diaconesses ne devaient pas être ordonnées avant l'âge de quarante ans, et cela encore après une épreuve sévère, tandis qu'il est permis de faire des diacres à vingt ans.

Il est des maisons où les religieux, désignés sous le nom de chanoines réguliers de saint Augustin, professent une règle particulière et ne se croient en rien inférieurs aux moines, bien qu'ils fassent publiquement usage de viande et de linge. Si notre faiblesse arrivait seulement à s'élever au niveau de la vertu de ces religieux, ne serait-ce pas beaucoup pour nous ?

Les ménagements à notre égard, en ce qui concerne la nourriture, seraient une mesure d'autant plus douce et qui présenterait d'autant moins d'inconvénients qu'elle serait conforme au vœu de la nature, qui a doué notre sexe d'une plus grande vertu de sobriété. Il est reconnu, en effet, que, vivant relativement de

peu de chose, les femmes ont besoin d'une alimentation beaucoup moins forte que les hommes ; la physique nous enseigne aussi qu'elles s'enivrent plus difficilement.

C'est une observation que Théodore Macrobe, dans le VII^e livre des *Saturnales*, énonce en ces termes : « Aristote dit que les femmes s'enivrent rarement, et les vieillards souvent. La femme a naturellement le corps très-humide ; le poli et l'éclat de sa peau l'indiquent ; les purgations périodiques qui la débarrassent des humeurs superflues en sont particulièrement la preuve. Quand donc le vin qu'elle boit tombe dans cette masse d'humeurs, il perd sa force, sa chaleur s'y éteint et ne monte plus aisément jusqu'au cerveau. » Et ailleurs : « le corps de la femme, épuré par de fréquentes purgations, est un tissu percé d'une infinité de trous à travers lesquels s'écoule incessamment l'humeur qui s'y amasse et qui cherche une issue. C'est par ces trous que s'exhale en un instant la vapeur du vin. Chez les vieillards, au contraire, le corps est sec, comme le prouvent la rudesse et la couleur terne de la peau. »

Y aurait-il donc inconvenient d'après cela, et n'y aurait-il pas justice à nous laisser, eu égard à notre faiblesse, toute liberté sur le boire et le manger, puisque, grâce à notre constitution, les excès de la gourmandise et de l'ivresse sont difficiles chez nous, et que notre frugalité nous préserve de l'une, notre tempérament de l'autre ? Ce serait assez pour notre faiblesse, ce serait même beaucoup, si, vivant dans la continence et sans rien posséder, tout entières au service de Dieu, nous pouvions égaler dans notre manière de vivre les chefs de l'Église, les pieux laïques, ou ceux enfin que l'on appelle chanoines réguliers et qui professent particulièrement pour règle de prendre modèle sur la vie des Apôtres.

Enfin c'est une marque de grande sagesse, chez les personnes qui se consacrent à Dieu, de restreindre l'expression de leurs

vœux, si bien qu'elles tiennent plus qu'elles n'ont promis, et ajoutent toujours quelque chose, par surrogation volontaire, aux obligations qu'elles ont contractées. C'est ainsi que la Vérité a dit elle-même : « lorsque vous aurez accompli tout ce qui est ordonné, dites : nous sommes des serviteurs inutiles ; ce que nous avons fait, nous étions obligés de le faire. » C'est comme s'il était dit, en termes expressifs : vous êtes des gens inutiles, sans valeur, sans mérite, qui vous contentez d'acquitter ce que vous devez et n'ajoutez rien par surrogation volontaire.

Au sujet de ces surrogations volontaires, le Seigneur lui-même, parlant en parabole, dit : « si vous mettez quelque chose du vôtre, lorsque je reviendrai, je vous le rendrai. »

Si beaucoup de ceux qui s'engagent légèrement aujourd'hui dans la vie monastique réfléchissaient davantage, s'ils considéreraient la portée de leur engagement, s'ils examinaient à fond et scrupuleusement l'esprit même de la règle à laquelle ils se vouent, ils l'enfreindraient moins par ignorance, ils pècheraient moins par négligence. Mais, aujourd'hui que tout le monde se précipite presque aussi aveuglément dans la vie monastique, on y vit plus irrégulièrement encore qu'on n'y est entré ; on brave la règle aussi aisément qu'on l'a acceptée sans la connaître ; on se pose comme lois des usages qui plaisent. Les femmes doivent donc se bien garder de se charger d'un fardeau sous lequel nous voyons presque tous les hommes faiblir, que dis-je ? succomber. Le monde a vieilli, il est aisé de s'en apercevoir ; les hommes et toutes les créatures ont perdu leur vigueur native, et, suivant la parole de la Vérité, c'est moins la piété d'un grand nombre que celle de tous qui s'est refroidie. Les hommes ayant dégénéré, il faut donc changer ou adoucir les règles établies pour eux.

Cette différence n'a pas échappé à saint Benoît lui-même ; il avoue qu'il a tellement adouci la rigueur des usages monas-

tiques, que, dans sa pensée, sa règle, comparée à celle des premiers moines, n'est, en quelque sorte, qu'une règle de convenance, une ébauche de règlement monacal. « Nous avons fait cette règle, » dit-il, « afin de prouver, en l'observant, que nous avons, tant bien que mal, l'honnêteté des mœurs et le germe des vertus de l'association religieuse. Pour celui qui aspire à la perfection de ce genre de vie, il existe la doctrine des saints Pères, dont la pratique peut conduire l'homme aux sommets de la perfection. » Et encore : « qui que vous soyez, qui aspirez à la céleste patrie, cette faible règle n'est qu'une règle de début, complétez-la avec l'aide du Christ; et c'est alors seulement que, par la protection de Dieu, vous arriverez au comble de la science et de la vertu. » Les saints Pères, c'est lui-même qui le dit, avaient coutume de lire chaque jour tout le Psautier; mais l'attiédissement des esprits l'a contraint de diminuer la tâche, si bien que, cette lecture étant répartie sur la semaine entière, les moines ont moins à faire que les clercs.

Qu'y a-t-il de plus contraire à la profession religieuse et au calme de la vie monastique, que ce qui fomenté la luxure, excite les désordres et détruit en nous la raison, cette image même de Dieu qui nous élève au-dessus de tous les êtres? C'est assurément le vin, que l'Écriture représente comme dangereux entre tous les aliments et contre lequel elle nous met en garde; le vin, au sujet duquel le plus grand des sages a dit dans ses *Proverbes* : « le vin engendre la luxure, et l'ivresse, le désordre des sens. Quiconque y cherche son plaisir ne sera jamais sage..... A qui malheur? au père de qui malheur? à qui les rixes? à qui les précipices? à qui les blessures sans sujet? à qui les yeux gonflés? sinon à ceux qui passent leur vie à boire et qui font métier de vider les coupes. Ne regardez pas le vin quand il paraît doré, quand son éclat brille dans le cristal. Il entre en caressant, mais,

à la fin, il mordra comme le serpent et, comme le basilic, répandra son venin. Vos yeux alors verront ce qui n'existe pas, votre cœur parlera à tort et à travers. Et vous serez commé un homme endormi en pleine mer, comme un pilote assoupi qui a perdu son gouvernail, et vous direz : ils m'ont battu, mais je ne l'ai pas senti; ils m'ont traîné, et je ne m'en suis pas aperçu; quand me réveillerai-je et trouverai-je encore du vin? » Et ailleurs : « n'allez pas donner aux rois, ô Samuel, n'allez pas leur donner du vin ! car il n'y a plus de secret là où règne l'ivresse; craignez que, se prenant à boire, ils n'oublient la justice et ne brouillent la cause des fils du pauvre. » Et il est écrit dans l'Écclésiastique : « le vin et les femmes font apostasier les sages et égarent les plus sensés. »

Saint Jérôme aussi, dans sa lettre à Népotien sur la vie des clercs, s'indigne hautement de ce que les prêtres de l'ancienne loi, s'abstenant de tout ce qui peut enivrer, l'emportent sur ceux de la nouvelle par cette abstinence : « ne sentez jamais le vin, » dit-il, « de peur qu'on ne vous applique le mot du philosophe : ce n'est pas offrir un baiser, c'est faire passer la coupe du vin. » L'Apôtre condamne les prêtres qui s'adonnent au vin, et l'ancienne loi en défend l'usage : « que ceux qui desservent l'autel, » est-il dit, « ne boivent ni vin ni bière. » — On appelle bière, chez les Hébreux, toute espèce de boisson capable d'enivrer, qu'elle soit le produit de la fermentation de la levûre ou du suc de pomme, celui de la coction du miel ou d'autres infusions, qu'elle soit exprimée des sucs du fruit du palmier ou d'autres graines bouillies et réduites en sirop. — « Tout ce qui enivre et jette l'esprit hors de son assiette, fuyez-le comme le vin. »

Voilà donc le vin retranché des jouissances des rois, absolument interdit aux prêtres, et considéré comme le plus dangereux de tous les aliments. Et cependant saint Benoît, cette émanation de l'Esprit saint, contraint par le relâchement de son siècle,

en permet l'usage aux moines : « nous lisons, il est vrai, que le vin ne convient nullement aux moines, » dit-il ; « toutefois, comme il est devenu impossible aujourd'hui de le leur persuader... » — Il avait lu, sans doute, ce qui est écrit dans la *Vie des Pères*. « On rapporta un jour à un abbé pasteur qu'un de ses moines ne buvait pas de vin, et il répondit : le vin ne convient nullement aux moines. » Et plus loin : « un jour, on célébrait des messes dans le monastère de l'abbé Antoine : il s'y trouva une cruche de vin, un des vieillards en versa dans une coupe, la porta à l'abbé Sisoï, et la lui offrit. L'abbé la prit et la vida, la prit une seconde fois et la vida encore ; mais à la troisième fois qu'on la lui offrit, il la refusa en disant : assez, mon frère ; ignorez-vous que c'est le démon ? » L'abbé Sisoï nous offre encore un exemple. Abraham dit donc à ses disciples : « s'il se présente une occasion, dans l'Église, un jour de sabbat ou un dimanche, et qu'on boive jusqu'à trois coupes, est-ce trop ? » et le patriarche répondit : « ce ne serait pas trop, si Satan n'était pas dedans. »

Est-il, je le demande, est-il un endroit où l'usage de la viande soit condamné par Dieu ou interdit aux moines ? A quelle nécessité, je vous prie, saint Benoît ne dut-il pas céder pour adoucir la rigueur de sa règle en une chose si dangereuse pour les moines et qu'il savait ne point leur convenir ? Sans doute il reconnut qu'il n'aurait pu en persuader l'abstinence aux moines de son temps.

Plût à Dieu qu'aujourd'hui on appliquât le même système de concession, et qu'on adoptât un tel tempérament pour toutes les choses qui, n'étant en soi ni bonnes ni mauvaises, sont dites indifférentes. Plût à Dieu que la règle des vœux n'exigeât pas ce qu'il est devenu impossible de persuader, et que, toutes les choses indifférentes étant tolérées sans scandale, il suffît d'interdire ce qui est vraiment péché. Ainsi se contenterait-on, en

fait de nourriture et de vêtement, de ce qu'il y aurait de moins cher : le nécessaire en toutes choses et point de superflu.

En effet, il ne faut pas attacher une grande importance à des choses qui ne nous préparent pas au royaume de Dieu ou qui ne peuvent avoir qu'un médiocre mérite à ses yeux, et telles sont les pratiques extérieures communes aux réprouvés et aux pénitents, aux hypocrites et aux vrais dévots. Ce qui distingue essentiellement le juif du chrétien, c'est la différence des actes extérieurs et des actes intérieurs, puisque c'est la charité seule qui distingue les fils de Dieu et ceux du démon; la charité, que l'Apôtre appelle la plénitude de la loi et la fin du précepte. Voilà pourquoi, rabaissant le mérite des œuvres pour élever au-dessus d'elles la justice de la foi, il dit, apostrophant le juif : « où est donc ce dont vous vous glorifiez ? Il est exclu. Par quelle loi ? Est-ce par la loi des œuvres ? Non, mais par la loi de la foi. Nous concluons donc que l'homme est justifié par la foi dans les œuvres de la loi. » Et ailleurs : « si Abraham a été justifié par ses œuvres, il a sujet de se glorifier, mais non pas devant Dieu. Car, que dit l'Écriture ? Abraham a cru en Dieu, et sa foi lui fut imputée à justice. » Et ailleurs : « à celui, » dit-il, « qui ne fait pas les œuvres, mais qui croit en Dieu qui justifie l'impie, sa foi lui est imputée à justice, selon le décret de la grâce de Dieu. »

Il dit encore, permettant aux chrétiens l'usage de toute espèce d'aliments, et distinguant de ces pratiques celles qui nous justifient devant Dieu : « le royaume de Dieu n'est point viande ni breuvage, mais justice et paix et joie dans le Saint-Esprit. Toutes choses sont pures en soi ; le mal est le fait de l'homme qui mange en scandalisant autrui. Il est bon de ne point manger de viande et de ne pas boire de vin, ni de rien faire qui puisse blesser son frère, le scandaliser ou

affaiblir sa foi. » Ce qui est interdit dans ce passage, ce n'est point l'usage d'aucun aliment, mais le scandale qui peut en résulter et qui en résultait, par le fait, pour les juifs convertis, alors qu'ils voyaient manger des aliments interdits par la loi. C'est pour avoir voulu éviter ce scandale, que l'apôtre Pierre fut sévèrement réprimandé et salutairement averti, comme saint Paul le rapporte lui-même dans son épître aux Galates. Et il y revient en écrivant aux Corinthiens : « ce n'est pas notre nourriture qui nous recommande à Dieu, » dit-il. Et ailleurs : « mangez de tout ce qui se vend au marché..... La terre est au Seigneur, ainsi que tout ce qui est dans son sein. » Et aux Colossiens : « que personne ne vous condamne pour le manger ou pour le boire. » Et plus bas : « si vous êtes mort avec le Christ aux éléments de ce monde, pourquoi ces mesures, comme si vous viviez encore au monde, savoir : vous ne toucherez pas, vous ne goûterez pas, vous ne mettrez pas la main à tous ces aliments dont l'usage donne la mort, suivant les préceptes et les règles des hommes ? »

Il appelle éléments de ce monde les premiers rudiments de la loi qui touchent aux observances charnelles ; espèce d'alphabet élémentaire sur lequel s'exerçait le monde, c'est-à-dire un peuple encore charnel. A ces éléments, je veux dire aux observances de la chair, sont morts ceux qui sont à Jésus-Christ et à ceux de Jésus-Christ ; ils ne leur doivent plus rien, ne vivant plus en ce monde, c'est-à-dire parmi ces hommes charnels attachés à la matière, posant des règles, et établissant des distinctions entre tels et tels aliments, entre une chose et une autre, et disant : « vous ne toucherez point à ceci ou à cela ; » toutes choses auxquelles il suffit de toucher, de goûter, de porter la main, selon l'Apôtre, pour donner la mort à l'âme, alors même que nous en faisons usage pour quelque raison d'humilité. Ce langage, je le répète, est conforme aux préceptes et aux rè-

gles des hommes, c'est-à-dire de ceux qui vivent dans la chair et qui comprennent la loi dans le sens de la chair, et non à la loi de Jésus-Christ et de ceux de Jésus-Christ.

En effet, lorsque le Seigneur préparait les apôtres à prêcher son Évangile, c'était, sans doute, plus que jamais le moment de prévenir tout sujet de scandale; or il leur permit si bien l'usage de toute espèce de nourriture, qu'il leur prescrivit de vivre comme leurs hôtes, partout où ils recevraient l'hospitalité, c'est-à-dire de boire et de manger ce qu'ils trouveraient à leur table. Et saint Paul assurément prévoyait, par les lumières du Saint-Esprit, que bientôt ils s'écarteraient de la doctrine du Seigneur, qui est aussi la sienne, lorsqu'il écrivait à Timothée : « l'Esprit-Saint dit expressément que, dans les temps à venir, quelques-uns désertent la foi, s'adonnant à des esprits d'erreur et aux doctrines des démons enseignées par des hypocrites qui prêcheront le mensonge, proscrireont le mariage, et commanderont de s'abstenir des aliments que Dieu a créés pour que les fidèles et ceux qui ont été initiés à la vérité en usent avec reconnaissance; car tout ce qui a été créé par la main de Dieu est bon, et il n'y a rien à rejeter de ce qu'on reçoit avec reconnaissance, la parole de Dieu et la prière le sanctifiant. En enseignant cela à vos frères, vous vous montrerez bon ministre de Jésus-Christ, nourri des paroles de la foi et de la bonne doctrine à laquelle vous vous êtes attaché. »

Enfin, à considérer les actes extérieurs de l'abstinence avec les yeux du corps, qui n'aurait pas mis au-dessus de Jésus-Christ et de ses disciples saint Jean et ses disciples poussant jusqu'à l'excès l'abstinence et les macérations? Ceux-ci même qui, à l'exemple des juifs, s'attachaient aux actes extérieurs, murmuraient contre Jésus-Christ et disaient, l'interrogeant lui-même : « pourquoi vos disciples ne jeûnent-ils point, tandis que nous jeûnons si souvent, nous et les pharisiens ? »

Saint Augustin, attentif à cette considération, met entre les apparences de la vertu et la vertu même une telle différence, que, dans sa pensée, les œuvres n'ajoutent rien aux mérites. Voici en effet ce qu'il dit dans son *Traité sur le bien conjugal* : « la charité est une vertu de l'âme, non du corps. Souvent les vertus de l'âme consistent dans le simple état de l'âme ; souvent aussi elles se manifestent dans les actes extérieurs : telle la vertu des martyrs apparut dans leur courage à supporter les supplices. » Et ailleurs : « la patience était dans l'âme de Job, le Seigneur la connaissait et en rendait témoignage ; mais elle ne fut connue des hommes que par l'épreuve de la tentation. » Et encore : « en vérité, pour faire comprendre plus clairement comment la vertu consiste dans l'état de l'âme, abstraction faite des œuvres, je vais citer un exemple qui ne peut laisser de doute chez aucun chrétien : que Notre-Seigneur Jésus-Christ ait été, dans la réalité de sa chair, sujet à la faim et à la soif, qu'il ait mangé et bu, nul ne le conteste parmi ceux qui croient à son Évangile : est-ce donc que sa vertu d'abstinence dans le boire et le manger n'était pas aussi grande que celle de saint Jean-Baptiste ? Or, Jean est venu ne mangeant ni ne buvant, et ils ont dit : « il est possédé du démon ; » le Fils de l'Homme est venu mangeant et buvant, et ils ont dit : « voilà un mangeur et un buveur, un ami des publicains et des pécheurs. » Puis, après avoir parlé de Jean et de lui-même, l'Évangéliste ajoute : « la sagesse a été justifiée par ses enfants, qui voient que la vertu de continence doit toujours consister dans l'état de l'âme, tandis que sa manifestation par les œuvres est subordonnée aux choses et aux temps, comme la vertu de la patience chez les martyrs. » De même donc que le mérite de la patience est égal chez Pierre qui a été martyrisé et chez Jean qui ne l'a pas été, de même il y a égal mérite de continence chez Jean qui ne connut pas le mariage et chez Abraham

qui a engendré des enfants; en effet, le célibat de l'un et le mariage de l'autre ont également milité en leur temps pour Jésus-Christ; mais la continence de Jean se montrait dans ses œuvres, celle d'Abraham résidait seulement dans l'état de son âme.

Ainsi à l'époque où la loi, eu égard à la longue vie des patriarches, déclarait maudit celui qui ne produirait point de postérité en Israël, celui qui ne pouvait n'en produisait pas; en esprit, il n'en accomplissait pas moins la loi. Depuis, les temps se sont accomplis, et il a été dit : « que celui qui peut comprendre comprenne; que celui qui est en état de vertu fasse les œuvres; que celui qui ne veut pas faire les œuvres ne dise pas qu'il est en état de vertu. » Paroles claires et d'où il résulte que les vertus seules sont méritoires devant Dieu, et que tous ceux qui sont égaux en vertus seront traités également par lui, quelque distance qu'il y ait entre leurs œuvres. Aussi ceux qui sont vraiment chrétiens, tout occupés de l'homme intérieur, qu'ils s'attachent à orner de vertus et à purifier de tous vices, ne prennent point ou ne prennent que fort peu de souci de l'extérieur.

C'est pourquoi nous lisons que les Apôtres eux-mêmes se comportaient en vrais paysans et presque sans pudeur, tandis qu'ils marchaient à la suite du Seigneur; on eût dit qu'ils avaient oublié tout respect, toute convenance : lorsqu'ils passaient dans un champ, ils ne rougissaient pas d'arracher des épis, de les égrener et de les manger comme des enfants; ils ne s'inquiétaient même pas de laver leurs mains avant de prendre leur nourriture, ce qui les faisait accuser par quelques-uns de malpropreté. Mais le Seigneur les excuse. « De manger sans avoir lavé ses mains, » dit-il, « ce n'est pas là ce qui souille l'homme. » Et il ajoute aussitôt, d'une manière générale, que l'âme ne peut être souillée par les choses extérieures, mais seulement par celles qui sortent du cœur, c'est-à-dire, par « les mauvaises pensées, les adultères, les ho-

micides, etc. » Si le cœur, en effet, n'est pas corrompu avant l'acte par une intention mauvaise, l'acte extérieur ne saurait être un péché. Aussi dit-il que les adultères mêmes et les homicides viennent du cœur, puisqu'ils peuvent être accomplis sans l'intervention du corps, selon cette parole : « quiconque voit une femme et la convoite est, par cela seul, adultère dans son cœur. » Et encore : « quiconque hait son frère est homicide ; » tandis qu'il n'y a ni adultère ni violence, les actes fussent-ils accomplis, quand une femme succombe à la violence, ou quand un juge, au nom de la justice, est contraint de mettre un coupable à mort ; « car tout homicide, » est-il écrit, « n'a point de part au royaume de Dieu. »

C'est donc moins nos actes en eux-mêmes, que l'intention avec laquelle nous les accomplissons, qu'il faut peser, si nous voulons être agréables à celui qui sonde les cœurs et les reins, qui voit clair dans les ténèbres, et « qui jugera les secrètes pensées des hommes, selon mon Évangile, » dit saint Paul, c'est-à-dire selon la doctrine de ma prédication. Voilà pourquoi la modique offrande de la veuve, qui ne donne que deux deniers, c'est-à-dire un quatrain, fut préférée aux offrandes abondantes par celui à qui nous disons : « vous n'avez pas besoin de mes biens ; » par celui qui apprécie l'offrande d'après celui qui fait l'offrande, et non celui qui fait l'offrande d'après l'offrande, ainsi qu'il est écrit : « le Seigneur regarda favorablement Abel et ses présents ; » ce qui signifie qu'il examina avant tout la piété de celui qui lui faisait l'offrande, et eut le don pour agréable à cause de celui qui le faisait.

La dévotion du cœur a d'autant plus de prix aux yeux de Dieu, que nous mettons moins de confiance dans ses manifestations extérieures. C'est pourquoi l'Apôtre, après avoir, dans sa lettre à Timothée dont nous avons parlé plus haut, autorisé l'usage de tous les aliments, ajoute, au sujet des

travaux du corps : « c'est à la piété qu'il faut vous exercer ; les exercices du corps ne sont utiles qu'à certaines choses, mais la piété est utile à tout ; c'est à elle qu'ont été promises et la vie présente et la vie future. » En effet, la pieuse dévotion du cœur envers Dieu obtient de lui les biens de ce monde et ceux de l'éternité.

Que nous enseignent tous ces préceptes, sinon de vivre suivant la sagesse chrétienne et de faire servir, comme Jacob, les animaux domestiques à la nourriture de notre père, au lieu d'aller, comme Ésaü, chercher ceux des forêts et de judaïser dans les pratiques extérieures ? De là aussi ce précepte du Psalmiste : « le souvenir des vœux que je vous ai faits, Seigneur, est en moi, et je les réaliserai en actions de grâce. » A cette parole, ajoutez celle du poète : « ne vous cherchez pas hors de vous-même. »

Les témoignages abondent dans les auteurs profanes comme dans les auteurs sacrés, qui nous apprennent qu'il ne faut pas attacher grande importance aux actes qu'on appelle extérieurs et indifférents. Autrement les œuvres de la loi et l'insupportable servitude de son joug, comme dit Pierre, seraient préférables à la liberté de l'Évangile, au joug aimable de Jésus-Christ et à son poids léger. Pour nous inviter à recevoir ce joug aimable et ce léger fardeau, Jésus-Christ lui-même nous dit : « venez, vous qui travaillez et qui êtes chargés. » C'est pourquoi l'apôtre saint Paul réprimandait vivement certains juifs convertis à Jésus-Christ, mais qui pensaient encore accomplir les œuvres de l'ancienne loi, dans ce passage des Actes des Apôtres où il dit : « hommes, mes frères, pourquoi tenter Dieu, pourquoi vouloir imposer aux disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter ? Nous n'en croyons pas moins être sauvés, comme eux, par la grâce de Notre-Seigneur Jésus. »

Toi donc, qui es non-seulement un disciple de Jésus-Christ, mais un fidèle imitateur de l'Apôtre, qui en as la sagesse aussi bien que le nom, mesure-nous, je t'en prie, la règle des œuvres, en sorte qu'elle convienne à la faiblesse de notre sexe et que nous puissions être occupées surtout à rendre gloire au Seigneur. C'est ce sacrifice qu'il recommande après avoir rejeté tous les sacrifices extérieurs, quand il dit : « si j'ai faim, je ne vous le dirai pas ; car la terre entière est à moi et tout ce qu'elle contient. Croyez-vous que je mange la chair des taureaux ? que je boive le sang des boucs ? Offrez à Dieu un holocauste de louanges, accomplissez envers le Très-Haut les vœux que vous avez faits, invoquez-moi au jour de la détresse, et je vous en tirerai et vous m'honorerez. »

Nous ne disons pas cela dans l'intention de repousser tout travail corporel, lorsque la nécessité l'exigera, mais afin de n'avoir pas à attacher trop d'importance aux œuvres qui n'intéressent que le corps et qui nuisent à la célébration de l'office divin ; quand surtout, ainsi que l'Apôtre l'atteste, les femmes vouées à Dieu jouissent particulièrement du privilège de vivre des dons de la charité plutôt que du produit de leur travail. Ce qui fait dire à saint Paul, dans sa lettre à Timothée : « si quelque fidèle a des veuves, qu'il subviene à leurs besoins, et que l'Église n'en soit point chargée, afin qu'elle ait assez pour celles qui sont les véritables veuves. » Or, il appelle véritables veuves les femmes vouées à Jésus-Christ, dont le mari est mort, pour lesquelles mort est le monde et qui sont elles-mêmes mortes à lui. Voilà celles qu'il convient de nourrir aux dépens de l'Église, comme du revenu propre de leur époux. C'est pourquoi le Seigneur confia le soin de sa Mère à un apôtre plutôt qu'à son mari ; et les Apôtres eux-mêmes ont institué sept diacres, c'est-à-dire sept ministres de l'Église pour veiller aux besoins des femmes vouées à Dieu.

Nous savons, sans doute, que l'Apôtre écrivant aux habitants de Thessalonique, condamne ceux qui mènent une vie d'oisiveté et de méditation, à ce point qu'il veut que quiconque refuse de travailler ne mange pas; nous savons aussi que saint Benoît a précisément prescrit le travail des mains comme remède à l'oisiveté. Mais quoi? Marie n'était-elle pas oisive, lorsqu'elle était assise aux pieds du Christ écoutant ses paroles, tandis que Marthe, qui travaillait pour elle en même temps que pour le Seigneur, murmurait avec jalousie contre la paresse de sa sœur, et se plaignait de porter seule le poids du jour et de la chaleur?

De même, aujourd'hui, nous voyons fréquemment murmurer ceux qui travaillent aux choses extérieures, lorsqu'ils fournissent à ceux qui sont occupés du service de Dieu les biens de la terre. Et souvent ils se plaignent moins des rapines d'un tyran que des dîmes qu'ils sont obligés de payer à ces fainéants, comme ils disent, dont le repos n'est bon à rien. Cependant, ils voient ces fainéants incessamment occupés non-seulement à écouter les paroles du Christ, mais à les lire et à les répandre. Ils ne prennent pas garde que c'est peu de chose, comme dit l'Apôtre, de partager les biens du corps à ceux dont ils attendent les biens de l'âme, et qu'il n'est point contraire à l'ordre que ceux qui s'adonnent aux soins de la terre servent ceux qui sont occupés des soins du ciel. Aussi la loi elle-même a-t-elle assuré aux ministres de l'Église ce salutaire loisir; la tribu de Lévi ne possédait aucun héritage temporel; et afin de pouvoir plus librement se consacrer au service du Seigneur, elle avait le droit de prélever sur le travail des autres enfants d'Israël des dîmes et des oblations.

Quant aux jeûnes, que les chrétiens observent en les considérant plutôt comme une abstinence de vices que comme une abstinence d'aliments, il y aura lieu de voir s'il convient d'ajouter quelque chose aux canons de l'Église, et de nous donner sur ce point le règlement le meilleur.

Mais c'est particulièrement les offices de l'Église et la distribution des psaumes qu'il sera utile de régler. En cela, du moins, de grâce, soulagez notre faiblesse d'un trop lourd fardeau. Que la semaine nous soit donnée pour réciter le Psautier, de façon à ce que nous n'ayons pas à répéter les mêmes psaumes. Saint Benoît, après avoir distribué la semaine selon ses vues, laissa ses successeurs libres d'agir suivant leur convention : « si quelqu'un trouve mieux à faire, il fera, » dit-il, « un autre règlement. » Il prévoyait qu'avec la succession des temps, la beauté de l'Église s'accroîtrait ; il songeait au magnifique édifice qui s'est depuis élevé sur ses grossiers fondements.

Mais il est un point sur lequel nous désirons par-dessus tout être fixées : que devons-nous faire à l'égard de la lecture de l'Évangile pendant les vigiles nocturnes ? Il me semblerait dangereux d'admettre auprès de nous, à une telle heure, des prêtres ou des diacres pour faire cette lecture ; car ce que nous devons particulièrement éviter, c'est l'approche et la vue des hommes, afin de pouvoir nous donner plus sincèrement à Dieu, et aussi pour être moins exposées à la tentation.

A toi donc, ô mon maître, tandis que tu vis, à toi d'instituer la règle que nous devons suivre à toujours. Car c'est toi, après Dieu, qui es le fondateur de cet asile ; c'est toi qui, par la main de Dieu, as été le planteur de notre communauté ; à toi donc d'être, avec Dieu, le législateur de notre ordre. Peut-être aurons-nous, après toi, un chef étranger et qui bâtirait sur des fondements qu'il n'aurait pas jetés. Et il aurait par là même, nous en avons la crainte, moins de sollicitude pour nous ; peut-être aussi trouverait-il en nous moins de soumission ; eût-il mêmes intentions enfin, il n'aurait pas même pouvoir. Parle-nous, toi, et nous écouterons. Adieu.

LETTRE SEPTIÈME

RÉPONSE D'ABÉLARD A HÉLOÏSE

SOMMAIRE

Abélard, à qui Héloïse, dans sa lettre précédente, avait demandé, tant en son nom qu'au nom de ses compagnes, de leur écrire touchant l'origine de l'ordre des religieuses, répond avec de larges développements à cette lettre et à ce désir : faisant remonter l'origine de l'ordre à la primitive Église et même à la sainte association instituée par le Sauveur du monde, il passe en revue ce que Philon le Juif et ce que l'*Histoire Tripartite* rapportent des premiers ascètes. Partout, dans cette lettre, il exalte le sexe féminin, et il honore libéralement de ses louanges la virginité, non-seulement chez les chrétiennes et chez les juives, mais encore chez les femmes du paganisme. Enfin, ce morceau, dans son ensemble, n'est presque qu'un délicat panégyrique du sexe féminin. Il s'attache surtout à l'éloge de la virginité, dont il cite de remarquables exemples chez les païens.

Ton pieux zèle, très-chère sœur, m'a interrogé en ton nom et au nom de tes filles spirituelles sur l'ordre auquel vous appartenez ; vous désirez connaître l'origine des congrégations de religieuses : je vais vous répondre en peu de mots et aussi succinctement que possible.

C'est de Jésus-Christ même que les ordres monastiques d'hommes et de femmes ont reçu la forme dernière de leur

constitution. Avant l'incarnation du Sauveur, il y avait bien eu, tant pour les hommes que pour les femmes, quelques essais de ces sortes d'établissements. Saint Jérôme, en effet, écrit à Eustochie : « les fils des prophètes que l'Ancien Testament nous représente comme des moines, etc. » Saint Luc aussi rapporte qu'Anne, étant veuve, se consacra au service du temple, qu'elle mérita d'y recevoir le Seigneur, conjointement avec Siméon, et d'être remplie de l'esprit prophétique. Mais ce n'étaient que des ébauches. C'est donc Jésus-Christ, la fin de la justice et l'accomplissement de tous les biens, venu dans la plénitude des temps pour achever ce qui n'était qu'ébauché et faire connaître ce qui était inconnu, c'est lui qui, de même qu'il était venu pour racheter les deux sexes, a daigné les rassembler l'un et l'autre dans le véritable couvent de ses fidèles; sanctionnant ainsi, pour les hommes et pour les femmes, le principe de la profession religieuse, et leur proposant à tous en exemple la perfection de sa vie.

Nous voyons, en effet, qu'avec les Apôtres, leurs disciples et sa Mère, de saintes femmes l'accompagnaient. En renonçant au monde, en faisant le sacrifice de tout bien pour ne posséder que Jésus, ainsi qu'il est écrit : « le Seigneur est un héritage, » elles n'avaient fait, sans doute, qu'accomplir pieusement ce que doivent faire, selon la règle prescrite par le Seigneur, tous ceux qui sortent du siècle pour participer à la communauté de la vie religieuse : « nul ne peut être mon disciple, » est-il dit, « à moins de renoncer à tout ce qu'il possède. » Mais avec quel pieux amour ces saintes femmes, ces vraies religieuses ont suivi Jésus-Christ, de quelle grâce il a ensuite comblé leur piété, quels hommages il leur a rendus, ainsi que ses Apôtres, les saintes Écritures le racontent fidèlement.

Nous lisons dans l'Évangile que le Seigneur réprima les murmures du pharisien qui lui avait donné l'hospitalité, et mit au-

dessus de son hospitalité l'humble hommage de la femme pécheresse. Nous lisons encore que Lazare, après sa résurrection, mangeant avec les autres convives, Marthe, sa sœur, était seule occupée à servir, et que Marie répandit alors une huile précieuse sur les pieds du Seigneur et les essuya ensuite avec ses cheveux, en sorte que toute la maison fut remplie de l'odeur du parfum; et que Judas, dans un sentiment de convoitise, s'indigna, ainsi que les autres disciples, en voyant consommer en pure perte une chose d'un si grand prix. Ainsi, tandis que Marthe s'occupait des aliments, Marie préparait des parfums; l'une pourvoit aux besoins du Seigneur, l'autre, par cette ablution, soulage sa lassitude.

L'Évangile ne nous montre que des femmes servant le Seigneur. Elles avaient consacré tous leurs biens à assurer sa nourriture de chaque jour et pris la charge de lui fournir les choses nécessaires. Lui-même se montrait le plus humble des serviteurs envers ses disciples; il les servait à table, il leur lavait les pieds, et nous ne voyons pas qu'il ait jamais reçu d'aucun d'eux, ni même d'aucun homme, de semblables services : ce sont des femmes seules, je le répète, qui lui prêtaient leur ministère pour tous les besoins de l'humanité. Marthe a rempli l'un de ces devoirs, Marie l'autre, et Marie, en cela, montre un dévouement d'autant plus pieux qu'elle avait été auparavant plus coupable.

C'est avec de l'eau mise dans un bassin que le Seigneur remplit envers ses disciples ce devoir d'ablution; c'est avec les larmes de son cœur, avec les larmes de la componction, non avec une eau extérieure, que Marie l'accomplit envers lui. Le Seigneur essuya avec un linge les pieds des Apôtres : Marie, pour linge, se servit de ses cheveux, et elle y ajouta des onctions d'huiles précieuses, ce que nous ne voyons pas que Jésus-Christ ait jamais fait. Tout le monde sait que, dans sa confiance

en la miséricorde du Seigneur, elle ne craignit pas de répandre aussi le parfum sur sa tête; et ce parfum, elle ne le fit pas couler du vase, mais elle brisa le vase pour le verser, afin de mieux exprimer l'ardeur de son zèle : elle pensait, sans doute, qu'elle ne pouvait plus conserver pour un autre usage un vase qui avait servi à un tel hommage.

Et par cet hommage elle accomplit la prophétie de Daniel, qui avait prédit ce qui devait arriver après l'onction du Saint des saints. Voici, en effet, qu'une femme est venue oindre le Saint des saints, et proclame, par ce fait, qu'il est à la fois et celui en qui elle croit et celui que le prophète avait désigné. Quelle est donc, je le demande, la bonté du Seigneur, ou plutôt quel est le mérite privilégié des femmes, pour que ce soit à des femmes seules qu'il laisse oindre et sa tête et ses pieds? Oui, quel est le mérite privilégié du sexe le plus faible, pour qu'une femme vienne oindre celui qui, dès sa conception, était l'oint du Saint-Esprit, consacrer, par ce sacre matériel, dans le Christ souverain, le roi et le pontife, le faire Christ, en un mot, c'est-à-dire oindre son corps matériellement?

Nous savons que c'est le patriarche Jacob qui, le premier, oignit une pierre comme image du Seigneur, et que, dans la suite, il ne fut permis qu'aux hommes de faire les onctions des rois ou des prêtres et de conférer les autres sacrements, bien que les femmes puissent prendre quelquefois sur elles de baptiser. Le patriarche avait jadis sanctifié avec l'huile bénite la pierre qui était l'image du temple; de même, aujourd'hui, c'est l'autel que bénit le prêtre. Les hommes ne consacrent donc que des emblèmes, tandis que la femme, c'est sur la Vérité même qu'elle a opéré, ainsi que la Vérité l'atteste elle-même en disant : « elle a opéré sur moi une bonne œuvre. » C'est d'une femme que le Christ a reçu l'onction, tandis que les chrétiens la reçoivent des hommes : c'est une

femme qui a sacré la tête ; les hommes ne sacrent que les membres.

C'est par effusion et non goutte à goutte qu'on rapporte avec raison qu'elle a répandu le parfum, ainsi que l'Épouse l'avait auparavant chanté dans le Cantique des cantiques : « votre nom est une huile répandue. » Et David a mystérieusement prophétisé cette abondance de parfum qui coula de la tête du Sauveur jusqu'à son vêtement, lorsqu'il dit : « ainsi que le parfum répandu sur la tête d'Aaron, qui couvrit sa barbe et qui descendit jusqu'à son vêtement. »

Saint Jérôme nous rappelle, au sujet du xxvi^e psaume, que David reçut une triple onction ; tel Jésus-Christ, tels les chrétiens. En effet, les pieds du Seigneur, puis sa tête, ont reçu des parfums de la main d'une femme ; et, après sa mort, Joseph d'Arimathie et Nicodème, selon le récit de saint Jean, ont embaumé son corps avant de l'ensevelir. Les chrétiens aussi reçoivent trois onctions saintes : le baptême, la confirmation et l'extrême-onction. Qu'on juge par là de la dignité de la femme : par elle le Christ vivant a été oint deux fois, aux pieds et à la tête ; d'elle il a reçu l'onction du roi et du prêtre. La myrrhe et l'aloès, qui servent à embaumer les morts, ne font que figurer l'incorruptibilité future du corps de Jésus-Christ, incorruptibilité dont tous les élus jouiront à la résurrection. Mais les premiers parfums employés par la femme marquent la grandeur sans exemple du règne et du sacerdoce de Jésus-Christ ; l'onction de la tête s'applique au premier, celle des pieds au second. Voilà donc qu'il a reçu l'onction royale des mains d'une femme, lui qui s'est refusé à accepter la royauté que lui avaient offerte des hommes, lui qui s'enfuit parce qu'ils voulaient le contraindre à l'accepter ; et c'est comme roi du ciel, non comme roi de la terre, qu'une femme l'a sacré, suivant ce qu'il a dit lui-même : « mon royaume n'est pas de ce monde. »

Les évêques se glorifient, alors qu'aux applaudissements des peuples, ils oignent les rois de la terre, ou que, revêtus d'habits magnifiques et ruisselants d'or, ils consacrent des prêtres mortels, bénissant trop souvent ceux qui sont maudits de Dieu. C'est une humble femme qui, sans changer de vêtement, sans aucun appareil, et au milieu des cris d'indignation des Apôtres, confère au Christ ces deux sacrements, non par glorieux devoir d'état, mais par zèle de dévotion. O merveilleuse fermeté de la foi ! ô inappréciable ferveur d'amour « qui croit tout, espère tout et souffre tout ! » Le pharisien murmure de ce qu'une pécheresse oint les pieds du Seigneur ; les Apôtres s'indignent hautement de ce qu'une femme ne craint pas de toucher à sa tête. La foi de la femme demeure inébranlable ; elle a confiance dans la bonté du Seigneur, et l'approbation du Seigneur ne lui fait défaut ni pour l'une ni pour l'autre onction ; il témoigne lui-même combien ces parfums lui ont été agréables, avec quelle reconnaissance il les a reçus, en demandant qu'on lui en réserve et en disant à Judas indigné : « laissez-la m'en conserver pour le jour de ma sépulture. » C'est comme s'il eût dit : ne détournez pas de moi cet hommage tandis que je vis, de peur de m'enlever du même coup le bénéfice des témoignages de sa piété après ma mort.

Il n'est pas douteux, en effet, que ce soient les saintes femmes qui ont préparé les parfums pour embaumer son corps, et Marie se serait moins empressée d'être du nombre, si elle eût alors éprouvé la honte d'un refus. Au contraire, tandis que les disciples s'indignaient de la hardiesse de cette femme et murmuraient contre elle, comme dit saint Marc, après les avoir apaisés par des réponses pleines de douceur, il fit l'éloge de son offrande à ce point qu'il voulut que mention en fût insérée dans son Évangile, afin que ce fait fût, avec l'Évangile, répandu par toute la terre, en mémoire et à l'honneur de cette femme accusée de tant de hardiesse. Et nous ne voyons pas que Dieu ait jamais

honoré et sanctionné d'une telle recommandation aucun des hommages qui lui furent rendus.

Il a encore témoigné combien il avait pour agréable la piété des femmes, en préférant à toutes les offrandes du temple l'aumône de la pauvre veuve.

Autre exemple : Pierre se fait honneur d'avoir, lui et ses compagnons, tout abandonné pour le Christ. Zachée, ayant reçu le Seigneur, suivant son désir, donna la moitié de son bien aux pauvres et restitua le quadruple à ceux à qui il avait pu faire quelque tort. Beaucoup d'autres ont fait de plus grandes dépenses encore, soit pour le Christ, soit pour l'amour du Christ; ils ont sacrifié, pour lui rendre hommage, ils ont laissé en son nom des choses infiniment plus précieuses. Cependant, ils n'ont pas obtenu du Seigneur les mêmes louanges, les mêmes recommandations que les femmes. Et leur conduite à sa mort prouve clairement quelle avait toujours été la grandeur de leur pieux dévouement. Le chef des Apôtres le reniait; son bien-aimé s'était enfui, les autres s'étaient dispersés : seules elles demeurèrent intrépides : crainte, douleur, rien ne put les séparer du Christ, pendant sa passion ni au moment de sa mort. En sorte que c'est à elles particulièrement que paraît s'appliquer cette parole de l'Apôtre : « qui nous séparera de l'amour du Seigneur? sera-ce la persécution ou la douleur? » C'est pourquoi saint Mathieu, après avoir rappelé sa fuite et celle des autres, en disant : « alors tous les disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent, » ajoute ensuite, au sujet de la fidélité des femmes qui l'assistaient jusque sur la croix, autant qu'on les laissait faire : « il y avait là plusieurs femmes venues de loin, qui avaient suivi Jésus depuis la Galilée, et qui le servaient. » Le même Évangéliste nous les peint inébranlablement attachées à la pierre du tombeau : « Marie-Madeleine et l'autre Marie étaient là, » dit-il, « assises auprès du

tombeau. » Saint Marc dit également en parlant de ces femmes : « il y avait aussi des femmes qui regardaient de loin ; parmi elles étaient Madeleine et Marie, mère de Jacques le Mineur et de Joseph, et Salomé ; elles l'avaient suivi en Galilée, et elles le servaient, ainsi que beaucoup d'autres qui étaient montées avec lui à Jérusalem. » Jean, qui d'abord s'était enfui, raconte qu'il se tint au pied de la croix et assista le crucifié ; mais il fait passer avant la sienne la fermeté des femmes, comme si c'était leur exemple qui eût rappelé et ranimé son courage. « Au pied de la croix se tenaient, » dit-il, « la mère de Jésus, la sœur de sa mère Marie, femme de Cléophas, et Marie-Madeleine. Quand donc Jésus vit sa mère et son disciple au pied de la croix... »

Cette fermeté des saintes femmes et cette défection des disciples, longtemps auparavant le saint homme Job les avait prophétisées dans la personne de Jésus-Christ, lorsqu'il disait : « mes os se sont attachés à ma peau, mes chairs se sont consumées, et il ne me reste que les lèvres autour des dents. » Dans les os, en effet, qui soutiennent et portent la chair et la peau, réside la force du corps. Or dans le corps de Jésus-Christ, qui est l'Église, il entend par l'os le fondement solide de la foi chrétienne ou cette ardeur d'amour dont il est dit dans le Cantique : « des torrents d'eau n'ont pu éteindre son amour, » et dont l'Apôtre dit aussi : « elle supporte tout, elle croit tout, elle espère tout, elle souffre tout. » La chair est, dans le corps, la partie intérieure ; la peau, la partie extérieure. Les Apôtres sont occupés à répandre la nourriture de l'âme, et les femmes qui veillent aux besoins du corps sont comparées à la chair et à la peau. Lors donc que les chairs du Seigneur ont été consumées, l'os du Christ s'est attaché à la peau, parce que les Apôtres, étant scandalisés dans sa passion et désespérés de sa mort, le dévouement des saintes femmes demeura inébranlable et ne quitta point l'os de Jésus-Christ ; parce qu'elles ont persévéré dans la foi, l'espérance et la charité,

au point de ne l'abandonner ni de corps ni d'âme après sa mort. Naturellement les hommes sont, de corps et d'âme, plus forts que les femmes : d'où, avec raison, la chair qui est plus voisine des os figure la nature de l'homme, tandis que la peau représente la faiblesse de la femme.

D'un autre côté, les Apôtres, dont le devoir est, pour ainsi dire, de mordre les hommes en les reprenant de leurs fautes, sont appelés les dents du Seigneur ; mais il ne leur restait plus que les lèvres, c'est-à-dire des paroles plutôt que des actions ; car, tandis qu'ils désespéraient, ils parlaient de la mort de Jésus-Christ beaucoup plus qu'ils n'agissaient pour Jésus-Christ. Tels étaient assurément ces disciples qui allaient à Emmaüs, s'entretenant de tout ce qui était arrivé, et auxquels il apparut pour les blâmer de ce qu'ils désespéraient. Enfin, Pierre et les autres disciples eurent-ils autre chose que des paroles, quand vint le moment de la passion ? Bien que le Seigneur leur eût prédit lui-même que ce moment serait pour eux un sujet de scandale : « et quand tous seraient scandalisés à cause de vous, » dit Pierre, « moi je ne serai jamais ; » et ailleurs : « quand je devrais mourir avec vous, je ne vous renierai pas. Et tous les disciples dirent de même. » Oui, ils dirent, mais ils ne firent point. Lui, le premier, le plus grand des Apôtres, qui, en paroles, avait témoigné une telle fermeté qu'il avait dit au Seigneur : « je suis prêt à marcher avec vous en prison, à la mort ; » lui à qui le Seigneur avait alors particulièrement confié son Église, en lui disant : « à vous, enfin converti, d'affermir vos frères dans la foi, » sur un mot d'une servante, il ne craint pas de le renier. Et cela non pas une fois, mais trois, tandis qu'il vivait encore ; et tandis qu'il vivait encore, les autres disciples aussi s'enfuirent en un instant et se dispersèrent, au lieu que, même après sa mort, les femmes ne se séparèrent de lui ni de corps ni d'âme.

Parmi elles, cette bienheureuse pécheresse le cherchant après sa

mort et le confessant pour son Dieu, dit : « ils ont enlevé le Seigneur de son tombeau ; » et ailleurs : « si vous l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis et je l'emporterai. » Les béliers, que dis-je ? les bergers mêmes du troupeau du Seigneur s'enfuient, les brebis demeurent, intrépides. Jésus-Christ reproche à ses Apôtres la faiblesse de la chair, parce que, à l'article de sa passion, ils n'ont pu veiller une heure avec lui ; les femmes, au contraire, passèrent la nuit entière au pied du tombeau et méritèrent de voir les premières la gloire de sa résurrection. Dans cette fidélité après sa mort, elles ont prouvé, par des actes et non par des paroles, combien elles l'avaient aimé pendant sa vie ; aussi est-ce à leur sollicitude pour lui pendant sa passion et après sa mort, qu'elles durent de goûter les premières la joie de sa résurrection.

En effet, tandis que, selon saint Jean, Joseph d'Arimathie et Nicodème enveloppaient dans des linges le corps du Seigneur et l'ensevelissaient avec des parfums, Marie-Madeleine et Marie-Joseph, au rapport de saint Marc, remarquaient avec soin l'endroit où il était déposé. Saint Luc fait aussi mention de ce point. « Les femmes qui avaient suivi Jésus depuis la Galilée, » dit-il, « virent son tombeau et la manière dont le corps avait été déposé ; et, s'en retournant, elles préparèrent des parfums. » Elles ne crurent pas ceux de Nicodème suffisants ; elles voulurent y ajouter les leurs. Le jour du sabbat, elles se tinrent tranquilles et n'exécutèrent pas leur dessein. Mais, selon saint Marc, le jour du sabbat passé, dès le matin, Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé, vinrent au tombeau le jour même de la résurrection.

Maintenant que nous avons montré leur pieux zèle, montrons quelle en fut la récompense. D'abord un ange leur apparut pour les consoler, en leur annonçant l'accomplissement de la résurrection ; ensuite elles virent avant tout le monde le Seigneur lui-même et le touchèrent, Marie-Madeleine la première, dont

l'ardeur était plus vive ; puis les autres avec elle : je veux dire celles dont il est écrit qu'après l'apparition de l'ange, « elles sortirent du tombeau et coururent annoncer aux apôtres la résurrection du Seigneur. Et voici que Jésus vint au-devant d'elles, disant : je vous salue. Et elles s'approchèrent de lui, et elles touchèrent ses pieds et elles l'adorèrent. Alors Jésus dit : allez et annoncez à mes frères qu'ils aillent en Galilée ; là ils me verront. »

Saint Luc, poursuivant ce récit, ajoute : « c'étaient Madeleine et Jeanne, et Marie, mère de Joseph, et les autres femmes qui étaient avec elles, qui disaient cela aux Apôtres. » Saint Marc ne laisse pas ignorer non plus que ce fut elles que l'ange envoya d'abord porter cette nouvelle aux Apôtres, dans le passage où l'ange parlant aux femmes, il est écrit : « il est ressuscité, il n'est plus ici ; mais allez, et dites à ses disciples et à Pierre qu'il les précédera en Galilée. » Le Seigneur lui-même, lorsqu'il apparut pour la première fois à Marie-Madeleine, lui dit : « allez à mes frères, et dites-leur que je monte vers mon Père. » D'où nous concluons que ces saintes femmes furent, pour ainsi dire, les apôtres des Apôtres, puisque ce sont elles qui furent envoyées par le Seigneur ou par les anges pour porter aux disciples cette grande joie de la résurrection attendue de tous : en sorte que c'est par elles que les Apôtres apprirent ce qu'ils durent ensuite répandre dans le monde entier.

L'évangéliste a rapporté, en outre, que le Seigneur, après sa résurrection, venant à leur rencontre, les salua ; il voulut, par cette apparition et ce salut, leur montrer combien il avait pour elles de sollicitude et d'amour. Nous ne voyons pas, en effet, qu'il ait jamais employé vis-à-vis de qui que ce soit cette formule : « je vous salue. » Bien plus, il l'avait interdite à ses disciples, en leur disant : « vous ne saluerez personne dans le chemin. » Il semble qu'il eût voulu réserver pour les saintes femmes

ce privilège, et en faire lui-même l'application lorsqu'il jouirait de la gloire de l'immortalité.

Les Actes des Apôtres, lorsqu'ils rapportent qu'aussitôt après l'ascension de Notre-Seigneur ses disciples revinrent du mont des Oliviers à Jérusalem, et qu'ils décrivent fidèlement le pieux zèle de leur sainte communion, ne passent pas non plus sous silence la fermeté du dévouement des saintes femmes. « Ils étaient tous, » est-il dit, « persévérant unanimement en prières avec les femmes et Marie, mère de Jésus. »

Mais ne parlons plus des femmes juives, qui, converties à la foi, du vivant du Seigneur et par sa parole, ont jeté les bases du genre de vie que vous avez embrassé; voyons les femmes grecques que, dans la suite, les Apôtres convertirent. Avec quelle attention, avec quelle sollicitude ne les traitèrent-ils pas ! Pour les servir, c'est le glorieux enseigne de la milice chrétienne, c'est Étienne, le premier martyr, qu'ils constituèrent avec quelques autres personnages inspirés de Dieu. D'où il est écrit dans les mêmes Actes : « le nombre des disciples se multipliant, un murmure s'éleva des Grecs contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient mal traitées dans la répartition des secours de chaque jour. Et les douze Apôtres, ayant convoqué tous leurs disciples, dirent : il n'est pas juste que nous quittions la parole de Dieu pour nous occuper du service des tables. Choisissez donc parmi vous, mes frères, sept hommes d'une réputation sans tache, remplis de sagesse et de l'Esprit-Saint, pour que nous les préposions à ce soin ; quant à nous, nous nous livrerons exclusivement à la prière et au ministère de la parole. Et ce discours plut à toute l'assemblée, et ils choisirent Étienne, qui était plein de foi, et de l'Esprit-Saint, avec Philippe, et Prochore, et Nicanor, et Timothée, et Parménas et Nicolas d'Antioche ; ils les amenèrent aux pieds des Apôtres, qui leur imposèrent les mains en priant. » Grande

preuve de la continence d'Etienne, que d'avoir été choisi pour veiller à la satisfaction des besoins et des désirs des saintes femmes ; grande preuve aussi de l'excellence de ce ministère et de ses mérites aux yeux de Dieu comme aux yeux des Apôtres, que cette prière spéciale, cette imposition des mains, par lesquelles les Apôtres semblaient adjurer ceux qu'ils y commettaient de s'en acquitter avec zèle, en leur promettant qu'ils leur viendraient en aide par leurs prières et leurs bénédictions.

Saint Paul ne réclamait-il pas lui-même cette fonction comme la plénitude de son apostolat ? « N'avons-nous pas, » dit-il, « comme les autres Apôtres, le pouvoir de mener avec nous une femme qui soit notre sœur ? » C'est comme s'il eût dit clairement : est-ce qu'il ne nous est pas permis d'avoir et de mener avec nous, dans notre prédication, un cortège de saintes femmes comme les Apôtres, aux besoins desquels elles pourvoient de leurs biens ? Ce qui a fait dire à saint Augustin, dans son livre du *Travail des moines* : « pour cela, ils avaient de saintes femmes, riches des choses de ce monde, qui allaient avec eux, les nourrissaient de leurs biens et ne les laissaient manquer d'aucune des choses nécessaires à la vie ; » et encore : « que quiconque se refuse à croire que les Apôtres permissent à de saintes femmes de les accompagner partout où ils prêchaient l'Évangile, lise l'Évangile, et il reconnaîtra qu'ils agissaient ainsi à l'exemple du Seigneur ; car il est écrit dans l'Évangile : — Jésus, dès lors, allait dans les villes et les bourgades, annonçant le règne de Dieu, et douze hommes étaient avec lui et aussi quelques femmes, qui avaient été guéries d'esprits immondes et d'infirmities, Marie, surnommée Madeleine, et Jeanne, femme de Cuza, intendant d'Hérode, et Suzanne et beaucoup d'autres, qui l'aidaient de leurs biens. — Ce qui prouve que le Seigneur lui-même, dans sa mission, a été tem-

porellement assisté par des femmes, et qu'elles étaient attachées à lui et aux Apôtres comme des compagnes inséparables. »

Enfin le goût de la vie religieuse s'étant répandu chez les femmes comme chez les hommes, dès la naissance de l'Église, elles eurent, comme eux, des couvents particuliers. L'histoire ecclésiastique rapportant l'éloge que Philon, ce juif si éloquent, ne s'est pas borné à faire, mais qu'il a écrit en termes magnifiques, de la grandeur de l'Église d'Alexandrie sous saint Marc, ajoute, au chapitre xvi du II^e livre : « il y a dans le monde beaucoup d'hommes de cette sorte ; » et quelques lignes après : « dans chacun de ces lieux-là se trouvent des maisons consacrées à la prière, qu'on appelle monastères ; » puis plus bas : « et non-seulement ils comprennent les anciens hymnes les plus subtils, mais ils en composent de nouveaux en l'honneur de Dieu, qu'ils chantent en toutes sortes de modes et de mesures, avec un ensemble très-convenable et qui n'est pas sans charme. » Dans le même endroit, après avoir parlé de leur abstinence et des saints offices de leur culte, il ajoute : « avec les hommes dont je parle il y a aussi des femmes, parmi lesquelles se trouvent nombre de vierges déjà fort âgées qui ont conservé leur pureté sans tache et leur chasteté, non par nécessité aucune, mais par pieux zèle, et qui, dans leur ardeur pour l'étude de la sagesse, se consacrent corps et âme à Dieu, regardant comme indigne de livrer au plaisir un vase préparé pour recevoir la sagesse, et d'enfanter pour la mort quand on aspire au sacré et immortel commerce du Verbe divin et à une postérité qui ne doit point être soumise à la corruption de la nature mortelle. » Le même Philon dit encore, au sujet des congrégations : « les hommes et les femmes vivent séparément dans les monastères, et ils célèbrent des offices de nuit, comme nous avons coutume de le faire. »

C'est aussi à l'éloge de la philosophie chrétienne, c'est-à-dire

de la vie monastique, ce que dit l'*Histoire Tripartite* au sujet de ce genre de vie embrassé par les femmes comme par les hommes. On y lit, en effet, au chapitre XI du livre I^{er} : « les chefs de cette éminente philosophie furent, au témoignage de quelques-uns, le prophète Élie et Jean-Baptiste. » Philon le Pythagoricien rapporte que, de son temps, des Hébreux d'un rare mérite se réunissaient dans une maison de campagne bâtie aux environs de l'étang Maria, sur une colline, et qu'ils philosophaient. Ce qu'il fait connaître de leur demeure, de leur nourriture et de leurs entretiens est tout à fait conforme à ce que nous voyons aujourd'hui chez les moines d'Égypte. D'après lui, ils ne mangeaient jamais avant le coucher du soleil, s'abstenaient de vin et de viande, vivaient de pain, de sel, d'hysope et d'eau ; des femmes vierges et déjà parvenues à la vieillesse, qui avaient renoncé d'elles-mêmes au mariage, par amour pour la philosophie, habitaient avec eux.

Tel est encore ce que saint Jérôme, dans son livre des *Hommes illustres*, dit au chapitre VIII, à l'éloge de saint Marc et de son Église. « Saint Marc, qui, le premier, annonça le Christ à Alexandrie, y fonda, » dit-il, « une Église telle par la pureté de sa doctrine et la chasteté de ses mœurs, qu'elle forçât tous les sectateurs du Christ à imiter son exemple. » Enfin, Philon, le plus éloquent des Juifs, voyant que la première Église d'Alexandrie judaïsait encore, écrivit un ouvrage à la louange de sa nation sur la conversion des juifs ; et de même que saint Luc rapporte que les chrétiens de Jérusalem avaient tout en commun, de même il raconte ce qui se passa sous ses yeux dans l'Église d'Alexandrie dirigée par saint Marc.

Saint Jérôme dit encore, chapitre XI : « Philon le Juif, né à Alexandrie d'une famille de prêtres, est mis par nous au rang des écrivains ecclésiastiques, parce que, dans le livre qu'il

a composé sur la première Église d'Alexandrie, fondée par l'évangéliste Marc, il s'étend sur l'éloge de nos frères, et fait connaître qu'il y en avait beaucoup d'autres dans un grand nombre de provinces, et que les maisons qu'ils habitent s'appellent monastères. »

Il est donc évident que c'est ce genre de société des premiers chrétiens que les moines d'aujourd'hui se proposent pour modèle et cherchent à reproduire, lorsqu'ils se donnent pour règle de ne rien posséder, de n'avoir parmi eux ni riches ni pauvres, de partager leur patrimoine aux malheureux, de se livrer à la prière, au chant des psaumes, à la prédication et à la continence ; tels que furent, en effet, au rapport de saint Luc, les premiers croyants de Jérusalem.

Feuilletons l'Ancien Testament, et nous y trouverons qu'en tout ce qui concerne Dieu et les actes particuliers de la religion, les femmes n'ont jamais été séparées des hommes. Non-seulement elles chantaient, mais elles composaient même comme eux de divins cantiques ; les saintes Écritures en font foi. En effet, elles ont commencé par chanter en commun avec les hommes le cantique sur la délivrance d'Israël, et, dès ce moment, elles eurent le droit de célébrer les offices divins dans l'église, ainsi qu'il est écrit : « Marie la prophétesse, sœur d'Aaron, prit donc un tambour dans sa main, et toutes les femmes sortirent derrière elle avec des tambours et en formant des chœurs, après qu'elle eût entonné ce cantique : « chantons en l'honneur du Seigneur, car sa grandeur a éclaté glorieusement. » Et il n'est pas question, en cet endroit, que Moïse ait fait acte de prophète ; il n'est point dit qu'il ait entonné le cantique avec Marie, ni que des hommes aient pris le tambour et formé des chœurs comme les femmes.

Quand donc Marie, entonnant le cantique, est appelée prophétesse, cela veut dire qu'elle a moins entonné ou chanté ce can-

tique qu'elle ne l'a, en quelque sorte, prophétisé. Si elle est représentée l'entonnant avec les autres, c'est pour montrer l'ordre et l'harmonie qui régnaient dans leurs chants. Quant aux tambours qui accompagnaient leurs voix et aux chœurs qu'elles formaient, ce n'est pas seulement le signe de leur grande piété, c'est aussi le symbole mystique de la célébration du divin office dans nos communautés monacales.

Aussi le Psalmiste nous exhorte-t-il à les imiter : « louez le Seigneur, » dit-il, « avec des tambours et des chœurs, » c'est-à-dire par la mortification de votre corps et par cet accord de charité dont il est écrit : « la multitude des fidèles n'avait qu'un cœur et qu'une âme. »

Il n'est pas jusqu'à ce qu'elles ont fait pour chanter le Seigneur qui ne renferme un sens mystique : leur allégresse est une figure de la vie contemplative. En effet, l'âme, en s'attachant aux choses du ciel, abandonne, pour ainsi dire, la tente du terrestre séjour ; et, du fond de sa douce et intime contemplation, elle entonne triomphalement l'hymne spirituel en l'honneur de Dieu.

Nous trouvons encore dans l'Ancien Testament les cantiques de Débora, d'Anne et de Judith la veuve, comme dans l'Évangile celui de Marie, mère du Seigneur. En effet, Anne offrant au pied du tabernacle Samuel, son jeune enfant, donna aux monastères, par cet exemple, le droit de recevoir des enfants. C'est pourquoi Isidore, écrivant à ses frères établis dans le couvent d'Honorat, leur dit, au chapitre v de ses instructions : « que quiconque sera présenté par ses parents dans un monastère, sache qu'il doit y rester toujours ; car Anne a présenté son fils Samuel au Seigneur, et il est demeuré fidèle dans le temple aux fonctions auxquelles il avait été attaché, fidèle au service auquel il avait été consacré. » Et il est notoire que les filles d'Aaron participaient, comme leur frère, au service du

sanctuaire et au privilège héréditaire de la tribu de Lévi, si bien que le Seigneur assura leur entretien, ainsi qu'il est écrit au livre des *Nombres*, dans le passage où il dit lui-même à Aaron : « toutes les prémices du sanctuaire offertes par les enfants d'Israël, je vous les ai données, à vous, à vos fils et à vos frères, pour toujours. » Il ne paraît donc pas qu'il ait jamais été fait aucune distinction entre la condition religieuse des hommes et celle des femmes ; loin de là, il est constant qu'ils avaient entre eux le lien du nom, puisque nous avons des diaconesses comme des diacres, les deux noms répondant, pour ainsi dire, à la tribu de Lévi et aux Lévites.

Nous trouvons dans le même livre que le vœu si grave et la consécration des Nazaréens étaient également institués pour les deux sexes, selon les paroles que le Seigneur lui-même adresse à Moïse : « tu parleras aux fils d'Israël et tu leur diras : hommes ou femmes, tous ceux qui auront fait vœu de sanctification et auront voulu se consacrer au Seigneur, s'abstiendront de vin et de tout ce qui peut enivrer. Ils ne boiront ni vinaigre fait avec le vin ni toute autre boisson faite avec le jus de la vigne. Ils ne mangeront ni raisins nouveaux ni raisins secs, pendant tout le temps de leur consécration. Tout ce qui sort de la vigne, depuis le grain jusqu'au pépin, tout le temps de leur séparation, ils n'en mangeront pas. » — Elles étaient, sans doute, astreintes à ce vœu, les femmes veillant à la porte du temple, et dont Marie transforma les miroirs en un vase où Aaron et ses fils se purifiaient, ainsi qu'il est écrit : « Marie fit placer un vase d'airain dans lequel Aaron et ses fils se purifiaient, et ce vase avait été fait avec les miroirs des femmes qui veillaient à la porte du temple. » L'ardeur de leur pieux zèle est peinte exactement par ce fait que, le temple fermé, elles restaient au dehors, attachées à la porte, et célébraient les saintes vigiles, passant la nuit en prières, et n'interrompant même pas pendant

la nuit le service du Seigneur, tandis que les hommes reposaient. La porte du temple qui leur est fermée figure heureusement la vie des pénitents qui sont séparés du reste du monde, afin de pouvoir se soumettre aux mortifications d'une pénitence plus rigoureuse ; et telle est particulièrement l'image de la vie monastique, qui n'est qu'un régime de pénitence plus douce. Quant au temple à la porte duquel veillaient les femmes, c'est l'emblème mystique de celui dont parle l'Apôtre en écrivant aux Hébreux : « nous avons un autel qui ne nourrit point les desservants du tabernacle » ; c'est-à-dire auquel ne sont pas dignes de participer ceux qui s'adonnent voluptueusement aux plaisirs du corps, dans lequel ils servent ici-bas comme dans un camp. La porte du tabernacle est la fin de la vie présente, le moment où l'âme s'échappe de ce corps mortel pour entrer dans l'éternité. A cette porte veillent ceux qui sont inquiets de la sortie de ce monde et de l'entrée dans l'autre, et qui se préparent à cette sortie par la pénitence pour entrer dans l'éternité. C'est au sujet de cette entrée de tous les jours dans la sainte Église et de cette sortie, que David faisait cette prière : « que le Seigneur veille à votre entrée et à votre sortie. » Et il veille à la fois à notre entrée et à notre sortie, lorsque, au sortir de cette vie, si nous sommes purifiés par la pénitence, il nous reçoit aussitôt dans l'autre. C'est avec raison qu'il nomme l'entrée avant la sortie, considérant moins l'ordre que l'importance des choses ; en effet, on ne sort de cette vie qu'avec douleur, tandis qu'on entre dans l'autre avec allégresse. Quant aux miroirs des femmes, ils sont les œuvres extérieures dans lesquelles on voit la laideur et la beauté de l'âme, comme on juge par un miroir matériel de la nature du visage. De ces miroirs on fait un vase dans lequel se purifient Aaron et ses fils, en ce sens que les œuvres des saintes femmes, l'inébranlable fermeté du sexe faible dans le service de Dieu, condamnent hau-

tement la mollesse des pontifes et des prêtres, et leur arrachent des larmes de componction ; en ce sens que, s'ils prennent soin de ces femmes, comme ils le doivent, les bonnes œuvres qu'elles accomplissent préparent aux fautes qu'ils ont commises le pardon qui les purifie. C'est de ces miroirs que saint Grégoire se faisait un vase de componction, alors qu'admirant la vertu des saintes femmes et les triomphes du sexe faible dans le martyre, il s'écriait en soupirant : « que diront ces barbares en voyant de tendres jeunes filles supporter de tels tourments pour le Christ, un sexe si délicat sortir victorieux d'une telle lutte ? Car les femmes ont remporté souvent la double couronne de la virginité et du martyre. »

A ces femmes qui veillaient à la porte du temple, et qui, comme des Nazaréennes, avaient consacré au Seigneur leur virginité, je ne doute nullement qu'il faille joindre Anne, cette sainte qui mérita, conjointement avec Siméon, de recevoir dans le temple le véritable Nazaréen de Dieu, Jésus-Christ, d'être saisie d'un esprit plus que prophétique à la même heure que Siméon, de saluer le Sauveur, de faire connaître sa venue et de l'annoncer publiquement. C'est son éloge que développe l'Évangéliste, lorsqu'il dit : « et il y avait une prophétesse nommée Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser ; elle était fort avancée en âge, et elle n'avait vécu que sept ans avec son mari, qui l'avait épousée vierge ; et elle avait gardé le veuvage jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, ne quittant pas le temple, jeûnant, priant, et ne cessant nuit et jour de servir Dieu. Étant donc survenue en cet instant, elle annonçait la venue du Seigneur et en parlait à tous ceux qui attendaient la rédemption de Jérusalem. »

Observez tout ce que dit l'Évangéliste ; voyez quel zèle il déploie dans l'éloge de cette veuve et combien il exalte sa sainteté. Il parle du don de prophétie dont elle jouissait depuis longtemps,

de son père, de sa tribu, des sept années qu'elle avait vécu avec son mari, de son long veuvage consacré au Seigneur, de son assiduité au temple, de ses jeûnes, de ses prières incessantes, des actions de grâce par lesquelles elle confessait la gloire de Dieu, de sa prophétie publique sur la promesse et la naissance du Sauveur. Et le même Evangéliste, en parlant plus haut de Siméon, avait célébré en lui le don de vertu, mais non le don de prophétie ; il ne dit point qu'il eût poussé si loin la continence, l'abstinence, la sollicitude du service divin ; il n'ajoute point qu'il eût annoncé le Seigneur à personne.

Cette vie de pieux zèle et de dévouement me paraît être aussi le partage de ces veuves dont parle l'Apôtre dans sa lettre à Timothée : « honorez les veuves qui sont vraiment veuves, » dit-il ; et encore : « que celle qui est vraiment veuve et abandonnée espère en Dieu, qu'elle persévère nuit et jour dans la prière ; et cela surtout pour qu'elle demeure sans tache ; » et encore : « si quelque fidèle a des veuves, qu'il les secoure ; que l'Église n'en soit pas chargée, afin qu'elle puisse subvenir aux besoins des véritables veuves. »

Il appelle véritables veuves celles qui n'ont pas déshonoré leur veuvage par un second mariage et qui, persévérant dans cet état par esprit de piété, non par nécessité, se sont consacrées au Seigneur. Il les appelle abandonnées, parce qu'elles ont renoncé à tout, ne se sont réservé aucune consolation sur la terre et n'ont personne pour prendre soin d'elles. Ce sont celles-là qu'il ordonne d'honorer et d'entretenir aux dépens de l'Église, comme sur le revenu propre du Christ leur époux.

Il indique aussi expressément quelles sont celles d'entre les veuves qui peuvent être choisies pour le ministère du diaconat. « Choisissez pour diaconesse, » dit-il, « une femme qui n'ait pas moins de soixante ans, qui n'ait eu qu'un mari, qui soit en réputation d'avoir fait le bien, élevé des enfants, donné

l'hospitalité, lavé les pieds des saints, secouru les affligés, accompli toutes sortes de bonnes œuvres. Évitez les veuves trop jeunes. »

Et saint Jérôme développant ce dernier point : « évitez, » dit-il, « pour le service du diaconat, les veuves qui sont trop jeunes, de peur qu'elles ne donnent le mauvais exemple au lieu du bon : elles sont plus exposées à la tentation, plus faibles, et faute de cette expérience, qui est le fruit de l'âge, elles pourraient être un sujet de scandale pour celles dont elles devraient être l'édification. » Ces scandales des jeunes veuves, au sujet desquels l'Apôtre était si bien éclairé, il les fait expressément connaître, il en prévient le danger. Après avoir dit : « évitez les jeunes veuves », indiquant aussitôt le motif de cette prescription, et avec la prescription le remède, il ajoute : « après avoir joui de leur union en Jésus-Christ, elles veulent se remarier et encourrent la damnation en violant leur foi ; d'autre part, s'adonnant à l'oisiveté, elles s'accoutument à courir de maison en maison ; et elles ne sont pas seulement désœuvrées, elles sont causeuses, curieuses et parlent de ce dont elles ne devraient pas parler. J'aime donc mieux que les jeunes veuves se remarient, qu'elles aient des enfants, qu'elles gouvernent un ménage et qu'elles ne donnent à nos ennemis aucune occasion de nous diffamer ; car il en est déjà qui ont quitté le Christ pour suivre Satan. »

Saint Grégoire s'inspirait aussi de la sagesse de l'Apôtre au sujet du choix des diaconesses, quand il écrivait, en ces termes, à Maxime, évêque de Syracuse : « nous vous interdisons très-expressément de nommer de jeunes abbesses ; que votre fraternité ne permette donc à aucun évêque de donner le voile à aucune vierge qui ne soit sexagénaire, et dont la vie et les mœurs n'aient été mises à l'épreuve. »

On appelait autrefois diaconesses celles que nous nommons

aujourd'hui abbesses ; on les considérait comme des servantes plutôt que comme des mères. Diacre, en effet, signifie serviteur, et l'on pensait que les diaconesses devaient recevoir leur nom de leur service plutôt que de leur rang, selon que le Seigneur l'a lui-même institué et par ses exemples et par ses paroles : « celui qui est le plus grand parmi vous, » dit-il, « sera votre serviteur ; » et encore : « quel est le plus grand, de celui qui est à table ou de celui qui sert ? pour moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert ; » et ailleurs : « de même que le Fils de l'Homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir. »

Aussi saint Jérôme osa-t-il, fort de l'autorité du Seigneur, censurer énergiquement ce nom d'abbé dont il avait appris que quelques-uns se faisaient gloire. Il rappelle ce passage où il est écrit, dans l'épître aux Galates : « *Clamantem : Abba pater.* » — « Abbé, » dit-il, « est un mot hébreu qui signifie père. Puis donc qu'il a cette signification en langue hébraïque et syriaque, et que le Seigneur ordonne dans l'Évangile que nul ne soit appelé père, si ce n'est Dieu, j'ignore de quelle autorité nous donnons ou nous laissons donner ce nom à d'autres dans les monastères. Assurément celui qui avait établi ce précepte est le même qui avait défendu de jurer. Si nous ne jurons pas, ne donnons donc pas non plus à personne le nom de père ; ou bien, si nous assignons un autre sens à ce titre de père, nous serons forcés de changer de sentiment aussi sur la défense de jurer. »

Il est certain que parmi ces diaconesses était Phœbe, que l'Apôtre recommande avec zèle aux Romains, et en faveur de laquelle il les supplie. « Je vous recommande Phœbe, notre sœur, » dit-il, « qui est attachée au service de l'Église de Cenchrées, afin que vous la receviez au nom du Seigneur d'une manière digne des saints, et que vous l'assistiez dans toutes les choses où elle pourrait avoir besoin de vous ; car elle en a elle-même assisté plusieurs, et je suis du nombre. » Cassiodore et Claude, en

expliquant ce passage, estiment qu'elle était diaconesse de cette Église. « L'Apôtre, » dit Cassiodore, « fait entendre qu'elle fut diaconesse de l'Église mère, selon l'espèce d'apprentissage militant qui est encore en usage aujourd'hui chez les Grecs; et cette Église ne leur refuse pas non plus le pouvoir de baptiser. »

— « Ce passage, » dit Claude, « prouve que les femmes ont été attachées par l'autorité apostolique au service de l'Église, et que ces fonctions ont été confiées dans l'Église de Cenchrées à Phœbe, que l'Apôtre loue et recommande si hautement. » Le même Apôtre, dans sa lettre à Timothée, comprenant les femmes parmi les diacres, les soumet à la même règle de vie. Là, en effet, réglant la hiérarchie des services ecclésiastiques, après être descendu de l'évêque aux diacres, il dit : « que les diacres également soient chastes, point doubles dans leurs paroles, point adonnés au vin, point avides d'un gain honteux; qu'ils conservent le mystère de la foi dans une conscience pure; » puis : « qu'ils soient soumis préalablement à une épreuve, et qu'ils ne soient admis au saint ministère que s'ils sont sans reproche. Que les femmes aussi soient chastes, point médisantes, sobres, fidèles en toutes choses. Qu'on prenne pour diacres ceux qui n'ont épousé qu'une seule femme, qui ont bien élevé leurs enfants, bien dirigé leur maison. Car ceux qui serviront bien le Seigneur s'élèveront et acquerront une grande fermeté dans la foi, qui est en Jésus-Christ. »

Or, ce qu'il dit des diacres : « qu'ils ne soient point doubles dans leurs paroles, » il le dit aussi des diaconesses : « qu'elles ne soient pas médisantes. » Ce qu'il dit des uns : « qu'ils ne soient pas adonnés au vin, il le dit des autres : « qu'elles soient sobres. » Enfin, il renferme tous les autres préceptes en deux mots : « qu'elles soient fidèles en toutes choses. » De même qu'il ne veut pas que les évêques et les diacres aient contracté deux fois mariage, de même il établit que les diaconesses ne doivent avoir été ma-

riées qu'une fois, ainsi que nous l'avons rappelé plus haut. « Choisissez pour diaconesse une veuve qui n'ait pas moins de soixante ans, » dit-il, « qui n'ait eu qu'un mari, qui soit en réputation d'avoir fait le bien, qui ait élevé ses enfants, donné l'hospitalité, lavé les pieds des saints, assisté les malheureux, accompli toutes sortes de bonnes œuvres : évitez les veuves trop jeunes. » Par cette peinture des diaconesses, ou plutôt par cette règle, il est aisé de voir combien il se montre plus sévère pour le choix des diaconesses que pour celui des évêques et des diacres. Car ce qu'il dit des diaconesses, « qu'elles doivent être en réputation d'avoir fait le bien, donné l'hospitalité, etc., » il n'en parle pas au sujet des diacres. Ce qu'il ajoute : « qu'elles aient lavé les pieds, etc., » il n'en dit pas un mot au sujet des évêques et des diacres. Il se contente de dire que les évêques et les diacres « soient sans reproche ; » mais, pour elles, il veut non-seulement qu'elles soient sans tache, mais « qu'elles aient accompli toutes sortes de bonnes œuvres. » Il fixe même avec soin le degré de maturité de leur âge pour qu'elles aient plus d'autorité, en disant : « qu'elles n'aient pas moins de soixante ans ; » en sorte que, non-seulement la pureté, mais encore la longueur de leur vie, éprouvée en maintes choses, inspire plus de respect.

Voilà pourquoi le Seigneur lui-même, malgré sa tendresse pour Jean, lui préféra Pierre ainsi qu'à d'autres, parce qu'il était plus âgé. En général, on souffre moins de voir à sa tête un vieillard qu'un jeune homme, et nous obéissons plus volontiers à celui que la nature et l'ordre du temps ont mis au-dessus de nous, non moins que l'excellence de sa vie.

C'est ainsi que saint Jérôme, dans son premier livre contre Jovinien, dit, au sujet de l'élection de saint Pierre : « un seul est choisi, afin que l'établissement d'un chef écarte toute occasion de schisme. Mais pourquoi Jean n'a-t-il pas été élu ? Parce que Jésus-Christ a déféré à l'âge, parce que Pierre était plus vieux, et pour

ne pas donner à un jeune homme, presque à un enfant, la préférence sur des vieillards : en bon maître qui devait enlever à ses disciples toute occasion de querelle, et qui aurait craint de paraître fournir un motif de jalousie contre son bien-aimé. »

C'est aussi par cette considération que cet abbé, dont il est parlé dans la *Vie des Pères*, ôta la prélatrice à un frère plus ancien dans l'ordre, mais plus jeune, pour la donner à un plus âgé ; sa seule raison était qu'il était son aîné. Il craignait que ce frère, encore engagé dans les liens de la chair, ne souffrît de se voir préférer un plus jeune que lui ; il se souvenait du mécontentement que les Apôtres eux-mêmes avaient éprouvé contre deux d'entre eux, pour qui l'intervention de leur mère avait obtenu quelque privilège auprès du Christ, l'un d'eux, surtout, étant beaucoup plus jeune que tous les autres, je veux dire Jean, dont nous venons de parler.

Ce n'est pas seulement dans le choix des diaconesses que l'Apôtre a recommandé le plus grand soin ; on voit à quel degré il pousse l'attention en tout ce qui touche les veuves animées du désir de se consacrer à Dieu ; il veut supprimer pour elles toute occasion de tentation. Après avoir dit : « honorez les veuves, les véritables veuves, » il ajoute aussitôt : « mais si quelque veuve a des enfants ou des petits-enfants, qu'elle apprenne d'abord à conduire sa maison et à faire pour ses parents ce qu'ils ont fait pour elle. » Et quelques lignes plus bas : « si quelqu'un n'a pas soin des siens, et surtout de ceux de sa maison, il renie la foi ; il est plus coupable qu'un infidèle. » Par ces paroles, il satisfait en même temps aux devoirs de l'humanité et aux exigences de la profession religieuse. Il veut empêcher que, sous prétexte de profession religieuse, de pauvres orphelins ne soient abandonnés, et que le sentiment de l'humaine compassion envers des malheureux ne trouble la résolution des saintes veuves, ne ramène leurs regards en arrière, ne

les entraîne même parfois dans le sacrilège, et ne les induise à détourner de la communauté pour donner à leurs proches.

Il était donc bien nécessaire d'avertir celles qui sont dans les liens de la famille de commencer par rendre ce qu'elles ont reçu, avant de passer au vrai veuvage et de se consacrer sans réserve au service de Dieu, c'est-à-dire de pourvoir à l'éducation de leurs enfants, comme elles ont été élevées elles-mêmes par les soins de leurs parents.

Pour porter plus haut encore la perfection des veuves, l'Apôtre leur recommande de se livrer incessamment à la prière nuit et jour. Également préoccupé de leurs besoins, il dit : « si quelque fidèle a des veuves, qu'il les assiste, que l'Église ne les ait pas à sa charge, afin qu'elle puisse assister les véritables veuves. » C'est comme s'il disait : s'il est des veuves qui aient une famille capable avec ses ressources de subvenir à leurs besoins, qu'elle y pourvoie, afin que les revenus communs de l'Église puissent soutenir les autres. De ces préceptes, il ressort clairement que, s'il en est qui se refusent à secourir les veuves qui leur appartiennent, il faut les contraindre, de par l'autorité apostolique, à s'acquitter de cette dette. L'Apôtre ne s'est pas borné à pourvoir aux besoins des autres, il a voulu assurer les égards qui leur étaient dus : « honorez, » dit-il, « les veuves qui sont véritablement veuves. »

Telles furent, sans doute, celle que l'Apôtre appelle sa mère, et celle que l'Évangéliste nomme sa maîtresse, par respect pour la sainteté de leur état. « Saluez, » dit saint Paul écrivant aux Romains, « saluez Rufus, qui est élu dans le Seigneur, et sa mère, qui est aussi la mienne. » Et Jean, dans sa seconde épître : « le vieux Jean à sa maîtresse élue et à ses enfants... » etc. ; puis il ajoute plus bas, lui demandant son amitié : « et maintenant, je vous demande, ô maîtresse ! que nous nous aimions l'un l'autre. »

C'est aussi avec l'appui de cette autorité que saint Jérôme, dans sa lettre à Eustochie, qui avait fait les mêmes vœux que vous, ne

rougit pas de l'appeler maîtresse ; bien plus, il se croit obligé de le faire, et il en donne aussitôt la raison. « J'appelle Eustochie maîtresse, » dit-il, « parce que je dois appeler maîtresse l'épouse de notre Maître, etc. » Et plus bas, dans la même lettre, élevant l'excellence de ce saint état au-dessus de toutes les gloires de la terre : « je ne veux pas de commerce avec les femmes du monde, » dit-il ; « je ne veux pas que vous fréquentiez les maisons des nobles, je ne veux pas que vous les voyiez souvent, puisque, renonçant au monde, vous avez voulu être vierge. Si l'ambition des courtisans les pousse aux pieds de l'impératrice, pourquoi feriez-vous injure à votre époux ? Épouse de Dieu, pourquoi porteriez-vous vos hommages à l'épouse d'un homme ? Pénétrez-vous en ceci d'un saint orgueil : sachez que vous êtes au-dessus d'elle. »

Le même, écrivant à une vierge consacrée à Dieu, au sujet du bonheur réservé dans le ciel et sur la terre aux vierges consacrées à Dieu, dit : « quel bonheur est réservé dans le ciel à la sainte virginité, indépendamment des témoignages de l'Écriture, l'Église, par ses usages, nous l'enseigne : elle nous apprend qu'un mérite particulier est attaché aux consécration spirituelles. En effet, bien que la multitude des croyants ait également droit aux dons de la grâce, et que tous se glorifient de participer aux mêmes sacrements, les vierges ont un privilège spécial, puisque, à cause des mérites de leur intention, elles sont choisies par le Saint-Esprit, dans le saint et pur troupeau de l'Église, comme des victimes et plus saintes et plus pures, pour être offertes par le grand-prêtre sur les autels de Dieu. » Et encore : « la virginité possède quelque chose que les autres n'ont pas, puisqu'elle obtient spécialement la grâce et jouit du privilège d'une consécration particulière, consécration telle, qu'à moins de danger de mort imminente, elle ne peut être célébrée à d'autres époques que l'Épiphanie, l'octave de Pâques et la fête

des Apôtres, et qu'il n'appartient qu'au chef des prêtres, c'est-à-dire à l'évêque, de bénir les vierges ainsi que les voiles qui doivent couvrir leurs têtes sanctifiées. »

Pour les moines, bien qu'ils appartiennent à la même profession, au même ordre, et qu'ils soient d'un sexe plus élevé, fussent-ils aussi purs, ils peuvent recevoir, le premier jour venu et des mains de leur abbé, la bénédiction pour eux-mêmes et pour leur habit, c'est-à-dire pour leur capuce ; les prêtres aussi et les clercs d'ordre secondaire peuvent être ordonnés aux Quatre-Temps, et les évêques, tous les dimanches ; mais la consécration des vierges, d'autant plus précieuse qu'elle est plus rare, est réservée pour les allégresses des grandes solennités.

L'Église entière tressaille de joie pour célébrer la vertu admirable des vierges, ainsi que le Psalmiste l'avait prédit en ces termes : « des vierges seront amenées au Roi ; » et ensuite : « elles lui seront présentées avec des transports de joie et d'allégresse ; elles seront amenées dans le temple du Roi. » On croit même que c'est l'apôtre et évangéliste saint Matthieu qui a composé ou dicté le rituel de cette consécration, ainsi qu'on le lit dans les actes du martyre qu'il subit pour la défense de la virginité religieuse. Et sur la consécration des clercs et des moines, les Apôtres ne nous ont laissé aucune règle écrite. C'est aussi du nom de la sainteté que les religieuses ont reçu leur nom, puisque c'est du mot *sanctimonia*, c'est-à-dire sainteté, qu'elles ont été appelées *sanctimoniales*, ou saintes moines. En effet, le sexe des femmes étant plus faible, leur vertu est d'autant plus agréable à Dieu, d'autant plus parfaite, ainsi qu'en témoigne le Seigneur lui-même, en exhortant l'Apôtre à combattre pour la couronne. « Ma grâce vous suffit, » dit-il ; « car c'est dans la faiblesse que la vertu arrive à sa perfection. »

C'est ainsi encore qu'en parlant, par la bouche du même Apôtre,

des membres de son corps, c'est-à-dire de l'Église, il lui fait dire, dans cette même Épître aux Corinthiens, comme s'il voulait recommander les égards pour les membres les plus faibles : « les membres de notre corps qui nous paraissent les plus faibles sont les plus nécessaires, et ceux que nous regardons comme les moins nobles sont précisément ceux pour lesquels nous avons le plus de ménagements : les parties les moins honnêtes sont les plus honnêtement traitées ; celles qui sont honnêtes n'ont besoin de rien. Dieu a disposé le corps de telle sorte, qu'on ait le plus d'égards pour les membres les plus faibles, et qu'il n'y ait point de schisme dans le corps, mais que les membres conspirent mutuellement à s'aider les uns les autres. » Peut-on dire que la grâce divine ait dispensé ses trésors à qui que ce soit aussi largement qu'au sexe le plus faible, que le péché originel autant que la nature avait rendu méprisable ? Examinez-en les divers états, considérez non-seulement les vierges, les veuves, les femmes mariées, mais encore celles qui vivent dans les abominations du libertinage, et vous trouverez en elles les plus larges dons de la grâce divine ; en sorte que, selon la parole de Jésus-Christ et de l'Apôtre, « les derniers sont les premiers, et les premiers les derniers, et que là où il y a eu abondance de péché, il y a surabondance de grâce. »

Et si nous reprenons à l'origine du monde l'histoire des dons de la grâce divine chez la femme et des égards dont elle a été l'objet, nous verrons que sa création lui a constitué certains avantages de supériorité. Elle a été créée dans le Paradis, tandis que l'homme a été créé hors du Paradis ; en sorte que les femmes sont comme particulièrement prévenues que le Paradis est leur patrie naturelle, et qu'elles doivent chercher dans le célibat une vie conforme à celle du Paradis. C'est ce qui fait dire à saint Ambroise, dans son livre du Paradis : « Dieu prit l'homme

qu'il avait fait et l'établit dans le Paradis. » Vous le voyez, il a pris celui qui était déjà, pour le placer dans le Paradis. Ainsi l'homme a été fait hors du Paradis, et la femme dans le Paradis. L'homme, qui a été créé dans un lieu inférieur, se trouve le meilleur, et la femme, qui a été créée dans un lieu supérieur, se trouve la moins bonne.

D'autre part, le Seigneur a racheté dans la personne de Marie la faute d'Ève, origine de tous les maux de ce monde, avant que celle d'Adam eût été réparée par Jésus-Christ. Et, de même que la faute, la grâce nous est venue par la femme, et les saints privilèges de la virginité ont fleuri. Déjà Anne et Marie avaient offert aux veuves et aux vierges le modèle de la profession religieuse, quand Jean et les Apôtres donnèrent aux hommes des exemples de vie monastique.

Que si, après Ève, nous considérons la vertu de Débora, de Judith et d'Esther, nous conviendrons qu'elle est pour le sexe fort un sujet de honte singulière. Débora, en effet, juge d'Israël au défaut des hommes, livra bataille, battit les ennemis, délivra le peuple de Dieu et remporta le plus complet des triomphes. Judith, sans armes, accompagnée d'une seule servante, attaqua un ennemi terrible, trancha de son propre glaive la tête d'Holopherne, tailla en pièces, seule, une armée entière et délivra son peuple qui désespérait. Esther, par une inspiration secrète de l'Esprit-Saint, bien que mariée contre la loi à un prince idolâtre, prévint le dessein de l'impie Aman et le cruel arrêt du roi, et, en moins d'un instant, pour ainsi dire, retourna contre son adversaire la sentence prononcée par la royale volonté.

On regarde comme un prodige de valeur que David, avec une fronde et une pierre, ait attaqué et vaincu Goliath : Judith, qui n'était qu'une veuve, n'avait ni pierre, ni fronde, ni arme d'aucune sorte, quand elle marcha contre une armée ennemie

pour la combattre. C'est par la parole seule qu'Esther délivra son peuple, et tournant contre ses ennemis le décret de proscription, les précipita dans le piège qu'ils avaient tendu : délivrance insigne, en souvenir de laquelle les Juifs célèbrent tous les ans une fête solennelle, honneur que n'obtint aucun homme par ses actions, si éclatantes qu'elles aient été.

Qui n'admirerait l'incomparable fermeté de la mère que, selon l'histoire des Machabées, l'impie Antiochus fit saisir avec ses sept enfants, et essaya vainement de contraindre à manger, contre la loi, de la chair de porc ? Cette mère, oubliant tous les sentiments de la nature et de l'humanité, pour ne plus voir que Dieu, après avoir glorieusement subi le martyre dans chacun de ses enfants qu'elle envoya devant elle, par ses saintes exhortations, à la couronne qui les attendait, consumma ses souffrances par son propre martyre. Feuilletons tout l'Ancien Testament : que trouvons-nous qui puisse être rapproché de la fermeté de cette femme ? Le démon, après avoir épuisé toutes ses violentes tentations contre le saint homme Job, connaissant la faiblesse de la nature humaine aux approches de la mort, dit : « l'homme donnera la peau d'autrui pour conserver la sienne, et tout ce qu'il possède pour sauver sa vie. » En effet, l'horreur naturelle que nous inspirent les suprêmes angoisses de la mort est si vive, que souvent nous sacrifions un membre pour sauver l'autre, et qu'au prix de la vie il n'est pas de mal que nous appréhendions. Et cette mère a eu le courage de livrer non-seulement tout ce qu'elle avait, mais sa vie et celle de ses enfants pour ne pas violer un point de la loi. Et quel point, je vous prie ? Voulait-on la contraindre de renoncer à Dieu, ou de sacrifier aux idoles ? Non ; il s'agissait de manger des viandes dont la loi interdisait l'usage. O mes frères, ô vous qui avez embrassé la vie monastique, vous qui, tous les jours, violant effrontément les statuts de la règle et les vœux de notre profession, aspirez après ces viandes qu'ils vous défen-

dent, que direz-vous de la fermeté de cette femme ? Avez-vous si bien perdu toute pudeur qu'un tel exemple ne vous pénètre pas de confusion ? Sachez, mes frères, le reproche que le Seigneur fait aux incrédules en parlant de la reine du Midi : « la reine du Midi se lèvera, au jour du jugement, contre cette génération et la condamnera. » La fermeté de cette femme déposera contre vous d'autant plus haut, que ce qu'elle a fait est plus grand, et que les vœux qui vous enchaînent à la règle sont plus étroits. Aussi a-t-elle mérité que l'Église instituât une messe et des prières commémoratives en l'honneur de la lutte que son courage a soutenue : privilège qui n'a été accordé à aucun des saints antérieurs à la venue du Seigneur, bien que, suivant la même histoire, Éléazar, ce vénérable vieillard, un des premiers scribes de la loi, eût déjà, pour la même cause, obtenu les palmes du martyre. Mais nous l'avons dit : plus le sexe de la femme est faible, plus sa vertu est agréable à Dieu, plus elle est digne de récompense ; et le martyre du pontife, auquel aucune femme ne participa, n'a point obtenu les honneurs d'une fête spéciale, parce que l'on ne s'étonne pas que le sexe le plus fort ait à subir les plus fortes épreuves. Aussi l'Écriture dit-elle, se répandant en louanges sur cette femme : « cependant cette mère admirable au-dessus de toute mesure, et digne de l'éternel souvenir des fidèles, cette mère, qui vit périr ses sept fils en un même jour, supportait leur mort avec calme, à cause de l'espérance qu'elle avait en Dieu ; elle les encourageait virilement les uns après les autres, remplie de l'esprit de la sagesse et alliant à la tendresse de la femme un mâle courage. »

La fille de Jephté ne suffirait-elle pas seule à l'honneur des vierges ? elle qui, pour que son père ne fût pas coupable d'avoir manqué à un vœu même irréflecti, et pour que la victime promise acquittât le don de la grâce divine, l'excita elle-même,

après la victoire, à lui percer le sein. Qu'aurait-elle donc fait dans la lutte du martyr, si les infidèles avaient voulu la contraindre à renier Dieu et à abjurer sa foi? Interrogée au sujet du Christ avec le chef des Apôtres, aurait-elle répondu comme lui : « je ne connais pas cet homme? » Laisée libre par son père pendant deux mois, elle revint vers son père, à l'expiration de ce délai, s'offrir au sacrifice. Elle va au-devant de la mort, elle vient la chercher, bien loin de la craindre. Elle paye de sa vie le vœu insensé de son père, elle le dégage de sa parole au prix de son sang, par respect pour la vérité. Quelle horreur n'eût-elle pas eue elle-même pour le parjure, elle qui n'en peut supporter la pensée chez son père? Quelle n'était pas l'ardeur virginale de son amour pour son père charnel et pour son père spirituel! Par sa mort, en même temps qu'elle épargne à l'un un parjure, elle satisfait à la promesse faite à l'autre. Aussi cette grandeur de courage dans une jeune fille a-t-elle mérité, par exception, que chaque année les filles d'Israël, se rassemblant en un même lieu, célèbrent en quelque sorte ses funérailles par des hymnes solennels, et versent de pieuses larmes de commisération sur le sacrifice de l'innocente victime.

Sans nous arrêter à d'autres exemples, qu'y a-t-il eu de plus nécessaire à notre rédemption et au salut du monde entier que le sexe féminin, qui a donné le jour au Sauveur? C'est cet insigne honneur que la femme, qui la première osa forcer la tente de saint Hilarion, opposait à sa surprise : « pourquoi détourner les yeux? » dit-elle; « pourquoi éviter ma prière? ne songez pas que je suis femme, mais que je suis malheureuse : c'est mon sexe qui a donné le jour au Sauveur. »

Est-il une gloire comparable à celle que ce sexe a acquise dans la personne de la Mère du Seigneur? Le Rédempteur aurait pu, s'il l'eût voulu, naître d'un homme, lui qui a formé la femme du corps

de l'homme ; mais il a voulu faire tourner à l'honneur du sexe le plus faible la gloire insigne de sa propre humilité. Il aurait pu, pour naître, choisir dans la femme une partie plus noble que celle qui sert à la fois à la conception et à l'enfantement des autres hommes ; mais, pour la gloire incomparable du sexe le plus faible, il a ennobli l'organe générateur de la femme par sa naissance, bien plus qu'il n'avait fait celui de l'homme par la circoncision.

Et maintenant, pour me taire sur l'honneur particulier des vierges, passons à d'autres femmes, suivant le plan que j'ai annoncé.

Voyez la grandeur de la grâce que la venue du Christ a aussitôt répandue sur Élisabeth, qui était mariée, et sur Anne, qui était veuve. Zacharie, mari d'Élisabeth et grand-prêtre du Seigneur, n'avait pas encore recouvré la parole que son incrédulité lui avait fait perdre, quand, à l'arrivée et à la salutation de Marie, Élisabeth, remplie de l'esprit de Dieu, et ayant senti son enfant tressaillir dans son sein, prophétisa la première que Marie avait conçu et devint ainsi plus que prophète. Elle l'annonça donc sur-le-champ et excita la Mère du Seigneur à remercier Dieu des grâces dont il la comblait. Le don de prophétie ne paraît-il pas plus accompli dans Élisabeth, qui a connu aussitôt la conception du Fils de Dieu, que dans saint Jean qui ne l'annonça que longtemps après sa naissance ? J'ai appelé Marie-Madeleine l'apôtre des Apôtres ; je n'hésiterais pas à appeler de même Élisabeth le prophète des prophètes, elle ou cette bienheureuse veuve, Anne, dont j'ai déjà si longuement parlé.

Que si nous examinons jusque chez les Gentils ce don de prophétie, que la Sibylle paraisse ici la première et qu'elle nous dise ce qui lui a été révélé au sujet de Jésus-Christ. Si nous comparons avec elle tous les prophètes et Isaïe lui-

même, lequel, selon saint Jérôme, est moins un prophète qu'un évangéliste, nous verrons encore dans cette grâce la prééminence des femmes sur les hommes. Saint Augustin, invoquant son témoignage contre les hérétiques, dit : « écoutons ce que dit la Sibylle, leur prophétesse, au sujet de Jésus-Christ : « le Seigneur, » dit-elle, « a donné aux hommes fidèles un autre Dieu à adorer ; » et ailleurs : « reconnaissez-le pour votre Seigneur, pour le Fils de Dieu. » Dans un autre endroit, elle appelle le Fils de Dieu *symbolon*, c'est-à-dire conseiller. Et le prophète dit : « ils l'appelleront l'admirable, le conseiller. » Dans le XVIII^e livre de la *Cité de Dieu*, saint Augustin écrit encore : « quelques-uns rapportent que, dès ce temps-là, la Sibylle d'Érythrée, d'autres disent la Sibylle de Cumes, avait fait une prédiction en vingt-sept vers, qui ont été traduits en latin et qui contiennent ce passage : — en signe du jugement, la terre se mouillera de sueur ; un Roi qui doit vivre dans tous les siècles descendra du ciel, revêtu de chair, pour juger l'univers. — Et en réunissant les premières lettres des vingt-sept vers grecs, on trouve : Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur. »

Lactance cite aussi plusieurs prophéties de la Sibylle au sujet de Jésus-Christ. « Il tombera ensuite, » dit-elle, « entre les mains des infidèles ; de leurs mains sacrilèges, ils donneront à Dieu des soufflets, de leur bouche impure, ils lui cracheront des crachats empoisonnés. Et lui, il tendra humblement ses épaules sacrées à leurs coups ; il recevra en silence leurs soufflets, de peur qu'on ne reconnaisse le Verbe et que l'enfer ne l'apprenne. Ils le couronneront d'épines. Pour nourriture, ils lui donneront du fiel, pour boisson, du vinaigre : telle sera la table de leur hospitalité. Nation insensée ! tu n'as pas compris que ton Dieu méritait les hommages de toute la terre, et tu l'as couronné d'épines, tu as mêlé pour lui le fiel et le vinaigre.

Le voile du temple se déchirera, et, au milieu du jour, la nuit couvrira la terre pendant trois heures; il mourra, et après trois jours de sommeil, sortant des enfers, il apparaîtra à la lumière pour montrer aux hommes le principe de la résurrection. »

Virgile, le plus grand de nos poètes, connaissait sans doute et avait médité cet oracle de la Sibylle, quand, dans sa IV^e églogue, il prédit, sous le règne de César-Auguste et le consulat de Pollion, la naissance miraculeuse d'un enfant envoyé du ciel sur la terre pour effacer les péchés du monde et ouvrir aux hommes une ère pleine de merveilles; il le dit lui-même, il avait été éclairé à ce sujet par l'oracle de Cumès, c'est-à-dire par la Sibylle. Et il semble que, par ces vers, il exhorte les hommes à se féliciter, à chanter et à écrire sur la naissance future de ce sublime enfant; auprès de ce fait, tous les autres sujets lui paraissent faibles et grossiers: « Muses de Sicile, » dit-il, « élevons le sujet de nos chants; les arbrisseaux et l'humble bruyère ne plaisent pas à tout le monde. Voici que sont arrivés les temps prédits par l'oracle de Cumès; les siècles vont se dérouler dans un ordre nouveau. Déjà reviennent et la Vierge et le règne de Saturne. Déjà une race nouvelle est envoyée du haut des cieux. » Pesez toutes les paroles de la Sibylle: quel résumé clair et complet de ce que la foi chrétienne doit croire de Jésus-Christ! Elle n'a rien oublié, ni sa divinité, ni son humanité, ni son arrivée pour les deux jugements; le premier dans lequel il a été injustement condamné aux tourments de la passion, le second dans lequel il viendra dans sa majesté juger le monde suivant les lois de la justice. Elle fait mention et de sa descente aux enfers et de la gloire de sa résurrection; et en cela, elle s'élève au-dessus des prophètes, que dis-je? au-dessus des évangélistes eux-mêmes, qui, de la descente aux enfers, ne disent presque rien.

Peut-on ne pas admirer l'entretien aussi familier qu'étendu dont Jésus-Christ daigna seul à seule honorer la Samaritaine, une païenne, avec tant de bonne grâce que les Apôtres eux-mêmes n'en purent retenir leur étonnement? Après l'avoir réprimandée sur son aveuglement et sur la multitude de ses amants, il voulut lui demander à boire, lui qui, nous le savons, ne demanda jamais d'aliments à personne. Les Apôtres se présentent aussitôt et lui offrent des vivres qu'ils viennent d'acheter. « Maître, mangez, » disent-ils; mais, nous le voyons, il refuse, en leur disant pour les remercier de leur service : « j'ai à manger une nourriture que vous ne connaissez pas. » Il demande à boire à cette femme, et celle-ci décline une telle faveur. « Comment, vous qui êtes Juif, » dit-elle, « me demandez-vous à boire, à moi qui suis Samaritaine? les Juifs n'ont pas commerce avec les Samaritains; vous n'avez rien, d'ailleurs, » ajoute-t-elle, « pour puiser de l'eau, et le puits est profond. » Ainsi il demande à boire à une femme infidèle qui lui en refuse, et il ne se soucie pas des aliments que lui offrent ses Apôtres. Quelle grâce témoignée au sexe faible, je vous prie, que de demander de l'eau à cette femme, lui qui donne la vie à tout le monde! Quel en est le but, si ce n'est de montrer ouvertement que la vertu des femmes lui est d'autant plus agréable que leur nature est plus faible, et qu'il a d'autant plus soif de leur salut que leur vertu est plus admirable? Aussi, quand il demande à boire à une femme, fait-il entendre que ce qu'il veut surtout, c'est qu'elle étanche sa soif pour le salut des femmes. Il appelle cette boisson nourriture. « J'ai à manger, » dit-il, « une nourriture que vous ne connaissez pas », et il donne l'explication de cette nourriture, en disant : « ma nourriture, c'est de faire la volonté de mon Père », désignant par là que la volonté particulière de son Père, c'est de travailler au salut du sexe le plus faible.

Nous lisons dans la sainte Écriture, que le Seigneur eut aussi un entretien familial avec Nicodème, le chef des Juifs, qu'il le reçut même secrètement et qu'il l'éclaira sur son salut; mais Nicodème n'en recueillit pas sur-le-champ un si grand fruit. La Samaritaine, au contraire, fut aussitôt remplie du don de prophétie, et elle annonça la venue du Christ non-seulement chez les Juifs, mais chez les Gentils, en disant : « je sais que le Messie, qui s'appelle Christ, va venir, et lorsqu'il sera venu, il nous annoncera tout. » Et, sur ces paroles, nombre de personnes coururent vers le Christ, crurent en lui et le retinrent deux jours, lui qui, cependant, dit ailleurs à ses disciples : « éloignez-vous de la voie des Gentils, n'entrez pas dans la ville des Samaritains. »

Saint Jean rapporte aussi bien que Philippe et André annoncèrent à Jésus-Christ que plusieurs Gentils, qui étaient montés à Jérusalem pour célébrer un jour de fête, désiraient le voir; mais il ne dit pas qu'il les ait reçus ni qu'il leur ait accordé, sur leur prière, une grâce aussi considérable que celle qu'il a faite à la Samaritaine, qui ne demandait rien de pareil. C'est par elle qu'il commence sa prédication chez les Gentils; non-seulement il la convertit elle-même, mais, par elle, il en gagne une foule. Les Mages, à peine éclairés par l'étoile et convertis, attirèrent à Jésus-Christ, dit-on, un grand nombre d'hommes par leur enseignement et leurs exhortations; mais seuls ils l'approchèrent. Quelle autorité Jésus-Christ ne donna-t-il donc pas à la Samaritaine parmi les Gentils, à la Samaritaine qui annonça sa venue, et, prêchant ce qu'elle avait entendu, fit en si peu de temps, dans ceux de son peuple, une si riche moisson!

Feuilletons l'Ancien Testament et l'Évangile, nous trouverons que les grâces de résurrection les plus éclatantes ont été accordées à des femmes, et que les miracles ont été accomplis sinon pour elles, au moins sur leur prière. Élie et Élisée ressuscitèrent des enfants à la sollicitation de leur mère; et c'est à des

femmes que le Seigneur lui-même, en ressuscitant le fils d'une veuve, la fille du chef de la synagogue et Lazare, sur la demande de ses sœurs, a fait la faveur de ce grand miracle. Aussi l'Apôtre, dans son Épître aux Hébreux, dit-il : « les femmes ont recouvré leurs morts par la résurrection. » En effet, cette jeune fille ressuscitée recouvrera son propre corps, et les autres femmes eurent la consolation de voir revivre ceux dont elles pleuraient la mort ; ce qui prouve encore quelle grâce le Seigneur a toujours accordée aux femmes : il les comble de joie d'abord, en les ressuscitant elles-mêmes, elles et ceux qui leur étaient chers, puis il les rend les premières, par un insigne privilège, témoins de sa propre résurrection.

Ce privilège, les femmes l'ont mérité peut-être par la tendresse naturelle de la compassion qu'elles témoignèrent au Seigneur, au milieu d'un peuple de persécuteurs. Car, ainsi que Luc le rappelle, tandis que les hommes le conduisaient pour le crucifier, les femmes le suivaient, pleurant sur son sort et se lamentant. Et lui, se retournant vers elles, et comme si, à l'article de la mort, il eût voulu reconnaître leur pieux dévouement par sa miséricorde, il leur prédit les malheurs de l'avenir, afin qu'elles pussent s'en garantir. « Filles de Jérusalem, » dit-il, « ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous et sur vos fils ; car voici que les jours viendront dans lesquels on dira : heureuses les femmes stériles, heureuses les entrailles qui n'ont point enfanté. »

Saint Mathieu rapporte que la femme du juge inique qui l'avait condamné s'était employée avec zèle à le délivrer. « Tandis qu'il siégeait sur son tribunal, sa femme envoya lui dire : ne vous mêlez en rien de l'affaire de ce juste, car j'ai été aujourd'hui étrangement tourmentée par une vision à cause de lui. »

C'est encore une femme qui, tandis qu'il prêchait, seule, du milieu de la foule, éleva la voix pour entonner sa louange et s'écrier : « bienheureux le sein qui l'a porté, bienheureuses les

mamelles qui l'ont nourri » ; par quoi elle mérita que, blâmant doucement ce pieux élan de foi, bien qu'il fût fondé sur une vérité, il répondit aussitôt : « dites plutôt ; bienheureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent fidèlement. »

Seul, entre tous ses Apôtres, saint Jean obtint le privilège d'être appelé le bien-aimé. Et ce même Jean dit de Marthe et de Marie : « Jésus chérissait Marthe, Marie, sa sœur, et Lazare. » Le même Apôtre, qui seul jouit du privilège d'être le bien-aimé du Seigneur, ainsi qu'il le rappelle, accorde à des femmes l'honneur de ce même privilège qu'il ne reconnaît à aucun autre Apôtre. Et s'il y associe le frère de ces femmes, il les nomme avant lui, comme étant les premières dans l'amour du Seigneur.

Je veux enfin, revenant aux femmes chrétiennes, publier en admirant et admirer en publiant les effets que la miséricorde divine accomplit jusque sur des filles publiquement vouées à la prostitution. Est-il rien de plus abject que la conduite de Marie-Madeleine et de Marthe l'Égyptienne dans leur première vie ? et en est-il que la grâce divine ait élevées, après leur conversion, à un plus haut degré d'honneur et de mérite ? L'une, nous l'avons dit, ne quitte plus la communauté des Apôtres ; l'autre, ainsi qu'il est écrit, déploie une vertu surhumaine dans les épreuves des anachorètes ; en sorte que le courage de ces saintes femmes l'emporte sur celui des solitaires des deux sexes, et que les paroles du Seigneur aux incrédules : « les courtisanes vous précéderont dans le royaume de Dieu », peuvent leur être appliquées à eux et aux hommes, et que les derniers, suivant la différence de sexe et de vie, deviendront les premiers, les premiers les derniers.

Enfin, qui ne sait que ce sont des femmes que les exhortations de Jésus-Christ et le conseil de l'Apôtre ont enflammées d'un tel zèle de chasteté que, pour conserver à la fois la pu-

reté de l'âme et du corps, elles s'offrirent elles-mêmes en holocauste au martyr et s'efforcèrent, en conquérant cette double couronne, de suivre dans toutes ses voies l'Agneau, époux des vierges? Cette perfection de vertu, rare chez les hommes, nous la trouvons souvent chez les femmes; et quelques-unes ont poussé si loin ce zèle de chasteté de la chair, qu'elles n'ont pas craint de se défigurer pour ne pas perdre la pureté immaculée dont elles avaient fait vœu, et arriver vierges à l'époux des vierges.

Et lui, il a montré combien ce pieux dévouement des saintes femmes lui était agréable : dans une éruption de l'Etna, un peuple entier d'infidèles recourant à la protection de la bienheureuse Agathe, il permit qu'en opposant le voile de la sainte aux flots de la lave, le peuple fût sauvé corps et âme du terrible incendie. Nous ne voyons pas qu'aucun capuchon de moine ait jamais eu le don d'accomplir un tel prodige. Nous savons bien que, touchées par le manteau d'Élie, les eaux du Jourdain se divisèrent, et que le même manteau servit à ouvrir à Élisée un passage à travers la terre; mais c'est une foule immense de Gentils que le voile de cette vierge a sauvés corps et âme, et c'est le chemin du ciel qu'il leur a ouvert par leur conversion.

Une chose encore relève singulièrement la dignité de ces saintes femmes, c'est qu'elles se consacrent elles-mêmes par ces paroles : « il m'a engagée par son amour; c'est à lui que je suis fiancée. » Telles sont, en effet, les paroles de sainte Agnès, et la formule par laquelle les vierges prononcent leurs vœux et s'unissent à Jésus-Christ.

Veut-on suivre chez les gentils l'histoire des établissements de votre ordre et se rendre compte de la considération dont ils jouissent, pour en tirer des exemples propres à vous encourager : on reconnaîtra sans peine qu'il s'est fait parmi eux certains essais de

cette nature, l'esprit de la foi excepté, et qu'il existait, chez eux comme chez les Juifs, maintes pratiques que l'Église a conservées en les améliorant. Qui ne sait, en effet, qu'elle a emprunté à la synagogue toute la hiérarchie ecclésiastique, depuis le portier jusqu'à l'évêque, ainsi que l'usage de la tonsure, qui est le caractère du clerc, et les jeûnes des Quatre-Temps et la fête des Azymes, et tous les ornements sacerdotaux, et certaines cérémonies de dédicace, et d'autres formes de consécration? Qui ne sait que, par la plus utile des mesures, elle a maintenu chez les peuples convertis la hiérarchie des dignités séculières, celle des rois et des autres princes, certaines dispositions de la loi des Juifs gentils, certains préceptes de leur morale; bien plus, qu'elle leur a pris divers grades de dignités ecclésiastiques, la pratique de la continence et le vœu de la pureté corporelle? Nos évêques, en effet, et nos archevêques actuels tiennent le rang que tenaient chez eux les flamines et les archiflamines, et les temples qu'ils avaient élevés aux démons ont été consacrés au Seigneur et dédiés à la mémoire des Saints.

Nous savons aussi que la virginité a été particulièrement en honneur chez les gentils, tandis que l'anathème de la loi forçait les Juifs à se marier, et que, chez les gentils, cette vertu ou pureté de la chair était en telle considération, que leurs temples étaient remplis d'assemblées de femmes qui se vouaient au célibat. C'est ce qui fait dire à saint Jérôme, dans son épître aux Galates, livre III^e : « que devons-nous faire, nous autres chrétiens, quand nous voyons, à notre honte, que Junon a ses femmes consacrées, Vesta, ses vierges consacrées, et d'autres idoles, leurs fidèles voués à la continence? » Il distingue les femmes et les vierges, faisant entendre par là que les unes avaient connu des hommes, tandis que les autres étaient vierges, c'est-à-dire avaient vécu seules; car *μόνος* (seul) et *monachus* (moine), c'est-à-dire solitaire, ont le même sens. Le même, dans son premier livre

contre Jovinien, après avoir cité un grand nombre d'exemples de la continence des femmes païennes, ajoute : « je sais que j'ai multiplié les exemples de ces femmes ; c'est afin que les femmes chrétiennes, qui font bon marché de la vie évangélique, apprennent du moins la chasteté à l'école des païens. » Plus haut, dans le même passage, il exalte la vertu de continence à ce point, qu'il semble que ce soit cette pureté de la chair que Dieu ait eu particulièrement pour agréable chez tous les peuples, et qu'il ait voulu signaler par des grâces ou des récompenses, par des prodiges même, chez les infidèles. « Que dirai-je, » continue-t-il, « de la Sibylle d'Érythrée, de celle de Cumès et des huit autres, ou des dix autres, suivant Varron ? Leur vertu caractéristique était la virginité, et le don de prophétie était la récompense de cette virginité ; » et encore : « on rapporte que Claudia, vierge vestale, soupçonnée de libertinage, conduisit avec sa ceinture un vaisseau que des milliers d'hommes n'avaient pu traîner. » Et l'évêque de Clermont, Sidoine, dans son épître à son livre, fait allusion à ce prodige, en ces termes : « telle ne fut point Tanaquil, ni celle dont tu fus le père, ô Tricipitine, ni cette vierge consacrée à Vesta Phrygienne, qui, sur les eaux gonflées du Tibre, traîna un vaisseau avec les tresses de ses cheveux. »

De son côté, saint Augustin, au livre XXII de la *Cité de Dieu*, dit : « si nous en venons aux miracles qui ont été faits par leurs dieux et qu'ils opposent à nos martyrs, ne trouverons-nous pas qu'ils militent pour nous et sont complètement au profit de notre cause ? Certes, parmi les plus grands miracles de leurs dieux, le plus grand est celui que cite Varron au sujet de cette vestale qui, accusée injustement de s'être déshonorée, remplit un crible de l'eau du Tibre et l'apporta devant ses juges sans qu'il s'en échappât une goutte ? Qui a soutenu le poids de cette eau à travers tant d'ouvertures ? N'est-ce pas Dieu qui, dans sa toute-puissance,

a ôté la pesanteur à un corps terrestre et en a fait un corps vivifié dans l'élément même où il a voulu que résidât l'esprit vivifiant? »

Ne soyons pas surpris si, par ces miracles et par d'autres, Dieu a exalté la chasteté des infidèles eux-mêmes, ou s'il a permis qu'elle fût exaltée par le démon : c'était pour exciter les fidèles à pratiquer cette vertu avec d'autant plus de zèle, qu'ils la verraient plus honorée même chez les infidèles. Nous savons que c'est à la dignité et non à la personne de Caïphe que le don de prophétie a été accordé, et que si les faux apôtres ont joui de l'honneur éclatant de faire des miracles, ce n'est pas à leur personne, mais à leur rôle qu'ils le doivent. Qu'y a-t-il donc d'étonnant que le Seigneur ait accordé cette faveur, non à la personne des femmes infidèles, mais à la vertu de continence qu'elles pratiquaient, pour sauver l'honneur d'une vierge et mettre à néant l'accusation d'impudeur dont elle était l'objet? Il est certain que l'amour de la continence est une vertu même chez les infidèles, tout comme le respect de la foi conjugale est un don de Dieu chez tous les peuples. Et il ne faut pas s'étonner que Dieu honore non l'erreur des infidèles, mais ses dons par les prodiges qu'il leur accorde exclusivement, alors surtout que ces prodiges sont, comme je l'ai dit, un moyen de sauver l'innocence et de confondre la malice des méchants; sans compter que c'est pour les fidèles un motif d'autant plus pressant d'atteindre une vertu si hautement glorifiée, qu'ils ont moins de mérite que les infidèles à s'abstenir des plaisirs charnels.

C'est de là que saint Jérôme, d'accord sur ce point avec la plupart des docteurs, a conclu, non sans raison, contre l'hérétique Jovinien, cet ennemi de la chasteté dont j'ai parlé plus haut, qu'il devait rougir de trouver chez les païens ce qu'il ne trouvait pas chez les chrétiens. Peut-on méconnaître, en effet, les dons du Seigneur dans la puissance des rois infidèles, alors même qu'ils en mésusent, dans l'amour de la justice, dans la mansuétude qu'ils

ne tiennent que des lumières de la loi naturelle, et dans les autres vertus royales ? Peut-on dire que ce ne soient pas des vertus, parce qu'elles sont mêlées de vices ? Et cela, quand, suivant le raisonnement de saint Augustin et l'évident témoignage de la raison, il ne peut y avoir de vices que dans une bonne nature ? Comment, en effet, ne pas approuver la maxime du poète : « les gens de bien fuient le mal par amour pour la vertu ? » Ne fut-ce que pour encourager les princes à imiter de telles vertus, combien ne vaut-il pas mieux accepter que contester le miracle accompli, selon Suétone, par Vespasien, alors qu'il n'était pas encore parvenu à l'empire, au sujet de cet aveugle et de ce boiteux qu'il guérit, ou ce que saint Grégoire raconte de l'âme de Trajan !

Les hommes savent trouver une perle dans un borbier et séparer le grain de la paille : Dieu peut-il méconnaître les dons qu'il a faits aux infidèles et maudire en eux ses bienfaits ? Plus les signes de ces bienfaits sont éclatants ; plus il prouve qu'il en est l'auteur et que la méchanceté des hommes ne saurait en altérer le caractère, mieux il montre quelles doivent être les espérances des fidèles, en voyant la façon dont sont traités les infidèles.

De quel respect était entourée, chez les infidèles, la chasteté des vierges vouées au service des temples, la punition réservée à celles qui la violaient le fait connaître. Juvénal, parlant de cette punition dans sa IV^e satire, dit de Crispinus, qui en est l'objet : « hier encore auprès de lui était couchée, couronnée de ses bandelettes, une vestale qui va descendre toute vive sous la terre. » Ce qui a fait dire à saint Augustin, dans sa *Cité de Dieu*, livre III : « les anciens Romains eux-mêmes enterraient toutes vives les prêtresses de Vesta coupables d'incontinence, tandis que les femmes adultères, ils se contentaient de les frapper de quelque peine, mais jamais de la peine capitale. » Tant il est vrai qu'ils vengeaient plus sévèrement ce

qu'ils regardaient comme le sanctuaire des dieux, que la couche des hommes !

Chez nous, les princes chrétiens ont veillé avec d'autant plus de soin à la chasteté monastique, qu'on ne peut douter qu'elle soit encore plus sacrée. C'est ce que prouve la loi de l'empereur Justinien. « Si quelqu'un, » dit-il, « ose, je ne dis pas ravir, mais seulement essayer de séduire, en vue du mariage, les vierges consacrées à Dieu, qu'il soit puni de mort. » La discipline ecclésiastique cherche plutôt le repentir du pécheur que sa perte ; avec quelle sévérité, cependant, elle prévient vos chutes ! Le pape Innocent, écrivant à Victricius, évêque de Rouen, lui disait (chapitre XIII) : « si celles qui épousent Jésus-Christ spirituellement et qui reçoivent le voile des mains du prêtre viennent à se marier publiquement, ou à se livrer secrètement à un commerce illicite, elles ne devront être admises à la pénitence qu'après la mort de l'homme avec lequel elles auront vécu. » Quant à celles qui, n'ayant pas encore reçu le voile, auraient feint de vouloir vivre dans l'état de virginité, bien qu'elles n'aient pas reçu le voile, elles devront être, pendant un certain temps, soumises à la pénitence, parce que le Seigneur avait reçu leur serment.

En effet, si un contrat passé entre des hommes ne peut être rompu sous aucun prétexte, combien moins un pacte fait avec Dieu pourra-t-il être impunément violé ? Saint Paul dit que les femmes qui ont rompu le veuvage qu'elles s'étaient promis de garder ont mérité condamnation pour avoir violé leur engagement : que sera-ce donc des vierges qui n'ont pas gardé la foi qu'elles avaient jurée ? C'est ce qui a fait dire au fameux Pélage, dans sa lettre à la fille de Maurice : « la femme adultère vis-à-vis de Jésus-Christ est plus coupable que celle qui s'est rendue adultère vis-à-vis d'un homme. Aussi l'Église romaine a-t-elle eu raison de prononcer récemment sur un tel crime une sen-

tence si sévère, qu'elle juge à peine digne de la pénitence les femmes qui souillent, par un commerce impur, un corps consacré à Dieu. »

Que si nous voulons examiner quels soins, quelles attentions, quelle tendresse les saints Pères, sollicités par l'exemple du Seigneur et des Apôtres, ont toujours eus pour les femmes consacrées à Dieu, nous verrons qu'ils les ont soutenues, encouragées avec un zèle plein d'amour dans leurs pieuses résolutions, et qu'ils ont incessamment éclairé, échauffé leur foi par des instructions et des encouragements sans nombre. Sans parler des autres, il me suffira de citer les principaux docteurs de l'Église, Origène, Ambroise, Jérôme. Le premier, le plus grand philosophe des chrétiens, se dévoua avec tant de zèle à la direction des religieuses, qu'il alla jusqu'à se mutiler lui-même, au rapport de l'histoire ecclésiastique, pour écarter tout soupçon qui aurait pu l'empêcher de les instruire ou de les exhorter. D'autre part, qui ne sait quelle moisson de divins ouvrages saint Jérôme a laissée en réponse aux demandes de Paule et d'Eustochie? Il déclare lui-même que son sermon sur l'Assomption de la Mère du Seigneur a été composé à leur prière. « Je ne puis, » dit-il, « rien refuser à vos sollicitations, enchaîné que je suis par ma tendresse; j'essayerai donc ce que vous voulez. » Nous savons cependant que plusieurs grands docteurs, aussi élevés par leur rang que par la dignité de leur vie, lui ont souvent écrit pour lui demander quelques lignes, sans pouvoir les obtenir. C'est ce qui fait dire à saint Augustin, dans son second livre des *Rétractations* : « j'ai adressé aussi au prêtre Jérôme, qui demeure à Bethléem, deux livres : l'un, sur l'origine de l'âme; l'autre, sur cette pensée de l'apôtre Jacques : « qui conque, observant d'ailleurs toute la loi, la viole sur un seul point, est coupable comme s'il l'avait violée tout entière; » je voulais avoir son avis sur les deux ouvrages; dans le pre-

mier, je me bornais à poser la question sans la résoudre ; dans le second, je ne cachais pas ma solution ; mais je désirais savoir s'il la trouvait bonne, et je lui demandais ce qu'il en pensait. Il a répondu qu'il approuvait les questions, mais qu'il n'avait pas le loisir d'y répondre. Je n'ai donc pas voulu faire paraître ces ouvrages tant qu'il a vécu, dans la pensée qu'un jour, peut-être, il me répondrait, et que je pourrais publier sa réponse en même temps. Ce n'est qu'après sa mort que je les ai publiés. » Voilà donc ce grand homme qui, pendant de longues années, attend de saint Jérôme quelques mots de réponse. Et nous avons vu que, sur la prière de ces pieuses femmes, saint Jérôme s'est épuisé soit à écrire de sa main, soit à dicter nombre d'ouvrages considérables, leur témoignant en cela plus de respect qu'à un évêque. S'il s'attache à leur vertu avec tant de zèle, s'il n'ose l'attrister, n'est-ce pas par égard pour la fragilité de leur nature ? Le zèle de sa charité pour elles est parfois si grand, qu'il semble franchir les bornes de la vérité dans ses éloges, comme s'il avait éprouvé lui-même ce qu'il dit ailleurs : « la charité n'a pas de mesure. »

C'est ainsi qu'au début de la vie de sainte Paule, il s'écrie, comme pour captiver l'attention du lecteur : « alors même que tous les membres de mon corps se changeraient en langues et que toutes mes articulations parleraient le langage des hommes, je ne saurais rien dire qui fût digne des vertus de la sainte et vénérable Paule. » Cependant il a écrit aussi les Vies de certains Pères vénérables, qui brillent de tout l'éclat des miracles, et dans lesquelles se trouvent des prodiges bien plus étonnants ; mais il n'est personne qu'il paraisse exalter aussi haut que cette veuve. D'autre part, dans une lettre à la vierge Démétriade, tel est l'éloge dont il marque son entrée en matière, qu'il semble tomber dans une flatterie sans mesure. « De tous les sujets que

j'ai abordés, » dit-il, « depuis mon enfance jusqu'à ce jour, soit de ma main, soit en m'aidant de la main de mes secrétaires, celui que j'entreprends de traiter aujourd'hui est le plus difficile : il s'agit d'écrire à Démétriade, vierge du Christ, qui tient dans Rome le premier rang et par sa noblesse et par ses richesses ; si je veux rendre justice à toutes ses vertus, je risque de passer pour un flatteur. » C'était sans doute, pour le saint homme, une tâche bien douce d'encourager par quelque artifice de parole le sexe faible dans l'exercice austère de la vertu. Mais les actes sont, en telle matière, des preuves plus sûres encore que les paroles ; or il a entouré ces pieuses femmes d'une prédilection si marquée, que cette prédilection, malgré sa sainteté incomparable, n'a pas laissé d'imprimer une tache à sa réputation. Il nous le fait connaître lui-même dans sa lettre à Asella, en parlant de ses faux amis et de ses détracteurs. « Il en est qui me regardent comme un criminel couvert de toutes les ignominies, » dit-il ; « vous faites bien, néanmoins, de considérer comme bons ces méchants, en les jugeant d'après votre conscience. Il est dangereux de juger le serviteur d'autrui, et qui calomnie le juste sera difficilement pardonné. J'en ai connu qui me baisaient les mains et qui me déchiraient avec une langue de vipère. Ils me plaignaient du bout des lèvres ; au fond du cœur, ils jouissaient. Qu'ils disent s'ils ont trouvé en moi d'autres sentiments que ceux d'un chrétien. On ne me reproche que mon sexe, et l'on ne songerait pas à me le reprocher, si Paule ne venait pas à Jérusalem. » Et encore : « avant que je connusse la maison de sainte Paule, c'était sur mon compte, dans la ville entière, un concert de louanges. Il n'y avait qu'une voix pour me reconnaître digne du pontificat. Mais du jour où, pénétré du mérite de cette pieuse femme, j'ai commencé à lui rendre hommage, à la fréquenter, à la prendre sous ma tutelle, toutes les vertus m'ont sur-le-champ abandonné. » Et quelques lignes plus

bas : « saluez, » dit-il, « Paule et Eustochie ; quoi qu'on en dise, elles sont à moi en Jésus-Christ. »

Nous lisons que la familiarité que le Seigneur témoigna à la bienheureuse pécheresse inspira de la défiance au Pharisien qui l'avait invité à sa table. « Si cet homme était prophète, dit-il, « il saurait, d'une manière ou d'une autre, ce que c'est que cette femme qui le touche. » Est-il donc étonnant que, pour gagner de telles âmes, les saints, qui sont les membres de Jésus-Christ, sollicités par son exemple, ne reculent pas devant le sacrifice de leur réputation ? Ce fut pour éviter de tels soupçons qu'Origène, dit-on, eut le courage de faire le sacrifice plus pénible d'une partie de son corps.

Ce n'est pas seulement par leur enseignement et leurs exhortations qu'a éclaté l'admirable charité des saints pour les femmes ; parfois aussi cette charité s'est manifestée dans les consolations qu'ils leur ont adressées avec un tel zèle de compassion, que, pour calmer leur peine, ils ont été jusqu'à leur promettre des choses contraires à la foi. Tel est le caractère de la consolation adressée par saint Ambroise aux sœurs de Valentinien après la mort de cet empereur ; n'osa-t-il pas garantir que leur frère était sauvé, lui qui n'était que catéchumène quand il mourut ? ce qui est si peu conforme à la foi chrétienne et à la vérité évangélique. Mais ces saints docteurs savaient combien la vertu du sexe le plus faible a toujours été agréable à Dieu.

Aussi, tandis que nous voyons des vierges sans nombre se proposer pour modèle la chasteté de la Mère du Seigneur, nous connaissons peu d'hommes qui aient obtenu le don de cette vertu et qui aient pu suivre l'Agneau sans tache dans toutes ses voies. Quelques-unes, dans leur pieux zèle, se sont donné la mort afin de conserver cette pureté de la chair qu'elles avaient consacrée à Dieu ; et non-seulement ce sacrifice n'a pas été l'objet

d'un blâme, mais ce martyre d'elles-mêmes leur a généralement mérité la canonisation de l'Église.

Bien plus, si des vierges fiancées, avant de s'unir charnellement à leurs maris, prennent la résolution d'embrasser la vie monastique et de renoncer à leur époux terrestre pour prendre le céleste époux, liberté leur en est laissée : ce qui n'a jamais été, que nous sachions, accordé aux hommes.

Quelques-unes même furent enflammées d'un tel zèle de chasteté, que non contentes de prendre, malgré la défense de la loi, un habit d'homme, elles se retirèrent parmi des moines, où l'éminence de leurs vertus les a rendues dignes de devenir abbés. Telle sainte Eugénie, avec la complicité de l'évêque Héliénus, que dis-je ? sur son ordre, revêtit l'habit d'homme, et après avoir été baptisée par lui, fut admise dans un monastère de religieux.

Je pense, très-chère sœur en Jésus-Christ, avoir suffisamment répondu à la première de vos demandes, je veux dire à celle qui était relative à l'autorité de votre ordre et à la considération due à sa dignité : vous embrasserez maintenant les devoirs auxquels vos vœux vous obligent avec d'autant plus de zèle que vous en connaissez mieux l'excellence. Je répondrai à la seconde demande, s'il plaît à Dieu ; que vos mérites et vos prières m'en obtiennent la grâce. Adieu.

LETTRE HUITIÈME

ABÉLARD A HÉLOÏSE

SOMMAIRE

Héloïse avait prié Abélard de l'éclairer sur deux points : il a répondu au premier dans la lettre précédente ; il va entamer le second. L'objet de la seconde demande d'Héloïse était une règle pour les religieuses du Paraclet : il trace cette règle dans cette lettre, ou plutôt dans ce livre, où les citations des saints Pères forment comme un bouquet de fleurs. Il appelle ce traité tripartit, parce qu'il y traite des trois vertus principales des moines : la continence, la pauvreté volontaire et le silence. Il met à la tête de la congrégation sept sœurs officières chargées de veiller et aux choses qui regardent les âmes et à celles qui concernent les besoins temporels ou corporels. Il permet aux religieuses l'usage de la viande trois fois par semaine, et l'usage modéré du vin. Il règle ensuite avec une sage précision tous les détails de la vie monastique.

Déjà j'ai satisfait, dans la mesure de mes forces, à la première de vos demandes ; il me reste à m'occuper de la seconde, avec la grâce de Dieu, pour répondre à vos désirs et à ceux de vos filles spirituelles. Je dois, en effet, selon l'ordre de vos vœux, vous tracer et vous envoyer un plan de vie qui soit comme la règle de votre profession. Vous pensez que des instructions écrites vous seront un meilleur guide que la coutume. Pour moi, voici ce que je me propose de faire : je prendrai comme

bases, d'une part, les meilleures coutumes, d'autre part, les instructions des saintes Ecritures, et j'en ferai un corps de doctrine. Vous êtes le temple spirituel du Seigneur, j'ai à le décorer ; je le revêtirai, pour ainsi dire, de peintures de choix ; et de plusieurs œuvres imparfaites, je chercherai à composer une œuvre qui réalise la perfection. Je m'efforcerai de faire, pour un temple spirituel, ce que le peintre Zeuxis a fait pour un temple matériel. Les habitants de Crotonne l'avaient appelé, rapporte Cicéron dans sa *Rhétorique*, pour orner des plus nobles peintures un temple qu'ils avaient en grande vénération. Afin de mieux remplir cette tâche, Zeuxis choisit les cinq plus nobles vierges de la ville, pour les faire poser devant lui et travailler à reproduire leur beauté avec son pinceau. Deux raisons vraisemblablement le firent agir ainsi : la première, c'est que ce grand peintre, ainsi que le rappelle le même maître, avait une habileté merveilleuse à peindre les femmes ; la seconde, c'est que les formes de la jeune fille sont naturellement plus élégantes et plus fines que celles de l'homme. S'il choisit plusieurs vierges, dit le philosophe cité, c'est qu'il ne crut point qu'une seule pût lui offrir l'ensemble de toutes les perfections : il savait qu'aucune femme n'est assez favorisée de la nature pour posséder une égale beauté dans toutes les parties de son corps, la nature ne voulant elle-même produire rien d'absolument parfait en ce genre, comme si, en épuisant tous les dons sur un seul sujet, elle craignait de n'avoir plus rien à donner aux autres.

Ainsi, pour peindre la beauté de l'âme et tracer de la perfection de l'épouse du Christ une image qui soit comme un miroir que vous ayez sans cesse devant les yeux et où vous puissiez juger de votre beauté ou de votre laideur, je tirerai la règle que vous me demandez des divers enseignements des saints Pères et des meilleures coutumes des monastères ; je prendrai la fleur de

chaque chose au fur et à mesure qu'elle s'offrira à ma mémoire, et je ferai comme un bouquet de tout ce qui me paraîtra le mieux répondre à la sainteté de votre ordre. Et ce n'est pas seulement aux usages des religieuses, c'est aussi à ceux des religieux que j'emprunterai mes règles; car, ayant et même nom et mêmes vœux de continence, la plupart de nos pratiques vous conviennent comme à nous. J'en prendrai donc plus d'une, ainsi que je l'ai dit; ce seront comme autant de fleurs que j'assortirai aux lis de votre chasteté. Combien ne devons-nous pas mettre plus de zèle, en effet, à peindre la vierge du Christ, que n'en mit Zeuxis à peindre le portrait d'une idole! Il a pensé, lui, que cinq vierges lui suffiraient comme modèles; pour nous, grâce à la mine si riche d'enseignements que nous offrent les écrits des saints Pères, et à l'appui de la grâce divine, nous ne désespérons pas de laisser une œuvre plus parfaite, et qui nous permette d'égaliser l'excellence des cinq vierges sages que le Seigneur, dans son Évangile, nous propose comme l'idéal de la sainteté virginale. Fassent vos prières que l'effet réponde à mon désir! Salut en Jésus-Christ, épouses du Christ.

J'ai résolu de diviser en trois parties la règle de votre ordre, pour arriver, d'une part, à éclairer et à fortifier votre zèle, d'autre part, à établir l'ordre de la célébration du service divin. La vie monastique, dans son ensemble, comprend, si je ne me trompe, trois points : la chasteté, la pauvreté, le silence; c'est-à-dire qu'elle consiste, suivant la règle évangélique, à ceindre ses reins, à renoncer à tout, à éviter les paroles inutiles.

La continence est la pratique de la chasteté, telle que l'Apôtre la prescrit, lorsqu'il dit : « une vierge qui n'est pas mariée ne pense qu'aux choses de Dieu, afin d'être sainte et de corps et d'esprit. » Il dit de tout le corps et non d'une seule partie, de

peur que quelque autre ne tombe dans l'impureté, soit par action, soit par paroles. D'autre part, elle est sainte d'esprit, quand aucune faiblesse volontaire ne souille sa pensée, quand l'orgueil ne l'enfle pas, ainsi que ces cinq vierges folles qui, étant allées chercher de l'huile, trouvèrent à leur retour les portes fermées. La porte une fois fermée, en vain elles frappèrent et crièrent : « Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous » ; leur époux lui-même leur répondit ces terribles paroles : « en vérité, je vous le dis, je ne vous connais pas. »

En second lieu, nous nous dépouillons de tout, à l'exemple des Apôtres, pour suivre Jésus-Christ, qui est nu lui-même, quand nous renonçons pour lui non-seulement à tous les biens du monde, à toutes les affections de la chair, mais à toute pensée personnelle, en sorte que nous ne vivions plus à notre guise, mais suivant la direction souveraine de notre chef et de celui qui est notre chef au nom du Christ, comme nous nous soumettrions au Christ lui-même. Car il le dit lui-même : « celui qui vous écoute m'écoute ; celui qui vous méprise me méprise. » Et quand même, ce dont Dieu le préserve, il se conduirait mal, si ses ordres sont bons, il ne faut pas que les défauts d'un homme fassent rejeter la voix de Dieu ; il nous en avertit en ces termes : « observez et faites ce qu'ils vous diront, et ne vous réglez pas sur ce qu'ils feront. » Ailleurs encore il nous peint avec précision les sentiments qui doivent nous diriger en passant du monde à Dieu, quand il dit : « celui qui n'aura pas renoncé à tout ce qu'il possède ne peut être mon disciple ; » et encore : « celui qui vient à moi et qui ne hait point son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs, et même sa propre vie, ne peut être mon disciple. » Or, haïr son père et sa mère, c'est renoncer à toutes les affections de la chair ; de même que haïr sa propre vie, c'est renoncer à toute pensée propre. C'est ce qu'il recommande encore, quand il dit : « que celui qui veut venir

après moi renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et me suive. » C'est ainsi que nous approchons de lui, que nous venons après lui, c'est-à-dire que nous le suivons, en l'imitant autant qu'il est en nous. Lorsqu'il dit : « je suis venu pour faire non ma volonté, mais celle de mon Père qui m'a envoyé, » c'est comme s'il nous disait de faire tout par obéissance.

En effet, « renoncer à soi-même », est-ce autre chose que sacrifier les affections de la chair et sa propre volonté pour se soumettre entièrement à la direction d'autrui ? C'est ainsi qu'on ne reçoit pas sa croix de la main d'un autre, mais qu'on la prend soi-même : je veux dire la croix par laquelle ce monde a été crucifié pour nous et nous pour le monde, et dont le sens est que, par les vœux d'un engagement volontaire, on s'interdit les pensées du monde et de la terre, ou, en d'autres termes, la direction de sa volonté. En effet, que désirent les gens attachés à la chair, sinon accomplir tout ce qu'ils veulent ? Et en quoi consistent les plaisirs de la terre, si ce n'est dans l'accomplissement de ses volontés, alors même que ce que l'on veut ne saurait être acheté qu'au prix des plus grandes peines ou des plus grands dangers ? En d'autres termes, qu'est-ce que porter sa croix, c'est-à-dire souffrir quelque tourment, si ce n'est agir contre sa volonté, quoique ce que l'on veut paraisse ou facile ou utile ? C'est pourquoi un autre Jésus, bien inférieur au véritable, dit dans l'Ecclésiaste : « ne suivez pas vos désirs, détournez-vous de votre volonté ; si vous cédez aux désirs de votre esprit, il deviendra un sujet de joie pour vos ennemis. »

Mais lorsque nous renonçons absolument et à tout ce qui nous appartient et à nous-mêmes, c'est alors vraiment qu'ayant dépouillé toute propriété, nous entrons dans cette vie apostolique qui réduit tout en commun, ainsi qu'il est écrit : « la multitude des fidèles ne faisait qu'un cœur et qu'une âme, personne n'ap-

pelait sien ce qu'il avait; tout était commun entre eux : le partage était fait suivant les besoins de chacun. » Et tous n'ayant pas également les mêmes besoins, le partage n'était pas égal : chacun recevait suivant qu'il lui était nécessaire. Ils n'avaient qu'un cœur par la foi, parce que c'est par le cœur qu'on croit; une âme, parce que, par la charité, leur volonté était réciproque, chacun d'eux désirant pour les autres ce qu'il désirait pour lui-même, et ne cherchant pas plus son bien que celui d'autrui, parce que tout était rapporté par tous au salut commun, personne ne cherchant, ne poursuivant quoi que ce soit qui fût à lui, mais ce qui était à Jésus-Christ : condition hors de laquelle il n'est pas possible de vivre sans aucune propriété, car la propriété consiste plus encore dans l'ambition que dans la possession.

Toute parole inutile ou superflue est la même chose qu'un long discours inutile. Saint Augustin dit, dans son troisième livre des *Rétractations* : « loin de moi de regarder comme un discours inutile ce qu'il est nécessaire de dire, quelle que soit la longueur et l'étendue du discours. » Mais Salomon dit de son côté : « le péché ne manquera pas dans les longs discours, et celui qui saura régler sa langue sera très-sage. » Il faut donc se tenir en garde contre une chose où le péché ne manque pas, et veiller à cette maladie avec d'autant plus de zèle qu'elle est plus dangereuse et plus difficile à éviter. C'est à quoi saint Benoît pourvoyait, quand il disait : « en tout temps, les moines doivent s'étudier au silence. » S'étudier au silence est bien plus que garder le silence. L'étude est une énergique application de l'esprit à faire quelque chose. Il est bien des choses que nous faisons avec négligence ou malgré nous; nous ne faisons rien en nous étudiant à le faire, que par un acte de volonté et d'attention.

Combien il est difficile et utile de mettre un frein à sa langue,

l'Apôtre saint Jacques le fait heureusement observer, quand il dit : « nous péchons tous en maintes choses ; celui qui ne pêche pas en paroles est un homme parfait. » Et encore : « il n'est pas d'espèce de bêtes, d'oiseaux, de serpents, d'animaux enfin que l'homme ne dompte ou n'ait domptée. » Et considérant en même temps combien sont nombreux les maux auxquels prête la langue et tous les biens qu'elle corrompt, il dit plus haut et plus bas : « la langue, cette petite partie de notre corps, est un feu capable d'embraser une grande forêt ; c'est la source de toutes les iniquités, un mal inquiet, un poison mortel. » Or quelle chose plus dangereuse que le poison et qu'il faille éviter davantage ? De même que le poison tue le corps, de même le bavardage ruine à fond l'âme de la piété. Aussi l'Apôtre dit-il plus haut : « si quelqu'un croit qu'il a l'esprit de piété et qu'il ne mette pas un frein à sa langue, il trompe son cœur ; sa piété est vaine. » De là ce qui est écrit dans les Proverbes : « tout homme qui ne peut réprimer son esprit lorsqu'il parle est semblable à une ville ouverte et qui n'a point de murailles. » C'était bien là le sentiment de ce vieillard qui, lorsque saint Antoine lui disait, au sujet des frères grands parleurs qui s'étaient associés à lui : « vous avez trouvé de bons frères, mon père ? » répondit : « Bons, oui ; mais leur demeure n'a point de porte : entre qui veut dans l'étable pour détacher l'âne. »

Notre âme, effectivement, est attachée, pour ainsi dire, dans l'étable du Seigneur où elle se nourrit des méditations sacrées qu'elle recueille ; mais, si la barrière du silence ne la retient pas, elle rompt ses liens et elle erre çà et là dans le monde par ses pensées. Les paroles, en effet, lancent l'esprit au dehors : il se tend vers ce qu'il conçoit, il s'y attache par la pensée. Or, c'est par la pensée que nous parlons à Dieu, comme nous parlons aux hommes par les paroles. Et en portant notre attention sur les paroles que nous tenons aux

hommes, naturellement nous sommes entraînés loin de Dieu. On ne peut, à la fois, prêter attention aux hommes et à Dieu.

Ce ne sont point seulement les paroles inutiles qu'il faut éviter, ce sont même celles qui paraissent avoir quelque utilité; car il n'y a qu'un pas du nécessaire à l'inutile, et de l'inutile au nuisible. « La langue », comme dit saint Jacques, « est un mal inquiet ». Plus petite et plus déliée que tous les autres membres, douée de mouvement et par là même plus mobile, elle est la seule que le mouvement ne fatigue pas; bien plus, le repos lui est à charge. Et par là même qu'elle est plus déliée et plus souple que toutes les autres articulations du corps, plus mobile et plus prompte à la parole, elle est le principe de toute méchanceté. Aussi l'Apôtre, reconnaissant que c'est particulièrement votre faiblesse, interdit-il absolument aux femmes de parler dans l'église, même sur des choses qui touchent au service de Dieu; il ne leur permet d'interroger que leurs maris et chez elles. Pour apprendre à faire quoi que ce soit, il les soumet à la loi du silence, ainsi qu'il l'écrit à Timothée : « que la femme apprenne en silence, avec pleine et entière soumission; je ne veux point qu'elle enseigne, ni qu'elle domine son mari, je veux qu'elle vive dans le silence. » S'il a ainsi déterminé les règles du silence chez les femmes laïques et mariées, que devez-vous faire, vous? Il avait fait, disait-il, pareille défense, parce que les femmes sont bavardes et parlent quand il ne faut pas. C'est pour apporter quelque remède à un si grand mal que nous les contraignons à un silence perpétuel dans l'église, dans le cloître, au dortoir, au réfectoire, dans tous les endroits où l'on mange, à la cuisine, et surtout à partir des complies : on peut seulement communiquer par signes, dans ces lieux et pendant ce temps, s'il est nécessaire. — Et l'on doit prendre le plus grand soin à

enseigner et à apprendre ces signes, destinés à inviter ceux à qui il est indispensable de parler à passer dans un endroit convenable et disposé pour l'entretien. Après avoir brièvement usé du langage nécessaire, on doit en revenir soit à l'occupation qu'on a quittée, soit à celle du moment.

On doit punir sévèrement l'excès dans les paroles ou dans les signes, mais surtout dans les paroles, dont le danger est le plus grand. C'est contre ce péril si grand et si manifeste que saint Grégoire, désirant nous venir en aide, dit dans son septième livre des *Morales* : « tandis que nous négligeons de nous tenir en garde contre les paroles inutiles, nous arrivons à celles qui sont nuisibles : de là naissent les divisions, de là sortent les querelles ; ainsi s'enflamment les brandons des haines, ainsi périt la paix du cœur. » Aussi Salomon disait-il sagement : « celui qui fait aller l'eau est la source des querelles. » Faire aller l'eau, c'est abandonner sa langue à un flux de paroles. Au contraire, il dit en bonne part : « l'eau profonde vient de la bouche de l'homme. » Celui-là donc qui fait aller l'eau est la source des querelles, parce que celui qui ne met pas un frein à sa langue détruit la bonne harmonie. D'où il est écrit : « celui qui impose silence à un insensé arrête la colère. »

C'est nous avertir clairement d'employer la censure la plus rigoureuse à corriger ce défaut, et de ne point différer la répression d'un mal qui, plus que tout autre, met la religion en péril. En effet, il est l'origine des médisances, des querelles, des injures et souvent même des complots qui n'ébranlent pas, — ce n'est pas assez dire, — qui renversent l'édifice entier de la religion. Retranchez-le, toutes les mauvaises pensées, sans doute, ne seront pas détruites ; mais la gangrène ne passera plus, du moins, des uns aux autres.

Comme s'il eût pensé qu'il suffisait à la piété de fuir ce vice, l'abbé Macaire donnait aux moines de son monastère de Scythie ce conseil : « mes frères, évitez-vous les uns les autres après l'office divin. » Et un religieux lui ayant dit un jour : « où voulez-vous, mon père, que nous puissions trouver une plus grande solitude ? » il posa son doigt sur ses lèvres et dit : « c'est là ce que je vous dis d'éviter. » Puis il rentra ensuite dans sa cellule et s'y enferma seul. — Cette vertu du silence qui, selon saint Jacques, rend l'homme parfait, et dont Isaïe a dit : « la pratique de la justice est le silence, » a été appliquée par les Pères avec tant de zèle, que l'abbé Agathon, ainsi qu'il est écrit, mit pendant trois ans une pierre dans sa bouche, jusqu'à ce qu'il eût pris l'habitude de se taire.

Bien que ce ne soit pas le lieu qui sauve, il est des lieux cependant qui offrent plus d'avantages pour observer aisément et garder fidèlement la piété ; des lieux où l'on trouve tous les secours et point d'obstacles. C'est pour cela que les enfants des prophètes, qui sont, comme dit saint Jérôme, appelés moines dans l'Ancien Testament, se retirèrent dans la solitude des déserts et se bâtirent des cellules par delà les bords du Jourdain. Saint Jean aussi et ses disciples, que nous regardons comme les chefs de notre ordre, et dans la suite, saint Paul, saint Antoine, saint Macaire, qui ont particulièrement illustré notre ordre, fuyant le tumulte du siècle et les tentations dont le monde était rempli, se transportèrent dans la solitude pour y chercher le repos de la contemplation et converser plus librement avec Dieu. Le Seigneur lui-même, auprès de qui la tentation ne pouvait avoir d'accès, voulant nous instruire par son exemple, cherchait les gens retirés et fuyait les bruits de la foule toutes les fois qu'il avait quelque grand acte à accomplir. C'est ainsi qu'il a consacré pour nous le désert par un jeûne de quarante jours ; c'est dans le désert qu'il a nourri des milliers d'hommes ; pour assurer la

pureté de sa prière, il se retirait non-seulement de la foule, mais de ses apôtres eux-mêmes. C'est sur une montagne écartée qu'il instruisit ses apôtres et les consacra ; c'est le désert qu'il fit resplendir des gloires de sa transfiguration ; c'est sur une montagne qu'il réjouit ses disciples réunis par le spectacle de sa résurrection ; c'est d'une montagne qu'il s'est élevé dans le ciel ; en un mot, c'est dans le désert ou sur des lieux écartés qu'il a accompli tout ce qu'il y a de grand dans sa vie.

Par ses apparitions dans le désert à Moïse et aux anciens Pères ; par le désert qu'il fit traverser à son peuple pour le mener à la terre de promesse et où il le retint si longtemps, lui dictant sa loi, le nourrissant de sa manne, faisant jaillir l'eau du rocher, le soutenant par ses nombreuses apparitions et par ses miracles, il nous montre clairement combien il aime pour nous la solitude, qui nous permet de vaquer plus purement à la prière.

C'est encore l'amour de la solitude qu'il dépeint et qu'il recommande sous la figure mystique de l'âne sauvage, quand, parlant au saint homme Job, il dit : « qui a renvoyé en liberté l'âne sauvage ? qui a dénoué ses liens ? qui lui a donné une retraite dans le désert, une tente dans une terre propre à le nourrir ? Il méprise la foule des villes, il n'entend pas les cris du créancier, il ne voit que les montagnes de ses pâturages, il ne parcourt que des plaines verdoyantes. » Ce qui veut dire : qui a fait cela, si ce n'est moi ?

L'âne sauvage, en effet, que nous appelons âne des bois, c'est le moine qui, affranchi des liens des choses du siècle, s'est transporté dans le calme et la liberté de la vie solitaire, fuyant le monde et n'y voulant pas rester. Il habite une terre de pâturages, parce que l'abstinence a maigri et desséché son corps. Il n'entend pas les cris du créancier, mais seulement sa voix, parce qu'il n'accorde à son ventre rien de superflu et se règle stricte-

ment sur le nécessaire. Est-il, en effet, un créancier aussi importun, un créancier qui se présente tous les jours aussi régulièrement que le ventre? Et il ne crie jamais, c'est-à-dire il ne fait jamais de demandes plus immodérées que pour une nourriture superflue ou délicate, — demandes auxquelles il ne faut point entendre. Les montagnes couvertes de pâturages sont les vies ou les doctrines des saints Pères dont la lecture et la méditation réparent nos forces; les prairies sont les écrits qui conduisent à la vie céleste, et dont la fraîcheur ne saurait se flétrir.

C'est vers la solitude aussi que saint Jérôme nous pousse, quand il écrit au moine Héliodore : « cherchez le sens du nom de moine, c'est-à-dire de votre nom. Que faites-vous dans la foule, vous qui êtes solitaire? » Le même Père, faisant la distinction de notre état et de celui des clercs, écrit en ces termes au prêtre Paul : « si vous voulez exercer les fonctions de prêtre, si le ministère ou plutôt le fardeau de l'épiscopat a pour vous des charmes, vivez dans les villes et dans les châteaux, et faites votre salut en tâchant de sauver les autres. Si, ainsi que vous le dites, vous désirez être moine, c'est-à-dire solitaire, que faites-vous dans les villes, qui certes ne sont pas la demeure des solitaires, mais celle de la foule?... Chaque établissement a ses chefs. Pour en venir au nôtre, il faut que les évêques et les prêtres prennent pour exemple les Apôtres et les hommes apostoliques, et qu'ayant leur rang ils s'efforcent d'avoir aussi leur vertu. Quant à nous, prenons pour modèles les Paul, les Antoine, les Hilarion, les Macaire, et, pour en revenir au texte de l'Écriture, que nos chefs soient Élie, Elisée, les enfants des prophètes, qui demeuraient dans les champs et dans la solitude, qui s'élevaient des demeures au delà des rives du Jourdain : parmi eux sont les enfants de Rechab, qui ne buvaient ni vin ni cidre, qui demeuraient sous des tentes, et dont Dieu lui-même

fait l'éloge par la bouche de Jérémie, en leur promettant qu'il y aura quelqu'un de leur lignée dans le ministère du Seigneur. »

Donc nous aussi, si nous voulons demeurer dans le ministère du Seigneur et être toujours prêts à le servir, dressons-nous des tentes dans la solitude; que la foule n'ébranle pas le lit de notre repos; qu'elle ne porte pas dans notre tranquillité le trouble, qu'elle ne nous induise pas en tentation, qu'elle n'arrache pas notre esprit à notre profession sainte. Inspiré par le Seigneur, saint Arsène a donné à lui seul, pour tous, un exemple frappant et propre à inviter à cette tranquillité de la vie libre et solitaire. En effet, il est écrit : « l'abbé Arsène étant encore dans le palais, adressa à Dieu cette prière : Seigneur, conduisez-moi dans le chemin du salut; et une voix se fit entendre, qui lui dit : Arsène, fuis les hommes et tu seras sauvé. » Et plus loin : « Arsène, fuyant le siècle, embrassa la vie monastique, et adressa à Dieu la même prière : Seigneur, conduisez-moi dans la voie du salut. Et il entendit une voix qui lui dit : Arsène, fuis, tais-toi et livre-toi au repos de la contemplation; c'est le moyen de commencer à ne plus pécher. » Pourvu de cette seule règle par le précepte du Seigneur, Arsène se tint loin des hommes; bien plus, il les tint loin de lui. Un jour que son archevêque était venu pour le voir avec un magistrat, et qu'ils le priaient l'un et l'autre de les édifier par quelque discours, il leur répondit : « et si je vous dis quelque chose, l'observerez-vous? » Ils lui promirent qu'ils l'observeraient fidèlement. Et il leur dit : « partout où vous entendrez dire que se trouve Arsène, n'approchez pas. » L'archevêque, dans une autre visite qu'il lui fit, envoya d'abord savoir s'il lui ouvrirait, et il lui fit cette réponse : « si vous venez, je vous ouvrirai; mais si je vous ouvre, il faudra que j'ouvre à tout le monde, et dès lors je ne pourrai plus rester ici. » L'archevêque, à cette réponse, dit : « si je fais un pas de plus et que j'aie le trouver, je ne pourrai plus revenir voir ce saint homme. » Arsène

dit aussi à une dame romaine attirée par sa sainteté : « comment avez-vous osé risquer un si grand voyage ? Ignorez-vous que vous êtes femme et que vous ne devez pas sortir ? Vous avez voulu pouvoir dire aux autres femmes, de retour à Rome, que vous avez vu Arsène, et la mer sera couverte de femmes qui viendront le voir. » Celle-ci repartit : « si le Seigneur veut que je retourne à Rome, je ne laisserai venir qui que ce soit ; ce que je vous demande, c'est de prier pour moi et de vous souvenir toujours de moi. » Alors il lui dit : « je prie le Seigneur qu'il efface votre souvenir de mon cœur. » A ces mots, elle sortit toute troublée. L'abbé Marc lui ayant demandé pourquoi il fuyait les hommes : « le Seigneur sait, dit-il, que je les aime ; mais je ne saurais être à la fois avec Dieu et avec les hommes. »

Les saints Pères avaient, pour le commerce et la fréquentation des hommes, une telle horreur, que quelques-uns d'entre eux, afin de pouvoir les tenir complètement à l'écart, feignaient la folie, et, chose inouïe, affichaient l'hérésie. Il n'y a qu'à lire, parmi les vies des Pères, celle de l'abbé Simon ; on verra comment il se prépara à la visite des magistrats de sa province ; il se couvrit d'un sac, et, prenant dans sa main du pain et du fromage, il s'assit à l'entrée de sa cellule et se mit à manger. On peut lire aussi le trait de cet anachorète qui, ayant appris qu'un certain nombre de personnes venaient vers lui avec des lampes, « se dépouilla de tous ses vêtements, les jeta dans le fleuve, et debout, tout nu, se mit à les laver. Celui qui le servait, tout honteux à cette vue, dit aux visiteurs : « allez-vous-en ; notre vieillard a perdu le sens. » Et revenant à lui, il lui dit : « Pourquoi avez-vous agi ainsi, mon père ? Tous ceux qui vous ont vu ont dit : il est possédé du démon. » — « C'est précisément ce que je désirais leur entendre dire, » répondit-il.

On pourra lire encore que l'abbé Moïse, pour éviter la visite du magistrat de sa province, se leva et s'enfuit dans un marais,

et que ce magistrat, accompagné de son escorte, l'ayant un jour rencontré et lui disant : « vieillard , où est la cellule de l'abbé Moïse », il lui répondit : « pourquoi vouloir le chercher ? c'est un fou et un hérétique. » Que dire de l'abbé Pasteur , qui ne se laissa pas voir par le juge de sa province , pour délivrer de prison le fils de sa sœur qui l'en suppliait ? Ainsi, tandis que les puissants du siècle cherchent avec un pieux respect à voir les saints, voici les saints qui s'étudient, sans respect pour eux-mêmes, à les écarter bien loin d'eux.

Mais, pour vous faire connaître la vertu de votre sexe sur ce point, qui pourrait suffire à louer, comme elle le mérite, cette vierge qui se refusa à la visite de saint Martin lui-même, pour ne pas interrompre sa contemplation ? Saint Jérôme dit, à ce sujet, dans sa lettre au moine Oceanus : « dans la vie de saint Martin, écrite par Sulpice, nous lisons que ce saint, désirant saluer en passant une vierge renommée pour sa conduite et sa chasteté, elle ne le voulut pas ; mais qu'elle se borna à lui envoyer un petit présent, et que, regardant par la fenêtre, elle dit au saint homme : mon père, priez là où vous êtes, je n'ai jamais reçu la visite d'aucun homme. A ces mots, saint Martin rendit grâces au ciel de ce que, grâce à de telles mœurs, elle avait conservé sa chasteté. Puis il la bénit et se retira plein de joie. » Cette femme, qui dédaignait ou qui craignait de quitter le lit de sa contemplation, était vraiment prête à répondre à un ami frappant à sa porte : « j'ai lavé mes pieds, puis-je les salir ? » Si les évêques ou les prélats de notre siècle eussent subi d'Arsène ou de cette vierge un tel refus, de quelle injure ne se seraient-ils pas crus atteints ? Qu'ils rougissent de tels exemples les moines, s'il s'en trouve encore dans le désert, qui se réjouissent de la visite des évêques, qui bâtissent des maisons pour les y recevoir, qui non-seulement ne fuient pas la visite des puissants du siècle que suit la foule, ou autour desquels la foule afflue, mais qui

les appellent, et qui, sous prétexte des devoirs de l'hospitalité, multipliant autour d'eux les demeures, dans la solitude qu'ils ont cherchée, créent une cité. .

C'est assurément par une machination du rusé tentateur, notre premier ennemi, que presque tous les anciens monastères, qui avaient d'abord été bâtis dans la solitude pour éviter le commerce des hommes, ont plus tard, par suite du refroidissement du zèle religieux, reçu des hommes, recueilli des troupeaux de serviteurs et de servantes, vu s'élever de grandes villes sur des emplacements choisis pour la retraite, et sont revenus au siècle, où, pour mieux dire, ont attiré le siècle à eux. En se jetant dans les embarras de mille misères, en se liant servilement à la domination des puissances spirituelles et temporelles, les moines, dans leur désir de mener une vie oisive et de vivre du produit du travail d'autrui, les moines, c'est-à-dire les solitaires, ont perdu à la fois leur nom et leur caractère. Et tels sont souvent les ennuis qui les assiègent, que, tandis qu'ils cherchent à défendre les biens de ceux qui relèvent d'eux, ils perdent leurs propres biens; plus d'une fois même leurs monastères ont péri dans le feu de l'incendie qui dévorait les maisons voisines. Et un tel châtement du ciel n'a même pas mis de frein à leur ambition.

Ceux qui, ne pouvant supporter à aucun degré l'assujettissement de la vie monastique, se répandent par groupes de deux ou de trois, ou seuls, dans les villages, les bourgs, les villes, pour vivre sans être soumis à aucune règle, sont inférieurs aux séculiers, par cela seul qu'ils sont infidèles à leur institut. Par un abus des mots et des choses, ils appellent obédiences les maisons qu'ils habitent et où l'on n'est astreint à aucune règle, où l'on n'obéit qu'aux appétits de la chair, où, demeurant avec ses proches ou ses amis, on fait ce que l'on veut d'autant plus librement qu'on a moins à craindre de sa conscience. Et certes il n'est

pas douteux que ce qui, chez les autres, serait faute vénielle, devient chez ces apostats éhontés un excès criminel. Évitez, je ne dis pas seulement de suivre de tels modèles, mais même de les connaître.

La solitude est d'autant plus nécessaire à la faiblesse de votre sexe, qu'on y est moins exposé aux assauts des tentations de la chair, et que les sens y ont moins de chances de nous égarer sur les choses de la matière. « Celui qui vit dans le repos et la solitude, dit saint Antoine, est soustrait à trois sortes de combats : celui de l'ouïe, celui de la parole et celui de la vue; il n'en a plus qu'un à soutenir, celui du cœur. »

Le grand docteur de l'Église, saint Jérôme, considérant ces avantages et tous ceux qu'offre encore le désert, exhortait vivement le moine Héliodore à se les assurer. « O solitude qui jouis du commerce de Dieu, disait-il! Que faites-vous dans le monde, mon frère, vous qui êtes au-dessus du monde? »

Maintenant que nous avons traité des lieux où doivent être construits les monastères, montrons quelle doit être leur position. En bâtissant un monastère, il faut, comme saint Benoît l'a prévu, que dans l'intérieur se trouve, autant qu'il est possible, tout ce qui est nécessaire à la vie des monastères, c'est-à-dire un jardin, de l'eau, un moulin, une bluterie et un four, et des endroits où les sœurs puissent accomplir leur tâche de chaque jour afin d'éviter toute occasion de sortie.

Ainsi que dans les camps des armées du siècle, dans les camps des armées du Seigneur, c'est-à-dire dans les communautés monastiques, il faut qu'il y ait des chefs qui commandent aux autres. Dans les armées du siècle, un seul général commande à tous, qui font tout sur un signe de sa volonté. Il distribue à chacun sa tâche en raison de la quantité des troupes et de la diversité des services; il en prépose quelques-uns à des

commandements soumis à sa souveraineté, avec charge de diriger les différents corps et de surveiller les services. Il faut qu'il en soit de même dans les monastères; c'est-à-dire qu'une seule supérieure ait l'autorité suprême; que toutes les autres passent tout par sentiment d'obéissance et sur un ordre de sa volonté; que nulle ne se mette en tête de lui résister en quoi que ce soit, ni même de murmurer contre quelqu'un de ses commandements; car il n'est pas de communauté humaine, pas de famille, si peu nombreuse qu'elle soit, qui puisse se soutenir et durer, si l'unité n'y règne, si la direction souveraine ne repose entre les mains d'un seul. Aussi l'Arche, qui représente la figure de l'Église, finissait-elle par une seule coudée, bien qu'elle en eût plusieurs tant en long qu'en large. Et il est écrit dans les *Proverbes* : « les princes se sont multipliés à cause des péchés de la terre. » C'est ainsi qu'après la mort d'Alexandre, les rois se multiplièrent avec les vices; ainsi encore que Rome, livrée à plusieurs maîtres, ne put conserver la concorde; ce qui a fait dire au poète Lucain, dans son premier livre : « c'est toi, Rome, qui as été cause de tes maux, en te donnant à trois maîtres : toujours les pactes de la puissance partagée ont eu une issue funeste; » et quelques vers plus bas : « tant que la terre soutiendra les mers et l'air la terre, que les soleils éternels accompliront leurs révolutions, que la nuit succédera au jour dans le ciel en traversant les mêmes constellations, jamais la bonne foi n'existera entre ceux qui se sont partagé l'empire, et tout pouvoir sera jaloux de son rival. »

Tels étaient, assurément, ces disciples que le saint abbé Fronton était parvenu à réunir jusqu'au nombre de soixante-dix dans la ville où il était né, non sans s'acquérir pour lui-même de grandes grâces tant aux yeux de Dieu qu'aux yeux des hommes, et qui, ayant abandonné le monastère de la ville ainsi que tout ce qu'il possédait dans la ville, les entraîna dépouillés de tout

dans le désert. Bientôt, de même que jadis le peuple d'Israël se plaignait que Moïse les eût tirés d'Égypte et leur eût fait laisser toutes les ressources qu'ils trouvaient dans l'abondance des animaux et dans la richesse de la terre, pour les emmener dans le désert, ceux-ci disaient, en murmurant : « la chasteté ne règne-t-elle que dans les déserts, et ne saurait-elle exister dans les villes ? Pourquoi ne pas revenir dans la ville dont nous ne sommes sortis que pour un temps ? Dieu n'exaucera-t-il nos prières que dans le désert ? Qui pourrait vivre de la nourriture des Anges ? Qui pourrait se féliciter d'avoir pour société les animaux sauvages et les bêtes féroces ? Y a-t-il rien qui nous enchaîne ici de force ? Pourquoi ne pas retourner bénir le Seigneur dans le lieu où nous sommes nés ? »

C'est donc avec raison que l'Apôtre Jacques nous donne ce conseil : « mes frères, gardez-vous de vous donner plusieurs maîtres ; sachez que c'est vous exposer à trop de juges. » C'est ce qui fait dire aussi à saint Jérôme, dans l'instruction qu'il adresse au moine Rusticus sur la conduite de sa vie : « aucun art ne s'apprend sans maître ; les animaux mêmes et les bêtes féroces suivent le chef du troupeau ; chez les abeilles, il en est une qui marche devant et toutes les autres suivent ; les grues volent en bon ordre, suivant l'une d'elles qui les conduit. Il n'y a qu'un seul empereur, un seul magistrat pour chaque province. Rome, au moment même de sa fondation, ne put avoir pour rois les deux frères à la fois, et elle fut consacrée par un parricide. Ésaü et Jacob se firent la guerre dans le sein de Rébecca. Chaque évêque, chaque archiprêtre, chaque archidiaque, tous les ordres ecclésiastiques ont leur supérieur. Dans un navire, il n'y a qu'un pilote ; dans une maison, qu'un maître ; une armée, quelque nombreuse qu'elle soit, se règle sur les ordres d'un seul. Tous ces exemples

démontrent qu'il ne faut pas vous conduire d'après votre volonté, mais que vous devez, d'accord avec un certain nombre de frères, vivre dans un couvent sous la direction d'un seul père. »

Afin donc de pouvoir conserver la concorde en toutes choses, il convient qu'il y ait une seule supérieure, à qui toutes les autres obéissent en tout. Au-dessous d'elle, et selon qu'elle l'aura elle-même décidé, quelques autres seront établies pour remplir certaines fonctions ; elles dirigeront les ministères dont elle les chargera, dans la mesure où elle le marquera ; ce seront comme autant de chefs et de conseils dans l'armée du Seigneur ; les autres formeront le corps de l'armée, les soldats qui, s'en remettant à leurs chefs de la direction, combattront librement contre le démon et ses satellites. Or, pour toute l'administration du monastère nous croyons qu'il faut sept maîtresses, autant et pas plus : la portière, la cellérier, la robière, l'infirmière, une chantre, une sacristine, enfin une diaconesse, qu'on nomme aujourd'hui abbesse. Dans ce camp donc, qui renferme, pour ainsi parler, une milice divine, ainsi qu'il est dit : « la vie de l'homme sur terre est une vie de combat ; » et ailleurs : « elle est terrible comme une armée rangée en bataille, » — la diaconesse tient la place du général en chef à laquelle tout le monde obéit en tout. Les six autres sœurs appelées officières, qui commandent sous elle, ont rang de chefs ou de consuls. Toutes les autres religieuses, que nous appelons cloîtrées, sont les soldats qui accomplissent le service divin. Quant aux sœurs converses qui, en renonçant au monde, ont fait vœu d'obéissance aux religieuses, semblables aux hommes de pied, elles tiennent, sous un habit de religion qui n'est pas l'habit monastique, le rang inférieur.

Il me reste maintenant, Dieu aidant, à déterminer le caractère de chacun des grades de cette milice, afin qu'elle soit véritablement « une armée rangée en bataille. » Commencant, comme

on dit, par la tête, qui est la diaconesse, examinons d'abord ce que doit être celle par qui tout doit être réglé. L'Apôtre saint Paul, dans la lettre à Timothée que nous avons précédemment citée, indique expressément combien sa sainteté doit être supérieure et éprouvée, quand il dit : « qu'on choisisse une veuve qui ne compte pas moins de soixante ans, qui n'ait eu qu'un mari, qui soit en possession d'une réputation de bonnes œuvres, qui ait élevé ses enfants, donné l'hospitalité, lavé les pieds des saints, assisté les malheureux, accompli toute espèce de bien ; quant aux jeunes veuves, il faut les éviter. » Et plus haut, en réglant la vie des diacres, il avait dit, au sujet des diaconesses : « que les femmes soient également chastes, point médisantes, sobres, fidèles en toutes choses. » Quelle est la raison d'être, quel est le motif de toutes ces exigences ? Nous l'avons, je pense, suffisamment démontré dans notre lettre précédente ; nous avons surtout assez expliqué pourquoi l'Apôtre veut qu'elles n'aient eu qu'un seul mari et qu'elles soient d'un âge avancé. Aussi ne sommes-nous pas peu surpris que l'Église ait laissé s'invétérer la dangereuse coutume de choisir des filles plutôt que des veuves, si bien que ce sont les jeunes qui commandent aux vieilles. Et cependant l'Ecclésiaste dit : « malheur à toi, terre dont le roi est un enfant ; » et nous sommes tous du sentiment du saint homme Job : « dans les anciens est la sagesse, la prudence est le fruit du temps. » D'où il est écrit dans les Proverbes : « la vieillesse est une couronne d'honneur qui se trouve dans les voies de la justice ; » et dans l'Ecclésiaste : « que la justice est belle, entre les mains de la vieillesse ! qu'il est beau pour la jeunesse de prendre conseil des vieillards ! que la sagesse sied bien aux personnes avancées en âge ; l'intelligence et le conseil, à celles qui sont élevées en gloire ! Une grande expérience est la couronne des vieillards, et leur gloire, c'est la crainte de Dieu. » Et encore : « parlez, vous qui êtes plus âgé ; c'est votre rôle, jeune homme,

même dans votre propre cause, de ne vous décider à parler que lorsqu'il y a nécessité de le faire. Vous interroge-t-on deux fois ? que votre réponse soit brève ; paraissez ignorant en beaucoup de choses ; écoutez en silence et instruisez-vous. Au milieu des grands, n'ayez point de présomption, et là où sont des vieillards, ne parlez pas beaucoup. »

C'est de là que les prêtres qui, dans l'église, commandent au peuple, sont appelés vieillards, afin que leur nom même indique ce qu'ils doivent être. Et ceux qui ont écrit les Vies des Saints appelaient vieillards ceux que nous appelons aujourd'hui abbés.

Il faut donc, dans l'élection et la consécration d'une diaconesse, prendre toutes ses mesures pour suivre le conseil de l'Apôtre, et la choisir dans des conditions telles, que par sa vie et ses lumières elle puisse commander aux autres ; que son âge garantisse la maturité de ses mœurs ; qu'elle se soit rendue, par son obéissance, digne de commander ; qu'elle ait appris la règle par la pratique plutôt que dans les livres, et qu'elle la connaisse à fond. Si elle n'est pas lettrée, qu'elle sache bien qu'elle n'a point à présider des discussions philosophiques et des entretiens dialectiques, mais qu'elle doit simplement se conformer à la pratique de la règle et donner l'exemple des œuvres, ainsi qu'il est écrit au sujet du Seigneur, « qui commença à faire et à enseigner ; » à faire d'abord, et ensuite à enseigner, parce que la science de l'œuvre est meilleure et plus parfaite que celle du discours, celle des faits meilleure que celle des paroles. C'est un point qu'il faut bien observer ; l'abbé Ipitius le recommande. « Le vrai sage, dit-il, est celui qui enseigne par ses actes, non par ses paroles. » Et sur ce point, il donne force et confiance.

Remarquons aussi le raisonnement par lequel saint Antoine confondit les philosophes qui se riaient, sans doute, des leçons d'un ignorant et d'un homme illettré. « Répondez-moi, leur

disait-il : lequel vaut le mieux , du bon sens ou des lettres? Est-ce le bon sens qui procède des lettres, ou les lettres qui procèdent du bon sens ? » Et ceux-ci reconnaissant que le bon sens est le père et le créateur des lettres , « celui dont le sens est sain , dit-il, n'a donc pas besoin de chercher les lettres. » Écoutons encore l'Apôtre, et que ses paroles nous fortifient dans le Seigneur : « Dieu n'a-t-il pas rendu insensée la sagesse du monde? » et ailleurs : « Dieu a choisi ce qu'il y avait de moins sage dans le monde pour confondre les sages ; Dieu a choisi les faibles pour confondre les forts ; Dieu a choisi les vils et les méprisables, pour que ce qui n'est rien détruise tout ce qui se croit quelque chose, en sorte qu'aucun homme ne puisse se glorifier devant lui. » En effet, le royaume de Dieu n'est pas, ainsi qu'il le dit ensuite, dans les paroles, mais dans la vertu.

Que si, pour s'éclairer davantage sur certains points , la diaconesse croit devoir recourir à l'Écriture, qu'elle ne rougisse pas de s'adresser aux gens lettrés et de s'instruire; que loin de dédaigner les leçons de la science, elle les reçoive , au contraire, avec un pieux empressement. Le prince des Apôtres lui-même ne reçut-il pas avec humilité la réprimande publique de saint Paul, apôtre comme lui? Ainsi que l'a remarqué saint Benoît, souvent c'est au plus jeune que le Seigneur révèle le meilleur parti.

Mais pour mieux entrer dans les vues du Seigneur, telles que l'Apôtre les a exposées plus haut, que ce ne soit jamais qu'à la dernière extrémité et par des raisons pressantes que l'on fasse choix des femmes de haute naissance ou de grande fortune. Confiantes dans leurs titres, elles sont d'ordinaire glorieuses, présomptueuses , superbes. C'est surtout lorsqu'elles sont pauvres, que leur autorité est funeste au monastère : alors, en effet, il faut craindre que le voisinage de leur famille ne les rende plus présomptueuses ; qu'il ne devienne par les visites une charge ou une importunité pour le couvent ; qu'il ne fasse porter atteinte

aux règles de l'institut et n'expose la communauté au mépris des autres communautés, suivant le proverbe : « tout prophète est honoré, si ce n'est dans son pays. »

Saint Jérôme aussi avait bien prévu ces inconvénients, quand, dans sa lettre à Héliodore, après avoir énuméré tout ce qui nuit aux hommes qui restent dans leur pays, il ajoute : « de ce calcul il résulte donc qu'un moine ne saurait être parfait dans son pays; or, c'est un péché que de ne vouloir pas être parfait. » Quel scandale, que celle qui préside aux devoirs de la religion fût la plus tiède à les remplir? A celles qui sont en sous-ordre, il suffit de faire preuve des vertus de leur état : une supérieure doit être un exemplaire éminent de toutes les vertus. Il faut qu'elle enseigne par son exemple tout ce qu'elle recommande par ses paroles, de peur que ses discours ne soient en contradiction avec sa conduite; qu'elle veille à ne point détruire par ses actions l'édifice bâti par ses paroles, et à ne pas se retirer des lèvres, pour ainsi dire, le droit de réprimander; car, comment ne pas rougir de reprendre en autrui ce qu'elle aurait fait elle-même?

C'est dans la crainte d'une telle inconséquence, que le Psalmiste adressait au Seigneur cette prière : « n'ôtez jamais, en quoi que ce soit, la vérité de ma bouche. » Il ne connaissait pas de punition plus grave de la part du Seigneur, ainsi qu'il le rapporte lui-même ailleurs. « Le Seigneur dit au pécheur : pourquoi racontes-tu ma justice? pourquoi t'arroges-tu le droit de publier mon alliance, toi qui hais ma discipline et qui as rejeté mes paroles loin de toi? » L'Apôtre, craignant d'encourir le même reproche, disait : « je châtie mon corps et je le réduis en servitude, de peur d'être réprouvé moi-même, après avoir réprouvé les autres. » En effet, quand on méprise la vie de quelqu'un, on en vient vite à mépriser ses préceptes et ses leçons; et si l'on est atteint soi-même du mal que l'on doit guérir, le

malade ne manque pas de vous dire : « médecin, guéris-toi toi-même. »

Que celui-là donc qui doit commander dans l'Église songe à la ruine que cause sa chute, puisqu'il précipite du même coup dans l'abîme tous ceux qui se trouvent au-dessous de lui. « Celui, dit la Vérité, qui violera le moindre de mes commandements, et qui apprendra aux autres à le faire, sera appelé le dernier dans le royaume des cieux. » Or, on viole les commandements de Dieu, quand on agit contre ses préceptes, et quand, corrompant les autres par son exemple, on devient dans la chaire un maître de pestilence. Si donc celui qui se conduit de la sorte doit être relégué au dernier rang dans le royaume des cieux, quel sera le rang du supérieur à la négligence duquel le Seigneur demandera compte non-seulement de son âme, mais de toutes celles qu'il avait à diriger? C'est à ce sujet que la Sagesse fait ces judicieuses remarques : « le pouvoir vous a été donné par Dieu, la vertu par le Très-Haut, qui interrogera vos œuvres et sondera vos cœurs, parce qu'étant les ministres de son royaume, vous avez jugé injustement et sans observer les lois de la justice. Il apparaîtra même soudain devant vous dans sa rigueur, son jugement étant très-sévère à l'égard de ceux qui sont les chefs. C'est au petit seul qu'est accordée sa miséricorde : aux grands sont réservés de grands supplices; les forts sont menacés des peines les plus fortes. »

A chacun il suffit de veiller aux péchés de son âme; le supérieur encourt la mort pour le péché d'autrui; les dettes augmentent en raison des dons, et plus on a reçu, plus on nous demande. Les Proverbes nous avertissent de nous tenir en garde contre ce grave péril, dans ce passage : « mon fils, si vous avez répondu pour votre ami, vous avez engagé votre main à un étranger; vous vous êtes mis, par vos propres paroles, dans le filet, vous vous êtes enchaîné par vos propres discours. Faites

donc ce que je vous dis, mon fils, et délivrez-vous vous-même, parce que vous êtes tombé dans les mains de votre prochain. Courez de tous côtés, hâtez-vous et réveillez-vous; ne permettez pas à vos yeux de dormir ni à vos paupières de reposer. » Or nous nous rendons caution pour un ami, lorsque notre charité reçoit quelqu'un dans une communauté. Nous lui promettons vigilance comme il nous promet obéissance; nous lui engageons notre main, lorsque nous nous portons fort de consacrer notre sollicitude et nos soins à son salut, et, par là, nous tombons alors dans ses mains, en ce sens que, si nous ne nous tenons en garde contre lui, il deviendra le meurtrier de notre âme. C'est contre ce danger qu'on nous donne le conseil exprimé dans cette conclusion : « courez de tous côtés, hâtez-vous... » Il faut donc, à l'exemple d'un général prévoyant et infatigable, nous porter sans cesse çà et là, faire la ronde autour du camp, avoir l'œil partout, de peur que, par quelque négligence, l'accès du camp ne soit ouvert à celui qui, semblable au lion, rôde tout autour, cherchant qui il dévorera. Il faut qu'une prieure connaisse avant tout le monde les vices de sa maison, afin d'y porter remède avant que les autres n'en soient instruits et que les exemples les entraînent. Qu'il prenne garde d'encourir le reproche que saint Jérôme fait aux imprévoyants et aux paresseux : « d'ordinaire nous sommes toujours instruits les derniers de ce qui se passe de mal dans notre maison, et nous ignorons les défauts de nos femmes et de nos enfants, quand déjà les autres les chantent. » Qu'une supérieure ait donc toujours l'œil sur sa communauté; qu'elle sache qu'elle a à sa garde et des corps et des âmes.

La garde des corps lui est recommandée par ces paroles de l'Ecclésiaste : « vous avez des filles, conservez leur corps, et ne leur montrez pas un visage trop gai; » et ailleurs : « la fille du père est cachée; sa vigilance et sa tendresse lui ôtent le sommeil, car il craint que sa fille ne soit souillée. » En effet, nous

souillons nos corps, non-seulement par le commerce de la chair, mais par tout ce que nous commettons de contraire à la décence tant par la langue que par toute autre partie dont nous abusons pour quelque satisfaction de vanité, ainsi qu'il est écrit : « la mort entre par nos fenêtres, » c'est-à-dire le péché trouve accès dans notre âme par les cinq sens. Et est-il mort plus terrible, est-il garde plus dangereuse que celle de l'âme? « Ne craignez pas, dit la Vérité, ceux qui tuent le corps et qui n'ont aucun pouvoir sur l'âme. » D'après ce conseil, qui ne craindra la mort du corps plus que celle de l'âme? Qui ne se gardera du glaive plus que du mensonge? Et cependant, il est écrit : « la bouche qui ment tue l'âme. »

En effet, quoi de plus facile à faire périr que l'âme? Quelle flèche peut être fabriquée aussi vite que le péché? Qui est seulement capable de se garantir de sa pensée? Est-il quelqu'un qui soit de force à prévenir ses propres péchés, bien loin de prévenir ceux d'autrui? Quel pasteur temporel pourrait garder contre des loups spirituels des brebis spirituelles, un troupeau invisible contre un ennemi invisible? Qui ne craindrait pas un ravisseur qui ne cesse de rôder, qu'aucun retranchement ne réussit à éloigner, qu'aucune épée ne saurait tuer ni même atteindre, qui est toujours là tendant ses pièges, et qui s'attache surtout à persécuter les religieux, suivant la parole d'Habacuc : « ses viandes sont choisies? » Aussi l'apôtre saint Pierre nous exhorte-t-il à nous en bien défendre : « votre ennemi, dit-il, c'est le démon qui, comme un lion rugissant, rôde cherchant celui qu'il dévorera. » Quelle ferme espérance il a de nous dévorer, le Seigneur lui-même l'a appris au saint homme Job. « Il engloutira un fleuve, dit-il, et il n'en sera pas étonné, il a la confiance que le Jourdain passerait par sa bouche. » Et que ne se ferait-il pas fort d'attaquer, celui qui a osé attaquer le Seigneur lui-même? qui, dès le Pa-

radis, a réduit en esclavage nos premiers pères, et qui a enlevé à la compagnie des apôtres celui-là même que le Seigneur avait choisi ? Quel lieu serait assez sûr contre lui, quelles barrières ne franchirait-il pas ? Est-il quelqu'un qui puisse se garder de ses embûches, résister à ses assauts ? C'est lui qui, ébranlant d'un seul coup les quatre coins de la maison, a écrasé et anéanti sous ses ruines les fils et les filles du saint homme. Que pourra donc contre lui le sexe faible ? Qui doit plus que les femmes craindre ses séductions ? Car c'est la femme qu'il a séduite la première, c'est par elle qu'il a séduit l'homme et réduit en esclavage toute leur postérité ! Le désir d'un plus grand bien a privé la femme d'un plus petit qu'elle possédait. C'est par cette même ruse qu'aujourd'hui encore il séduira une femme, en lui faisant désirer de commander plutôt que d'obéir, et en lui suggérant des vues d'ambition ou de gloire. Mais les effets des sentiments en démontrent le mobile. Si une supérieure vit plus délicatement qu'une religieuse, ou si elle se permet quelque chose de plus que le nécessaire, il n'est pas douteux que c'est parce qu'elle en avait le désir. Si elle recherche des ornements d'un plus grand prix que ceux qu'elle avait auparavant, c'est qu'elle a le cœur gonflé d'un vain orgueil. En un mot, ce qu'elle était au fond du cœur, les faits le feront voir, et sa dignité révélera si les sentiments qu'elle étalait étaient feinte ou vertu.

Il faut qu'on soit obligé de la pousser à la prélature plutôt qu'elle n'y vienne, suivant la parole du Seigneur : « Tous ceux qui viennent sont autant de voleurs et de larrons. » — « Ils sont venus, » dit à son tour saint Jérôme, « parce qu'ils ne sont pas envoyés. » Mieux vaut que la dignité vienne au-devant de vous que d'aller au-devant de la dignité. « En effet, dit l'Apôtre, personne ne doit s'attribuer la dignité suprême, il n'y a que celui qui est appelé par Dieu, comme Aaron. » Que celle

qui est élue gémitte comme si elle était conduite à la mort ; que celle qui est repoussée se réjouisse, comme si elle était délivrée de la mort.

Nous rougissons lorsqu'on nous dit que nous valons mieux que les autres. Mais quand, comme lorsqu'il s'agit d'un choix, les faits mettent en lumière cette supériorité, nous sommes impudemment sans pudeur. Qui ne sait que ce sont les meilleurs auxquels il faut accorder la préférence ? Aussi saint Grégoire dit-il au XXIV^e livre de ses Morales : « il ne faut se charger de la conduite des hommes, que lorsqu'on connaît l'art de les diriger par de sages avis : il ne convient donc pas que celui qui est choisi pour reprendre les autres commette les mêmes fautes qu'eux. »

Toutefois, si, par une feinte modestie, opposant au choix qu'on fait de nous un léger refus en paroles, nous acceptons en réalité la dignité qui nous est offerte, nous ne faisons qu'exciter contre nous l'accusation que cette modestie n'a d'autre but que de paraître plus vertueux et plus dignes. Combien en ai-je vu, le jour de leur élection, verser des larmes, qui au fond du cœur étaient ravis ? Ils s'accusaient d'indignité : c'était une manière de capter la faveur et le crédit des hommes ; ils connaissaient ce qui est écrit : « le juste est le premier accusateur de lui-même ; » et, plus tard, quand accusés l'occasion se présentait de se démettre, ils défendaient avec acharnement et sans pudeur cette prélature qu'ils n'avaient acceptée que malgré eux, de fausses larmes dans les yeux, et en se chargeant d'accusations qui n'étaient que trop sincères. Combien avons-nous vu de chanoines dans l'Église résister à leurs évêques, qui les pressaient d'accepter les ordres sacrés, proclamer qu'ils n'étaient point dignes d'un tel ministère et qu'ils ne pouvaient absolument se rendre : élevés ensuite, bien que simples clercs, à l'épiscopat, ils n'opposaient point de résistance ou à peine ; la veille,

ils refusaient le diaconat pour sauver leur âme, disaient-ils, et devenus justes en une nuit, ils ne craignaient plus le lendemain les abîmes d'un grade supérieur ! C'est de ces hommes qu'il est écrit dans les Proverbes : « l'homme insensé battra des mains lorsqu'il aura répondu pour son ami. » Car ce malheureux rit alors de ce qui devrait le faire pleurer, puisque, se chargeant de la direction d'autrui, il se trouve obligé, par son engagement, à veiller sur ses inférieurs, dont il doit se faire aimer plutôt que craindre.

Pour écarter, autant qu'il est en nous, un tel fléau, nous interdisons absolument à la diaconesse de vivre plus délicatement, plus mollement qu'aucune religieuse. Elle n'aura point d'appartements particuliers pour manger ou pour dormir ; elle fera tout en commun avec le troupeau qui lui est confié ; elle connaîtra d'autant mieux ses besoins qu'elle ne cessera jamais d'y veiller. Nous savons bien que saint Benoît, dans un sentiment de charité pour les pèlerins et les hôtes avait établi une table séparée pour eux et l'abbé. Mais cette mesure, fort respectable en elle-même, a été modifiée dans la suite par un règlement très-utile : pour que l'abbé ne sorte pas du couvent, c'est un économe fidèle qui a été chargé de pourvoir aux besoins des pèlerins.

En effet, c'est surtout à table que la faute est facile, et qu'il convient de veiller à l'observation de la règle. Certains abbés diocésains, sous prétexte de bien traiter leurs hôtes, ne songent qu'à se bien traiter eux-mêmes ; de là les soupçons qu'excite leur absence et les murmures qu'elle soulève. Plus la vie d'un prélat est inconnue, moins il a d'autorité. Et puis toute privation est supportable, quand on voit tout le monde la partager et surtout les supérieurs. Caton lui-même nous l'enseigne : comme lui l'armée souffrait de la soif ; on lui offrit un peu d'eau, il la refusa, la versa à terre, et tout le monde fut satisfait.

Puis donc que la sobriété est particulièrement nécessaire aux supérieurs, ils doivent vivre avec d'autant plus de simplicité que leur exemple sert de règle aux autres. Pour ne point tirer vanité du don que Dieu leur a fait, c'est-à-dire de la prélature qui leur a été confiée, et ne s'en point faire un moyen d'insulter leurs inférieurs, qu'ils écoutent ce qui est écrit : « ne soyez pas comme un lion dans votre maison, brusquant tous les serviteurs, écrasant ceux qui vous sont soumis : car l'orgueil est également haïssable à Dieu et aux hommes. Le Seigneur renversa les sièges des superbes, et mit à leur place les doux de cœur ; ils vous ont établi leur chef ; ne vous enorgueillissez point ; soyez parmi eux comme l'un d'eux. » Qu'ils écoutent l'apôtre Timothée traçant la conduite à tenir vis-à-vis des inférieurs : « ne maltraitez pas le vieillard, mais priez-le comme votre père ; traitez les jeunes gens en frères, les femmes âgées en mères, les plus jeunes en sœurs. »

« Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, dit le Seigneur, c'est moi qui vous ai choisi. » Tous les autres prélats sont élus par les inférieurs ; ce sont eux qui les nomment et qui les établissent, parce qu'ils ne sont pas élevés au rang de maîtres, mais de ministres. Dieu est le seul Seigneur véritable ; seul il a le don de se choisir des serviteurs parmi ceux qui lui sont soumis ; cependant il s'est montré plus ministre que maître ; il a confondu par son exemple ses disciples qui déjà aspiraient à l'honneur du premier rang. « Les rois des peuples sont leurs maîtres, dit-il, et ceux qui ont le pouvoir sur eux sont appelés bienfaisants ; mais il n'en est pas ainsi de vous. » C'est donc imiter les rois de la terre que de prétendre à être maîtres plutôt que ministres ; de vouloir se faire craindre plutôt qu'aimer, et, tout enorgueillis de l'autorité de la prélature, de rechercher la première place à table, le premier rang dans la synagogue, les saluts de la

foule sur la place publique, d'aimer à s'entendre appeler *Rabbi*. Pour nous empêcher de nous glorifier de ces hommages et de ces titres, pour nous inviter à rester en toute chose fidèle à l'humanité, voici ce que nous dit le Seigneur : « ne vous laissez pas appeler *Rabbi*, ne vous laissez pas appeler père sur terre. » Enfin pour nous détourner de toute pensée d'orgueil, il ajoute : « celui qui s'élèvera sera abaissé. »

Il faut aussi prendre ses mesures pour que l'absence du pasteur ne compromette pas le troupeau, et que l'observation de la règle n'en soit pas suspendue. Nous ordonnons donc que la diaconesse, plus occupée du soin des âmes que de celui des corps, ne sorte jamais du monastère pour vaquer aux affaires du dehors ; elle veillera d'autant mieux aux besoins des religieuses, qu'elle vivra plus assidûment au milieu d'elles, et elle sera d'autant plus respectée des hommes qu'elle se montrera à eux plus rarement, ainsi qu'il est écrit : « éloignez-vous d'un puissant qui vous appelle ; il vous appellera d'autant plus. » Si les besoins du monastère exigent quelque mission, les moines ou les frères convers en seront chargés. C'est aux hommes de pourvoir aux nécessités des femmes. Plus la piété des femmes est grande, plus elles sont occupées de Dieu, plus elles ont besoin de recourir à l'assistance des hommes. C'est ainsi que l'ange avertit Joseph de prendre soin de la mère du Seigneur, qu'il ne lui fut pas cependant donné de connaître. Le Seigneur lui-même, en mourant, donne, pour ainsi dire, à sa mère un autre fils, chargé de pourvoir à ses besoins temporels. Quel soin les apôtres aussi ont pris des saintes femmes, on le sait et nous l'avons dit ailleurs : c'est pour elles qu'ils ont institué sept diacres. Suivant ces autorités, et conformément d'ailleurs aux exigences de la nécessité, nous ordonnons que les

moines et les frères convers, à l'exemple des diacres, rendent aux monastères des femmes tous les services qui touchent à l'extérieur; les moines étant particulièrement employés pour le service de l'autel, les convers pour les œuvres manuelles.

Il faut donc, ainsi que nous lisons que cela avait lieu à Alexandrie sous la direction de l'évangéliste saint Marc, au temps de la primitive Église, il faut qu'il y ait des monastères de femmes et d'hommes vivant sous la même règle, et que les hommes rendent aux femmes de leur communion les services extérieurs. Alors assurément les femmes observeront bien plus fidèlement leur règle, si des religieux pourvoient à leurs besoins, si le même pasteur conduit les béliers et les brebis, en sorte que le chef des hommes soit aussi le chef des femmes, suivant l'institution apostolique : « que le chef de la femme soit l'homme, comme Jésus-Christ est le chef de l'homme, et Dieu de Jésus-Christ. »

Ainsi le monastère de sainte Scholastique, situé auprès de celui de son frère, était-il soumis à sa direction et à celle de ses religieux, qui, dans leurs fréquentes visites, apportaient des lumières et des consolations.

Saint Basile nous parle aussi, dans un endroit de sa Règle, de la sagesse de ce gouvernement. « Demande : faut-il que celui qui dirige le couvent des frères ait, indépendamment de celle qui dirige les sœurs, des entretiens d'édification avec les vierges? — Réponse : oui, à condition qu'on observera ce précepte de l'Apôtre : « que tout se fasse avec ordre et saintement. » Et dans le chapitre suivant : « Demande : convient-il que celui qui dirige le couvent des frères s'entretienne fréquemment avec celle qui dirige les sœurs, quand certains frères en sont scandalisés? — Réponse : l'Apôtre dit qu'il ne convient pas aux autres de juger ce qui est libre. Il est bon cependant d'imiter l'Apôtre dans sa

conduite : « je ne me suis pas servi de mon pouvoir, dit-il, de peur de porter la moindre atteinte à l'Évangile du Christ. » Autant que faire se peut, il faut donc voir rarement les sœurs, et les entretenir brièvement. »

Le concile de Séville tient le même langage. « D'un commun accord, dit-il, nous avons décidé que les monastères de femmes de la Bétique seront placés sous l'administration et le gouvernement des moines. C'est rendre un utile service aux vierges consacrées à Jésus-Christ que de leur choisir des pères spirituels qui non-seulement tiennent le gouvernail de leurs affaires, mais dont les lumières puissent les édifier. Toutefois les précautions suivantes sont recommandées aux moines : tenus loin de toute relation privée avec les religieuses, ils n'auront pas la liberté d'approcher même jusqu'au vestibule ; leur abbé ou celui qui le suppléera ne sera pas libre de parler aux vierges du Seigneur en l'absence de leur supérieure ; il ne s'entretiendra jamais seul à seule avec celle-ci, mais toujours en présence de deux ou trois sœurs : visite rare, discours bref. » A Dieu ne plaise, en effet, que nous tolérions la moindre familiarité entre les moines et les vierges ! Conformément aux rites de la Règle et des Canons, nous les séparons d'elles, nous les tenons à l'écart, et nous ne leur déléguons que les soins de l'administration ; nous voulons seulement qu'un moine éprouvé soit chargé de gérer leurs biens de la ville ou des champs, surveille les constructions, et pourvoie à tous les autres besoins du monastère, en sorte que les servantes du Christ, n'ayant à songer qu'au salut de leur âme, appartiennent tout entières au culte divin, et se consacrent exclusivement à leurs œuvres. — Il importe que le moine qui sera proposé par son abbé ait l'approbation de son évêque.

En retour, les religieuses feront les habits des moines dont elles attendent protection, et à qui elles devront, comme je l'ai

dit, les fruits de leurs travaux en même temps qu'une utile assistance.

Suivant donc cette sage disposition, nous voulons que les monastères de femmes soient toujours soumis à des monastères d'hommes, en sorte que les frères prennent soin des sœurs, qu'un seul abbé préside comme un père aux besoins des deux établissements, et qu'il n'y ait, dans le Seigneur, qu'une seule bergerie et un seul pasteur. Cette fraternité spirituelle sera d'autant plus agréable à Dieu et aux hommes qu'elle pourra, parfaite en elle-même, offrir un asile aux conversions des deux sexes, c'est-à-dire que les religieux recevront les hommes, les religieuses les femmes, et que la communauté pourvoira ainsi au sort de toute âme songeant à son salut : quiconque voudra se convertir avec sa mère, sa sœur, sa fille ou quelque autre dont elle a besoin, trouvera là pleine consolation ; car les deux monastères seront unis entre eux par une charité d'autant plus grande et d'autant plus disposés à s'assister l'un l'autre que les personnes qui les composeront auront déjà entre elles des liens de parenté.

Mais si nous voulons que le supérieur des moines qu'on nomme abbé ait le gouvernement des religieuses, c'est en telle sorte qu'il reconnaisse pour ses supérieures les épouses de Jésus-Christ dont il est le serviteur, et qu'il mette sa joie non à leur commander, mais à les servir. Il doit être ce qu'est dans une maison royale l'intendant, qui ne fait pas sentir son pouvoir à sa maîtresse, et ne se pique que de jouer à son égard le rôle de providence ; il doit lui obéir sans tarder dans les choses justes ; n'entendre pas ce qu'elle demande de nuisible ; régler les affaires du dehors, et ne pénétrer, que si on l'y invite, dans celles du gynécée. C'est de cette façon que nous voulons que le serviteur du Christ veille aux besoins des épouses du Christ : qu'il s'acquitte fidèlement du soin qu'il en doit prendre, traite de chaque chose

avec la diaconesse, ne décide rien au sujet des servantes du Christ et de tout ce qui les concerne qu'après avoir pris son avis; ne leur transmette ses instructions que par son intermédiaire, ne se risque jamais à leur parler. Toutes les fois que la diaconesse le mande, qu'il ne se fasse pas attendre, qu'il ne tarde pas à exécuter, autant que faire se peut, ce qu'elle lui aura demandé pour elle ou pour ses religieuses. Lorsqu'il sera appelé, qu'il ne parle jamais à la diaconesse qu'en public, et en présence de personnes éprouvées; qu'il ne s'approche pas trop d'elle, et qu'il ne la retienne pas trop longtemps.

Tout ce qui concerne le costume, la nourriture, l'argent même, s'il y en a, sera réuni et conservé chez les religieuses : elles pourvoiront, de leur superflu, au nécessaire des frères.

Les frères s'occuperont donc de tous les soins extérieurs, et les sœurs de tout ce qu'il convient à des femmes de faire à l'intérieur, c'est-à-dire de coudre les habits des frères, de les laver, de pétrir le pain, de le mettre au four et de l'en tirer cuit; elles auront le soin du laitage et de tout ce qui en dépend; elles donneront à manger aux poules et aux oies; elles feront enfin tout ce que des femmes peuvent faire mieux que des hommes.

Le supérieur, dès qu'il aura été établi, jurera, en présence de l'évêque et des sœurs, de leur être un fidèle économiste en Jésus-Christ, et de veiller rigoureusement à ce que leur chasteté ne reçoive aucune atteinte. Si par hasard, ce dont Dieu le préserve, l'évêque le trouve en défaut sur quelque point, il le déposera aussitôt comme parjure. Tous les frères, en faisant leurs vœux, prêteront aussi serment aux sœurs; ils jureront de ne les laisser souffrir en rien, et de veiller également, dans la mesure de leur pouvoir, à leur pureté charnelle. Aucun moine n'aura donc accès auprès des sœurs sans la permission du supérieur, et ne recevra que de la main du supérieur ce qui lui sera adressé

par elles. Aucune sœur ne franchira l'enceinte du monastère ; tous les soins extérieurs, ainsi que nous l'avons dit, regarderont les frères : aux forts de s'occuper des travaux qui demandent de la force. D'un autre côté, aucun frère n'entrera dans l'enceinte du couvent des femmes, si ce n'est avec la permission du supérieur et de la diaconesse, et pour un motif de nécessité ou de bienséance. Celui qui enfreindra cet ordre sera aussitôt expulsé.

De peur cependant que les hommes n'abusent de leur force pour opprimer les femmes, nous voulons qu'ils n'entreprennent rien contre la volonté de la diaconesse, et ne fassent rien qu'avec son consentement. Hommes et femmes, tous jureront obéissance à la diaconesse, en sorte que la paix soit d'autant plus solide et la concorde d'autant plus ferme, que les plus forts auront moins de pouvoir, et que les faibles, moins gênées par l'obéissance, auront moins à craindre la violence : il est certain que plus on s'humilie devant Dieu, plus on s'élève.

En voilà assez pour le moment sur les diaconesses ; venons maintenant aux officières.

La sacristine, qui en même temps sera trésorière, aura soin de l'église ; elle aura la garde des clefs et de tous les objets du culte ; elle recevra les offrandes, elle pourvoira aux ornements, se chargera de les faire réparer et d'en fournir de nouveaux. Ce sera à elle encore de préparer les hosties, les vases sacrés, les livres et la décoration de l'autel, les reliques, l'encens, le luminaire, l'horloge, les cloches.

Ce sont les vierges, s'il est possible, qui feront les hosties, nettoieront le froment qui sert à les faire, et laveront les pales de l'autel. Quant aux reliques et aux pales des religieux, ni la sacristine ni aucune religieuse n'aura le droit d'y toucher, à moins qu'on ne leur donne les pales à laver ; on appellera et on attendra pour cela les moines ou leurs convers, et, s'il

le faut, on en subordonnera pour cela à la sacristine quelques-uns qui soient dignes de les toucher : ils les prendront et les replaceront dans les armoires qu'elle aura ouvertes. Il convient que celle qui a ainsi la garde du sanctuaire se distingue par sa chasteté; qu'elle soit, autant que possible, vierge de corps et d'âme, d'une abstinence et d'une continence éprouvées. Il est absolument indispensable qu'elle connaisse le comput de la lune, afin de parer l'église suivant l'ordre des temps.

La chantre aura la direction du chœur et veillera à la disposition des divins offices; elle apprendra aux autres à chanter, à lire, à écrire et à dicter la musique. Elle aura aussi la garde de la bibliothèque, donnera et reprendra les livres, prendra soin des copies et des enluminures. Elle réglera la tenue du chœur, assignera les places, désignera celles qui devront lire ou chanter, et dressera la liste des semainières qui sera lue tous les samedis au chapitre. En vue de ces divers services, il convient donc qu'elle soit instruite et qu'elle connaisse particulièrement la musique. Sous les ordres de la diaconesse, elle tiendra la main à l'observation de la règle, et, en cas d'empêchement, c'est elle qui la remplacera dans ses fonctions.

L'infirmière aura le soin des malades et veillera aux tentations de leur âme comme aux besoins de leur corps. Tout ce que leur état de santé exigera, aliments, bains ou toute autre chose, elle le leur donnera. On connaît le proverbe : « ce n'est pas pour les malades que la loi a été faite. » On ne leur refusera donc jamais de la viande, si ce n'est les vendredis, les veilles des grandes fêtes, les Quatre-Temps et le Carême; car il faut d'autant plus les préserver du péché qu'elles doivent davantage songer à leur salut. C'est alors surtout qu'il faut s'étudier à garder le silence, où l'excès n'est jamais un défaut, et se livrer à la prière, ainsi qu'il est écrit : « mon fils, ne vous

abandonnez pas vous-même dans la maladie, mais priez le Seigneur, et il aura soin de vous. Détournez-vous du péché, élevez vos mains vers lui, et purifiez votre cœur de toute iniquité. » Il faut aussi que l'infirmière fasse une garde vigilante auprès des malades, qu'elle soit toujours prête à venir à leur aide, en cas de besoin; il faut que la maison soit fournie de tout ce qui est nécessaire aux malades. Elle doit s'approvisionner de médicaments, suivant les ressources de l'endroit : ce qu'elle fera d'autant mieux, qu'elle connaîtra la médecine. A elle encore appartiendra de veiller à tout ce qui touche aux pertes périodiques des sœurs. Il faut qu'elle sache saigner, pour que cette opération ne nécessite l'accès d'aucun homme auprès des religieuses. L'infirmière réglera encore les heures des offices et la communion pour les malades, afin qu'elles n'en soient pas privées; le dimanche au moins elles doivent communier, après préparation par la confession et la contrition dans la mesure d'possible. Au sujet de l'extrême-onction, on veillera avec soin à l'observation du précepte de l'apôtre saint Jacques. Pour administrer ce sacrement à une malade désespérée, on introduira dans le monastère les deux plus vieux prêtres d'entre les moines et le diacre; ils apporteront avec eux les saintes huiles, et feront la cérémonie de l'onction, toute la communauté y prenant part, mais séparés de la chambre de la malade par une cloison. On fera de même toutes les fois qu'il sera nécessaire pour la communion. Il faut donc que l'infirmerie soit disposée pour l'administration des sacrements, de telle sorte que les moines puissent entrer et sortir sans voir la communauté ni en être vus.

Chaque jour, une fois au moins, la diaconesse, accompagnée de la cellérier, visitera les malades, comme elle ferait le Christ, afin de s'éclairer sur leurs besoins temporels ou spirituels et d'y pourvoir. Ainsi mériteront-elles d'entendre ces paroles du

Seigneur : « j'étais malade et vous m'avez visité. » Que si une malade approche de sa fin et tombe dans les angoisses de l'agonie, aussitôt une de celles qui la veillent, parcourant le couvent avec la crécelle et la faisant tourner, annoncera la fin de la sœur ; alors la communauté entière, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit, se réunira auprès de la mourante, à moins que la célébration des offices ne l'en empêche. Dans ce cas, comme le service de Dieu doit passer avant tout, il suffira que la diaconesse, accompagnée de quelques sœurs qu'elle choisira, fasse diligence : la communauté viendra ensuite. Lorsqu'elles auront été ainsi réunies à l'appel de la crécelle, elles réciteront les litanies, parcourant la liste entière des saints et des saintes ; puis les psaumes et les prières des morts. Combien sont bonnes ces visites aux malades ou aux morts, l'Ecclésiaste le fait remarquer avec soin : « mieux vaut aller, dit-il, dans une maison où l'on pleure que dans une maison où règne la joie d'un festin ; dans la première, on apprend quelle est la fin de tous les hommes, et vivant, on pense à ce que l'on doit être un jour ; » et encore : « le cœur du sage se plaît là où est la tristesse. »

Dès que la malade a expiré, son corps doit être lavé par les sœurs ; on lui mettra une robe grossière, mais une chemise propre, et des sandales ; puis on la placera sur un brancard, la tête couverte de son voile. Il faut que ses vêtements soient solidement cousus ou attachés au corps, de manière à ce qu'ils n'éprouvent aucun dérangement. Le corps apporté dans l'église, les moines, lorsqu'il en sera temps, l'enterreront, et ce pendant les sœurs ne cesseront de psalmodier dans l'église ou de prier dans leurs cellules. Le seul honneur de plus accordé à la diaconesse, c'est d'envelopper son corps dans un cilice, où elle sera cousue tout entière comme dans un sac.

La robière aura le soin de tout ce qui concerne l'habillement, tant pour les chanoines que pour le reste. Elle fera tondre les bre-

bis, et recevra le cuir ; elle recueillera et gardera le lin et la laine ; elle prendra soin de la fabrication des toiles ; elle distribuera le fil, les aiguilles, les ciseaux ; elle aura la surveillance du dortoir et des lits ; elle sera chargée de diriger la taille, la couture, le lavage des nappes de table, des serviettes et de tout le linge du monastère. C'est surtout à elle que s'applique ce passage : « elle a recueilli le lin et la laine, et les a travaillés de ses mains. Sa main a pris la quenouille, et ses doigts ont fait tourner le fuseau. Elle ne craindra pas le froid ou la neige pour sa maison, car tous ses serviteurs ont double vêtement ; et le jour de sa mort elle sourira, car elle a toujours gardé le seuil de sa maison, et elle n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté. Ses enfants se sont levés et ont annoncé qu'elle était bien heureuse. » Elle aura tous les instruments nécessaires à son emploi ; elle réglera la tâche de chacune des sœurs ; c'est elle qui prendra soin des novices, jusqu'à ce qu'elles soient admises dans la communauté.

La cellérierne aura la charge de tout ce qui concerne la nourriture : cellier, réfectoire, cuisine, moulin, boulangerie, four, jardins, vergers et champs, ruches, troupeaux, animaux de toute sorte et oiseaux. C'est sur elle que l'on comptera pour tout ce qui touche à l'alimentation. Elle ne doit pas se montrer avare, mais toujours prête et empressée à donner ce qui est nécessaire. « Dieu, est-il dit, aime celui qui donne gaiement. » Défense lui est faite de songer à elle-même plus qu'aux autres dans les soins de sa charge, de se préparer des mets particuliers, de se réserver des douceurs. « Le meilleur économiste, dit saint Jérôme, est celui qui ne se réserve rien. » Judas, ayant abusé de sa charge pour se faire une bourse, fut exclu du cénacle des apôtres. Ananias aussi et Saphire, sa femme, ayant retenu ce qui ne leur appartenait pas, furent condamnés à mort.

Quant à la portière ou à l'ostiaire, ce qui est la même chose, à elle appartient le soin de recevoir les étrangers et tous ceux qui se présentent, de les annoncer, de les mener où il faut, et de pourvoir à tous les besoins de l'hospitalité. Il convient qu'elle soit d'un âge et d'un esprit sûrs, qu'elle sache donner et recevoir une réponse, et distinguer ceux qu'il faut de ceux qu'il ne faut pas recevoir. Placée à l'entrée du monastère comme dans le vestibule du Seigneur, c'est elle qui donnera la première impression : il est donc bon qu'elle fasse honneur à la tenue de la maison, qu'elle ait la parole douce, l'abord agréable, afin que ceux même qu'elle éconduira soient édifiés dans leur charité par la justesse des raisons qu'elle leur donnera. Car il est écrit : « une réponse douce brise la colère, et une parole dure fait monter la fureur ; » et ailleurs : « une parole douce multiplie les amis et apaise les ennemis. »

Voyant plus souvent les pauvres et les connaissant mieux, c'est elle qui leur distribuera les aliments et les vêtements qu'on voudra leur donner. Dans le cas où elle aurait besoin, elle ou les autres officières, d'assistance et de soulagement, la diaconesse leur donnera des suppléantes qu'elle choisira particulièrement parmi les sœurs converses, pour qu'aucune sœur ne manque au service divin, au chapitre ou au réfectoire.

La portière aura un petit logement auprès de la porte, afin qu'elle ou sa suppléante soit toujours prête à répondre aux arrivants. Elles n'y devront pas rester oisives, et elles s'attacheront d'autant plus à observer le silence que leur bavardage pourrait plus facilement arriver aux oreilles des personnes qui sont dehors. A la portière incombe le soin non-seulement d'écarter les hommes, mais de fermer la porte aux bruits qui pourraient pénétrer dans le couvent : elle sera responsable de tous les abus de cette sorte. Si elle entend quelque chose qui mérite d'être su,

elle ira en faire part secrètement à la diaconesse, qui prendra telles mesures qu'elle jugera opportunes.

Dès qu'on a frappé ou appelé à la porte, elle doit se présenter, demander aux survenants ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent, et leur ouvrir aussitôt, s'il y a lieu, pour les recevoir. Les femmes seules pourront être reçues dans l'intérieur du couvent ; les hommes seront dirigés chez les moines. Pour quelque motif que ce soit, aucun ne sera admis dans le couvent que sur l'avis et par l'ordre de la diaconesse. Quant aux femmes, elles auront immédiatement porte ouverte. Les femmes accueillies, les hommes entrés pour un motif quelconque, la portière les fera demeurer dans sa cellule jusqu'à ce que la diaconesse ou les sœurs, s'il y a nécessité ou convenance, viennent les recevoir. Si ce sont des pauvres à qui il faille laver les pieds, la diaconesse elle-même et les sœurs s'acquitteront avec empressement de ce devoir d'hospitalité. C'est en se livrant à cet humble service d'humanité que l'Apôtre a mérité le nom de Diacre, ainsi qu'il est dit dans la Vie des saints Pères : « l'Homme-Dieu s'est fait diacre pour vous : il s'est ceint d'un linge pour laver les pieds de ses disciples, et il leur a fait laver les pieds de leurs frères. » C'est ce qui a fait dire à l'Apôtre en parlant de la diaconesse : « ... si elle a donné l'hospitalité, si elle a lavé les pieds des pauvres... » Et le Seigneur lui-même : « j'étais étranger et vous m'avez reçu. » Toutes les officières devront être instruites de ces devoirs qui n'ont pas de rapport avec les lettres, excepté la chantre, et celles, s'il s'en trouve, qui se livrent à l'étude des lettres, et qui n'en doivent pas être distraites.

Que les ornements de l'église soient suffisants; qu'ils n'aient rien de superflu; qu'ils soient propres plutôt que précieux. Point de matière d'or ou d'argent, sinon un calice ou plusieurs, s'il le faut. Point d'autres ornements en soie que les étoles et

les manipules. Point d'images taillées : une croix de bois sur l'autel ; une peinture de l'image du Sauveur n'est pas interdite ; mais les autels ne doivent avoir aucune autre image. Deux cloches suffisent au monastère. Un vase d'eau bénite sera placé à l'entrée de l'église, au dehors, afin qu'avant d'entrer le matin, ou au moment de sortir, à complies, les religieuses puissent se sanctifier. Nulle ne peut s'absenter aux heures canoniales ; au premier signal, toutes doivent tout quitter pour se rendre à l'office avec empressement, d'un pas modeste toutefois. En entrant dans l'église, que celles qui le pourront disent : « *introibo in domum tuam, adorabo ad templum sanctum tuum....* » On n'aura point d'autres livres au chœur que celui qui sera utile pour l'office du moment. Les psaumes seront récités à haute et intelligible voix, et la psalmodie ou le chant mis sur un ton qui permette aux voix les plus faibles de suivre. Il ne sera rien lu ni chanté dans l'église qui ne soit tiré des écrits canoniques, du Nouveau ou de l'Ancien Testament, et on aura soin de distribuer les lectures de façon à ce que les Écritures soient lues en entier à l'église dans le cours de l'année. Les sermons ou les exhortations des Pères de l'Église, tous les textes propres à l'édification seront lus particulièrement au réfectoire ou au chapitre, mais on en permettra la lecture partout où besoin sera.

Aucune religieuse ne se hasardera à lire ou à chanter sans s'y être préparée ; si par hasard, malgré cette précaution, elle laissait échapper quelque faute de prononciation à l'église, elle s'en excusera aussitôt devant toutes ses sœurs en répétant elle-même au fond de son cœur : « Seigneur, pardonnez encore cette fois à ma négligence. »

Au milieu de la nuit, on se lèvera pour chanter les matines, suivant l'instruction du prophète, et, à cet effet, on se couchera de bonne heure, afin que les santés délicates puissent supporter

cet exercice. D'ailleurs, tout ce qui appartient aux devoirs du jour doit finir avec le soleil, selon la règle de saint Benoît. Après matines, on rentrera au dortoir pour n'en sortir qu'à laudes. Tout le reste de la nuit sera accordé aux exigences de la nature : le sommeil rafraîchit le corps, le rend propre au travail, le conserve sain et dispos. Celles qui ont besoin de méditer sur quelque psaume ou sur quelques lectures, suivant la règle de saint Benoît, doivent le faire sans troubler le sommeil des autres. Voilà pourquoi saint Benoît dit *méditation* et non *lecture*, de peur que la lecture n'empêche les autres de dormir. Au reste, il n'oblige personne à cet exercice, puisqu'il dit : « aux frères qui en ont besoin. » Si l'on a besoin d'apprendre à chanter, on devra s'imposer la même règle. Les laudes se chanteront à la pointe du jour, et on les sonnera, s'il est possible, dès le crépuscule. Cet office fini, on retournera au dortoir. En été, les nuits étant courtes et les matinées longues, nous n'interdisons pas de dormir jusqu'à l'heure de primes, pourvu qu'au premier coup de cloche on soit debout. Saint Grégoire fait mention de ce repos après laudes dans son chapitre des Dialogues, lorsqu'il dit, en parlant du vénérable abbé Libertinus : « on devait, ce jour-là, prendre une mesure importante pour le monastère : après laudes, Libertinus vint au lit de l'abbé pour lui demander humblement sa bénédiction. » Il n'est donc par interdit de reposer après laudes, depuis la Pâque jusqu'à l'équinoxe d'automne, époque à partir de laquelle les jours diminuent.

Au sortir du dortoir, on se lavera les mains, on prendra les livres, et on restera dans le cloître à lire ou à chanter jusqu'au coup de primes. A l'issue de primes, on se rendra au chapitre, et là, toutes les sœurs étant réunies, on lira le martyrologe après avoir indiqué le jour de la lune ; ensuite il sera fait quelque entretien édifiant ou quelque lec-

ture commentée de la règle; enfin ce sera le moment de pourvoir aux réformes ou aux dispositions nouvelles, s'il y a lieu.

On doit comprendre qu'un monastère, pas plus qu'une autre maison, ne passe pour mal ordonné parce qu'il s'y produit quelque désordre, mais parce que, le désordre produit, il n'y est pas diligemment porté remède. Quel est, en effet, le lieu où le péché n'ait sa place? Saint Augustin était bien convaincu de cette vérité, quand dans un certain passage de son instruction à son clergé, il disait : « quelque vigilante que soit la règle de ma maison, je suis homme, et je vis parmi les hommes, et je ne me flatte pas que ma maison vaille mieux que l'arche de Noé, où cependant sur huit hommes il y eut un réprouvé; mieux que la maison d'Abraham, à qui il a été dit : « chassez votre servante; » mieux que celle d'Isaac, où Dieu a dit : « j'ai aimé Jacob et haï Esau; » mieux que celle de Jacob, où le fils a souillé le lit de son père; mieux que celle de David, dont un fils a couché avec sa sœur, tandis que l'autre s'est révolté contre son père; mieux que la compagnie de saint Paul, qui n'aurait pas dit, s'il n'eût habité que parmi des justes : « au dehors les combats, au dedans les alarmes; » et encore : « il n'y a personne qui s'occupe cordialement de vous, chacun ne cherche que son bien; » mieux que la compagnie de Jésus lui-même, auquel onze justes ont fait supporter la perfidie et les larcins de son douzième disciple, de Judas; mieux enfin que le ciel dont les anges ont été précipités. » Le même Père qui nous encourage à suivre la règle du monastère ajoute : « j'avoue devant Dieu que, du jour où je me suis consacré à son service, je n'ai pas trouvé de meilleurs chrétiens que ceux qui vivent dans les monastères conformément à leurs vœux; mais je n'en ai pas non plus connu de pires que ceux qui ont failli dans les monastères. » En sorte que, si je ne me trompe, c'est de là qu'il est écrit dans l'Apocalypse : « le juste

evient plus juste, et celui qui s'est souillé s'enfonce davantage dans la souillure. »

Il faut donc que la règle de la correction soit tendue de telle sorte, que si quelque religieuse a connu la faute d'une autre et l'a dissimulée, elle soit punie plus rigoureusement que la coupable. Nulle ne doit différer d'accuser son péché ou le péché d'autrui. Celle qui prévient l'accusation des autres en s'accusant elle-même, ainsi qu'il est écrit : « le juste est le premier à s'accuser, » encourra une peine plus douce, pourvu qu'elle ne retombe pas dans la même faute. Nulle ne doit prendre sur soi d'en excuser une autre, à moins que la diaconesse ne lui demande de lui faire connaître une chose que les autres ne sauraient pas. Nulle ne doit s'arroger le droit de faire la leçon aux autres, si ce n'est de la part de la diaconesse, car il est écrit, au sujet du règlement de la correction : « mon fils, ne rejetez point la correction du Seigneur, et ne vous abattez point lorsqu'il vous châtie. Dieu châtie celui qu'il aime, et il se complait en celui qu'il châtie comme un père en son fils. » Et encore : « celui qui ménage la verge hait son fils; celui qui l'aime le corrige sans cesse. En voyant le corrompu châtié, l'insensé deviendra plus sage. Le fouet est fait pour le cheval, la corde pour l'âne, et la verge pour les hommes qui se conduisent mal. Celui qui en châtie un autre trouvera dans la suite auprès de lui plus de reconnaissance que celui qui le trompe par les caresses de ses éloges. Toute correction, sur le moment, semble pleine non de joie, mais d'amertume; mais un jour elle rapportera à ceux qui en auront subi l'épreuve les fruits les plus doux de la vertu. La confusion d'un père est dans un enfant qui n'a pas été corrigé, et sa honte dans la mauvaise conduite de sa fille. Celui qui aime son fils le corrige sans cesse, afin d'être heureux dans sa vieillesse. Celui qui instruit son fils sera loué dans son fils et glorifié en lui au mi-

lieu de toute sa maison. Un cheval qu'on ne dompte pas devient intraitable, un fils auquel on a lâché les rênes devient insolent. Flattez votre fils, et il vous fera trembler; jouez avec lui, et il vous contristera.»

Dans les délibérations du Conseil, chaque religieuse aura le droit de donner son avis; mais tout ce que la diaconesse aura décidé sera tenu pour immuable; c'est de sa volonté que tout dépend, dût-elle même, ce dont Dieu la préserve, se tromper et s'arrêter au plus mauvais parti. C'est ce qui a fait dire à saint Augustin dans son livre des Confessions : « Celui-là commet un grand péché qui désobéit en quelque chose à ses supérieurs, alors même qu'il ferait mieux que ce qui lui est ordonné. » Mieux vaut, en effet, bien faire que faire le bien. Il faut moins se préoccuper de la chose en elle-même que de la façon dont elle est faite et de l'esprit dans lequel on la fait. Tout ce qui est fait par obéissance est bien fait, encore que cela ne paraisse pas un bien. En tous points il faut obéir aux supérieurs, quels que soient les inconvénients des choses, dès le moment qu'il n'y a point péril pour l'âme. C'est au supérieur de bien ordonner, puisqu'il suffit aux religieux de bien obéir, et de suivre, conformément à leurs vœux, non leur propre volonté, mais celle de leurs supérieurs. Nous interdisons donc d'une manière absolue de jamais faire prévaloir la coutume sur la raison, et de rien défendre parce que c'est la coutume, non parce que c'est la raison; c'est sur ce qui est bien, non sur ce qui est en usage, qu'il faut se régler, en sorte qu'un ordre soit accueilli d'autant plus volontiers qu'il paraît meilleur; autrement, ce serait judaïser et préférer à l'Évangile l'ancienne loi.

Saint Augustin, s'appuyant du témoignage de saint Cyprien, dit en quelque endroit : « celui qui, au mépris de la vérité, prend sur lui de suivre la coutume, est assurément ou jaloux et envieux de ses frères auxquels la vérité a été révélée, ou ingrat

envers Dieu, dont l'inspiration est la lumière de l'Église. » Et encore : « Jésus Christ dit dans son Évangile : je suis la vérité, et non : je suis la coutume. Lors donc que la vérité a été manifestée, il convient que la coutume s'efface devant elle. » Et encore : « lorsque la vérité a été révélée, il faut que l'erreur s'efface devant la vérité. Saint Pierre cessa de circoncrire et céda le pas à Paul, lorsque Paul commença à prêcher la vérité. » Et ailleurs, dans son livre quatrième sur le baptême : « c'est en vain que ceux qui sont vaincus par la raison nous opposent la coutume, comme si la coutume était supérieure à la vérité, comme si dans les choses spirituelles il ne fallait pas suivre ce que l'Esprit-Saint a révélé de meilleur. » C'est donc un point incontestable, qu'il faut faire passer la raison et la vérité avant la coutume. — « Assurément, » écrivait saint Grégoire à l'évêque Vimond, « assurément il faut, suivant la maxime de saint Cyprien, faire passer la vérité avant la coutume, quelque ancienne et quelque répandue que soit la coutume, et tout usage contraire à la vérité doit être détruit. » Avec quel amour nous devons, même dans nos paroles, nous attacher à la vérité, l'Ecclésiaste nous l'apprend dans le passage où il dit : « ne rougissez pas de dire la vérité pour le salut de votre âme. » Et encore : « ne contrariez en rien la parole de vérité. » Et ailleurs : « que la parole de vérité inspire toutes vos œuvres, et une ferme sagesse vos actions. » Ne vous autorisez point de l'exemple de la foule, mais de l'approbation des sages. « Le nombre des insensés, dit Salomon, est infini, » et selon la parole de la vérité même, « beaucoup sont appelés et peu élus. » Tout ce qui est précieux est rare ; l'abondance d'une chose en diminue le prix. Ne suivons donc pas le conseil du plus grand nombre, mais le meilleur. Ne considérons pas l'âge de l'homme, mais sa sagesse ; ne consultons pas l'amitié, mais la vérité. De là cette pensée du poète : « il est permis de profiter des leçons même d'un ennemi. »

Toutes les fois qu'il y a quelque résolution à prendre, il ne faut point perdre de temps, et si la délibération est grave, il faut assembler la communauté. Dans la discussion des affaires moins importantes, il suffit que la diaconesse réunisse quelques-unes des principales sœurs, car il est écrit au sujet du conseil : « où il n'y a personne pour gouverner, le peuple périt; le salut est là où il y a beaucoup de conseil; la route est toujours droite aux yeux de l'insensé, mais le sage écoute les conseils. Mon fils, ne faites rien sans prendre conseil, et vous n'aurez pas de regret. » Si quelque affaire réussit d'aventure sans qu'on ait pris conseil, la faveur de la fortune n'excuse pas la présomption de l'homme; si, au contraire, l'échec arrive après le conseil, le pouvoir qui a pris conseil ne saurait être accusé de présomption : car celui-là est moins coupable qui a eu confiance, que ceux sur le mauvais avis desquels il s'était reposé.

Au sortir du chapitre, les religieuses se remettront chacune à leur ouvrage, soit à la lecture, soit au chant, soit à des travaux manuels, jusqu'à l'heure de tierce. Après tierce, on dira la messe : elle sera célébrée par un prêtre choisi à cet effet par les moines, pour la semaine, et assisté, si les moines sont en nombre, d'un diacre et d'un sous-diacre qui le serviront et rempliront chacun leur office. Leur arrivée et leur départ auront lieu de telle sorte qu'ils ne soient point vus de la communauté. Dans le cas où un plus grand nombre de moines serait nécessaire, on y pourvoira, mais autant que possible de telle façon que les messes des religieuses n'empêchent pas les religieux d'assister aux offices divins dans leur couvent.

Pour la communion des sœurs, on choisira le prêtre le plus âgé, qui la leur donnera après la messe, après avoir fait sortir auparavant le diacre et le sous-diacre, pour supprimer toute occasion de tentation. La communauté entière communiera au moins trois fois l'an : à Pâques, à la Pentecôte, à Noël, ainsi que

les Pères l'ont établi même pour les personnes qui vivent dans le siècle. Elle se préparera à cette communion générale par une pénitence de trois jours précédée de la confession ; pendant ces trois jours, les religieuses vivront de pain et d'eau, se purifieront incessamment par la prière avec humilité et tremblement, en se remettant devant l'esprit la terrible sentence de l'Apôtre : « quiconque aura mangé le pain ou bu le calice du Seigneur sans en être digne sera coupable du corps et du sang de Jésus-Christ. Que l'homme se mette donc à l'épreuve, avant de manger ce pain et de boire ce calice. Car celui qui mange et boit sans en être digne, mange et boit sa propre condamnation, pour n'avoir pas jugé que c'était le corps du Seigneur. C'est pour cela que l'on voit parmi nous tant de malades et de faibles, tant de gens endormis. Si nous nous jugeons nous-mêmes, nous y gagnerons de n'être pas jugés. »

Après la messe, les religieuses retourneront à leurs occupations jusqu'à sexte ; elles ne doivent point être oisives un seul moment ; chacune d'elles doit faire ce qu'elle peut et ce qu'il faut. Après sexte on dînera, si ce n'est pas jour de jeûne, car alors il faudrait attendre après none, et dans le carême après vêpres. En tout temps, on doit faire la lecture au réfectoire. Lorsque la diaconesse l'aura trouvée assez longue, elle dira : assez, et aussitôt tout le monde se lèvera pour les grâces. Dans l'été, après dîner, on se retirera jusqu'à none au dortoir pour s'y reposer ; après none, on reviendra à la besogne jusqu'à vêpres. Immédiatement après vêpres, on soupera ou l'on fera collation, suivant l'ordre des temps. Les samedis, avant la collation, on se purifiera, c'est-à-dire qu'on se lavera les pieds et les mains. C'est la diaconesse qui s'acquittera humblement de ce service, avec les semainières de la cuisine. Après la collation, on se rendra aussitôt à complies, puis on ira se coucher.

Quant à la nourriture et à l'habillement, on observera le pré-

cepte de l'Apôtre qui dit : « contentons-nous de nos aliments et de nos vêtements, » c'est-à-dire contentons-nous du nécessaire, sans chercher le superflu. On emploiera effectivement ce qu'il y a de moins coûteux, ce qu'on pourra se procurer le plus aisément et porter sans scandale. C'est seulement le scandale de sa propre conscience et de celle des autres que l'Apôtre recommande d'éviter dans la nourriture : il savait que le mal n'est point à manger, mais à manger avec gourmandise. « Que celui qui mange, dit-il, ne méprise pas celui qui ne mange pas; que celui qui ne mange pas ne juge pas celui qui mange; Dieu s'en est chargé. Qui êtes-vous, vous qui jugez le serviteur d'autrui? Celui qui mange, mange pour plaire au Seigneur, car il lui rend grâces, et celui qui ne mange pas, ne mange pas pour plaire au Seigneur, car il lui rend grâces aussi. Ne nous jugeons donc pas les uns les autres; mais pensez plutôt que vous ne devez offrir à votre frère ni pierre d'achoppement, ni scandale. Je sais et je crois en Jésus-Christ, qu'il n'y a rien d'impur par soi, mais seulement par l'impureté qu'on y met; car le royaume de Dieu ne consiste pas dans le boire et le manger, mais dans la justice, dans la paix et dans la joie que donne l'Esprit-Saint. Tout est pur; le mal est dans l'homme qui mange pour scandaliser les autres. Il vaut mieux ne point manger de chair et ne point boire de vin, ni rien faire qui puisse offenser ou scandaliser votre frère. » Le même Apôtre, après avoir parlé du scandale que l'on cause à son frère, ajoute, au sujet du scandale que l'on se cause à soi-même en mangeant contre sa conscience : « heureux celui qui ne se condamne pas lui-même en ce qu'il veut faire! Mais celui qui se demande s'il mangera, et qui mange, est condamné parce qu'il n'agit pas par un acte de foi; or, tout ce qui n'est pas acte de foi est péché. »

Nous péchons en tout ce que nous faisons contre notre conscience et notre croyance. Nous nous jugeons et nous nous con-

damnons nous-mêmes, au nom de la loi que nous avons reçue et acceptée, par cela seul que nous approuvons, c'est-à-dire que nous mangeons tels aliments que, suivant cette loi, nous rejetons et nous condamnons comme impurs. Telle est l'importance du témoignage de la conscience, qu'il suffit à nous excuser ou à nous accuser devant Dieu. C'est ce que rappelle saint Jean dans sa première épître. « Mes frères, dit-il, si notre cœur ne nous reproche rien, ayons confiance en Dieu, et tout ce que nous lui demanderons, nous le recevrons, si nous sommes fidèles à ses préceptes, et si nous ne faisons rien qui ne lui soit agréable. » C'est aussi avec raison que saint Paul avait dit auparavant qu'il n'y a rien de commun pour Jésus-Christ, si ce n'est ce qu'on croit devoir l'être, c'est-à-dire ce que l'on croit impur et interdit. En effet, nous appelons communs les aliments qui, selon la loi, sont appelés impurs, parce que la loi, les interdisant à ses fidèles, les expose, pour ainsi dire, et les met en vente pour ceux qui sont hors la loi. De là vient que les femmes communes sont impures, et que tout ce qui est commun, tout ce qui est du domaine public est vil ou moins précieux. Saint Paul dit donc qu'il n'est point par Jésus-Christ de viande commune, c'est-à-dire impure, puisque la loi de Jésus-Christ n'en interdit aucune, si ce n'est, comme je l'ai dit, pour éviter le scandale de sa propre conscience et de celle d'autrui. Il dit ailleurs à ce sujet : « c'est pourquoi, si la viande que je mange scandalise mon frère, je n'en mangerai jamais, pour ne pas scandaliser mon frère. Ne suis-je pas libre ? Ne suis-je pas apôtre ? » Soit, en d'autres termes : n'ai-je pas cette liberté que le Seigneur a donnée aux apôtres, de manger de toutes sortes de viandes et de recevoir toute espèce d'assistance ? En effet, il dit quelque part, en envoyant ses apôtres prêcher sa doctrine : « Mangez et buvez ce que vous trouverez chez eux. » Il ne faisait aucune distinction entre les aliments. L'Apôtre, fidèle à cette doctrine,

la maintient en disant qu'il est permis aux chrétiens de manger toute espèce d'aliments, fussent-ce même des aliments destinés aux infidèles ou offerts aux idoles, à la seule condition, je le répète, d'éviter le scandale. « Tout est permis, dit-il, mais tout n'est pas bon ; tout est permis, mais tout n'édifie pas. Que personne ne cherche son bien propre, mais le bien d'autrui. Mangez de tout ce qui se vend au marché, sans scrupule. La terre et tout ce qu'elle porte en son sein est au Seigneur. Si quelque infidèle vous invite à sa table et qu'il vous plaise d'y aller, mangez de tout ce qu'on vous servira, sans scrupule. Si l'on vous dit : « ceci a été offert aux idoles, » n'en mangez pas, par respect pour le scrupule de celui qui fait la distinction, par respect pour la conscience d'autrui, dis-je, non pour la vôtre : ne blessez ni les Juifs, ni les Gentils, ni l'Église de Dieu. »

De ces paroles de l'Apôtre il ressort clairement qu'aucun aliment ne nous est interdit, si nous en pouvons manger sans blesser notre propre conscience ni celle des autres. Nous agissons sans blesser notre propre conscience, si nous croyons de bonne foi suivre le genre de vie qui doit nous conduire au salut ; sans blesser la conscience des autres, s'ils ont la confiance que notre genre de vie doit nous sauver. Et nous vivrons de cette manière, si nous satisfaisons les besoins de la nature en évitant le péché ; si, ne présumant pas trop de notre vertu, nous ne nous chargeons pas, par nos vœux, d'un joug sous lequel nous succomberions ; chute d'autant plus grave que le degré auquel nous avaient élevé nos vœux serait plus haut.

Prévenant cette chute, et les vœux d'un engagement irréfléchi, l'Ecclésiaste dit : « si vous avez fait un vœu à Dieu, ne différez pas de vous en acquitter : tout engagement irréfléchi et que l'on ne tient pas lui déplaît ; quels que soient les vœux que vous avez faits, accomplissez-les : mieux vaut de beaucoup ne

point faire de vœux que de ne point tenir ceux qu'on a faits. » C'est aussi à ce péril que l'Apôtre veut remédier, quand il dit : « je veux que les jeunes veuves se marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles tiennent une maison, et qu'ainsi elles ne donnent à l'ennemi aucune occasion de pécher; car il en est qui sont retournées à Satan. » Considérant la faiblesse de l'âge, au danger d'une vie meilleure il oppose le remède d'une vie plus libre. Il conseille de se tenir en bas, de peur d'être précipité d'en haut.

C'est également le sentiment de saint Jérôme, dans les instructions qu'il donne à Eustochie. « Si celles, lui dit-il, qui sont restées vierges sont néanmoins condamnées pour d'autres péchés, qu'advient-il de celles qui auront prostitué les membres de Jésus-Christ, et qui auront changé en lieu de débauche le temple de l'Esprit-Saint? Mieux eût valu pour l'homme subir le mariage et suivre le chemin de la plaine, que de vouloir s'élever et d'être précipité dans les abîmes de l'enfer. » Repassons en esprit tous les préceptes de l'Apôtre, nous verrons que c'est aux femmes seulement qu'il permet un second mariage; pour les hommes, il les engage à la continence. « Si un homme est appelé circoncis, dit-il, qu'il ne se fasse pas gloire de montrer son prépuce. » Et ailleurs : « êtes-vous veuf? ne cherchez pas femme. » Moïse, au contraire, plus doux aux hommes qu'aux femmes, accorde à l'homme plusieurs femmes, tandis qu'il refuse à la femme plusieurs maris, et punit plus sévèrement l'adultère chez les femmes que chez les hommes. « La femme, dit l'Apôtre, à la mort de son mari, est affranchie du lien qui l'attachait à lui; elle n'est point adultère en s'unissant à un autre homme. » Et ailleurs : « je dis aux veuves et aux vierges qu'il est bon pour elles de rester dans cet état, ainsi que j'y reste moi-même. Mais si elles ne peuvent garder la continence, qu'elles se marient : mieux vaut se marier que d'être

brûlé des ardeurs du désir. » Et ailleurs : « la femme dont le mari est endormi du sommeil éternel est affranchie ; elle peut épouser qui elle voudra, pourvu que ce soit au nom du Seigneur ; mais elle sera plus heureuse si, suivant mon conseil, elle reste veuve. » Ce n'est pas seulement un second mariage qu'il accorde aux femmes ; il ne leur assigne pas de limites : dès que celui qu'elles ont épousé est endormi du sommeil éternel, il les autorise à en épouser un autre. Il ne fixe pas le nombre de leurs mariages, pourvu qu'elles évitent la fornication. Qu'elles se marient plusieurs fois plutôt que de forniquer une seule fois, de peur qu'après s'être livrées à un , elles ne payent à beaucoup d'autres la dette du commerce de la chair. Le payement de cette dette, même dans le mariage, n'est jamais complètement pur de péché ; mais on tolère les moindres péchés pour éviter les plus grands. Qu'y a-t-il donc d'étonnant que, pour ne pas exposer au péché, on accorde une chose qui n'en renferme aucun, c'est-à-dire qu'on permette, en fait d'aliments, tout le nécessaire, à la seule exclusion du superflu ? Car, je le répète, il n'y a point de mal à manger ; le mal est dans la gourmandise, c'est-à-dire qu'il consiste à vouloir ce qui n'est pas permis, à désirer ce qui est interdit, à prendre sans pudeur, comme il arrive parfois, ce qui peut causer un très-grand scandale.

Parmi les aliments des hommes, en est-il un d'aussi dangereux, d'aussi contraire à nos vœux et au repos de la sainteté, que le vin ? Aussi le plus grand des sages nous détourne-t-il avec grand soin d'en user. « Le vin, dit-il, est une source d'intempérance ; l'ivrognerie est la mère du désordre. Qui-conque se plaît à boire n'est pas sage. A qui malheur ? au père de qui malheur ? à qui les querelles ? pour qui les précipices ? pour qui les blessures sans sujet ? pour qui les yeux battus ? si ce n'est pour ceux qui s'attardent à boire et qui font étude de vider

les coupes? Ne regardez pas le vin et ses reflets d'or quand son éclat resplendit dans le cristal. Il entre en caressant, mais il finit par mordre comme la couleuvre; semblable au basilic, il répand le poison. Vos yeux verront des bluettes, votre cœur parlera à tort et à travers. Et vous serez comme un homme endormi en pleine mer, comme un pilote assoupi qui a lâché le gouvernail, et vous direz : « ils m'ont accablé de coups, et je ne m'en suis pas aperçu; ils m'ont traîné, et je ne l'ai point senti. Et vous répéterez : quand me réveillerai-je et trouverai-je encore du vin? » Et ailleurs : « ne donnez pas, non, ne donnez pas du vin aux rois, Lamuel; où règne l'ivresse, il n'y a plus de secret : le vin pourrait leur faire oublier la justice, et ils trahiraient la cause des enfants du pauvre. » Et dans l'Ecclésiaste : « l'ouvrier adonné au vin ne deviendra jamais riche; celui qui néglige les petites choses, tombera peu à peu. Le vin et les femmes font apostasier les sages et condamner les gens sensés. »

Le prophète Isaïe, passant sur tous les autres aliments, signale seulement le vin comme une des causes de la captivité du peuple. « Malheur, dit-il, à vous qui vous levez dès le matin pour vous livrer à l'ivresse et pour boire jusqu'au soir, jusqu'à ce que le vin vous ait fait perdre le sens! Le luth et la harpe, le tambour, la flûte et le vin, voilà ce qui règne à vos tables, et vous ne songez pas à l'œuvre de Dieu; c'est pour cela que mon peuple a été conduit en captivité, parce qu'il n'a pas eu l'intelligence. Malheur à vous qui êtes puissants à boire et vaillants à vous enivrer! » Du peuple il étend ses reproches jusque sur les prêtres et les prophètes. « Eux aussi, dit-il, ils sont tellement aveuglés par le vin qu'ils ne se connaissent plus : l'ivresse les fait trébucher. Le prêtre et le prophète, dans leur ivresse, ne se connaissent plus; ils sont pris de vin, ils trébuchent, ils n'ont pas connu la prophétie, ils ont ignoré le jugement; toutes les tables sont souillées des traces de leurs dégou-

tantes orgies; il n'y a pas une place propre. A qui le Seigneur enseignera-t-il sa loi? à qui donnera-t-il l'intelligence de sa parole? » Car il dit, par la bouche de Joël : réveillez-vous, ivrognes, et pleurez, vous qui buvez par plaisir. » Il ne défend pas, en effet, de boire par besoin, ainsi que l'Apôtre le conseille à Timothée, « à cause des faiblesses fréquentes de son estomac. » Remarquez toutefois qu'il ne dit pas seulement faiblesses, mais faiblesses fréquentes.

Noé, qui le premier planta la vigne, ignorait encore, sans doute, le mal de l'ivrognerie, et, s'étant enivré, il découvrit son corps : la honte de la luxure est attachée à l'ivresse. Un de ses fils s'étant raillé de lui s'attira sa malédiction, et il fut réduit en servitude; ce qui n'avait jamais encore été fait auparavant, que nous sachions. Les filles de Loth avaient bien prévu que ce saint homme ne pourrait être entraîné à un inceste que par l'ivresse. La bienheureuse veuve Judith savait bien qu'elle ne pouvait tromper et abattre que par ce moyen le superbe Holopherne. Nous lisons que, lorsque les anges apparurent aux anciens patriarches, qui leur donnèrent l'hospitalité, ils firent usage de viande, mais non de vin. Les corbeaux qui, matin et soir, portaient au grand Élie, notre chef, caché dans la solitude, du pain et de la viande pour se nourrir, ne lui portaient pas de vin.

Le peuple d'Israël, qui, dans le désert, se nourrissait de la chair si délicate des cailles, n'avait pas de vin, et nous ne lisons pas qu'il en ait même jamais désiré. C'est avec des pains et des poissons que Jésus-Christ nourrit le peuple et répara ses forces dans le désert : il n'avait pas de vin. C'est seulement aux noces, pour lesquelles on se relâche de la règle, que fut accompli le miracle du vin, source de la luxure. Mais le désert, qui est la demeure propre des moines, a connu le don de la chair plutôt que celui du vin.

C'était un point essentiel de la loi des Nazaréens, que ceux qui se consacraient au Seigneur évitaient le vin et tout ce qui peut enivrer. Est-il, en effet, une vertu, est-il une qualité que les ivrognes puissent conserver ? Aussi lisons-nous que le vin et tout ce qui peut enivrer était interdit aux prêtres de l'ancienne loi. Voilà pourquoi saint Jérôme, écrivant à Népotien sur la conduite des clercs, s'indigne si vivement de ce que les prêtres de l'ancienne loi, s'abstenant de tout ce qui peut enivrer, étaient par là supérieurs à ceux de la nouvelle. « Ne sentez jamais le vin, » dit-il, « de peur qu'on ne vous applique ce mot du philosophe : ce n'est pas tendre la joue, c'est présenter le corps. »

L'Apôtre condamne donc les prêtres adonnés au vin, et l'ancienne loi en interdit l'usage : « ceux qui sont attachés au service de l'autel ne boiront jamais de vin ni de bière, » dit-elle. — Par bière, en langue hébraïque, on entend toute boisson qui peut enivrer, qu'elle soit le résultat de la fermentation de la levûre, du jus de la pomme ou du miel cuit, qu'elle soit tirée du suc des herbes, des fruits du palmier et des fraises, qui, étendues dans l'eau ou passées au feu, donnent une liqueur douce et onctueuse. — « Tout ce qui peut enivrer et ébranler la raison, fuyez-le à l'égal du vin. » D'après la règle de saint Pacôme, nul, à l'exception des malades, ne doit toucher au vin ou à une liqueur quelconque. Qui de vous ignore que le vin ne convient nullement aux moines, et que jadis les religieux l'avaient en telle horreur que, pour s'en détourner, ils l'appelaient Satan. Aussi, lisons-nous dans les Vies des Pères : « quelqu'un rapporta un jour à l'abbé Pasteur qu'un certain moine ne buvait pas de vin, et il leur dit : le vin ne convient nullement aux moines. » Et quelques lignes plus bas : « un jour qu'on célébrait des messes dans le monastère de l'abbé saint Antoine, on trouva un vase rempli de vin ; un des vieillards en versa dans

une coupe qu'il porta à l'abbé Sisoï et qu'il lui offrit; l'abbé Sisoï but; on lui offrit une seconde coupe, il but encore. Mais lorsqu'on lui en offrit une troisième, il refusa, disant : assez, frère, ne savez-vous pas que c'est Satan qui est là-dedans? » Et ailleurs encore, au sujet de l'abbé Sisoï : « le vieillard dit à ses disciples, qui lui demandaient si ce ne serait pas beaucoup boire, un jour de sabbat ou le dimanche, à l'église, que de boire trois coupes de vin : Non, si ce n'était pas Satan, ce ne serait pas beaucoup. » Saint Benoît n'avait pas oublié ce principe, lorsqu'il permettait le vin aux moines dans une certaine mesure, « Nous lisons bien, sans doute, dit-il, que le vin ne convient nullement aux moines; mais c'est une chose qu'aujourd'hui il serait difficile de leur persuader. »

Il n'est donc pas étonnant que saint Jérôme, qui n'autorisait l'usage du vin pour les hommes qu'avec restriction, le défende absolument aux femmes dont la nature est plus faible, bien qu'elle résiste mieux à l'ivresse. En effet, dans les règles de conduite qu'il donne à la vierge Eustochie pour conserver sa virginité, il lui tient ce chaleureux langage : « si je suis capable de donner quelque conseil, et si l'expérience mérite confiance, voici le premier avis, la première prière que j'adresse à une épouse du Christ : qu'elle fuie le vin comme un poison. Ce sont les premières armes des démons contre la jeunesse. La cupidité ébranle moins profondément, l'orgueil rend moins superbe, l'ambition a moins d'attraits. Nous nous débarrassons aisément des autres vices : celui-ci est un ennemi enfermé au cœur de la place; partout où nous allons, nous le portons avec nous. Vin et jeunesse, double foyer de volupté. Pourquoi jeter de l'huile sur le feu? Pourquoi alimenter un brasier ardent? » Cependant les expériences de la physique ont démontré que le vin a moins de prise sur les femmes que sur les hommes. Et Théodore Marcobe en donne la raison dans son livre des *Saturnales*, quand

il dit : « selon Aristote, les femmes s'enivrent rarement, les hommes souvent. La femme a le corps très-humide; ce qui le prouve, c'est le poli et l'éclat de sa peau; ce qui le prouve surtout, ce sont les purgations qui la débarrassent périodiquement d'un excès d'humeur. Lors donc que le vin qu'elle a bu tombe dans ce large courant d'humeur, il perd sa force, ses vapeurs s'éteignent et ne montent plus au cerveau. » Et encore : « le corps de la femme, purifié par de fréquentes purgations, est un tissu rempli de pores qui facilitent l'écoulement, et qui offrent un passage à l'humeur qui s'amasse et cherche à sortir. C'est par ces pores que la vapeur du vin s'évapore en un instant. »

Pourquoi donc tolérer chez les religieux ce qu'on refuse aux religieuses ? Quelle folie d'autoriser l'usage du vin chez ceux auxquels il peut faire le plus de mal, et de l'interdire aux autres ? Quoi de plus insensé que de ne pas inspirer à des religieux l'horreur d'une chose qui est, plus que toute autre, opposée à l'esprit de religion, et capable d'éloigner de Dieu ? Quoi de plus imprudent que de ne pas exiger de s'abstenir, pour la perfection chrétienne, de ce qui est interdit aux rois et aux prêtres de l'ancienne loi, que dis-je ? d'y laisser trouver les plus grandes délices ? Qui ne sait, en effet, quel soin les clercs et les moines d'aujourd'hui mettent à remplir leurs celliers de toute espèce de vins, à y mêler des plantes, du miel et d'autres ingrédients qui les enivrent d'autant plus aisément que le mélange est plus agréable, et qui les excitent d'autant plus à la luxure qu'ils les échauffent davantage ? Ah ! c'est plus qu'une erreur, c'est du délire, que ceux qui ont fait vœu de continence ne fassent rien pour observer ce vœu, que dis-je ? fassent tout pour le rompre. Leurs corps sont retenus dans les cloîtres, mais leur cœur est plein de libertinage ; leur âme brûle de toutes les ardeurs de la fornication. « Ne buvez pas encore d'eau, mais pre-

nez un peu de vin, à cause des faiblesses fréquentes de votre estomac, » écrivait l'Apôtre à Timothée. C'est à cause de sa délicatesse qu'un peu de vin lui est permis : il est clair qu'en santé il n'en prendrait point. Si nous faisons vœu de vivre suivant la règle apostolique, si nous nous engageons particulièrement à faire pénitence, si nous voulons fuir le siècle, pourquoi faire nos plus grandes délices de ce qui est particulièrement contraire à notre dessein et de ce qu'il y a de plus délectable dans tous les aliments ? Saint Ambroise, ce grand peintre de la pénitence, ne blâme que le vin dans la nourriture des pénitents. « Est-il croyable, dit-il, qu'on fasse pénitence, quand on a l'ambition des honneurs, quand on use et abuse du vin, quand on se donne les jouissances du mariage ? Il faut renoncer au siècle. Il m'a été plus facile de trouver des hommes ayant conservé leur innocence, que des hommes faisant pénitence comme il faut. » Et ailleurs, dans le livre sur la *Fuite du siècle* : « vous le fuyez bien, dit-il, si vos yeux évitent les coupes et les bouteilles, de peur de prendre le goût de la luxure en s'arrêtant sur le vin. » Parmi les aliments à éviter, il ne cite, dans son ouvrage, que le vin : fuir le vin, c'est assez, il l'affirme, pour fuir le siècle ; il semble, à son sens, que toutes les voluptés du siècle dépendent du vin. Et il ne dit pas : si votre bouche évite de le goûter ; mais : si vos yeux évitent de le voir ; de peur qu'à force de le regarder, les attraites de la débauche et de la volupté ne vous saisissent. C'est aussi ce que Salomon veut dire dans le passage que j'ai cité plus haut : « ne regardez pas le vin et ses reflets d'or, quand son éclat respandit dans le cristal. » Que dirons-nous donc, je vous prie, nous qui, pour qu'il nous fasse plaisir à boire comme à voir, y mêlons du miel, des plantes, toute espèce d'ingrédients, nous qui voulons boire encore par l'odorat ?

Forcé de tolérer l'usage du vin, saint Benoît disait : « nous

n'y consentons qu'à la condition expresse qu'on ne boira pas jusqu'à l'ivresse, mais avec mesure; car le vin fait apostasier même les sages. » Plût à Dieu que nous en fussions à nous contenter de boire jusqu'à satiété, et que nous ne nous laissions pas aller, par une transgression plus grave, jusqu'à l'excès! Saint Augustin, dans sa règle pour les monastères qu'il avait établis, dit : « le samedi seulement et le dimanche, selon la coutume, on donnera du vin à ceux qui en voudront. » C'était autant par respect pour le dimanche et pour les vigiles du dimanche, qui ont lieu le samedi, que parce que les frères, dispersés d'ordinaire dans leurs cellules, se réunissaient ce jour-là, ainsi que saint Jérôme le rappelle dans la *Vie des Pères*, où il dit en parlant d'un monastère qu'il appelle la Celle : « chacun reste dans sa cellule; le samedi et le dimanche seulement, on se rassemble à l'église, et là, tous se rangent comme réunis dans le ciel. » Voilà pourquoi c'était une tolérance convenable que celle qu'on procurait quelque plaisir à la communauté réunie, alors que les frères sentaient plus qu'ils ne disaient « combien c'est chose bonne et douce d'habiter sous le même toit! »

Actuellement, si nous nous abstenons de viande, est-ce un si grand mérite, quand nos tables sont chargées d'une quantité superflue d'autres aliments? nous achetons à grands frais toute espèce de poissons; nous mélangeons les saveurs du poivre et des épices; gorgés de vin, nous y ajoutons encore des boissons et des liqueurs fortes : l'excuse de tout cela, c'est l'abstinence des viandes à vil prix, abstinence devant le monde, encore : comme si c'était la qualité et non la superfluité des aliments qui faisait la faute! Ce que Dieu nous défend, c'est la gourmandise et l'ivrognerie, c'est-à-dire la superfluité, et non la qualité de la nourriture et du vin.

Aussi saint Augustin ne craint-il dans la nourriture que le vin,

et ne fait-il aucune distinction d'aliments; il lui suffit qu'on s'abstienne de vin, ainsi qu'il le recommande en peu de mots. « Domptez votre chair par le jeûne et par l'abstinence dans le boire et le manger, dit-il, autant que votre santé vous le permettra. » Il avait lu, si je ne me trompe, ce passage des *Exhortations* de saint Athanase aux moines : « pour les jeûnes aussi, on ne doit pas les mesurer à la volonté, mais à la possibilité, qui s'étend en raison de l'effort. Que les jeûnes aient lieu tous les jours, sauf le dimanche; qu'ils ne soient pas l'objet d'un vœu. » C'est comme s'il eût dit : si l'on a fait le vœu de jeûner, il faut le tenir en tout temps, excepté le dimanche. Il n'assigne d'ailleurs aucune règle aux jeûnes : la mesure, pour chacun, c'est sa santé. « Il ne regarde qu'à la force du tempérament, » est-il dit; « il permet à chacun de se fixer une règle, sachant qu'on ne pêche en rien, quand on observe la mesure en tout. » Il tient ce langage, sans doute, pour que nous ne nous laissions pas amollir par les voluptés, comme ce peuple nourri de la fleur du froment et du vin le plus pur, dont il est écrit : « ce peuple chéri s'est engraisé et s'est révolté. » Il ne veut pas non plus que nous macérions notre corps par des abstinences, qui, sous le poids de l'épreuve, pourraient nous faire succomber et perdre, par nos murmures, le fruit du sacrifice, ou éveiller notre orgueil. C'est l'excès que l'Ecclésiaste veut prévenir, quand il dit : « le juste périt dans sa justice. Ne soyez donc pas juste au delà de la mesure, ni sage plus qu'il ne faut; » c'est-à-dire prenez garde de vous gonfler d'admiration pour votre vertu.

C'est à la sagesse, mère de toutes les vertus, de mesurer le poids des fardeaux; de n'imposer à chacun que ce qu'il peut porter; de suivre la nature, non de la traîner; de ne jamais proscrire l'usage, mais seulement l'abus; de ne supprimer que le superflu en respectant le nécessaire; en un

mot, de déraciner les vices sans blesser la nature. C'est assez, pour les faibles, d'éviter le péché : ils n'ont pas besoin d'atteindre la perfection. Il suffit d'avoir un coin dans le paradis pour ceux qui ne peuvent prendre place auprès des martyrs. Il est plus sûr de faire des vœux mesurés, afin que la grâce, par ses effets, y puisse ajouter quelque chose. C'est pourquoi il est écrit : « lorsque vous aurez fait tout ce qui est ordonné, dites : nous sommes des serviteurs inutiles; nous avons fait ce que nous devions. » — « La loi, dit l'Apôtre, produit la colère; car où il n'y a point de loi, il n'y a point de prévarication. » Et ailleurs : « sans la loi, le péché était mort, et moi je vivais autrefois sans loi; mais, le commandement étant survenu, le péché est ressuscité, et moi je suis mort; et il s'est trouvé que le commandement, qui était fait pour me donner la vie, m'a donné la mort; car le péché, ayant pris occasion du commandement, m'a séduit et tué par ce commandement même; en sorte que le péché est devenu, par le commandement, une cause de péché. » Saint Augustin disait de même à Simplicien : « la défense a augmenté le désir, qui est devenu plus doux et par cela même nous a trompés. » Et dans le livre des *Questions*, question soixante-septième : « le charme du péché est plus entraînant et plus vif, lorsqu'il y a défense. »

Toujours nous tendons vers ce qui nous est interdit et nous désirons ce qu'on nous refuse.

Que ces réflexions fassent donc trembler quiconque veut se soumettre au joug de quelque règle et s'engager dans les vœux d'une loi nouvelle. Qu'il choisisse selon ses forces; qu'il évite ce qui les dépasse. On n'est coupable envers la loi, que lorsqu'on a fait serment de lui obéir. Réfléchissez avant de vous engager; une fois engagé, observez votre engagement. Avant, l'acte est volontaire; après, l'obéissance est nécessaire. « Dans la maison de mon Père, » a dit la Vérité, « il y a plusieurs demeures, »

Ainsi y a-t-il aussi plusieurs voies qui y conduisent. On n'est pas condamné par le mariage, seulement on est sauvé plus aisément par la virginité. Ce n'est pas pour nous sauver que les saints Pères ont institué des règles, mais pour que nous puissions faire plus facilement notre salut et nous consacrer plus purement à Dieu. « Une fille, dit l'Apôtre, ne pèche pas pour se marier; mais, mariée, elle souffrira dans sa chair des maux que je veux vous éviter. » Et encore : « une femme qui n'est point mariée et qui est vierge ne pense qu'aux choses du Seigneur, en sorte qu'elle est sainte de corps et d'âme; mais celle qui est mariée pense aux choses de ce monde, elle cherche comment elle plaira à son mari. Je vous le dis donc dans votre intérêt, non pour vous tendre un piège; je vous le dis pour vous engager à ce qui est bien, à ce qui vous donnera la facilité de prier Dieu sans obstacle. »

Or, on n'est jamais plus libre de le faire, que lorsque, s'éloignant matériellement du monde, on se renferme dans les cloîtres, de façon à ne plus être troublé par les bruits du siècle. Mais ce n'est pas seulement à celui qui se soumet à la loi, c'est à celui qui l'impose de prendre garde, en multipliant les commandements, de multiplier les péchés. En venant en ce monde, le Verbe de Dieu a abrégé la loi. Moïse l'avait développée, bien que, comme dit l'Apôtre, « ce ne soit pas la loi qui conduise à la perfection. » En effet, ses commandements étaient si nombreux et d'une observation si difficile, que l'apôtre Pierre déclare que personne n'a pu en soutenir le poids. « Mes frères, dit-il, pourquoi tenter Dieu en imposant sur la tête de vos disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter? Nous croyons que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ nous sauvera et eux aussi. »

C'est en peu de mots que Jésus-Christ a prescrit à ses Apôtres les règles de la pureté des mœurs et de la sainteté de la vie, en

peu de mots qu'il leur a enseigné la perfection. Écartant les préceptes austères et difficiles, il n'en a donné que de doux et de faciles, et il y a renfermé toute la religion. « Venez à moi, dit-il, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et je vous réconforterai. Imposez-vous mon joug, apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes ; car mon joug est doux et mon fardeau léger. »

En effet, il en est souvent des œuvres de sainteté comme des choses du siècle. Ce sont bien souvent ceux qui peinent le plus qui gagnent le moins ; de même, ce ne sont pas toujours ceux qui paraissent le plus éprouvés qui ont le plus de mérite devant Dieu : Dieu regarde les cœurs plutôt que les œuvres. Plus on est occupé aux choses du dehors, moins on peut vaquer au soin des choses du dedans ; d'autant que plus on est connu des hommes qui jugent sur les dehors, plus on acquiert de gloire parmi le monde, plus on se laisse égarer et enfler par l'orgueil. C'est pour prévenir cet égarement que l'Apôtre rabaisse grandement le mérite des œuvres et augmente celui de la foi. « Si Abraham, dit-il, a été justifié par ses œuvres, il a de quoi se glorifier, mais non devant Dieu. En effet, que dit l'Écriture ? Abraham crut en Dieu, et cela lui a été imputé à vertu. » Et encore : « que disons-nous donc ? que les gentils, qui ne cherchaient point la justice, ont atteint la justice, cette justice qui vient de la foi, tandis qu'Israël, en cherchant la loi de justice, n'est point parvenu à la loi de justice ? Pourquoi ? Parce que ce n'était pas par la foi, mais comme par les œuvres. » Ceux qui tiennent cette conduite ressemblent aux gens qui nettoient les dehors d'un plat ou d'un vase, mais qui ne s'occupent pas de la propreté de l'intérieur ; plus occupés de la chair que de l'âme, ils sont plus charnels que spirituels. Pour nous, qui désirons que Jésus-Christ habite dans l'homme intérieur par la foi, nous faisons peu de cas des choses extérieures qui sont

communes aux réprouvés comme aux élus, suivant ce qui est écrit : « j'ai en moi, Seigneur, tous les vœux et toutes les louanges que je vous rendrai. » Aussi ne suivons-nous pas les préceptes d'abstinence extérieure de la loi, laquelle évidemment ne contribue en rien à la vertu. Le Seigneur ne nous a rien interdit en fait de nourriture, mais seulement la gourmandise et l'ivresse, c'est-à-dire l'excès. Ce qu'il a toléré en nous, il n'a pas rougi de l'autoriser par son propre exemple, sans s'occuper de ceux qui se scandalisaient et s'emportaient en reproches. Ce qui lui a fait dire de lui-même : « Jean est venu ne mangeant ni ne buvant, et ils ont dit : il est possédé du démon. Le Fils de l'homme est venu mangeant et buvant, et ils ont dit : voilà un gourmand, un ivrogne. » Et même pour excuser ses disciples, qui ne jeûnaient pas comme saint Jean, et qui, pour manger, ne se mettaient pas en peine de laver leurs mains, il dit : « les fiancés du Fils de l'homme ne peuvent prendre le deuil, tandis qu'il est fiancé avec eux. » Et ailleurs : « ce n'est pas ce qui entre dans la bouche de l'homme qui le souille, c'est ce qui en sort. Or, ce qui sort de la bouche vient du cœur, et voilà ce qui souille l'homme ; mais de ne point se laver les mains pour manger, cela ne souille pas l'homme. »

Ce n'est donc pas la nourriture qui souille l'âme, c'est la convoitise de la nourriture défendue. Car, ainsi que le corps ne peut être souillé que par des choses corporelles, l'âme ne peut être souillée que par des choses spirituelles. Ce qui se passe dans notre corps n'est point à craindre, si l'âme n'y a point de part, et il n'y a pas à se glorifier de la pureté de son corps, lorsque l'âme est intentionnellement corrompue. C'est donc dans le cœur que réside tout entière la mort ou la vie de l'âme. Ce qui fait dire à Salomon, dans ses Proverbes : « gardez votre cœur avec toute la vigilance possible, car il est la source de la vie. » Suivant cette déclaration de la Vérité, c'est du cœur que sort ce qui souille l'homme, parce que l'âme se perd ou se sauve par ses bons

ou ses mauvais désirs. Mais comme l'âme et le corps sont intimement unis dans la même personne, il faut bien prendre garde que le plaisir du corps n'entraîne le consentement de l'âme, et que, par trop d'indulgence pour la chair, la chair, abandonnée à elle-même, n'entre en lutte avec l'esprit et ne domine là où elle doit obéir. Or, nous éviterons ce danger si, comme je l'ai dit, donnant satisfaction à tous les besoins du corps, nous en retranchons le superflu, et si nous accordons au sexe le plus faible l'usage de toute nourriture, ne lui en interdisant que l'abus. Qu'il soit permis de manger de tout, mais qu'il ne soit permis de manger de rien avec excès. « Tout ce que Dieu a créé, dit l'Apôtre, est bon, et il ne faut rien rejeter de ce qui est reçu avec des actions de grâce; car la parole de Dieu et la prière le sanctifient. En donnant cette règle à vos frères, vous vous montrerez bon ministre de Jésus-Christ, nourri des paroles de la foi et de la bonne doctrine à laquelle vous vous êtes attaché. » Nous donc, suivant avec Timothée la doctrine de l'Apôtre, et, selon le précepte du Seigneur, n'évitant rien dans les aliments que la gourmandise et l'ivresse, usons de tous dans une mesure telle qu'ils servent à soutenir en nous la faiblesse de la nature, non à nourrir les vices. Portons surtout cette mesure dans l'usage de ceux qui, par leur superfluité, peuvent être les plus dangereux: il est plus grand et plus louable de manger sobrement que de jeûner tout à fait. Ce qui fait dire à saint Augustin dans son livre des liens du Mariage, là où il parle des aliments qui doivent soutenir le corps: « on n'use bien que des choses dont on peut se passer. Beaucoup, en effet, trouvent plus aisé de n'en pas user du tout, que d'en régler sagement l'usage; il n'y a pas sagesse cependant là où il n'y a pas continence. » C'est de cette mesure que saint Paul disait: « je sais supporter l'abondance et la privation. » Souffrir la privation, c'est affaire à tous les hommes; mais savoir souffrir la privation, est le trait des grands

hommes. De même, il n'est personne qui ne puisse commencer à vivre dans l'abondance; mais savoir supporter l'abondance est le propre de ceux que l'abondance ne corrompt point.

Quant au vin, qui, je le répète, est une source de luxure et de désordre, et qui, par là-même, est aussi contraire à la continence qu'au silence, ou bien les femmes s'en abstiendront absolument pour l'amour de Dieu, comme les femmes des gentils s'en absteaient par la crainte des adultères; ou bien elles le tempéreront avec de l'eau, afin de pourvoir en même temps et à leur soif et à leur santé, sans se faire de mal; et il en sera ainsi, si le mélange contient au moins un quart d'eau. Le plus difficile est de se ménager de façon à ne pas boire jusqu'à la satiété, ainsi que le recommande saint Benoît. Aussi pensons-nous qu'il est plus sûr de ne pas interdire la satiété pour ne pas nous exposer à un autre danger; car ce n'est pas dans la satiété, je le répète, c'est dans la superfluité qu'est le mal. Quant à composer du vin avec des plantes comme médicament, ou à prendre du vin pur, nous ne l'interdisons point; mais à la condition que les malades seuls en goûtent, et que la communauté n'en use point.

Défense absolue de faire le pain avec du pur froment; lorsqu'on aura du froment, on y devra mêler au moins un tiers de farine plus grossière. Point de pain tendre; du pain qui soit cuit au moins de la veille. Quant aux autres aliments, la diaconesse y pourvoira; c'est, comme je l'ai dit, en achetant les choses les moins chères et les plus faciles à se procurer, qu'elle devra subvenir aux besoins de votre sexe. Quelle folie, en effet, d'acheter aux autres, quand ce qu'on a soi-même suffit? de chercher au dehors le superflu, quand on a chez soi le nécessaire? de se donner de la peine pour avoir au delà du suffisant, quand on a le suffisant sous la main?

Ces sages habitudes de mesure, ce sont moins les hommes que les anges, que dis-je? c'est Dieu lui-même qui nous les enseigne,

et qui nous montre que ce qu'il faut pour cette vie de passage, ce n'est pas de rechercher la qualité des aliments, c'est de se contenter de ceux qu'on a près de soi. Les anges mangèrent des viandes qu'Abraham leur servit; c'est avec des poissons trouvés dans le désert que Jésus-Christ rassasia une multitude à jeun. Ce qui prouve clairement que l'usage de la chair ou du poisson n'a rien de répréhensible en soi, et qu'il faut prendre la nourriture qui est pure du péché, s'offre d'elle-même et est de l'appât le plus facile, du prix le moins coûteux. Sénèque, le plus grand des sectateurs de la pauvreté et de la continence, le plus éminent des prédicateurs de morale parmi les philosophes, disait : « notre but est de vivre selon la nature. Or, il est contre la nature de tourmenter son corps, de fuir la propreté qui ne coûte rien, de se plaire dans la saleté, d'user d'une nourriture, non grossière, mais dégoûtante. Et si chercher les choses délicates est le propre de la mollesse, c'est folie de se priver de celles dont tout le monde use et qui coûtent peu. La philosophie exige qu'on soit sobre, non qu'on se martyrise. Il peut y avoir une sage frugalité ; c'est cette mesure qui me plaît. » C'est ce qui fait aussi que saint Grégoire, dans son trentième livre des Morales, pour montrer que les hommes pèchent moins par la qualité des aliments que par celle des sentiments, distingue ainsi les tentations de la gourmandise : « tantôt elle cherche les aliments les plus délicats ; tantôt elle prendra la première chose venue, mais à la condition que la préparation en soit tout particulièrement soignée. C'est quelquefois ce qu'il y a de plus grossier qu'elle désire, et cependant par la violence même de ce désir, elle pêche encore. »

Le peuple tiré d'Égypte succomba dans le désert parce que, au mépris de la manne, il demanda des viandes qu'il croyait plus délicates. Ésaü perdit la gloire de son droit d'aînesse, pour avoir ardemment désiré une nourriture grossière, un plat de lentilles.

En vendant à ce prix son droit d'aînesse, il a trahi la violence de sa convoitise. Ce n'est pas dans la nourriture, c'est dans la convoitise qu'est le péché. Aussi pouvons-nous bien souvent manger les mets les plus délicats sans péché, tandis qu'il en est de grossiers auxquels nous ne pouvons toucher sans que notre conscience nous accuse. Ésaü donc, je le répète, a perdu son droit d'aînesse pour un plat de lentilles, et Élie, dans le désert, a conservé la pureté de son corps en mangeant de la viande. Aussi l'antique ennemi du monde, sachant bien que ce n'est pas l'aliment, mais la convoitise de l'aliment qui est la cause de la condamnation, s'est assujetti le premier homme, non avec des viandes, mais avec une pomme. Le second, c'est également avec du pain, non avec de la viande qu'il l'a tenté. Ainsi commettons-nous bien souvent le péché d'Adam, alors même que nous prenons des aliments vils et grossiers.

Il faut donc prendre ce que réclame le besoin de la nature, non ce que la passion de manger suggère. On désire avec moins d'ardeur ce qui a moins de prix, ce qui est moins rare et moins cher. Telles sont les viandes communes, qui, valant mieux que le poisson pour soutenir des tempéraments faibles, sont moins coûteuses et d'un plus facile apprêt.

Il en est de la viande et du vin comme du mariage : ce sont choses intermédiaires entre les bonnes et les mauvaises, c'est-à-dire indifférentes, bien que le commerce de la chair ne soit pas tout à fait sans péché, et que le vin soit le plus pernicieux de tous les aliments. Or si, pris avec mesure, le vin n'est pas interdit au régime religieux, qu'avons-nous à craindre pour les autres aliments, dès le moment que nous ne dépassons pas la mesure? Si saint Benoît, tout en reconnaissant que le vin ne convient pas aux moines, se croit cependant obligé, en vue du refroidissement de la foi, d'en tolérer l'usage dans une certaine mesure, que ne devons-nous pas permettre aux femmes, aux-

quelles aucune règle encore n'interdit rien? Si les évêques eux-mêmes, si les chefs de la sainte Église, si, enfin, les communautés religieuses peuvent, sans pécher, manger de la viande parce qu'ils n'ont pas fait de vœux qui les en empêchent, qui pourra nous blâmer d'être aussi tolérants pour des femmes, quand surtout elles sont soumises en tout le reste à une plus grande austérité? Il suffit sans doute au disciple de faire comme le maître; et ce serait une grande inconséquence que de refuser à des communautés de femmes ce qu'on accorde à des communautés d'hommes. Il n'est même que juste qu'avec la règle sévère de leur couvent, les femmes, jouissant de la permission de manger des viandes, n'aient pas, dans leur zèle pieux, de moindres avantages que les pieux laïques, puisque, au témoignage de saint Jean Chrysostome, rien n'est permis aux séculiers qui ne soit permis aux réguliers, sauf le droit de se marier. Saint Jérôme aussi, jugeant que la conduite des clercs ne doit pas être inférieure à celle des moines, dit : « c'est comme si l'on prétendait que tout ce qui est enjoint aux moines ne s'étend pas aux clercs, qui sont les pères des moines. » Et qui peut méconnaître qu'il est contraire à toute règle de discernement d'imposer aux faibles la même charge qu'aux forts, et d'obliger les femmes à la même abstinence que les hommes? En veut-on une preuve, indépendamment des enseignements de la nature? Que l'on consulte saint Grégoire; ce chef, ce docteur éminent de l'Église, éclairant sur ce point les autres docteurs de l'Église, au chapitre vingt-quatrième de son Pastoral, s'exprime ainsi : « autres sont les instructions à donner aux hommes, autres celles qui conviennent aux femmes. Aux uns, on peut imposer un joug pesant, aux autres, il faut un joug plus doux; à ceux-ci les grandes épreuves, à celles-là des épreuves légères qui les convertissent doucement. Ce qui est peu de chose pour les forts est beaucoup pour les faibles. » Au reste, l'usage des viandes communes flatte moins

que celui de la chair des poissons ou des oiseaux. Cependant saint Benoît ne nous les interdit pas, et l'Apôtre, en faisant la distinction de toutes les espèces de viandes, dit : « toute chair n'est pas même chair ; celle des hommes n'est pas celle des animaux ; autre est celle des oiseaux , autre celle des poissons. » La loi du Seigneur a mis au nombre des chairs à lui offrir en sacrifice celle des animaux, celle des oiseaux, et point celle des poissons, afin qu'on ne croie pas que la chair du poisson est plus pure à ses yeux que celle des animaux. En effet, le poisson est une chair d'autant plus dispendieuse et plus onéreuse pour les pauvres, qu'elle est moins abondante et moins fortifiante ; elle coûte davantage et ne nourrit pas autant.

Prenant donc en considération les ressources des hommes et leur nature, nous n'interdisons, je le répète, que le superflu. Nous recommandons l'usage modéré des viandes et de tous les autres aliments, en telle sorte que l'abstinence soit plus sévère chez les religieuses, tous les aliments leur étant permis, que chez les religieux, à qui certains aliments sont interdits. Nous voulons que l'usage de la viande soit réglé de telle façon qu'elles n'en mangent qu'une fois par jour ; qu'on ne serve jamais deux portions de viandes différentes à la même personne ; qu'on n'y ajoute aucune garniture de légumes, et qu'on ne puisse user de chair plus de trois jours par semaine, savoir : le dimanche, le mardi et le jeudi, quelles que soient les fêtes qui tombent dans les intervalles ; car plus grande est la solennité, plus il la faut célébrer par l'abstinence. C'est à quoi saint Grégoire de Nazianze, ce remarquable docteur, nous engage vivement dans son troisième livre de la Chandeleur ou de la seconde Épiphanie. « Célébrons, dit-il, cette fête, non en nous livrant aux plaisirs de la table, mais en nous abandonnant aux pures joies de l'esprit. » Et ailleurs, au quatrième livre de son traité sur la Pentecôte et l'Esprit saint : « ce jour est le jour de notre

fête, dit-il; amassons dans le trésor de nos cœurs quelque chose de durable, d'éternel, non de ces choses qui passent et se dissolvent. Le corps a assez de ses mauvais penchants, il n'a que faire de plus de matière; c'est une bête insolente, gardons-nous de la rendre plus insolente par une abondante nourriture : elle nous tourmenterait plus violemment. » Il faut donc célébrer les fêtes tout spirituellement. C'est aussi ce que recommande, dans sa lettre sur la manière de recevoir les présents, saint Jérôme, fidèle à la doctrine de son maître. « Nous devons moins nous inquiéter, dit-il, de célébrer les fêtes par l'abondance de la chère que par les joyeux tressaillements de l'esprit : il serait absurde d'honorer par des excès de table un martyr qui s'est rendu agréable à Dieu par ses jeûnes. » Et saint Augustin sur le remède de la pénitence : « considérez ces milliers de martyrs : pourquoi célébrer leurs fêtes par des repas de débauche, et ne pas plutôt imiter leur vie par une honnête conduite ? »

Les jours où on ne mangera pas de viande, il y aura deux portions de légumes quelconques : on pourra ajouter du poisson. Point d'assaisonnement recherché ; on se contentera de ceux qui sont produits par le pays. Point de fruits que le soir. Quant à celles qui ont besoin d'un régime, nous ne défendons point qu'on leur serve des herbes, des racines, des fruits, ou autre chose de ce genre.

Si quelque religieuse étrangère à laquelle on aura donné l'hospitalité prend part au repas, on lui offrira quelque portion supplémentaire, pour lui donner une idée de la charité de la maison. Elle sera libre de partager cette portion avec qui elle voudra. On la fera asseoir à la grande table, elle et les autres, si elles sont plusieurs. La diaconesse les servira ; elle prendra ensuite son repas avec les servantes de table.

Si quelque sœur veut dompter en elle les ardeurs de la chair

en diminuant la quantité de sa nourriture, qu'elle ne prenne point sur elle de rien faire sans permission ; cette permission ne devra jamais lui être refusée, si ce n'est point un caprice, mais un sentiment de vertu qui lui a inspiré ce désir de privation, et si son tempérament est de force à la supporter. Mais il ne sera jamais permis à qui que ce soit de demeurer un jour sans manger.

Les vendredis, on ne mangera jamais rien d'accommodé au gras ; on se contentera de la nourriture des jours de Carême, sorte d'abstinence qui sera comme une marque de sympathique compassion pour les souffrances de l'époux mort ce jour-là. Il est encore une chose qu'il faut non-seulement défendre, mais avoir en horreur, bien qu'elle soit en usage dans la plupart des monastères : c'est que les religieuses essuient leurs mains ou leurs couteaux avec les morceaux de pain qui restent du dîner et qui sont la part des pauvres : pour ménager le linge de table, on ne doit point salir le pain des pauvres, que dis-je ? le pain de celui qui a dit en parlant des pauvres : « ce que vous faites au moindre des miens, c'est à moi que vous le faites. »

Relativement aux jeûnes, il suffira de suivre la règle générale de l'Église ; car nous ne prenons pas sur nous d'imposer aux religieuses des pratiques plus sévères que celles des pieux laïques ; nous ne voulons pas mettre la faiblesse des femmes au-dessus de la force des hommes. Depuis l'équinoxe d'automne jusqu'à l'âques, à cause de la brièveté des jours, nous pensons qu'un seul repas suffit ; nous disons à cause de la brièveté des jours, et non eu égard à l'abstinence monastique. Nous ne ferons point ici de distinction d'aliments.

Quant aux vêtements, on évitera par-dessus tout les vêtements de prix, qui sont absolument condamnés par l'Évangile. Le Seigneur lui-même nous en détourne, en condamnant l'orgueil du mauvais riche, et en exaltant l'humilité de Jean. C'est ce qu'expli-

que saint Grégoire dans sa quatrième Homélie sur les Évangiles. « Pourquoi, dit-il, se sert-il de ces paroles : *« les gens qui sont délicatement vêtus dans les maisons des rois, »* si ce n'est pour démontrer clairement que ceux-là combattent pour le royaume de la terre, non pour le royaume des cieux, qui refusent de souffrir pour Dieu, et qui, adonnés tout entiers aux biens extérieurs, ne cherchent que les douceurs et les délices de la vie présente ? Et le même, dans sa onzième Homélie : « il en est qui pensent que le goût des vêtements délicats et de grand prix n'est pas un péché. Si ce n'était pas une faute, la parole du Seigneur n'indiquerait pas aussi expressément que le riche qui souffrait les tortures de l'enfer était couvert de lin et de pourpre. Or, on ne recherche des vêtements de luxe que pour la satisfaction d'une vaine gloire, que dans l'idée de s'attirer plus d'hommages. Ce qui le prouve, c'est qu'on ne se revêt d'habits de prix là où l'on ne peut être vu du monde. » Saint Pierre détourne également de cet abus les femmes séculières et mariées dans sa première Épître : « que les femmes soient soumises à leurs maris, en telle sorte que si les maris ne croient pas à la parole des femmes, ils soient gagnés par les exemples de leur commerce, et envisagent avec crainte ce que leur impose la pureté de ce commerce. Point de tresses de cheveux postiches, point de ceintures d'or, point de robes somptueuses ; qu'elles s'attachent à parer l'honneur qui est caché dans le cœur par l'incorruptibilité d'un esprit calme et modeste, ce qui est le plus riche des vêtements devant Dieu. »

C'est avec raison qu'il a cru devoir détourner de cette vanité les femmes plutôt que les hommes, parce que leur esprit faible les y pousse d'autant plus que la luxure a plus de prise sur elles. Or si les femmes qui vivent dans le monde doivent être arrêtées sur cette pente, que convient-il de faire à l'égard des femmes vouées à Dieu, elles dont le véritable ornement est de n'en avoir

pas ? Pour elles, rechercher ces ajustements ou ne pas les rejeter si on les leur offre, c'est perdre leur réputation de chasteté; c'est se préparer moins à la religion qu'à la fornication; c'est se mettre au rang, non des religieuses, mais des courtisanes. Pour elles la parure est comme l'insigne du libertinage, elle trahit la corruption de l'âme, ainsi qu'il est écrit : « l'habillement, le rire, la marche, révèlent l'homme. »

Nous voyons que le Seigneur a loué et exalté dans Jean-Baptiste la grossièreté des vêtements plutôt que l'austérité des aliments. « Qu'êtes-vous allé voir, dit-il, dans le désert ? un homme vêtu d'habits délicats ? » Parfois, en effet, la recherche dans les aliments peut avoir quelque utilité, mais dans les vêtements, jamais; plus les vêtements sont précieux, plus on les conserve; moins ils servent, plus ils coûtent à celui qui les a achetés; leur finesse même fait qu'ils se détériorent plus aisément et procurent au corps moins de chaleur.

Les habits seront d'étoffe de laine noire; point d'autre couleur, c'est celle qui convient au deuil de la pénitence, et aucune fourrure ne convient mieux que celle des agneaux aux épouses du Christ; ce vêtement leur remettra en mémoire qu'elles doivent toujours paraître revêtues ou se revêtir de l'Agneau, époux des vierges.

Les voiles ne seront pas de soie, mais de toile ou d'étoffe teinte. Il y en aura de deux sortes : les uns pour les vierges qui auront prononcé les vœux, les autres pour les novices. Les voiles des vierges consacrées seront marqués du signe de la croix, qui témoignera par sa blancheur que leur corps est entièrement voué à Jésus-Christ, et que la différence qui existe entre leur habit et celui des autres est en raison de leur consécration : en sorte qu'arrêtés par ce signe, les fidèles aient moins l'idée de porter sur elles un œil de concupiscence. Mais ce n'est qu'après la consécration de l'évêque que la vierge pourra porter

sur le sommet de la tête cette croix faite de fil blanc, en signe de la pureté virginale : nul autre voile n'aura cette marque.

Elles porteront sur la peau des chemises de toile, qu'elles ne quitteront pas même pour dormir. Nous ne refusons pas à la délicatesse de leur nature l'usage des matelas et des draps. Elles mangeront et coucheront chacune séparément. Nulle ne trouvera mauvais que l'on passe à une de ses sœurs qui en a un plus pressant besoin les habits qui lui auraient été donnés à elle-même, les habits ou autre chose. Elle sera particulièrement heureuse, au contraire, d'avoir eu un témoignage de sympathie à offrir à sa sœur en peine, et de penser qu'elle vit non pour elle, mais pour les autres; autrement, elle n'aurait plus droit d'appartenir à la communauté, elle serait coupable du sacrilège de propriété.

Nous croyons qu'il suffit, pour couvrir le corps, d'une chemise, d'une peau d'agneau et d'une robe, en ajoutant par-dessus, pendant la rigueur du froid, un manteau qui serve de couverture, au lit. Pour prévenir par le lavage l'invasion de la vermine et l'encrassement, elles auront tous ces vêtements en double, ainsi que Salomon a dit, à la louange de la femme forte et sage : « elle ne craint pas pour sa maison le froid de l'hiver, car tous ses serviteurs ont double vêtement. » La taille de l'habit sera mesurée; il ne devra pas descendre au-dessous du talon, pour ne pas soulever la poussière. Les manches n'excéderont pas la longueur des bras et des mains. Les jambes seront couvertes de chausses, et les pieds de chaussons et de souliers. Jamais elles ne marcheront pieds nus, même sous prétexte de dévotion. Chaque lit aura un matelas, un traversin, un oreiller, une courte-pointe et un drap. La tête sera couverte d'une bandelette blanche avec un voile par-dessus; lorsqu'il sera nécessaire, à cause de la tonsure, on ajoutera un bonnet de peau d'agneau.

Ce n'est pas seulement dans la nourriture et l'habillement

qu'il faut éviter le superflu, c'est aussi dans les bâtiments et tous les autres biens. Quant aux bâtiments, s'ils sont plus spacieux ou plus beaux qu'il n'est nécessaire, si nous les ornons de peintures ou de sculptures, ce ne sont plus des asiles de pauvres, ce sont des palais de rois. « Le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête, dit saint Jérôme, et vous avez de vastes portiques et des bâtiments immenses! » Se plaire à avoir de beaux chevaux, des chevaux de prix, ce n'est pas seulement de la superfluité, c'est évidemment une vanité pure. Multiplier ses troupeaux, étendre ses domaines, c'est donner carrière à l'ambition des biens extérieurs; et plus nous possédons sur cette terre et plus nous sommes forcés de penser à ce que nous possédons, plus nous sommes détournés de la contemplation des choses du ciel. Notre corps a beau être enfermé dans un cloître, l'âme, attachée à ces possessions du dehors, est forcée de les suivre; elle se répand çà et là avec elles; nous sommes d'autant plus en proie à la crainte, que nous possédons plus de choses qui peuvent être perdues; plus elles ont de valeur, et plus nous les aimons, plus elles tiennent notre misérable cœur enchaîné à leur poursuite.

Il faut donc songer à fixer une mesure aux dépenses de notre maison, de façon à ne rien chercher au delà du nécessaire, à ne recevoir aucune offrande, à ne garder aucun dépôt. Tout ce qui dépasse le nécessaire, nous ne le possédons qu'à titre de vol, et nous sommes coupables de la mort d'autant de pauvres que nous aurions pu en secourir avec ce superflu. Chaque année donc, après la récolte, il faudra assurer les besoins de l'année; le reste, on le donnera, ou plutôt on le restituera aux pauvres.

Il en est qui, ignorant la mesure de la sagesse, se font honneur d'avoir une maison nombreuse, n'ayant que peu de revenus; et pour subvenir à ces lourdes charges, ils vont impudemment mendier, quand ils n'arrachent pas violemment ce qu'on ne leur veut point donner. Tels nous voyons aujourd'hui certains

supérieurs, qui, fiers du nombre de leurs religieux, tiennent moins à en avoir de bons qu'à en avoir beaucoup, et s'estiment d'autant plus grands qu'ils sont grands au milieu d'un plus grand nombre. Pour attirer les novices dans leurs maisons, au lieu de leur annoncer des austérités, ils leur promettent toutes sortes de douceurs, et, les recevant sans examen ni épreuve, ils les perdent par l'apostasie. C'est contre eux sans doute que Jésus-Christ s'élevait par ces paroles : « malheur à vous qui parcourez la mer et la terre pour faire un prosélyte, et qui, l'ayant fait, le rendez deux fois plus que vous digne de l'enfer ! » Certes ils seraient moins fiers de la multitude de leurs religieux, s'ils cherchaient le salut des âmes plutôt que le nombre des prosélytes, et s'ils présumaient moins de leurs forces dans la conduite de leur communauté. Le Seigneur avait choisi un petit nombre d'apôtres, et parmi ceux qu'il avait choisis, il se trouva un apostat, ce qui lui fait dire : « ne vous ai-je pas choisis tous les douze ? et cependant il se trouve parmi vous un démon. » Tel avait été Judas parmi les disciples, tel fut Nicolas parmi les sept diacres. Lorsque les apôtres n'avaient encore réuni qu'un petit nombre de fidèles, Ananias et Saphira, sa femme, méritèrent d'être frappés d'une sentence de mort. De tous ceux qui s'étaient d'abord attachés à suivre le Seigneur, beaucoup l'abandonnèrent et il n'en resta qu'un bien petit nombre ; car étroite est la voie qui conduit à la vie, et il en est peu qui savent y marcher ; large et spacieuse, au contraire, est la voie qui conduit à la mort, et il en est beaucoup qui s'y engagent. C'est que, selon la parole du Seigneur, « il est beaucoup d'appelés et peu d'élus. » — « Le nombre des insensés, dit Salomon, est infini. »

Qu'il tremble donc celui qui se réjouit de la multitude de ses religieux ; qu'il craigne que, selon la parole du Seigneur, il ne se trouve parmi eux peu d'élus, et que, multipliant sans mesure

son troupeau, il ne puisse suffire à le garder, en sorte qu'il mérite cette parole du prophète : « vous avez multiplié ce peuple, mais vous n'avez pas augmenté sa joie. » Tels sont, en effet, ceux qui sont fiers du nombre : obligés pour leurs propres besoins et pour ceux de la communauté de sortir, de rentrer dans le siècle et de courir çà et là en mendiant, ils s'embarrassent bien plus du soin des corps que du soin des âmes, et s'attirent plus de mépris que de gloire.

Une telle conduite serait pour des femmes une honte d'autant plus grande qu'il y a moins de sûreté pour elles à courir par le monde. Quiconque veut vivre honnêtement, tranquillement, se donner au service du Seigneur, se rendre cher à Dieu et aux hommes, doit craindre de rassembler plus de frères qu'il n'en peut soigner ; ne point compter, pour ses dépenses, sur la bourse d'autrui, songer à faire, non à demander l'aumône. L'apôtre saint Paul, le grand prédicateur de l'Évangile, avait, au nom de l'Évangile, le droit de recevoir assistance : il travaillait de ses mains, pour n'être à charge à personne et ne point porter atteinte à sa gloire. Pour nous, dont le devoir est non de prêcher, mais de pleurer les péchés, quel serait notre aveuglement, notre honte d'aller mendier notre subsistance ! Comment pourrions-nous soutenir ceux que nous aurions inconsidérément réunis ? N'est-ce pas déjà assez de folie d'aller soudoyer des prédicateurs, faute de savoir prêcher, et conduisant à la ronde ces faux apôtres, de porter partout nos croix et nos reliques pour vendre aux simples et aux imbéciles non la parole de Dieu, mais les mensonges dorés du diable, pour leur tout promettre afin de leur escroquer leur argent ? Ah ! c'est déjà cette cupidité impudente à chercher les biens de ce monde et non ceux de Jésus-Christ qui fait, ainsi que personne ne l'ignore, qu'on n'a plus de respect ni pour cet ordre, ni pour la prédication de la parole de Dieu.

Aussi les abbés, les supérieurs des monastères qui se glissent avec importunité chez les puissants du siècle et dans les cours des rois passent-ils plutôt pour des gens charnels que pour des cénobites. Tandis qu'ils poursuivent par tous moyens la faveur des hommes, ils s'habituent à converser avec le monde plutôt qu'à parler avec Dieu. Ils ont lu plus d'une fois sans doute, mais ils ont mal lu, ils ont entendu, mais ils n'ont pas compris cet avertissement de saint Antoine : « les poissons qui demeurent longtemps sur le sable meurent ; de même les moines qui vivent trop longtemps hors de leurs cellules et dans le commerce des séculiers rompent leur vœu de retraite. »

Nous devons donc retourner en toute hâte à la cellule comme le poisson à la mer, de peur que restés dehors trop longtemps, nous n'oublions l'habitude de vivre au dedans. Convaincu de cette vérité, l'auteur de la Règle monastique, saint Benoît, a catégoriquement enseigné, par son exemple comme par ses écrits, qu'il veut que les abbés soient assidus au couvent et restent à veiller avec sollicitude à la garde de leur troupeau. Il avait un jour quitté sa maison pour rendre visite à sa chère sœur sainte Scholastique, et celle-ci voulait le retenir auprès d'elle seulement une nuit pour profiter de ses instructions ; il déclara qu'il ne pouvait absolument rester hors de sa cellule ; il ne dit même pas : « nous ne pouvons, » mais : « je ne puis pas, » parce que les frères pouvaient le faire avec sa permission, tandis que lui ne le pouvait que sur l'ordre de Dieu, comme il l'a fait plus tard.

Aussi, dans sa Règle, ne parle-t-il nulle part des sorties de l'abbé, mais seulement de celles des frères. Il a, au contraire, si bien pris ses mesures pour assurer sa présence assidue, qu'aux vigiles des dimanches et des jours de fête, il veut que la lecture de l'Évangile et des instructions qui y sont jointes ne soit faite que par l'abbé. Dans son règlement sur la table à laquelle l'abbé doit s'asseoir

avec les pèlerins et les hôtes, il lui permet, à défaut d'hôtes, d'inviter les frères qu'il lui plaît, en ayant soin seulement de laisser un ou deux des anciens avec les frères ; par là il fait entendre clairement que l'abbé ne doit jamais être absent du monastère à l'heure des repas, de peur qu'une fois habitué à la chère délicate des grands, il ne laisse le pain grossier aux religieux. C'est de ces abbés que la Vérité a dit : « ils lient des fardeaux pesants et au-dessus des forces humaines, et ils les mettent sur le dos des autres ; tandis que, pour eux, ils n'y veulent pas toucher du bout du doigt. » Et ailleurs, parlant des faux prédicateurs : « gardez-vous des faux prophètes qui viennent vers vous. Ils viennent d'eux-mêmes, dit-il, sans que Dieu les envoie et les ait chargés d'une mission. » Jean-Baptiste, notre chef, à qui le pontificat revenait par héritage, s'éloigna de la ville pour se retirer dans le désert, c'est-à-dire qu'il abandonna le pontificat pour le monastère, la vie des cités pour la solitude. Le peuple venait à lui, ce n'était pas lui qui allait chercher le peuple. Il était si grand qu'il fut pris pour le Christ et eut le pouvoir de réformer certains abus dans les villes. Il était déjà dans le petit lit d'où il était prêt à répondre au bien-aimé frappant à sa porte : « je me suis dépouillé de ma robe, comment la reprendrai-je ? J'ai lavé mes pieds, puis-je les salir ? »

Quiconque désire vivre dans la solitude de la paix monastique doit donc se réjouir d'avoir un petit lit plutôt qu'un grand, car c'est de ce lit que la Vérité a dit : « qu'on prenne l'un et qu'on laisse l'autre. » C'est, ainsi que nous le lisons, que le petit lit de l'épouse n'est autre chose que le lit d'une âme contemplative étroitement unie au Christ et s'attachant à lui d'un souverain désir. Et ce lit, dès qu'on y est entré, on n'est jamais abandonné. « En veillant toute la nuit dans mon petit lit, » dit-elle elle-même, « j'ai cherché celui que chérit mon âme. » C'est de ce petit lit que dédaignant ou craignant de se lever, elle fait au bien-aimé qui

frappe la réponse que j'ai rappelée tout à l'heure; loin de son lit elle ne voit que des souillures dont elle craint de salir ses pieds.

Dina n'est sortie qu'une fois pour aller voir des étrangers, et elle s'est perdue; et, comme un moine cloître nommé Malchus l'entendit un jour dire à son abbé, comme il en fit lui-même l'expérience, la brebis qui sort de la bergerie tombe bientôt sous la dent du loup. Ne formons donc pas une communauté trop nombreuse dont les besoins nous invitent à sortir, que dis-je? nous y obligent et nous fassent faire le bien des autres à notre détriment, semblables au plomb qu'on met dans le creuset pour conserver l'argent. Craignons au contraire, qu'une fournaise trop ardente de tentations ne consume à la fois le plomb et l'argent. On objectera que Jésus-Christ a dit : « je ne rejetterai pas celui qui sera venu à moi. » Ni nous non plus nous ne voulons pas rejeter ceux qui sont admis, mais nous voulons qu'on regarde à ceux qu'on recevra, en sorte qu'après les avoir admis, nous ne soyons pas exposés à être rejetés nous-mêmes à cause d'eux. Car si nous ne croyons pas que le Seigneur ait rejeté aucun de ceux qu'il avait admis, il en a repoussé qui se présentaient, puisqu'à celui qui lui disait : « Maître, je vous suivrai partout où vous irez, » il a répondu : « les renards ont des tanières, » etc.

Il nous avertit encore de calculer les dépenses de toute entreprise, avant de l'exécuter. « Quel est, dit-il, celui d'entre vous qui, voulant bâtir une tour, ne compte de sang-froid ce qu'elle lui coûtera et s'il aura de quoi la mener à bonne fin, de peur que, ne pouvant l'achever après en avoir jeté les fondements, tous ceux qui la verraient ne se moquent de lui et ne disent : cet homme a commencé de bâtir et il n'a pu aller jusqu'au bout? » C'est beaucoup pour chacun de faire son propre salut; il est dangereux de prendre à sa charge le salut de plusieurs,

quand c'est à peine si l'on peut suffire à la garde de soi-même. On ne garde, d'ailleurs, avec sollicitude, que lorsqu'on a pris l'engagement de le faire avec tremblement. Nul ne persévérera dans une entreprise, autant que celui qui a hésité et réfléchi avant de s'y lancer. Les femmes y doivent donc mettre d'autant plus de réflexion que leur faiblesse est moins à l'épreuve des lourds fardeaux, et que les douceurs de la vie tranquille leur sont plus nécessaires.

L'Écriture sainte est, sans contredit, le miroir de l'âme ; quiconque se nourrit de sa lecture, et profite de ce qu'il y voit, connaît la beauté de ses mœurs ou en découvre la laideur, en sorte qu'il peut accroître l'une et diminuer l'autre. C'est ce miroir que saint Grégoire, dans son *Traité des Morales*, livre second, nous rappelle dans le passage où il dit : « L'Écriture sainte est pour les yeux de l'âme un miroir qui nous est présenté afin que nous voyions notre visage intérieur. C'est là, en effet, que nous connaissons nos actions honteuses, là que nous envisageons nos bonnes actions, là que nous jugeons ce que nous avons fait de progrès et combien nous sommes éloignés d'en avoir fait. » Or celui qui regarde l'Écriture sans la comprendre est comme un aveugle qui aurait un miroir sous les yeux. Il ne peut y voir ce qu'il est, ni y chercher les lumières qu'elle renferme. Il est devant l'Écriture, faute d'en savoir profiter, comme serait un âne devant une lyre. C'est un affamé auquel est servi un pain dont il ne sait pas manger : incapable de pénétrer par lui-même le sens de la parole de Dieu, et n'ayant personne pour lui en préparer l'intelligence par ses instructions, il est pourvu d'une nourriture qui lui est absolument inutile.

Aussi l'Apôtre dit-il, nous engageant tous en général à l'étude de l'Écriture sainte : « tout ce qui est écrit a été écrit pour notre instruction ; en sorte que les Écritures nous donnent pa-

tience, consolation, espoir. » Et ailleurs : « remplissez-vous de l'Esprit saint, en vous entretenant vous-même dans les psaumes, les hymnes et les cantiques spirituels. » Or, c'est s'entretenir soi-même, que de comprendre ce que l'on dit et de savoir tirer le fruit de ses paroles. Le même apôtre dit à Timothée : « en attendant que je vienne, appliquez-vous à la lecture, à l'exhortation, à l'instruction. » Et ailleurs : « quant à vous, demeurez ferme dans les choses que vous avez apprises et qui vous ont été confiées ; sachant de qui vous les avez apprises, et que vous avez été nourri, dès votre enfance, dans les lettres saintes qui peuvent vous instruire pour le salut, par la foi qui est en Jésus-Christ. Toute Écriture inspirée de l'Esprit saint est utile pour instruire, pour reprendre, pour corriger, pour s'élever dans la vie de la justice, en sorte que l'homme de Dieu soit parfait, étant formé à toute espèce de bonnes œuvres. » Et dans sa lettre aux Corinthiens, il les invite à se pénétrer de l'intelligence de l'Écriture sainte, afin de pouvoir expliquer les passages qui seraient cités devant eux : « attachez-vous, dit-il, à la charité ; cherchez à gagner les dons spirituels, surtout le don des prophéties ; car celui qui parle de la langue parle non pour les hommes, mais pour Dieu, tandis que celui qui prophétise édifie l'Église. C'est pourquoi celui qui parle de la langue demande qu'elle soit entendue. Je prierai en esprit, je prierai aussi de façon à être entendu. Je chanterai en esprit, je chanterai aussi de façon à être entendu. Au surplus, si vous bénissez de cœur, qui pourra prendre le rôle du peuple ? Comment répondra-t-il *amen* à votre bénédiction, s'il ne sait ce que vous dites ? Votre action de grâces est bonne, mais nul n'en est édifié. Je rends grâces à Dieu de ce que je parle une langue que vous entendez tous, mais j'aimerais mieux, quant à moi, dire dans l'église cinq paroles intelligibles qui instruiraient les autres, que dix mille dans une langue étrangère. Mes frères, ne soyez pas enfants

par l'intelligence, soyez enfants par la méchanceté; par l'intelligence soyez parfaits. »

Parler une langue c'est former des sons, et non pas en donner l'intelligence aux autres. Prophétiser ou interpréter, c'est, à l'exemple des prophètes qu'on appelle voyants, c'est-à-dire intelligents, comprendre ce que l'on dit et en donner l'explication. Celui-là prie ou chante de cœur seulement, qui forme des mots, et en profère le bruit sans y appliquer son intelligence. Ainsi, lorsque c'est la bouche qui prie en nous, c'est-à-dire lorsque nous nous bornons à articuler des sons par le souffle de la prononciation, sans que le cœur conçoive ce qu'émettent les lèvres, notre âme n'en reçoit pas l'impression nécessaire pour que la prière nous élève, par l'intelligence des paroles émises, à l'amour de Dieu. C'est pour cette raison que l'Apôtre nous recommande de nous attacher à ce que nous disons, en sorte que nous ne sachions pas seulement proférer des mots, comme beaucoup d'autres, mais que nous en ayons pleinement l'intelligence; autrement, il le déclare, prière et chant seraient sans profit. Saint Benoît était aussi de cet avis. « Appliquons-nous à chanter, dit-il, de façon à ce que notre âme soit en harmonie avec notre voix. » C'est aussi le précepte du Psalmiste : « chantez avec intelligence. » Il veut qu'à l'expression des mots l'assaisonnement de l'intelligence, qui donne le goût, ne manque pas, et que nous puissions en toute sincérité dire au Seigneur : « que vos paroles sont douces à mon gosier ! » Et ailleurs : « ce n'est pas avec des flûtes que l'homme se rendra agréable à Dieu. » La flûte, en effet, émet des sons qui charment les sens, mais qui ne pénètrent pas dans l'intelligence; aussi dit-on que ceux-là jouent bien de la flûte, mais ne sont pas agréables au Seigneur, qui se plaît à produire des sons mélodieux, sans que l'intelligence en soit édifiée. Et comment, dit l'Apôtre, comment à la bénédiction, dans les cérémonies de l'é-

glise, répondra-t-on *amen*, si la formule de la bénédiction n'est pas comprise, si l'on ne sait si ce que demande la prière est bon ou non ? Ainsi voyons-nous souvent dans les églises des gens simples et ignorants faire, faute de savoir, des prières qui leur sont plus nuisibles qu'utiles. Quand on dit par exemple : *ut sic transeamus per bona temporalia, ut non amittamus æternâ*, etc., il en est que l'affinité des mots presque semblables induit en erreur, et qui disent : *ut nos amittamus æterna*, ou encore : *ut non admittamus æterna*. C'est ce danger que l'Apôtre veut prévenir, quand il dit : « au reste, si vous bénissez de cœur, » c'est-à-dire si vous vous bornez à émettre des lèvres les mots de la bénédiction, sans prendre la peine d'en faire arriver le sens à l'intelligence de l'auditeur, « qui prendra le rôle du peuple » ? c'est-à-dire qui parmi les assistants, dont le rôle est de répondre, se chargera de répondre pour le peuple, qui ne peut pas, qui ne doit pas le faire ? Comment dira-t-il *amen*, ne sachant si c'est dans une bénédiction ou dans une malédiction que vous l'engagez ? Enfin, comment ceux qui ne comprennent pas les Écritures pourront-ils se permettre des discours édifiants, exposer, interpréter la règle, ou en corriger les abus ?

Aussi ne sommes-nous pas peu étonnés, — c'est une inspiration du démon, — qu'il ne se fasse dans les monastères aucune étude pour l'intelligence des Écritures, qu'on s'occupe d'exercer au chant et à la prononciation des mots, et point d'en donner la compréhension ; comme, si pour la brebis, pâtre était plus utile que bêler. L'intelligence de la divine Écriture est l'aliment et la nourriture spirituelle de l'âme. C'est ainsi que le Seigneur, destinant Ézéchiël à la prédication, le nourrit d'un livre qui découla aussitôt de ses lèvres comme un doux miel. Nourriture dont il est écrit dans Jérémie : « les enfants ont demandé du pain, et il ne s'est trouvé personne pour

le leur rompre. » Car c'est rompre le pain aux enfants que de donner aux simples l'intelligence des lettres. Et ces enfants qui demandent du pain sont ceux qui désirent nourrir leur âme de l'intelligence de l'Écriture, ainsi que le dit ailleurs le Seigneur : « j'enverrai la faim sur la terre, non pas une faim de pain ni une soif d'eau, mais la faim d'entendre la parole de Dieu. »

Le démon, au contraire, a envoyé dans les cloîtres des monastères la faim et la soif d'entendre les paroles des hommes et les bruits du monde, en sorte qu'occupés d'un vain parlage, nous repoussions d'autant plus la parole divine, que faute des doux assaisonnements de l'intelligence, elle nous paraît sans goût. C'est de là que David disait, ainsi que je l'ai rapporté plus haut : « que ces paroles sont douces à mon gosier ! elles sont plus douces que le miel à mes lèvres. » Et il explique aussitôt en quoi consiste cette douceur : « vos préceptes m'ont donné l'intelligence ; » c'est-à-dire : « c'est par vos préceptes et non par ceux des hommes que j'ai reçu l'intelligence ; ce sont eux qui m'ont instruit et éclairé. » Quelle est l'utilité de cette intelligence, il n'oublie pas de la montrer : « c'est pour cela, ajoute-t-il, que j'ai haï toutes les voies d'iniquité. » Il est, en effet, beaucoup de voies d'iniquité si manifestement ouvertes, qu'il est difficile que tout le monde n'en vienne pas à les haïr ou les mépriser ; mais ce n'est que par l'intelligence de la parole divine que nous pouvons connaître toutes celles qui existent, et les éviter. C'est de là que David dit encore : « j'ai caché mes paroles dans mon cœur, afin de ne pas vous offenser. » Elles sont cachées dans notre cœur plutôt qu'elles ne résonnent sur nos lèvres, lorsque la méditation en a fixé l'intelligence. Ainsi moins nous nous appliquons à cette intelligence, moins nous connaissons, moins nous évitons les voies d'iniquité, et moins nous pouvons nous prémunir contre le péché.

Cette négligence est d'autant plus coupable chez des moines qui aspirent à la perfection, que la science leur est plus facile, grâce à l'abondance des livres saints dont ils sont pourvus, et aux loisirs dont ils jouissent. Aussi, dans les Vies des Pères, l'auguste vieillard accusait-il vivement ceux qui se glorifient de la multitude des livres qu'ils possèdent et qui ne prennent aucun soin de les lire. « Les prophètes ont écrit des livres, dit-il ; nos pères, qui sont venus ensuite, ont beaucoup travaillé sur ces livres, leurs successeurs en ont rempli leur mémoire ; puis est venue cette génération, la nôtre, qui les transmet sur des parchemins et des peaux, mais qui les laisse reposer dans les vitrines des bibliothèques ! » C'est pour cela que l'abbé Palladius aussi nous engage vivement à apprendre et à enseigner. « Il faut qu'une âme qui veut vivre selon la volonté de Jésus-Christ, dit-il, apprenne fidèlement ce qu'elle ignore, ou enseigne clairement ce qu'elle sait. » Or, si elle ne sait ni l'une ni l'autre de ces choses, le pouvant, mais ne le voulant pas, c'est qu'elle est atteinte de folie.

En effet le premier principe de l'éloignement de Dieu, c'est le manque de goût pour sa doctrine. Et comment peut-on l'aimer, quand on ne désire pas ce dont l'âme a toujours besoin ? Aussi saint Athanase, dans son Exhortation aux moines, leur recommande-t-il le soin de la lecture et de l'étude jusqu'à leur permettre, pour s'y livrer, d'interrompre l'exercice de la prière : « je vais, dit-il, tracer le chemin de notre vie. D'abord l'abstinence, le jeûne, la prière et la lecture assidues, ou pour ceux qui ne seraient pas encore versés dans les lettres, le soin d'écouter, inspiré par le besoin d'apprendre ; voilà pour les nouveau-nés encore nourris à la mamelle, si je puis ainsi dire, les premiers éléments de la connaissance de Dieu ; » et après quelques explications : « il faut, ajoute-t-il, incessamment prier : d'une prière à l'autre, qu'il y ait à peine l'inter-

valle d'un moment. Il ne doit y avoir d'interruption, dit-il ensuite, que pour la lecture. » Et saint Pierre ne dit pas autrement : « soyez toujours prêts à rendre raison de votre foi et de vos espérances à qui vous interroge. » Et saint Paul : « nous ne cessons de prier pour vous, afin que vous soyez remplis de la connaissance de Dieu en sagesse et en intelligence spirituelle. » Et encore : « que la parole de Jésus-Christ demeure en vous avec la plénitude de sa sagesse. »

Dans l'Ancien Testament, la loi recommande aussi aux hommes de s'instruire des préceptes sacrés. « Heureux l'homme, dit David, qui ne s'est pas laissé aller au conseil des impies, qui ne s'est pas arrêté dans la voie des pécheurs, qui ne s'est pas assis dans les chaires de pestilence, mais dont la volonté repose sur la loi du Seigneur. »

Dieu lui-même dit à Jésus-Christ : « ce livre ne sortira pas de vos mains, et vous le méditez jour et nuit. »

Parmi les occupations du monastère s'introduisent souvent les mauvaises pensées, dont la pente est glissante ; et bien que notre application tienne notre esprit tendu vers Dieu, l'idée des choses du siècle a toujours prise sur nous et nous tourmente. Que si celui qui se livre avec zèle aux exercices religieux est exposé à ces tentations, comment celui qui ne fait rien y échappera-t-il ? Le pape saint Grégoire, dans son dix-neuvième livre des Morales, dit : « nous gémissons de voir déjà arrivé le temps où nous trouvons dans l'Église tant de prélats qui ne veulent pas exécuter ce qu'ils comprennent, ou qui dédaignent même de connaître et de comprendre la parole divine. Car ils détournent leurs oreilles de la vérité pour écouter des fables ; ils cherchent tout ce qui est de ce monde, non ce qui est de Jésus-Christ. Partout on trouve les écrits qui renferment la parole de Dieu, partout on peut les lire. Mais les hommes dédaignent de les connaître, et nul, pour ainsi dire, ne cherche à savoir ce qu'il croit. »

Et pourtant la Règle de chaque monastère et les exemples des saints Pères nous y exhortent. Saint Benoît ne donne aucun précepte sur l'enseignement ou l'étude du chant, et il en donne un grand nombre sur la lecture ; il fixe même exactement les moments de lire comme ceux de travailler ; il règle si bien l'enseignement de la dictée et de la composition, que parmi les objets nécessaires que les moines ont le droit d'attendre de l'abbé, il n'oublie ni le papier ni les plumes. Bien plus, il prescrit entre autres choses, au commencement du Carême, que tous les moines reçoivent un certain nombre de livres de la bibliothèque pour les lire à la suite et d'un bout à l'autre. Or, quoi de plus ridicule que de donner du temps à la lecture et de ne pas prendre le soin de comprendre ce qu'on lit ? On connaît le proverbe du Sage : « lire sans entendre, c'est perdre son temps. » C'est à un tel lecteur qu'on peut appliquer avec justesse ce mot du philosophe : « un âne devant une lyre. » C'est, en effet, un âne devant une lyre qu'un lecteur qui tient un livre et qui n'en comprend pas le sens. Mieux vaudrait pour ceux qui lisent ainsi porter leur effort sur quelque chose d'utile que de perdre leur temps à regarder des lettres et à tourner des feuillets. Ces sortes de lecteurs accomplissent bien la prophétie d'Isaïe : « toutes les visions des prophètes vous seront comme les caractères d'un livre fermé qu'on donnerait à un homme qui sait lire en lui disant : « lisez ce livre, et il répondra : « je ne puis, ce livre est fermé ; » alors on donnera le livre à un homme qui ne sait pas lire, en lui disant : « lisez, » et il répondra : « je ne sais pas lire. » C'est pourquoi le Seigneur a dit : « ce peuple s'approche de moi, mais seulement de bouche ; il me glorifie, mais seulement des lèvres ; quant à son cœur, il est éloigné de moi ; il ne me craint que parce que les hommes l'ordonnent et l'enseignent ainsi. Voici donc que je frapperai encore ce peuple d'admiration et d'étonnement en accomplissant un grand prodige :

la sagesse de ses sages périra, et l'entendement de ses habiles sera obscurci. »

On dit dans les cloîtres que ceux-là connaissent les lettres qui savent les prononcer. Pour ce qui est de l'intelligence, ils avouent qu'ils ignorent la loi ; et le livre qu'on leur donne est pour eux un livre fermé, comme pour ceux qu'ils appellent illettrés. Eh bien, ce sont ceux-là que le Seigneur accuse de s'approcher de lui de la bouche seulement et des lèvres, puisqu'ils ne peuvent comprendre les mots qu'ils savent, tant bien que mal, prononcer. Étrangers à la science des révélations divines, ils suivent plutôt, dans leur obéissance, la coutume des hommes que l'utilité de l'Écriture. C'est pour cela que le Seigneur menace d'aveugler ceux qui parmi eux passent pour sages et siègent comme docteurs.

Le grand docteur de l'Eglise, l'honneur de la vie monastique, saint Jérôme, nous exhorte à l'amour des livres, quand il dit : « aimez la science des lettres : c'est le moyen de ne pas aimer les péchés de la chair. » Combien il leur a consacré lui-même de temps et de peine, son témoignage nous l'apprend. Entre les différentes révélations qu'il nous fait sur ses propres études, sans doute pour que son exemple nous serve de leçon, il dit, en certain passage, à Pammachus et à Oceanus : « quand j'étais jeune, j'étais dévoré d'une ardeur d'apprendre extraordinaire. Et je n'ai pas fait moi-même mon éducation, suivant les présomptueuses prétentions de quelques-uns ; j'ai suivi les leçons d'Apollinaire à Antioche, je me suis attaché à lui, et il m'instruisait dans les saintes Écritures. Déjà des cheveux blancs parsemaient ma tête, et le rôle de maître me convenait moins que celui de disciple : j'allai néanmoins à Alexandrie, je suivis les leçons de Didyme, et je lui rends grâces de m'avoir appris bien des choses que j'ignorais encore. On croyait que j'en avais fini d'apprendre : je retournai à Jérusalem et à Bethléem pour assister

(au prix de quel travail et de quelles dépenses !) aux cours du docteur hébreu Barannias ; il les faisait la nuit, car il craignait les Juifs, et il se montrait pour moi comme un autre Nicodème. » Il avait, sans doute, gravé dans la mémoire ce qu'il avait lu dans l'Écclésiaste : « mon fils, commencez à vous instruire dès votre jeunesse, et jusqu'en vos vieux ans vous trouverez la sagesse. » Et ce n'étaient pas seulement les paroles de l'Écriture, c'étaient aussi les exemples des saints Pères qui l'avaient instruit ; car parmi les éloges qu'il donne à cet excellent monastère, il ajoute ceci au sujet de l'étude particulière qu'on y faisait des saintes Écritures : « nous n'avons jamais vu tant d'application à la méditation, à l'intelligence, à l'étude des divines Écritures ; on les aurait pris pour autant d'orateurs appelés à l'enseignement de la sagesse divine. »

Saint Bède aussi, reçu fort jeune dans un monastère, disait, ainsi qu'il le rapporte dans son histoire d'Angleterre : « pendant tout le temps de ma vie que j'ai passé dans le même monastère, je me suis livré à la méditation de l'Écriture, et dans les intervalles de loisir que me laissaient l'observance de la règle et le soin quotidien de chanter à l'église, j'ai fait mes délices d'apprendre, d'enseigner ou d'écrire. » Et aujourd'hui ceux qui sont élevés dans les monastères se complaisent dans une telle ignorance, que, se bornant à émettre des sons, ils ne prennent aucun souci de comprendre ; ce n'est pas leur cœur, c'est leur langue qu'ils s'attachent à former. C'est à eux que s'adresse clairement Salomon dans ses Proverbes, lorsqu'il dit : « le cœur du sage cherche la science, et la bouche de l'insensé se repaît d'ignorance ; » cela, sans doute, quand il se plaît à répéter des paroles qu'il ne comprend pas ; « et certes, ils doivent d'autant moins aimer Dieu et s'enflammer pour lui, qu'ils sont plus éloignés de le comprendre et d'entendre l'Écriture qui nous le fait comprendre. »

Deux causes particulièrement ont, selon nous, contribué à cette ignorance : d'abord l'envie des frères laïques ou convers, et même des supérieurs; ensuite le vain parlage et l'oisiveté que nous voyons aujourd'hui régner dans la plupart des monastères. Dans leur désir de nous attacher avec eux aux choses de la terre plutôt qu'aux choses du ciel, ces moines ressemblent aux Philistins qui persécutaient Isaac tandis qu'il creusait des puits, et qui comblaient ces puits avec de la terre pour l'empêcher d'avoir de l'eau. C'est ce que saint Grégoire définit dans son seizième livre des Morales, lorsqu'il dit : « souvent, tandis que nous nous appliquons aux saintes Écritures, nous avons à lutter contre les embûches des esprits malins, qui jettent dans nos yeux la poussière des pensées de la terre et les ferment à la lumière de la vue intérieure. » Ce que David n'avait que trop éprouvé, quand il disait : « éloignez-vous de moi, esprits méchants, et je scruterai les commandements de mon Dieu : » faisant entendre par là clairement qu'il ne pouvait scruter les commandements de Dieu, tandis que son esprit était en lutte avec les embûches des malins esprits.

C'est ce que marque aussi dans l'œuvre d'Isaac la méchanceté des Philistins, qui remplissaient de terre les fossés qu'il avait creusés.

En effet, nous creusons des puits, lorsque nous pénétrons dans les profondeurs du sens des divines Écritures, et les Philistins les comblent secrètement, quand, parmi nos méditations profondes, ils nous suggèrent les pensées terrestres de l'esprit du mal, et nous ferment, pour ainsi dire, les sources de la science divine que nous avons découvertes. Et comme personne ne peut triompher de tels ennemis par sa propre vertu, il est dit par Éliphas : « le Tout-Puissant sera contre vos ennemis, et vous amasserez des trésors. » C'est comme s'il était dit : tandis que le Seigneur, par sa puissance, éloignera de vous les

malins esprits, le trésor de la divine parole s'augmentera en vous. Il avait lu, sans doute, les homélies sur la Genèse du grand philosophe des Chrétiens, d'Origène, et il y avait puisé ce qu'il nous dit de ces puits. Car non-seulement c'était un foreur ardent des puits spirituels, non-seulement il nous engageait à venir boire de leur eau, mais il nous exhortait à en forer nous-mêmes, ainsi qu'il le dit dans le développement de sa douzième Homélie : « essayons de faire ce que la sagesse nous enseigne en disant : « buvez de l'eau de vos fontaines et de vos « puits, et ayez une fontaine à vous. » Et vous aussi, mon cher auditeur, tâchez d'avoir un puits, une source à vous, afin que, lorsque vous aurez pris un livre des saintes Écritures, vous puissiez de vous-même en interpréter le sens, conformément aux leçons que vous avez reçues dans l'Église. Tâchez, vous aussi, d'étancher votre soif à la source de votre esprit. Vous avez en vous un fonds d'eau vive, une source intarissable, un courant d'intelligence et de raison : ne les laissez pas combler par la terre et les pierres. Creusez votre terrain d'une main ferme, nettoyez-le, c'est-à-dire cultivez votre esprit, écartez-en la mollesse et l'engourdissement. Écoutez, en effet, ce que dit l'Écriture : « piquez votre œil et il en sortira des larmes ; piquez votre cœur, et il en sortira de l'intelligence. » Purifiez donc votre esprit, afin d'arriver à boire de l'eau de votre source, à puiser de l'eau vive à votre puits. Si vous recueillez la parole de Dieu, si vous recevez l'eau vive de Jésus et si vous la gardez fidèlement, elle deviendra pour vous une source jaillissante dans la vie éternelle. » Et encore dans l'Homélie suivante sur les puits d'Isaac : « ces puits, dit-il, qui avaient été comblés par les Philistins, ceux-là les comblent évidemment qui ferment l'intelligence spirituelle, en sorte qu'ils n'y boivent pas eux-mêmes et qu'ils ne permettent pas aux autres d'y boire. » Écoutez plutôt le Seigneur : « malheur à vous, scribes et pharisiens qui avez

perdu la clef de la science, qui n'êtes pas entrés vous-mêmes et qui n'avez pas laissé entrer ceux qui le voulaient. »

Pour nous, ne nous lassons pas de creuser des puits d'eau vive, approfondissons les anciens, creusons-en de nouveaux, prenons pour modèle ce scribe de l'Évangile dont le Seigneur a dit « qu'il tira de son trésor des pièces de monnaie anciennes et nouvelles. » Et encore : « imitons Isaac, et creusons avec lui des puits d'eau vive : les Philistins dussent-ils s'y opposer et nous chercher querelle, n'en persévérans pas moins à creuser des puits avec lui, afin qu'il nous soit dit, à nous aussi : « buvez de l'eau de vos vases et de vos puits. »

Creusons jusqu'à ce que l'eau déborde dans nos places publiques; que la science des divines Écritures ne donne pas seulement satisfaction à nos propres besoins, éclairons les autres, apprenons-leur à boire. Que les hommes boivent et les animaux aussi, suivant cette parole du Prophète : « Seigneur, vous sauverez les hommes et les bêtes de somme. » Et quelques lignes plus bas : « celui qui est Philistin et qui n'a que le goût de la science terrestre ne saurait ni trouver de l'eau dans le monde entier, ni trouver le sens intelligent des choses. »

A quoi bon la science, pour n'en pas faire usage ? A quoi bon la parole, pour ne s'en point servir ? C'est ressembler aux enfants d'Isaac qui creusaient des puits d'eau vive dans quelque terrain que ce fût. Qu'il n'en soit pas ainsi de vous. Fuyez tout vain partage, et que celles d'entre vous auxquelles est échue la grâce d'apprendre s'attachent à s'instruire des choses de Dieu, ainsi qu'il est écrit du saint homme : « sa volonté repose sur la loi de Dieu, et il méditera sur sa loi nuit et jour. » Pour prouver l'utilité de cette étude assidue de la loi du Seigneur, il est dit ensuite : « et il sera comme un arbre planté au bord d'un ruisseau. » En effet, ce qui n'est point arrosé par les eaux de la

divine parole est comme un arbre sec et stérile. « Il coulera de son sein des fleuves d'eau vive, » est-il écrit de la sainte Écriture.

Ce sont ces fleuves que l'Épouse, dans le Cantique des cantiques, célèbre à la louange de l'Époux, quand elle dit : « ses yeux sont comme des colombes sur le bord des ruisseaux, des colombes qui se baignent dans le lait et qui séjournent près des fleuves au large cours. » Et vous aussi, vous baignant dans ce lait, c'est-à-dire resplendissant du pur éclat de la chasteté, demeurez comme les colombes auprès des fleuves, afin qu'y buvant à longs traits la sagesse, vous puissiez non-seulement apprendre, mais enseigner, et indiquer la route aux autres du regard, pour ainsi dire, voir le divin Époux et le montrer.

Nous savons qu'au sujet de l'Épouse qui mérita l'honneur singulier de concevoir l'Époux par l'oreille du cœur, il est écrit : « Marie conservait toutes ces paroles et les amassait dans son cœur. » Cette Mère du Verbe éternel avait donc, non sur les lèvres, mais dans le cœur, les paroles divines, et elle les gardait précieusement, méditant chacune d'elles avec zèle, les rapprochant les unes des autres, étudiant leur harmonie. Suivant le mystère de la loi, elle savait que tout animal est impur, sauf celui qui rumine et qui a la corne fendue.

En effet, il n'y a d'âme pure que celle qui rumine autant qu'elle peut, par la méditation, les divins préceptes, et qui applique son discernement à les suivre, en sorte que non-seulement elle fasse le bien, mais qu'elle le fasse bien, c'est-à-dire avec une intention droite. Quant à la corne du pied fendue, c'est le discernement dont il est écrit : « si vous offrez justement, mais que vous ne partagiez pas de même, vous péchez. »

« Celui qui m'aime, dit la Vérité, conservera ma parole. »

Or, qui pourra garder par l'obéissance les paroles ou les enseignements du Seigneur, s'il n'a commencé par les comprendre? On n'a de zèle pour exécuter que lorsqu'on a été attentif à écouter, ainsi qu'il est écrit de cette sainte femme qui, dédaignant tout le reste, s'assit aux pieds du Seigneur, pour entendre sa parole, sans doute avec les oreilles de cette intelligence qu'il demande lui-même, quand il dit : « que celui-là écoute qui a des oreilles pour écouter. »

Que si vous ne pouvez être enflammés de la même ferveur de piété, imitez du moins, dans l'amour et l'étude des saintes lettres, ces bienheureuses disciples de saint Jérôme, Paule et Eustochie, à la demande desquelles ce grand docteur a, par tant d'ouvrages, éclairé l'Église.

AVIS

Nous avons hésité, un moment, à donner, à la suite de la traduction si fidèle et si expressive de M. Gréard, les *imitations* maladroites et fausses qu'ont faites des lettres d'Héloïse et d'Abélard, les poètes des dix-septième et dix-huitième siècles. Rien, en effet, ne ressemble moins aux deux amants du Paraclet que le portrait qu'en ont tracé et surtout les sentiments que leur ont prêtés les auteurs modernes. Bussy-Rabutin a fait des *Lettres d'Abélard et d'Héloïse* un roman assez semblable à l'*Histoire amoureuse des Gaules*; le dix-huitième siècle, lui, voyait dans Héloïse une victime du cloître, « une colombe gémissante, » la *Religieuse* de Diderot, tout au moins une sœur de *Mélanie*. J. J. Rousseau a fait de sa *Julie* une *Nouvelle Héloïse*, raisonneuse, prêcheuse, une protestante, en un mot.

Telle n'est point la véritable Héloïse. Tendre encore après son malheur, mais résignée, si elle ne peut entièrement étouffer son amour, elle ne le fait pas

du moins retentir au pied des autels et sous les voûtes du temple, en sentences philosophiques et en peu mystiques regrets.

En y réfléchissant, il nous a paru que ce contraste même importait à l'histoire littéraire, non moins qu'au goût, et nous avons, pour cette raison, cru devoir le mettre sous les yeux du lecteur, en reproduisant les *imitations* de Beauchamp, Colardeau, Dorat, Mercier, Saurin, etc. ; imitations qui, du reste, ont joui d'une assez grande célébrité.

IMITATIONS EN VERS

(A la suite de la traduction littérale des lettres d'Héloïse et d'Abélard, nous reproduisons les imitations en vers qui ont été faites de ces lettres au xviii^e siècle, par Beauchamp, Colardeau, Dorat, Mercier, Feutry, Saurin, et qui ont joui d'une assez grande célébrité. Le lecteur pourra de la sorte faire la comparaison entre la vérité exacte et les interprétations poétiques auxquelles elle a donné lieu.)

PREMIÈRE LETTRE

D'HÉLOÏSE A ABÉLARD

Une lettre en mes mains l'autre jour fut remise.
J'y reconnus les traits de l'époux d'Héloïse ;
Et, me servant des droits que j'ai sur cet époux,
Je crus pouvoir l'ouvrir, puisqu'elle était de vous.
Je crus que sa lecture, apaisant mes alarmes,
Calmerait mes ennuis et sécherait mes larmes.
Curieuse, je l'ouvre avec empressement ;
Je me flatte, j'espère y trouver mon amant.
Illusion cruelle où l'amour nous entraîne !
Je veux me consoler, et j'irrite ma peine.
D'un ami malheureux soulageant les douleurs,
Votre main à ses yeux exposait nos malheurs.
J'y trouvai mille fois et mon nom et le vôtre,

Et mille affreux revers entassés l'un sur l'autre.
 Chaque ligne à mon cœur porta de nouveaux coups.
 Deviez-vous me réduire à me plaindre de vous ?
 Deviez-vous, pour calmer des disgrâces légères,
 Faire un si long récit de toutes nos misères ?
 Non, vous portez trop loin le zèle et l'amitié,
 Cruel, et l'amour seul vous trouve sans pitié.
 Quelles réflexions vinrent troubler mon âme !
 Je sentis tout à coup ressusciter ma flamme.
 Ces transports, si longtemps retenus dans mon cœur,
 Plus forts que ma vertu, reprirent leur vigueur.
 Dans mes yeux agités on lisait ma tendresse ;
 Toutes mes actions annonçaient ma faiblesse ;
 Même aux pieds des autels, trop pleine de mes feux,
 De profanes soupirs se mêlaient à mes vœux.
 Excusez, ô mon Dieu, le trouble qui m'accable ;
 Malgré ma volonté, mon cœur me rend coupable.
 Funeste souvenir de mon bonheur passé,
 L'absence ni le temps ne t'ont point effacé ;
 Tu rappelles encore à ma triste mémoire
 Ces moments où l'amour prenait soin de ma gloire,
 Où le tendre Abélard me donnait tous ses soins ;
 Où nos cœurs de nos feux étaient les seuls témoins.
 Je ne t'oublierai point, cher époux que j'adore !
 Je t'entends, je te vois, je te possède encore.
 Si pour toute la terre Abélard n'est plus rien,
 Héloïse en lui seul voit son souverain bien.
 Du destin conjuré la fureur impuissante
 Ne détruira jamais l'ardeur de votre amante.
 Ce n'est pas l'homme en vous qui faisait mon bonheur ;
 L'amant, le seul amant possédait tout mon cœur.
 Vous savez que toujours ce cœur, plein d'innocence,

Modéra de vos feux la vive impatience ;
Et que, fuyant les noms et d'épouse et d'époux,
Les liens de l'amour me paraissaient plus doux.
De la soif des plaisirs Héloïse pressée,
N'a jamais sur les sens arrêté sa pensée ;
Et bornant tous mes vœux à la douceur d'aimer,
Cette seule douceur eut droit de me charmer.
Hélas ! si vos malheurs m'arrachent quelques plaintes,
C'est pour vous, non pour moi, que j'en sens les atteintes ;
Votre seul intérêt me fait verser des pleurs
Que je refuserais à toutes mes douleurs.
Eh ! puis-je, sans frémir, voir un oncle perfide
Animer contre vous une main homicide ?
Puis-je voir sans pleurer vos ennemis jaloux,
Conduits par leur fureur, s'élever contre vous ?
Obscurcir lâchement la gloire la plus pure,
Et sans honte mêler le ciel dans leur injure ?
En vain, justifiant le sens de vos écrits,
Vous voulûtes fléchir ces superbes esprits.
L'innocent Abélard succomba sous leurs trames ;
Ses ouvrages sacrés périrent par les flammes.
Lui-même, menacé d'une injuste prison,
N'échappa qu'en fuyant à cette trahison.
Objet infortuné de la haine publique,
On ne vous regardait que comme un hérétique ;
On blâmait à l'envi le nom de Paraclêt ;
Ce nom, de votre orgueil paraissait un effet.
Monde injuste et cruel, que ta plainte est frivole !
Tu poursuis Abélard, et son Dieu le console.
Dans le fond d'un désert ce Dieu consolateur,
Malgré tes vains efforts, rend le calme à son cœur.
De la chair et du sang esclaves mercenaires,

Traîtres religieux, qui vous dites ses frères,
 Pour ternir sa vertu vous avez tout osé ;
 De crimes et d'erreurs vous l'avez accusé ;
 Et poussant à l'excès l'insolence et l'envie,
 Perfides, vous avez attenté sur sa vie.
 Le temps, qui calme tout, ne vous adoucit pas.
 Vous voulez, inhumains, vous voulez son trépas ;
 Et peut-être qu'un jour on vous verra descendre
 Au fond de son tombeau pour y troubler sa cendre.
 Siècle injuste ! rougis de ton aveuglement,
 Et reconnais enfin le prix de mon amour :
 Mais plutôt contre lui n'écoute que ta rage ;
 Son immortalité doit être ton ouvrage.
 Que dis-je ? juste Dieu ! me faudra-t-il toujours
 Redouter ta fureur et craindre pour ses jours ?
 Et, devenu l'objet des plus vives alarmes,
 Ne prononcerons-nous son nom qu'avec des larmes ?
 Entendrai-je toujours ses filles et mes sœurs,
 Soupirer, s'attendrir, partager mes frayeurs ?
 Voyez l'état affreux où vous m'avez plongée :
 Seule, faible, incertaine, et sans cesse affligée,
 Que deviendrai-je, hélas ! si vous m'abandonnez ?
 Puis-je traîner sans vous mes jours infortunés ?
 Venez, cher Abélard, soutenir ma faiblesse ;
 Venez ou partager ou régler ma tendresse.
 Mais si mon fol amour exige trop de vous,
 Du moins, cher Abélard, du moins écrivez-nous ;
 Et ne nous dites point que, ménageant nos filles,
 Vous n'osez de vos maux faire gémir nos grilles.
 Pourquoi nous épargner ? Épuisez tous nos pleurs ;
 Nos yeux n'en peuvent trop donner à vos malheurs.
 Ah ! si vous attendez que le ciel, moins contraire,

Laisse à votre vertu désarmer sa colère,
Et que de votre sang, moins fiers, moins ulcérés,
Vos mortels ennemis ne soient plus altérés,
C'est inutilement attendre des miracles :
Le mérite toujours rencontre des obstacles.

Ce serait pour mon cœur le plaisir le plus doux
De recevoir encore une lettre de vous.

Ainsi, lorsque Lucile écrivait à ce sage
Dont les écrits pour moi sont d'un si grand usage,
Le transport le plus vif, dans son âme excité,
Y rappelait le calme et la sérénité ;
Et sur lui de Lucile une lettre reçue
Faisait le même effet que celui de sa vue.

Un portrait, de l'absence adoucit la rigueur ;
Sa douce illusion passe des yeux au cœur ;
Et l'amour, dans ses traits, renouvelle sans cesse
La maîtresse à l'amant, l'amant à la maîtresse ;
De cette erreur flatteuse on aime à s'occuper,
Et, sans oser se plaindre, un cœur se sent tromper ;
Mais bientôt le retour détruit cette imposture ;
Ce fantôme charmant, cette aimable peinture,
Quand l'objet de nos vœux vient finir nos douleurs,
N'est plus qu'un peu de toile et qu'un peu de couleurs.
Une lettre, plus vive, et toujours animée,
Nous découvre le cœur de la personne aimée ;
Elle parle ; on y voit ses moindres mouvements,
Ses craintes, ses désirs et ses empressements.
Interprète éloquente, une lettre rassemble
Tout ce qu'on se dirait si l'on était ensemble ;
Quelquefois, plus hardie, elle sert mieux nos vœux,
Et l'austère pudeur n'y contraint point nos feux.

Ne nous refusons pas, dans notre état funeste,

Un plaisir innocent, et le seul qui nous reste.
Épouse d'Abélard, vous serez mon époux ;
Ce nom sera toujours mon destin le plus doux.
C'est assez qu'à mon cœur vous puissiez le paraître,
Et vous serez pour moi ce que vous voudrez être.
Oubliez vos malheurs, et j'oublierai les miens.
Que l'amour seul préside à tous nos entretiens ;
Que vos lettres, sans art et sans gêne tracées,
Soient pleines de tendresse, et non pas de pensées ;
Livrez-vous sans contrainte à toute votre ardeur,
Laissez confusément s'exprimer votre cœur.
Ah ! si vous vous taisiez, je ne saurais plus vivre.
Redoutez-vous l'amour, n'osez-vous plus le suivre ?
Ce dieu, qui fut sur vous si puissant autrefois,
Vous a-t-il fait sitôt méconnaître ses droits ?
Et cédant, sans combattre, au pouvoir de l'absence,
N'osait-il vous blesser qu'armé de ma présence ?
Ne m'abandonnez pas à ce soupçon affreux ;
Rassurez une amante et partagez ses feux.
Ce que pour un ami fit un zèle sincère,
Pour une épouse en pleurs ne pouvez-vous le faire ?
Je ne condamne pas votre attendrissement ;
L'amitié peut régner dans le cœur d'un amant ;
D'un zèle ingénieux j'approuve l'artifice ;
Un supplice plus grand calme un moindre supplice :
Mais lorsque vous pouvez suspendre notre ennui,
Vous devez plus encore à vos filles qu'à lui.
Ce nom respectueux demande un cœur de père,
Et vous devez aimer autant qu'on vous révère.
Ce nom renferme en lui vos devoirs et les leurs.
Votre cœur est le prix qui doit payer leurs cœurs.
Elles n'imitent point votre injuste silence,

Et Dieu même est témoin de leur reconnaissance.
Ce cloître, ces jardins, ce temple, ces autels,
De votre piété monuments immortels,
A nos derniers neveux portant votre mémoire,
Des horreurs de l'oubli sauveront votre gloire :
On saura qu'animé d'un zèle généreux,
Abélard, magnanime autant que malheureux,
D'un antre de voleurs, lieu désert et sauvage,
Dévoué de tout temps au meurtre, au brigandage,
Fit un lieu d'oraison, un asile sacré,
Où de Dieu nuit et jour le nom fut adoré :
On saura que pour vous des filles pénitentes
Y poussaient vers le ciel des prières ardentes ;
On saura que ce temple et ses superbes toits
Sont votre unique ouvrage et non celui des rois.
Mais ce qui doit encor vous flatter davantage,
On saura qu'Héloïse, et ce jeune héritage,
Chers objets de vos soins, vous doivent le bonheur
D'être un temple vivant, et digne du Seigneur.
Venez donc affermir nos vœux, notre clôture ;
Venez fortifier la grâce et la nature.
Héritières d'Adam, coupables comme lui,
Notre cœur a besoin de secours et d'appui :
Et nous cachons, hélas ! sexe faible et fragile,
Un trouble dévorant sous un dehors tranquille.
Tantôt enfants de haine, et tantôt de l'amour,
La grâce et le péché triomphent tour à tour.
C'est peu d'aller à Dieu, c'est peu de le connaître ;
Il faut n'aimer que lui, n'avoir que lui pour maître,
Ne vivre qu'en lui seul, s'en laisser pénétrer,
S'anéantir soi-même, et lui tout consacrer ;
Mais l'homme chancelant s'arrête et perd courage,

Par le moindre plaisir le monde le rengage ;
Et le sublime effort d'un parfait dévouement
N'est pas, pour des pécheurs, l'ouvrage d'un moment.
Tu peux seul, ô mon Dieu, par ta toute-puissance,
Attacher nos désirs, fixer notre inconstance,
Et, des feux de ta grâce allumant notre foi,
Nous faire détester tout ce qui n'est pas toi.

Imitez, Abélard, le zèle de l'apôtre ;
Dieu bénit son travail, il bénira le vôtre :
Paul sauva les Gentils, vous sauverez nos cœurs ;
Que cet emploi pour vous doit avoir de douceurs !
Je sais que votre esprit, ardent, infatigable,
Ne s'est point émoussé dans un repos coupable ;
Mais vous donnez vos soins à des cœurs endurcis,
Et vous abandonnez d'innocentes brebis
Qui, pleines de respect et d'ardeur pour leur père,
Mettraient tout leur bonheur à vous suivre, à vous plaire.
Devez-vous prodiguer à des hommes ingrats
Des mystères sacrés qu'ils ne conçoivent pas,
Et répandre sans fruit le grain de l'Évangile
A travers des rochers, ou dans un champ stérile,
Tandis que vous pouvez, le versant parmi nous,
Produire des moissons qui soient dignes de vous ?

Mon cœur n'a-t-il donc plus de pouvoir sur le vôtre ?
Dois-je, pour vous toucher, parler au nom d'un autre ?
Craignez-vous de m'entendre et de m'entretenir ?
Du crime de Fulbert voulez-vous me punir,
Et me laisser encore au gré de ma faiblesse ?
Détournez-vous les yeux d'une âme pécheresse ?
Cependant, entre nous, grâce à nos ennemis,
Grâce aux vœux que j'ai faits, tout commerce est permis.
Héloïse voilée, Abélard insensible,

Quel obstacle à nos feux, plus grand, plus invincible?
Ne me fuyez donc point, cédez à mes désirs;
Vous n'êtes plus à craindre, écoutez mes soupirs.
Conduite par raison dans ce lieu solitaire,
Faites que par vertu je commence à m'y plaire.
Auteur de tous mes maux, venez les soulager;
Contre vous, contre moi, venez me protéger.

D'une vive tendresse une âme possédée
En conserve toujours l'impétueuse idée.
Tel qu'un feu dévorant, l'amour laisse des traits
Dont les impressions ne s'effacent jamais.
Vous vous ressouvenez de cette impatience
Où me précipitait la plus légère absence;
Que passant à vous voir et les nuits et les jours,
Je les trouvais trop prompts, et les plaisirs trop courts.
Quel que fût votre amour, j'étais encor plus tendre
Qu'un billet me coûtait pour vous le faire rendre!
Je le suivais des yeux, et mon cœur éperdu
Ne pouvait se calmer qu'il ne vous fût rendu.
Pour engager quelqu'un dans notre confidence,
Je prodiguais les soins, l'argent, la complaisance;
Que ne faisais-je point pour vous marquer mes feux,
Pour m'occuper de vous et pour vous rendre heureux?
Ce funeste récit vous trouble et vous étonne :
Vous plaignez le désordre où mon cœur s'abandonne.
Ah! ne rougissez pas d'entendre les accès
D'une ardeur que pour vous j'ai portée à l'excès.
J'ai renoncé pour vous aux douceurs de la vie;
Je me suis enfermée et je me suis haïe.
Un amour vertueux produit seul ces efforts :
Le plaisir fait aimer les vivants, non les morts;
Et lorsque ses attraits peuvent tout sur une âme,

Le même coup détruit son espoir et sa flamme.

Lorsque je vous perdis, je n'avais que vingt ans ;
Je recevais partout des vœux et de l'encens ;
J'avais de la beauté ; la jeunesse riante
Répandait sur mon teint une fraîcheur naissante :
Un naturel heureux, un esprit cultivé,
Des biens, de la naissance, un cœur grand, élevé ;
J'étais telle, en un mot, qu'il faut être pour plaire,
Et je pouvais changer sans paraître légère ;
Cependant vous savez que, fidèle à ma foi,
De votre volonté je me fis une loi ;
On me vit aux autels, victime obéissante,
Consacrer ma jeunesse, et remplir votre attente.
Pourquoi, libre vous-même, eûtes-vous la rigueur
De disposer de moi ? Doutez-vous de mon cœur ?
Craigniez-vous qu'un rival, plus tendre et plus aimable,
N'allumât dans mon sein une flamme coupable ?
C'est ainsi que pensait mon oncle furieux
Quand il osa tramer son complot odieux ;
Il crut que, de mon sexe imitant la faiblesse,
Le vôtre était l'objet de toute ma tendresse.
Ton crime est inutile, oncle dénaturé ;
En vain, barbare, en vain tu l'as défiguré,
Abélard, dans mon cœur, sera toujours le même ;
Ce que j'aimais en lui, c'est encor ce que j'aime ;
Et mon amour, plus fort que ta férocité,
Me venge de ta haine et de ta cruauté.
O toi, qui de nos cœurs perces le sombre abîme,
Et qui de la vertu sais démêler le crime,
Regardes-tu, Seigneur, d'un œil plein de courroux,
Les tendres sentiments qu'on a pour un époux ?
Non, d'un lien si fort l'impression sacrée

Dans un cœur bien épris n'est jamais altérée.
Il respecte son choix, et sait toujours aimer
Ce qui put une fois lui plaire et l'enflammer.
Telle est, cher Abélard, telle est ton Héloïse,
Fidèle aux mouvements dont elle fut éprise ;
Des rigueurs de la mort deux fois victorieux,
Son amour épuré la suivra dans les cieux.

Qu'est devenu le temps où, facile à me croire,
Vous vous applaudissiez d'une douce victoire ?
Où, content du plaisir de régner sur mon cœur,
Le vôtre n'aspirait qu'à se voir mon vainqueur ?
Tout cédaît à l'éclat de votre renommée,
Vous charmiez tout le monde et j'étais seule aimée ;
L'épouse la plus sage, empressée à vous voir,
S'arrachait sans succès aux lois de son devoir.
Partout où vous étiez on craignait votre absence,
Et chacun à l'envi briguaît votre présence,
Les peuples et les grands s'écriaient en tous lieux :
Le célèbre Abélard s'est offert à nos yeux ;
Nous avons possédé ce trésor de sagesse !
Heureux qui peut le voir et l'entendre sans cesse !
Vous étiez la terreur des plus heureux époux ;
Je ne pouvais blâmer leurs sentiments jaloux :
L'esprit vif, amusant, aussi tendre qu'aimable ;
Qu'un rival tel que vous paraissait redoutable !
Cet air noble, touchant, cette bouche, ces traits,
Ces yeux, où de votre âme on lisait les secrets,
Cette simplicité facile et délicate,
Ce doux je ne sais quoi qui prévient et qui flatte,
Tout annonçait en vous un conquérant heureux,
Et vous portiez partout et l'amour et ses feux.
Galant et peu semblable à ces sages austères
Qu'un savoir orgueilleux rend sombres et sévères,

Esprit universel, vous saviez à propos
Badiner finement et dire de bons mots.
Comment louer vos vers, ces vers dignes d'Ovide,
Heureux délassément d'un travail plus solide ?
Quand on sait s'exprimer avec tant de douceur,
Le langage des dieux devient celui du cœur.
Fiction délicate autant qu'ingénieuse,
Emblème de l'amour, rose mystérieuse,
Abélard pénétra dans vos obscurités,
Et fit part à nos yeux de toutes vos beautés.
On chantera toujours ces tendres chansonnettes
Où vous peignez si bien vos atteintes secrètes ;
L'amant s'en servira pour exprimer ses feux ;
La maîtresse crédule en flattera ses vœux.
L'amant les chantera comme son propre ouvrage ;
L'amante les prendra pour un nouvel hommage :
Ainsi l'on parlera de nous, de nos ardeurs,
Tant que le tendre amour régnera sur les cœurs.

Combien n'ai-je point vu d'amantes infidèles
Se parer d'un tribut qui n'était point pour elles,
Et, dédaignant ailleurs un encens présenté,
D'un triomphe imposteur flatter leur vanité ?
Abélard, disait l'une, a célébré mes charmes,
Il est venu me voir, il m'a rendu les armes.
L'autre de vos chansons voulait être l'objet ;
Toutes sur votre cœur formaient quelque projet.
Mais se désabusant d'une espérance vaine,
Je me voyais en butte à leur jalouse haine.
Vos vers, de mes appas auteurs officieux,
Faisaient seuls, disait-on, tout l'éclat de mes yeux.
Sans vous, sans votre esprit, Héloïse ignorée
Eût vécu dans l'oubli dont vous l'avez tirée.

Je bravais ce discours et cet emportement ;
L'amour-propre outragé s'en plaignait vainement ;
Et je m'applaudissais de me voir la maîtresse
D'un homme qui savait me changer en déesse.
J'aurais même voulu, pour vous plaire toujours,
Être plus belle encor que celle des amours ;
Et dans la douce erreur dont j'étais prévenue,
Être telle à vos yeux que j'étais à ma vue.

Ciel ! que me reste-t-il d'un état si charmant ?
Un souvenir affreux qui fait tout mon tourment.
Mes jours, mes tristes jours se passent dans les larmes.
En perdant Abélard, j'ai perdu tous mes charmes.
Héloïse n'est plus qu'un objet de pitié.
Calmez votre colère et votre inimitié ;
Vous, en qui ma conquête excitait tant d'envie,
Vos vœux sont satisfaits, le ciel me l'a ravié.
O mortelle pensée ! ô regrets superflus !
Abélard n'est qu'une ombre, Abélard ne vit plus.
Amante abandonnée, épouse malheureuse,
Plus mon bonheur fut grand, plus ma peine est affreuse.
Suspendez, inhumains, votre aveugle fureur.
Mais c'en est fait. Grand Dieu ! souffres-tu tant d'horreur ?
Que n'étais-je avec vous quand on vint vous surprendre !
Contre un lâche assassin j'aurais su vous défendre.
Aux dépens de mes jours j'aurais paré ses coups ;
Il m'aurait immolée, ou j'aurais un époux...
Ici l'amour s'irrite, et la pudeur s'offense ;
Un sombre désespoir me réduit au silence.
Trop sensible Héloïse, étouffe ton ardeur ;
Abélard t'abandonne, imite sa froideur.
L'ingrat n'est point touché des larmes que tu verses :
Il craint auprès de toi de nouvelles traverses.

Il te fuit, il est sourd à tes gémissements.
 Faible Héloïse, ainsi sont faits tous les amants ;
 Leur cœur quitte sans peine un bonheur qu'il possède,
 Et contre leurs dégoûts il n'est point de remède.
 Tu devais y songer dans ce funeste jour
 Où ta molle vertu succomba sous l'amour.
 Tu devais y songer, quand par ta résistance
 Tu pouvais dans ton cœur arrêter l'innocence.
 Que te sert à présent un reste de raison ?
 Écarte un repentir qui n'est plus de saison.
 A ton triste penchant tout entière livrée,
 Bois encor le poison dont tu t'es enivrée :
 Et lorsqu'un sort cruel t'arrache tes plaisirs,
 Forme encore pour eux de coupables désirs.

Qu'ai-je dit ? ô mon Dieu ! quelle fureur m'agite !
 Ferme, ferme l'abîme où je me précipite ;
 Fais répandre à mes yeux de salutaires pleurs ;
 Fais-moi pleurer mon crime, et non pas mes malheurs.
 Quoi ! l'épouse d'un Dieu, profanant sa tendresse,
 Conserve pour un homme une indigne faiblesse :
 Son cœur est dévoré d'un feu séditieux ;
 Et tu souffres, Seigneur, ce partage odieux !
 Arme-toi, Dieu jaloux, viens venger ton injure ;
 Consume mon ardeur par une ardeur plus pure.
 Accorde pour t'aimer, et ma bouche et mon cœur,
 Efface, détruis l'homme, et rends le Dieu vainqueur :
 C'en est fait, Abélard, je renonce à ma flamme ;
 Un Dieu, pour y régner, te chasse de mon âme ;
 Je te change pour lui : douce infidélité !
 Tu feras mon repos et ma félicité.
 Je n'éprouverai plus ces troubles et ces craintes,
 Ces regrets, ces langueurs, ces mortelles atteintes,

Supplice rigoureux d'un criminel amour,
Et dont j'ai senti les traits jusqu'à ce jour.
Oui, mon âme en son Dieu tout entière abîmée,
Ne respire que lui, de lui seul est charmée ;
Tout le reste pour elle est une illusion
Qui ne mérite plus que son aversion ;
Jeûnes, austérités, silence, solitude,
Pour un cœur pénitent vous n'avez rien de rude ;
Je me sou mets à tout ; frappe, frappe, Seigneur ;
Heureuse de gémir sous ta sainte rigueur.

Vous que scandalisa mon ardeur criminelle,
Témoins de mes forfaits, soyez-le de mon zèle,
Compagnes d'Héloïse, élèves d'Abélard,
Héloïse gémit, venez y prendre part.
Vous ne la verrez plus, déshonorant sa place,
Nourrir sa folle erreur, résister à la grâce ;
Elle va détourner par des torrents de pleurs
Les maux que sa faiblesse attirait sur ses sœurs ;
Et, du Dieu qu'elle sert désarmant la vengeance,
Égaler, s'il se peut, le remords à l'offense.

Quel obstacle fatal s'oppose à cet effort !
Abélard, dans mon cœur, est encor le plus fort.
Je ne suis plus à moi. Quel désordre ! quel trouble !
Mon feu se renouvelle et ma peine redouble.
Impitoyable amour ! J'oublie en ce moment
Que je dois pour jamais oublier mon amant,
Je ne vois plus que lui, ma vertu m'abandonne.
Je m'égare et me perds, je pâlis, je frissonne.
N'est-il point de remède à des maux si pressants ?
Et peut-on sans mourir sentir ce que je sens ?
Que je suis malheureuse, et que je me déteste !
C'en est trop. Je finis cette lettre funeste.

Adieu, je vais pleurer le reste de mes jours ;
Adieu, cher Abélard, mais adieu pour toujours.

HÉLOÏSE.

Par BEAUCHAMP.

RÉPONSE

D'ABÉLARD A HÉLOÏSE

J'ai reçu votre lettre, et je n'ose vous dire
Dans quel état funeste elle a su me réduire :
Mon trouble me fait honte, et mon cœur abattu
Veut en vain rappeler sa mourante vertu.
Aussi faible que vous, plus criminel encore,
Je me sens consumer du feu qui me dévore.
Eh ! comment voulez-vous que je guide vos pas ?
Je m'égare moi-même et ne me connais pas.
De vos maux et des miens la trop vive peinture
De mes désirs éteints réveille le murmure.
Déjà je commençais, oubliant mon malheur,
A ne plus regretter un frivole bonheur ;
Déjà je commençais, moins rempli de vos charmes,
A trouver des douceurs à répandre des larmes ;
Et la grâce, en mon cœur allumant son flambeau,
Effaçait le vieil homme, et formait le nouveau.
Vous avez tout détruit. Qu'une épouse est puissante !
Eh ! qui peut résister aux soupirs d'une amante ?
Inutile raison, chimérique devoir !
Rien ne peut de l'amour balancer le pouvoir.
Dans un temple brisé trouves-tu des délices ?
Dieu cruel, cherche ailleurs de plus doux sacrifices :
Règne sur les vivants ; qu'ils sentent tes transports ;
Mais cesse de vouloir les inspirer aux morts :
Assez et trop longtemps, soumis à ton empire,

J'ai vécu sous tes lois, souffre que je respire.
 Terrible contre-temps, où me réduisez-vous ?
 N'avais-je pas du ciel épuisé le courroux !
 Fallait-il qu'une lettre écrite pour un autre
 Troublât tout à la fois mon repos et le vôtre !
 Je l'avoue, Héloïse ; attendri par ses pleurs,
 Je voulus d'un ami modérer les douleurs ;
 Je crus que de nos maux une fidèle image
 Contre son désespoir armerait son courage ;
 Et, loin d'examiner qu'un sort capricieux
 Dût jamais exposer cette lettre à vos yeux,
 Mon cœur à sa pitié s'y livrant sans contrainte,
 Lui peignait les rigueurs dont je ressens l'atteinte ;
 Afin que, comparant mes malheurs et les siens,
 Il oubliât ses maux, et déplorât les miens.

Ainsi, de nos desseins confondant la prudence,
 Dieu juste, tu détruis notre aveugle espérance !
 Et ta main, où tu veux nous traînant malgré nous,
 Accomplit tes arrêts et signale tes coups ;
 Tu rebutes un cœur profané par le crime,
 D'une flamme insensée odieuse victime.
 Heureux, je te fuyais, et sans te consulter ;
 Malheureux, dans tes bras j'ai couru me jeter.
 Plein de mon désespoir et de mon infortune,
 Je ne te consacrais qu'une vie importune.
 Privé de mes plaisirs, mortel présomptueux,
 Je couvrais ma douleur d'un dehors vertueux ;
 Et quand je paraissais te faire un sacrifice,
 Je me vengeais du monde et de son injustice.

Caché dans un désert, je nourris le poison
 Dont le charme imposteur offusque ma raison.
 Insensé que je suis, je m'aveugle moi-même ;
 Je crois n'aimer que Dieu, c'est vous seule que j'aime.

Que n'ai-je point tenté pour dérober mon cœur
Aux attraits dangereux d'un penchant trop flatteur ?
J'ai cherché loin de vous une retraite obscure ;
Mes soupirs et mes pleurs y font ma nourriture ;
Pâle, défiguré, le sein meurtri de coups,
Je m'arme contre moi, je m'arme contre vous.
Privé de la lumière, enterré sous la cendre,
Au fond de mon tombeau vous vous faites entendre,
Je vous trouve partout. Attachée à mes pas,
Votre image me suit avec tous vos appas.
Quelquefois, succombant aux transports qui m'agitent,
Sur les bords de la mer mes pas se précipitent ;
Mon cœur à cet objet reprend de nouveaux feux.
Hélas ! tout renouvelle un amour malheureux.
Si les vents apaisés, d'une légère haleine
Aplanissent les flots de la liquide plaine,
Ce calme m'attendrit, et retrace à mon cœur
De nos premiers destins le calme et la douceur.
Ma peine se dissipe, et ma gloire passée
Vient dans tout son éclat s'offrir à ma pensée.
Je vois ces jours heureux où par mille plaisirs
Le complaisant amour prévenait nos désirs :
Je vois encor vos yeux, pleins de trouble et de flamme,
S'attacher sur les miens, pénétrer dans mon âme.
J'entends de nos soupirs le murmure confus...
Douce tranquillité, déjà vous n'êtes plus.
La mer gronde, la vague écumante, irritée,
Par le fier aquilon jusqu'au ciel est portée.
Le matelot pâlit, le pilote étonné
Des horreurs de la mort chancelle environné ;
Et tantôt aux enfers, et tantôt sur la nue,
Le vaisseau fracassé disparaît à ma vue.

Alors contre les flots faisant un vain effort,
 Je vois des malheureux dévoués à la mort ;
 Par l'onde revomis, leurs corps sur le rivage
 Du féroce Neptune assouvissent la rage.

A ce spectacle affreux mon esprit est troublé ;
 Mon désespoir s'irrite, et j'en suis accablé.
 Votre oncle, mes rivaux, ma disgrâce mortelle,
 Tout porte dans mon cœur une rage cruelle.
 Et mes feux irrités s'échappant malgré moi,
 Mes plaintes et mes cris remplissent tout d'effroi ;
 Aux plus noires fureurs ma fureur m'autorise ;
 A tout ce que je vois je demande Héloïse :
 Je pleure, je m'agite, et jamais à mes maux
 Le tranquille sommeil n'apporte de repos :
 En vain pour les calmer j'ai recours à l'étude ;
 L'étude ajoute encore à mon inquiétude.

Ces hommes pénitents, confiés à ma foi,
 Se troublent à ma vue, et tremblent devant moi.
 Rigide, impérieux, sombre, austère, farouche,
 Le fiel et l'amertume exhalent de ma bouche.
 Je m'anime contre eux d'un zèle plein d'aigreur :
 Une faute légère allume ma fureur ;
 Et loin de soulager leurs dégoûts et leurs peines,
 Ma rigueur inflexible appesantit leurs chaînes.
 Ainsi par son orgueil follement entraîné,
 Aux plus honteux excès l'homme est abandonné.
 Il profane l'esprit qu'il reçut en partage,
 Et des plus beaux talents il pervertit l'usage.
 Il sait de la nature expliquer les secrets ;
 Il va même de Dieu pénétrer les décrets ;
 Rien n'échappe à sa vue, et lui-même il s'ignore ;
 Il est sa propre idole, et c'est lui qu'il adore.

Son délire lui plaît ; et par l'erreur conduit
Il aime à cultiver tout ce qui le séduit.
Du désir de savoir épris dès mon enfance,
Je préférâi l'étude aux droits de ma naissance ;
Je quittai tout pour elle. Entouré d'auditeurs,
Bientôt de toutes parts j'eus des admirateurs.
Ce succès me flatta : je commentai les Pères ;
Je m'élevai plus haut, j'éclaircis les mystères.
Aigris par mon mérite, et par lui confondus,
Devant moi pâlissaient mes rivaux éperdus.

Tant de gloire, Seigneur, était ton seul ouvrage :
Je devais à toi seul en rapporter l'hommage,
M'abaisser à tes yeux, et régler mes projets
Sur ma propre faiblesse et non sur tes bienfaits.
Où n'ai-je point porté l'imprudence et le crime ?
Un abîme toujours entraîne un autre abîme.
Occupé de plaisirs, et du monde entêté,
J'abandonnai mon cœur à sa malignité.
J'oubliai mon néant, je t'oubliai toi-même,
Et j'osai, faux docteur, enseigner le blasphème.
Abandon rigoureux, plein d'horreur et d'effroi,
Mais digne de tous ceux qui s'éloignent de toi.

Et vous, qui me nommez votre époux, votre maître,
Chère Héloïse, hélas ! méritais-je de l'être ?
Je vous montrais le crime ; et, lâche séducteur,
D'un profane savoir j'infectai votre cœur.
De vos charmes naissants je ne pus me défendre ;
Pour ne vous point aimer, j'avais un cœur trop tendre.

C'était peu : je voulus vous inspirer mes feux ;
Je réussis trop bien, vous comblâtes mes vœux.
Blessés des mêmes traits, et charmés l'un de l'autre,
Vous faisiez mon bonheur, et je faisais le vôtre ;

Et votre oncle lui-même, entrant dans nos projets,
Semblait faciliter nos entretiens secrets.
Bientôt il m'en punit. Heureux si ma disgrâce
De mes sens dans mon cœur eût fait passer la glace,
Et si, de la vertu n'écoutant que la voix,
J'expiais mes erreurs dans le sein de la croix !
Faibles sans son secours, nous pouvons tout par elle ;
Elle seule fait naître et soutient notre zèle.
Levons-nous, Héloïse, et d'un pas assuré
Marchons avec les saints sous ce fardeau sacré.
Il en est temps encore, et Dieu, comme un bon père,
Nous tend, pour nous conduire, une main salutaire ;
Mais ne différons point, nous n'avons qu'un moment ;
Ce Dieu va nous livrer à notre aveuglement.
Le tonnerre déjà gronde sur notre tête,
Et pour nous écraser sa foudre est toute prête.
Gardons-nous de tomber sous ses puissantes mains ;
Pour nous en arracher nos efforts seraient vains.
Notre cœur, obstiné dans son impénitence,
Va d'erreur en erreur, et d'offense en offense.
Nous nous traçons partout un chemin pour pécher :
Rebelles endurcis, rien ne peut nous toucher.
La grâce n'a pour nous que de sombres lumières ;
Nos vœux les plus sacrés sont de faibles barrières.
Nous reprenons nos droits, nous disposons de nous.
Vous parlez en amante, et je parle en époux.
Vous soupirez pour moi, vous osez me le dire ;
Je soupire pour vous, et j'ose vous l'écrire.
Quel monstre ! quelle horreur ! que diront nos neveux ?
Qu'ils ignorent plutôt nos sacrilèges feux :
Qu'un éternel oubli les couvre et les efface ;
Noyons-en dans nos pleurs jusqu'à la moindre trace.

Soumise à vos devoirs, ne pensez plus à moi ;
La raison, votre état, tout vous en fait la loi :
Du salut de vos sœurs responsable et chargée,
A les mener à Dieu vous êtes engagée :
Vous leur devez des soins, du zèle, de l'amour.
A toutes les vertus formez-les tour à tour ;
Faites-les travailler, prier, jeûner, se taire,
Et vous-même, Héloïse, apprenez à le faire ;
Des épouses d'un Dieu soyez la bonne odeur ;
Éclairez leur esprit, réchauffez leur ardeur.
Contre leurs ennemis cachez-les sous vos ailes ;
Devenez, s'il le faut, anathème pour elles.
Ainsi, de l'Éternel apaisant le courroux,
Son esprit descendra sur vos sœurs et sur vous ;
Et d'un coupable amour saintement détrompée,
De lui seul désormais vous serez occupée.
Vous goûterez alors les douceurs, les attraits
Que versent dans un cœur l'innocence et la paix.
Oh ! qu'il me serait doux qu'à la grâce fidèle,
Des cœurs régénérés vous fussiez le modèle,
Et que, de mes erreurs oubliant les excès,
Le ciel à mes soupirs accordât ce succès !
Je ne vous verrais plus incertaine, inconstante,
Entre le monde et Dieu partagée et flottante,
Vivre encore pour moi quand je suis mort pour vous,
Et regretter des biens qui ne sont plus à nous :
Moi-même, dégagé d'un penchant qui vous blesse,
Je ne vous ferais plus rougir de ma faiblesse ;
Un feu pur et sacré succédant à nos feux,
L'amour qui nous perdit nous sauverait tous deux.
Mais, hélas ! pour atteindre au bonheur où j'aspire,
Il faut nous oublier. Pouvez-vous y souscrire ?

Et le puis-je moi-même? En vain par des discours
 Je veux de notre ardeur interrompre le cours.
 Plus vive que jamais, elle occupe votre âme;
 Plus vive que jamais, je sens qu'elle m'enflamme;
 C'est trop feindre. Mon cœur n'est rempli que de vous!
 Sans cesser d'être amant, j'ai cessé d'être époux.
 Je vous aime, et voudrais vous aimer davantage.
 Que le ciel irrité punisse cet outrage;
 Qu'il exerce sur moi ses justes châtimens :
 Il peut m'ôter la vie et non mes sentiments.
 Oublier Héloïse! ah! que plutôt la foudre,
 Aux yeux de l'univers, mette Abélard en poudre.

Que peuvent contre moi ton crime et ta noirceur,
 Oncle injuste? As-tu cru détruire mon ardeur?
 Tu devais tout d'un coup me priver de la vie.
 Tu m'as laissé mon cœur : ta fureur est trahie.
 Mais que dis-je, insensé! tes vœux sont satisfaits,
 Ma mort n'eût point rempli tes barbares souhaits.
 Tu voulais à loisir te baigner dans mes larmes,
 Et voir de jour en jour augmenter mes alarmes.
 Ingénieux bourreau, tu savais qu'un amant
 Privé de ce qu'il aime expire à tout moment.
 Tu triomphes, perfide : en proie à ma tristesse,
 Je ne puis arracher mon âme à sa tendresse.
 Mon amour et mes maux s'irritent tour à tour,
 Et de mes maux, hélas! le plus grand c'est l'amour.
 Mais où vais-je? et pourquoi moi-même aigrir ma peine
 Pourquoi me rappeler mon amour et sa haine?
 Ministres des autels, pourquoi dans ce récit
 Écarté-je de Dieu mon cœur et mon esprit?
 A lui seul attaché, j'ai dû vous laisser croire
 Que sur vous, que sur moi j'ai gagné la victoire.

Qu'avons-nous de commun? Nos liens sont finis.
Pouvons-nous l'un à l'autre être encor réunis?
Parlez; qu'espérez-vous des souhaits que vous faites?
Songez-vous qui je suis? Songez-vous qui vous êtes?
Voulez-vous qu'oubliant mon devoir, mon honneur,
J'aïlle encore à vos pieds porter ma folle ardeur?
Ne frémissiez-vous point d'un dessein si terrible?
Nous nous retrouverions, vous faible, moi sensible.
Ah! si l'amour, plus fort que mon éloignement,
Fait sentir à mon cœur un si cruel tourment,
Pourrai-je, près de vous, soustraire à sa puissance
Ce cœur qui ne saurait le vaincre par l'absence?
C'est trop entretenir notre commune erreur :
Nés pour aimer, aimons, mais aimons le Seigneur.
Il veut être l'objet de l'amour le plus tendre :
Il demande nos cœurs; cessons de nous défendre :
Il les mérite seul, nous le savons, hélas!
Malheureux! pourquoi donc ne les donnons-nous pas?
Quelle excuse apporter à notre extravagance?
Et que lui dirons-nous au jour de sa vengeance?
Après tout, vous devez me craindre et me haïr.
Et, si je vous cherchais, m'éviter et me fuir.
Ne me demandez point par quelle destinée
Dans un cloître avant moi vous fûtes confinée :
Que vous dire? J'étais malheureux et jaloux,
Et je voulais que Dieu me répondît de vous.
Qu'un motif si bizarre et si plein d'injustice
Vous fasse de mes feux connaître le caprice;
Et, si vous ne pouvez vous guérir par raison,
Employez le dépit à votre guérison.
Mais que peut le dépit où ne peut rien la grâce!
Si vous ne sentez point son attrait efficace

En vain je vous exhorte : et mes vœux impuissants
Ne pourront élever votre esprit sur vos sens.
Seigneur, qui la formas si parfaite et si belle,
Ne voulais-tu qu'en faire une fille rebelle?
Ah ! si pour t'apaiser il ne faut que mourir,
Abélard à la mort vient lui-même s'offrir.

Il est temps de finir : adieu, chère Héloïse,
Tâchez de soutenir votre sainte entreprise.
Priez pour votre époux : il va, de son côté,
Du ciel sur son épouse implorer la bonté.
Ne me récrivez plus. Que cette déférence
Me marque votre zèle et votre obéissance.
Adieu. Quand du trépas j'aurai senti les coups,
Je ferai transporter mon corps auprès de vous.
Chérissez ce dépôt. Quand vous mourrez vous-même,
Venez dans le tombeau d'un époux qui vous aime;
Nous ne nous craignons plus. Victimes de la mort,
L'amour fera sur nous un inutile effort.
J'en serai plus célèbre ; et vos cendres glacées
Pourront auprès de moi sans crime être placées.

ABÉLARD.

SECONDE LETTRE

D'HÉLOÏSE A ABÉLARD

Quel nouveau coup de foudre ! et que viens-je d'entendre ?
Je ne vous verrai plus ! vous pouvez me l'apprendre,
Cruel ! vous m'ôtez tout, et c'est pour votre cœur
Un barbare plaisir de combler ma douleur.
N'était-ce pas assez qu'aux pleurs abandonnée,
A vivre loin de vous je fusse condamnée ?
Que, plaintive, mourante, en proie à mes désirs,
Ce cloître, nuit et jour, entendit mes soupirs ?
N'était-ce pas assez qu'à la fleur de mon âge
Vous m'eussiez imposé le plus rude esclavage ?
Pourquoi d'un doux espoir m'envier les douceurs,
Et verser sur mes jours de nouvelles noirceurs ?
Croyez-vous donc, ingrat, que ma faible constance
Résiste encor longtemps à votre indifférence ?
Et que de vos raisons le frivole secours
De mes vives douleurs puisse arrêter le cours ?
Non. Votre changement ne peut rien sur mon âme.
Plus vous êtes de glace, et plus mon cœur s'enflamme.
Mais enfin mon amour devient un désespoir ;
C'en est fait, et je veux ou mourir, ou vous voir.
Que fais-je dans ces lieux ? Malheureuse et coupable,
J'aigris d'un Dieu vengeur le courroux redoutable.
J'amasse des trésors de crimes et d'horreurs ;
Chaque jour, chaque instant ajoute à mes fureurs.

Je ne suis plus, hélas! cette épouse facile
 Qui baissait sous le joug une tête docile;
 Victime de mes feux, je cède à leurs transports,
 Et ne conserve plus d'inutiles dehors.
 C'est trop jouer le ciel sous un masque hypocrite;
 Si mon cœur est à vous, tout le reste l'irrite.
 Dussé-je vous offrir un objet odieux,
 Rien ne peut m'empêcher de paraître à vos yeux :
 Vous ne me fuirez point. Au secours de mes charmes,
 Au secours de mes feux j'appellerai mes larmes :
 Mes soupirs, mes sanglots fléchiront votre cœur;
 Vous me regarderez avec moins de rigueur;
 Et, loin de condamner l'excès où je me livre,
 Peut-être que sans moi vous ne voudrez plus vivre.
 Vous songerez qu'unis par des nœuds éternels,
 Nos vœux précipités sont des vœux criminels :
 Que l'hymen a des droits sacrés, inviolables;
 Que vouloir les briser, c'est nous rendre coupables.

Je ne demande pas que, sensible à mes vœux,
 Votre cœur s'attendrisse et rallume ses feux,
 Et que, pour dissiper la douleur qui me presse,
 Vous confondiez en moi l'épouse et la maîtresse;
 Je ne veux que vous voir et que vous obéir,
 Et vous forcer au moins à ne me pas haïr.
 Mais, cruel, vous craignez jusques à ma présence :
 Pour un cœur inconstant l'amour est une offense,
 Et ce qui nous reproche un crime n'est pour nous
 Qu'un objet de chagrin, qu'un objet de courroux.
 Pourrais-tu soutenir une amante éperdue ?
 Non : ses pleurs, son amour, tout blesserait ta vue.
 Ah! tu consultes moins, pour m'éloigner de toi,
 La vertu que ton cœur et ton manque de foi.

Ce n'était pas ainsi qu'aidant à ma faiblesse,
Tu savais, pour me perdre, allumer ma tendresse.
Rappelle-toi, cruel, ces serments enflammés,
Ces transports si touchants et si bien exprimés.
Avant, me disais-tu, que je sois infidèle,
On verra sans époux vivre la tourterelle ;
Le tendre rossignol, cessant d'être amoureux,
Ne s'occupera plus de ses chants douloureux :
On verra le zéphyr cesser d'être volage ;
Les fleuves sur les monts entr'ouvrir un passage ;
Le soleil obscurci nous refuser le jour,
Et tout périr, enfin, plutôt que mon amour.
Ainsi, pour me tromper, tu chassais de mon âme
Tout ce qui s'opposait au succès de ta flamme.
Mais qu'il t'en coûta peu ! De concert avec toi,
Mon cœur, mon lâche cœur s'éleva contre moi,
Te peignit à mes yeux, tendre, empressé, sincère :
Tu parlas, et tu plus dès que tu voulus plaire ;
Ou tel fut de l'amour le funeste pouvoir,
Que tu me plus peut-être avant de le vouloir.
Peut-être une rivale, objet de ma tendresse,
Te voila quelque temps ma naissante faiblesse ;
Et tes distractions, ton trouble, ta langueur,
Paraissaient près de moi pour un autre vainqueur ;
Et quand tu t'aperçus de mon extravagance,
Tu ne la partageas que par reconnaissance.
Non, cruel, non jamais tu ne sus bien aimer ;
Tu n'étais que sensible au désir de charmer.
J'offris à tes plaisirs un triomphe agréable ;
J'aimais, ce fut assez pour te paraître aimable ;
Et pourquoi, pouvant plaire à mille autres objets,
Vins-tu troubler mon cœur, en arracher la paix,
D'un oncle prévenu trahir la confiance,

Aux dépens de toi-même exciter la vengeance,
 Abuser lâchement de ma crédulité,
 Et nous sacrifier tous deux par vanité ?
 Talents pernicieux ! esprit que je déteste !
 Présent que m'avait fait la colère céleste !
 C'est par vous que l'amour, séduisant ma raison,
 Répandit dans mes sens son funeste poison.
 Vain désir de savoir ! dangereuses lectures !
 Mon cœur ne s'est rempli que de vos impostures :
 J'en perdis l'innocence ; et bientôt ma pudeur
 Fit place aux noirs transports d'une coupable ardeur,
 Digne fruit de tes soins et de ton imprudence !
 Trop aveugle Fulbert ! rends-moi mon ignorance :
 Chasse loin de ta nièce un docteur empesté,
 Qui va dresser un piège à la simplicité.
 Tu le crois occupé du dessein de m'instruire ;
 Philosophe amoureux, il songe à me séduire.
 Que dis-je ? sa faiblesse a passé dans mon cœur ;
 Ce maître est mon amant, ce maître est mon vainqueur.
 Mais je ne dois, hélas ! m'en prendre qu'à moi-même.
 Vains regrets ! vain dépit ! tout plaît dans ce qu'on aime.
 Séduit par une ardeur pour lui pleine d'appas,
 Un cœur tendre se livre, et ne raisonne pas.
 Le devoir veut en vain le tirer de sa chaîne ;
 Le séducteur amour le fascine et l'entraîne :
 Tranquille dans ses fers, et charmé sous ses lois,
 Ce cœur infortuné s'applaudit de son choix ;
 Insensible à ses maux il en craint le remède,
 Et nourrit avec soin l'erreur qui le possède.

A ce triste portrait, connaissez, cher époux,
 Quels sont les sentiments qu'Héloïse a pour vous.
 J'aime à voir s'augmenter le feu qui me dévore ;

Je devrais vous haïr : hélas ! je vous adore ;
 Je ferme à la raison mon oreille et mon cœur,
 Et je chéris en vous jusqu'à votre rigueur.
 Ne m'aimez plus. Soyez insensible, infidèle ;
 Imposez-moi le joug d'une absence éternelle ;
 Condamnez mes transports, réduisez mon amour
 A se vaincre, ou du moins à se cacher au jour.
 Si ce n'est pas assez, défendez-moi d'écrire ;
 J'obéis ; mais souffrez qu'en secret je soupire :
 Laissez-moi, par pitié, mes craintes, mes douleurs :
 Laissez-moi vous donner des soupirs et des pleurs.
 Vous n'y consentez pas. Votre austère sagesse
 Veut moins dissimuler qu'étouffer ma tendresse.
 Je dois vous oublier sans feinte, sans détour ;
 Vous fermer dans mon cœur le plus faible retour ;
 Imiter votre exemple ; et, du ciel pénétrée,
 Remplir les saints devoirs où je suis consacrée ;
 Immoler mon penchant à de plus nobles feux,
 Et faire de Dieu seul l'objet de tous mes vœux.
 Je dois n'aimer que lui, ne songer qu'à lui plaire ;
 Par mes gémissements désarmer sa colère.
 Faible Héloïse ! en vain je sens que je le doi ;
 Mes coupables désirs s'échappent malgré moi.
 La raison veut régner, et parle en souveraine ;
 La faiblesse résiste, et triomphe sans peine :
 Toujours livrée au trouble, aux regrets, au dépit,
 Cent fois en un moment mon cœur se contredit.
 Je veux, je ne veux pas ; j'hésite, je chancelle ;
 Je cours à mon amant, et mon Dieu me rappelle.
 Quand la grâce m'attire, après de vains efforts,
 C'est le funeste amour qui cause mes transports.
 Soupirs impétueux, cessez de vous contraindre :

Éclatez, mes fureurs, je n'ai plus rien à craindre.
 L'ingrat qui vous fait naître a cessé de m'aimer.
 Il me fuit, il me craint... Mais puis-je l'en blâmer !
 Oui, cruel, ta vertu me confond et m'accable.
 Coupable, je voudrais que tu fusses coupable.
 Quoi ! tu m'auras perdue, et je pourrai te voir
 Triompher de ma peine et de mon désespoir ;
 Tranquille, t'applaudir de ton indifférence,
 Et peut-être insulter à ma folle constance !
 Je ne serai pas seule en butte à tant de maux :
 Je prétends à mon tour détruire ton repos,
 Te faire partager le trouble de mon âme,
 Et toutes les horreurs d'une fatale flamme.
 Ne crois plus m'adoucir : le sort en est jeté,
 Je ne puis trop punir ton infidélité.
 Que n'est-il des tourments pour venger mon injure,
 Qui puissent égaler ma peine et ton parjure !
 J'épuiserais sur toi tout ce qu'ils ont d'affreux...
 Faibles emportements d'un amour malheureux,
 Que vous me servez mal ! Ma fureur désarmée
 Respecte encor l'ingrat dont mon âme est charmée.
 Mon courroux contre lui ne m'offre aucun secours,
 Et ce n'est plus qu'aux pleurs qu'Héloïse a recours.
 Vivez, cher Abélard, sans alarmes, sans craintes,
 Et bravez de l'amour les frivoles atteintes.
 Goûtez d'un saint repos l'éternelle douceur :
 Maître de vos désirs, régnez sur votre cœur.
 Du Dieu que vous servez soutenez la querelle ;
 Signalez pour son nom l'ardeur de votre zèle :
 Formez-lui des élus qui, se réglant sur vous,
 Mettent dans son amour le bonheur le plus doux.
 Si mon salut vous touche, et si je vous suis chère.

Achevez d'affermir la raison qui m'éclaire.
Je sens que la vertu veut reprendre ses droits :
Aidez une âme faible à pratiquer ses lois :
De ses égarements mon esprit se dégage ;
Mais votre idée encore affaiblit mon courage.
Divin attrait des cœurs ! charme victorieux !
Grâce adorable ! enfin tu dessilles mes yeux :
Tu verses dans mon sein la force et la lumière :
A l'amour de mon Dieu tu me rends tout entière.
Tu me fais retrouver l'innocence et la paix :
Tu captives mes sens, et remplis mes souhaits.
Seigneur, c'est ta bonté, c'est ta main secourable
Qui ferme sous mes pas cet abîme effroyable :
Sans toi je m'y plongeais : déjà même l'erreur
A l'endurcissement avait livré mon cœur.
J'étais sourde à ta voix ; et, bravant ta colère,
J'étouffais du remords le trouble salutaire.
Mon aveugle fureur m'occupait nuit et jour,
Et je ne connaissais d'autre Dieu que l'amour.
Mais qui peut avec toi balancer la victoire ?
Nos forfaits les plus grands font éclater ta gloire ;
Et le cœur le plus dur, quand tu veux l'attendrir,
A tes impressions lui-même vient s'offrir.

HÉLOÏSE.

ÉPITRE

D'HÉLOÏSE A ABÉLARD

(Héloïse est supposée dans sa cellule, occupée à lire une lettre d'Abélard, et à y faire réponse.)

Dans ces lieux habités par la simple innocence,
 Où règne avec la paix un éternel silence,
 Où les cœurs asservis à de sévères lois,
 Vertueux par devoir, le sont aussi par choix ;
 Quelle tempête affreuse, à mon repos fatale,
 S'élève dans les sens d'une simple vestale ?
 De mes feux mal éteints qui ranime l'ardeur ?
 Amour, cruel amour, renais-tu dans mon cœur ?
 Hélas ! je me trompais, j'aime, je brûle encore.
 O nom cher et fatal !... Abélard... je t'adore.
 Cette lettre, ces traits, à mes yeux si connus,
 Je les baise cent fois, cent fois je les ai lus.
 De sa bouche amoureuse Héloïse les presse...
 Abélard, cher amant, mais quelle est ma faiblesse ?
 Quel nom dans ma retraite osé-je prononcer ?
 Ma main l'écrit. Hé bien ! mes pleurs vont l'effacer.
 Dieu terrible ! pardonne ; Héloïse soupire.
 Au plus cher des époux tu lui défends d'écrire :
 A tes ordres cruels Héloïse souscrit...
 Que dis-je ? Mon cœur dicte... et ma plume obéit.
 Prisons où la vertu, volontaire victime, ♣

Gémit et se repent, quoique exempt de crime ;
Où l'homme, de son être imprudent destructeur,
Ne jette vers le ciel que des cris de douleur :
Marbres inanimés, et vous, froides reliques,
Que nous ornon de fleurs, qu'honorent nos cantiques.
Quand j'adore Abélard, quand il est mon époux,
Que ne suis-je insensible et froide comme vous !
Mon Dieu m'appelle en vain du trône de sa gloire ;
Je cède à la nature une indigne victoire ;
Les cilices, les fers, les prières, les vœux,
Tout est vain, et mes pleurs n'éteignent point mes feux.

Au moment où j'ai lu ces tristes caractères,
Des ennuis de ton cœur secrets dépositaires,
Abélard, j'ai senti renaître mes douleurs.
Cher époux, cher objet de tendresse et d'horreurs,
Que l'amour dans tes bras avait pour moi de charmes !
Que l'amour loin de toi me fait verser de larmes !
Tantôt je crois te voir de myrte couronné,
Heureux et satisfait, à mes pieds prosterné ;
Tantôt, dans les déserts, farouche et solitaire,
Le front couvert de cendre, et le corps sous la haire,
Desséché dans ta fleur, pâle et défiguré,
A l'ombre des autels, dans le cloître ignoré ;
C'est donc là qu'Abélard, que sa fidèle épouse,
Quand la religion, de leur bonheur jalouse,
Brise les nœuds chéris dont ils étaient liés,
Vont vivre indifférents, l'un par l'autre oubliés ;
C'est là que, détestant et pleurant leur victoire,
Ils fouleront aux pieds et l'amour et la gloire.
Ah ! plutôt écris-moi : formons d'autres liens,
Partage mes regrets... je gémirai des tiens.
L'écho répétera nos plaintes mutuelles ;

L'écho sert les amants malheureux et fidèles.
Le sort, nos ennemis, ne peuvent nous ravir
Le plaisir douloureux de pleurer, de gémir ;
Nos larmes sont à nous, nous pouvons les répandre :
Mais Dieu seul, me dis-tu, Dieu seul y doit prétendre.
Cruel, je t'ai perdu, je perds tout avec toi.
Tout m'arrache des pleurs, tu ne vis plus pour moi :
C'est pour toi... pour toi seul que couleront mes larmes ;
Aux pleurs des malheureux Dieu trouve-t-il des charmes ?

Écris-moi, je le veux ; ce commerce enchanteur,
Aimable épanchement de l'esprit et du cœur,
Cet art de converser sans se voir, sans s'entendre,
Ce muet entretien, si charmant et si tendre,
L'art d'écrire, Abélard, fut sans doute inventé
Par l'amante captive et l'amant agité.
Tout vit par la chaleur d'une lettre éloquente ;
Le sentiment se peint sous les doigts d'une amante.
Son cœur s'y développe ; elle peut sans rougir
Y mettre tout le feu d'un amoureux désir.
Hélas ! notre union fut légitime et pure :
On nous en fit un crime, et le ciel en murmure !
A ton cœur vertueux quand mon cœur fut lié,
Quand tu m'offris l'amour sous le nom d'amitié,
Tes yeux brillaient alors d'une douce lumière ;
Mon âme dans ton sein se perdit tout entière.
Je te croyais un dieu, je te vis sans effroi.
Je cherchais une erreur qui me trompât pour toi.
Ah ! qu'il t'en coûtait peu pour charmer Héloïse !
Tu parlais... à ta voix tu me voyais soumise.
Tu me peignais l'amour bienfaisant, enchanteur...
La persuasion se glissait dans mon cœur :
Hélas ! elle y coulait de ta bouche éloquente ;

Tes lèvres la portaient sur celles d'une amante.
Je t'aimais... je connus, je suivis le plaisir;
Je n'eus plus de mon Dieu qu'un faible souvenir;
Je t'ai tout immolé, devoir, honneur, sagesse;
J'adorais Abélard, et, dans ma douce ivresse,
Le reste de la terre était perdu pour moi :
Mon univers, mon Dieu, je trouvais tout en toi.
Tu le sais ; quand ton âme, à la mienne enchaînée,
Me pressait de serrer les nœuds de l'hyménée,
Je t'ai dit : cher amant, hélas ! qu'exiges-tu ?
L'amour n'est point un crime, il est une vertu.
Pourquoi donc l'asservir à des lois tyranniques ?
Pourquoi le captiver par des nœuds politiques ?
L'amour n'est point esclave, et ce pur sentiment
Dans le cœur des humains naît libre, indépendant.
Unissons nos plaisirs sans unir nos fortunes.
Crois-moi, l'hymen est fait pour des âmes communes,
Pour des amants livrés à l'infidélité.
Je trouve dans l'amour mes biens, ma volupté.
Le véritable amour ne craint point le parjure.
Quand les cœurs sont unis, jamais on ne murmure.
Apprenons l'art d'aimer, de plaire tour à tour ;
Ne cherchons en un mot que l'amour dans l'amour :
Que le plus grand des rois descende de son trône,
Vienne mettre à mes pieds son sceptre et sa couronne,
Et que, m'offrant sa main pour prix de mes attraits,
Son amour fastueux me place sous le dais ;
Alors on me verra préférer ce que j'aime
A l'éclat des grandeurs, au monarque, à moi-même.
Abélard, tu le sais, mon trône est dans ton cœur ;
Ton cœur fait tout mon bien, mes titres, ma grandeur.
Méprisant tous ces noms que la fortune invente,

Je porte avec orgueil le nom de ton amante ;
 S'il en est un plus tendre et plus digne de moi,
 S'il peint mieux mon amour, je le prendrai pour toi.
 Abélard, qu'il est doux de s'aimer, de se plaire !
 C'est la première loi ; le reste est arbitraire.
 Quels mortels plus heureux que deux jeunes amants
 Réunis par leurs goûts et par leurs sentiments,
 Que les ris et les jeux, que le penchant rassemble,
 Qui pensent à la fois, qui s'expriment ensemble ;
 Qui confondent la joie, au sein de leurs plaisirs ;
 Qui jouissent toujours, ont toujours des désirs !
 Leurs cœurs toujours remplis n'éprouvent point de vide,
 La douce illusion à leur bonheur préside.
 Dans une coupe d'or ils boivent à longs traits
 L'oubli de tous les maux et des biens imparfaits.
 S'il est des cœurs heureux, ils sont heureux sans doute :
 Nous cherchons le bonheur, l'amour en est la route.
 L'amour mène au plaisir, l'amour est le vrai bien.
 Tel fut, cher Abélard, et ton sort et le mien.

Que les temps sont changés ! ô jour, jour exécration,
 Jour affreux, où l'acier dans une main coupable
 Osa... Quoi ? je n'ai point repoussé ses efforts !
 Malheureuse Héloïse ! Ah ! que faisais-je alors ?
 Mon bras, mon désespoir, les larmes d'une amante
 Auraient... Rien ne fléchit leur rage frémissante !...
 Barbares, arrêtez, respectez mon époux !
 Seule j'ai mérité de périr sous vos coups.
 Vous punissez l'amour, et l'amour est mon crime !
 Oui, j'aime avec fureur : frappez votre victime...
 Vous ne m'écoutez pas ! le sang coule... Ah ! cruels...
 Quoi ! mes cris, quoi ! mes pleurs paraîtront criminels !
 Quoi ! je ne puis me plaindre en mon malheur funeste !

Nos plaisirs sont détruits, ma rougeur dit le reste :
Mais quelle est la rigueur du destin qui nous perd !
Nous trouvons dans l'abîme un autre abîme ouvert.

O mon cher Abélard, peins-toi ma destinée ;
Rappelle-toi le jour où, de fleurs couronnée,
Où, prête à prononcer un serment solennel,
Ta main me conduisit aux marches de l'autel ;
Où, détestant tous deux le sort qui nous opprime,
On vit une victime immoler la victime ;
Où, le cœur consumé du feu de mes désirs,
Je jurai de quitter le monde et ses plaisirs.
D'un voile obscur et saint ta main faible et tremblante
A peine avait couvert le front de ton amante ;
A peine je baisais ces vêtements sacrés,
Ces cilices, ces fers à mes mains préparés ;
Du temple tout à coup les voûtes retentirent,
Le soleil s'obscurcit, et les lampes pâlirent.
Tant le ciel entendit avec étonnement
Des vœux qui n'étaient plus pour mon fidèle amant !
Tant l'Éternel doutait encor de sa victoire !
Je te quittais... Dieu même avait peine à le croire.
Hélas ! qu'à juste titre il soupçonnait ma foi !
Je me donnais à lui quand j'étais toute à toi.

Viens donc, cher Abélard, seul flambeau de ma vie.
Que ta présence encor ne me soit point ravie !
C'est le dernier des biens dont je veuille jouir.
Viens, nous pourrons encore connaître le plaisir,
Le chercher dans nos yeux, le trouver dans nos âmes.
Je brûle... de l'amour je sens toutes les flammes.
Laisse-moi m'appuyer sur ton sein amoureux,
Me pâmer sur ta bouche, y respirer nos feux :
Quels moments, Abélard ! les sens-tu ? quelle joie !

O douce volupté !... plaisirs... où je me noie !
 Serre-moi dans tes bras ! presse-moi sur ton cœur :
 Nous nous trompons tous deux ; mais quelle douce erreur !
 Je ne me souviens plus de ton destin funeste,
 Couvre-moi de baisers... je rêverai le reste.
 Que dis-je ? cher amant, non, non, ne m'en crois pas.
 Il est d'autres plaisirs, montre-m'en les appas.
 Viens, mais pour me traîner au pied du sanctuaire,
 Pour m'apprendre à gémir sous un joug salulaire,
 A te préférer Dieu, son amour et sa loi,
 Si je puis cependant les préférer à toi.
 Viens, et pense du moins que ce troupeau timide
 De vestales, d'enfants, a besoin qu'on le guide.
 Ces filles du Seigneur, instruites par ta voix,
 Baissant un front docile, et s'imposant tes lois,
 Marcheront sur tes pas dans ce climat sauvage.

De ces remparts sacrés l'enceinte est ton ouvrage :
 Et tu nous fis trouver sur des rochers affreux,
 Des campagnes d'Éden l'attrait délicieux.
 Retraite des vertus, séjour simple et champêtre,
 Sans faste, sans éclat, tel enfin qu'il doit être,
 Les biens de l'orphelin ne l'ont point enrichi,
 De l'or du fanatique il n'est point embelli.
 La piété l'habite, et voilà sa richesse.
 Dans l'enclos ténébreux de cette forteresse,
 Sous ces dômes obscurs, à l'ombre de ces tours
 Que ne peut pénétrer l'éclat des plus beaux jours,
 Mon amant autrefois répandit la lumière :
 Le soleil brillait moins au haut de sa carrière :
 Les rayons de sa gloire éclairaient tous les yeux.
 Maintenant qu'Abélard ne vit plus dans ces lieux,
 La nuit les a couverts de ses voiles funèbres ;

La tristesse nous suit dans l'horreur des ténèbres.
On demande Abélard, et je vois tous les cœurs,
Privés de mon amant, partager mes douleurs.

Des larmes de ses sœurs Héloïse attendrie,
De voler dans leurs bras te conjure et te prie.
Ah ! charité trompeuse ! ingénieux détour !
Ai-je d'autre vertu que celle de l'amour ?
Viens, n'écoute que moi, moi seule je t'appelle.
Abélard, sois sensible à ma douleur mortelle :
Toi, dans qui je trouvais père, époux, frère, ami ;
Toi, de tous les amants l'amant le plus chéri,
Ne vois-tu plus en moi ton épouse charmante,
Ta fille, ton amie, et surtout ton amante ?
Viens, ces arbres touffus, ces pins audacieux,
Dont la cime s'élève et se perd dans les cieux ;
Ces ruisseaux argentés fuyant dans la prairie ;
L'abeille sur les fleurs cherchant son ambroisie ;
Le zéphyr qui se joue au fond de nos bosquets :
Ces cavernes, ces lacs et ces sombres forêts ;
Ce spectacle riant, offert par la nature,
N'adoucit plus l'horreur du tourment que j'endure :
L'ennui, le sombre ennui, triste enfant du dégoût,
Dans ces lieux enchantés se traîne et corrompt tout.
Il sèche la verdure ; et la fleur pâlissante
Se courbe et se flétrit sur sa tige mourante :
Zéphyr n'a plus de souffle ; Écho n'a plus de voix,
Et l'oiseau ne fait plus que gémir dans nos bois.

Hélas ! tels sont les lieux où, captive, enchaînée,
Je traîne dans les pleurs ma vie infortunée :
Cependant, Abélard, dans cet affreux séjour,
Mon cœur s'enivre encor du poison de l'amour.
Je n'y dois mes vertus qu'à ta funeste absence,

Et j'ai maudit cent fois ma pénible innocence.
 Moi, dompter mon amour, quand j'aime avec fureur !
 Ah ! ce cruel effort est-il fait pour mon cœur ?
 Avant que le repos puisse entrer dans mon âme,
 Avant que ma raison puisse étouffer ma flamme,
 Combien faut-il encore aimer, se repentir,
 Désirer, espérer, désespérer, sentir,
 Embrasser, repousser, m'arracher à moi-même,
 Faire tout, excepté d'oublier ce que j'aime ?

O funeste ascendant ! ô joug impérieux !
 Quels sont donc mes devoirs, et que suis-je en ces lieux ?
 Perfide ! de quel nom veux-tu que l'on te nomme ?
 Toi, l'épouse d'un Dieu, tu brûles pour un homme ?
 Dieu cruel, prends pitié du trouble où tu me vois ;
 A mes sens mutinés ose imposer tes lois.
 Tu tiras du chaos le monde et la lumière :
 Hé bien ! il faut t'armer de ta puissance entière ;
 Il ne faut pas créer... il faut plus en ce jour,
 Il faut dans Héloïse anéantir l'amour.

Le pourras-tu, grand Dieu ? mon désespoir, mes larmes,
 Contre un cher ennemi te demandent des armes :
 Et cependant, livrée à de contraires vœux,
 Je crains plus tes bienfaits que l'excès de mes feux.

Chères sœurs, de mes fers compagnes innocentes,
 Sous ces portiques saints colombes gémissantes,
 Vous, qui ne connaissez que ces faibles vertus
 Que la religion donne... et que je n'ai plus ;
 Vous qui, dans les langueurs d'un esprit monastique,
 Ignorez de l'amour l'empire tyrannique ;
 Vous enfin qui, n'ayant que Dieu seul pour amant,
 Aimez par habitude, et non par sentiment :
 Que vos cœurs sont heureux, puisqu'ils sont insensibles ?

Tous vos jours sont sercins, toutes vos nuits paisibles.
Le cri des passions n'en trouble point le cours.
Ah ! qu'Héloïse envie et vos nuits et vos jours !
Héloïse aime et brûle au lever de l'aurore ;
Au coucher du soleil elle aime et brûle encore ;
Dans la fraîcheur des nuits elle brûle toujours.
Elle dort pour rêver dans le sein des amours.
A peine le sommeil a fermé mes paupières,
L'amour, me caressant de ses ailes légères,
Me rappelle ces nuits, chères à mes desirs ;
Douce nuit qu'au sommeil disputaient les plaisirs !
Abélard, mon vainqueur, vient s'offrir à ma vue ;
Je l'entends... je le vois... et mon âme est émue.
Les sources du plaisir se rouvrent dans mon cœur ;
Je l'embrasse... il se livre à ma plus tendre ardeur.
La douce illusion se glisse dans mes veines :
Mais que je jouis peu de ces images vaines !
Sur ces objets flatteurs, offerts par le sommeil,
La raison vient tirer le rideau du réveil.
Non, tu n'éprouves plus ces secousses cruelles,
Abélard, tu n'as plus de flammes criminelles.
Dans le funeste état où t'a réduit le sort,
Ta vie est un long calme, image de la mort.
Ton sang, pareil aux eaux du lac et des fontaines,
Sans trouble et sans chaleur circule dans tes veines.
Ton cœur glacé n'est plus le trône de l'amour ;
Ton œil appesanti s'ouvre avec peine au jour :
On n'y voit point briller le feu qui me dévore ;
Tes regards sont plus doux qu'un rayon de l'aurore.
Viens donc, cher Abélard ! que crains-tu près de moi ?
Le flambeau de Vénus ne brûle plus pour toi.
Désormais insensible aux plus douces caresses,

T'est-il encor permis de craindre des faiblesses ?
Puis-je espérer encor d'être belle à tes yeux ?
Semblable à ces flambeaux, à ces lugubres feux,
Qui brillent près des morts sans échauffer leur cendre,
Mon amour sur ton cœur n'a plus rien à prétendre,
Ce cœur anéanti ne peut plus s'enflammer.
Héloïse t'adore, et tu ne peux l'aimer.

Ah ! faut-il t'envier un destin si funeste ?
Abélard, ces devoirs, ces lois que je détest²,
L'austérité du cloître et sa tranquille horreur,
A ton cher souvenir rien n'arrache mon cœur :
Soit que ton Héloïse, aux pleurs abandonnée,
Sur la tombe des morts gémiss^e prosternée ;
Soit qu'au pied des autels elle implore son Dieu,
Les autels, les tombeaux, la majesté du lieu,
Rien ne peut la distraire, et son âme obsédée
Ne respire que toi, ne voit que ton idée :
Dans nos cantiques saints c'est ta voix que j'entends.
Quand sur le feu sacré ma main jette l'encens,
Lorsque de ses parfums s'élève le nuage,
A travers sa vapeur je crois voir ton image :
Vers ce fantôme aimé mes bras sont étendus :
Tous mes vœux sont distraits, égarés et perdus.
Le temple orné de fleurs, nos fêtes et leur pompe,
Tout ce culte imposant n'a plus rien qui me trompe.
Quand autour de l'autel brûlant de mille feux
L'ange courbe lui-même un front respectueux,
Dans l'instant redouté des augustes mystères,
Au milieu des soupirs, des chants et des prières,
Quand le respect remplit les cœurs d'un saint effroi,
Mon cœur brûlant t'invoque et n'adore que toi.

Cependant, Abélard, crains qu'un pouvoir suprême,

Pour m'arracher à toi, ne m'arrache à moi-même.
Un jour ton Dieu, mon Dieu peut parler à mon cœur.
De ce Dieu, ton rival, sois encor le vainqueur.
Vole près d'Héloïse, et sois sûr qu'elle t'aime.
Abélard dans mes bras l'emporte sur Dieu même.
Oui, viens... ose te mettre entre le ciel et moi :
Dispute-lui mon cœur... et ce cœur est à toi.
Que dis-je ? Non, cruel, fuis loin de ton amante ;
Fuis, cède à l'Éternel Héloïse mourante ;
Fuis et mets entre nous l'immensité des mers :
Habitons les deux bords de ce vaste univers.
Dans le sein de mon Dieu quand mon amour expire,
Je crains de respirer l'air qu'Abélard respire :
Je crains de voir ses pas sur la poudre tracés .
Tout me rappellerait des traits mal effacés.
Du crime au repentir un long chemin nous mène ;
Du repentir au crime un moment nous entraîne.
Ne viens point, cher amant ; je ne vis plus pour toi :
Je te rends tes serments ; ne pense plus à moi.
Adieu, plaisirs si chers à mon âme enivrée ;
Adieu, douces erreurs d'une amante égarée ;
Je vous quitte à jamais, et mon cœur s'y résout :
Adieu, cher Abélard, cher époux... adieu tout.
Mais quelle voix gémit dans mon âme éperdue ?
Ah ! serait-ce... Oui, c'est elle, et mon heure est venue.
Une nuit... je veillais à côté d'un tombeau ;
La torche funéraire, obscur et noir flambeau,
Poussait par intervalle un feu mourant et sombre.
A peine il s'éteignit et disparut dans l'ombre,
Que du creux d'un cercueil, des cris, de longs accents,
Portèrent jusqu'à moi cette voix que j'entends :
Arrête, chère sœur ; arrête me dit-elle ;

Ma cendre attend la tienne, et ma bouche t'appelle.
 Du repos qui te fuit c'est ici le séjour ;
 J'ai vécu comme toi victime de l'amour.
 J'ai brûlé comme toi d'un feu sans espérance ;
 C'est dans la profondeur d'un éternel silence
 Que j'ai trouvé le terme à mes affreux tourments...
 Ici l'on n'entend plus les soupirs des amants :
 Ici finit l'amour, ses soupirs et ses plaintes ;
 La piété crédule y perd aussi ses craintes.
 Meurs, mais sans redouter la mort ni l'avenir.
 Ce Dieu que l'on nous peint armé pour nous punir,
 Loin d'allumer ici des flammes vengeresses,
 Assoupit nos douleurs et pardonne aux faiblesses.
 O mon Dieu ! s'il est vrai, si telle est ta bonté,
 Précipite l'instant de ma tranquillité.

O grâce lumineuse ! ô sagesse profonde !
 Vertu, fille du ciel, oubli sacré du monde,
 Vous qui me promettez des plaisirs éternels,
 Enlevez Héloïse au sein des immortels.
 Je me meurs... Abélard, viens fermer ma paupière.
 Je perdrai mon amour en perdant la lumière.
 Dans ces derniers moments, viens du moins recueillir
 Et mon dernier baiser et mon dernier soupir.
 Et toi, quand le trépas aura flétri tes charmes,
 Ces charmes séducteurs, la source de mes larmes,
 Quand la mort de tes jours éteindra le flambeau,
 Qu'on nous unisse encor dans la nuit du tombeau.
 Que la main des amours y grave notre histoire ;
 Et que le voyageur, pleurant notre mémoire,
 Dise : Ils s'aimèrent trop, ils furent malheureux ;
 Gémissons sur leur tombe, et n'aimons pas comme eux.

HÉLOÏSE.

PAR COLARDEAU.

ÉPITRE

D'ABÉLARD A HÉLOÏSE

Qui peut m'écrire? Ouvrons... Grand Dieu, c'est Héloïse!
A peine votre époux revient de sa surprise...
Je couvre de baisers cet écrit séduisant;
Il pénètre mon cœur d'un plaisir ravissant...
Mais Abélard doit-il s'occuper de vos charmes?
Vos tourments, vos soupirs me causent mille alarmes. .
Nos amours, nos malheurs par votre main tracés,
Le cruel souvenir de nos plaisirs passés,
Pour le plus tendre amant votre excès de tendresse...
Ah! cessons d'écouter une impure faiblesse :
Loin de nous éloigner du sentier des vertus,
Oublions un amour dont les nœuds sont rempus.
Du plus funeste sort compagne infortunée,
Au malheur de mes jours par l'amour enchaînée,
Chère Héloïse, ô vous, dont le nom seul m'est cher,
A mon repos pourquoi venez-vous m'arracher?
Vous pouvez, partageant l'horreur qui me consume,
Des pleurs que je répands adoucir l'amertume;
Mais le triste néant où mon être est plongé,
En vous faisant frémir ne peut être changé.
Si le plus beau jour luit, une affreuse lumière

D'un rayon accablant vient frapper ma paupière...
 Puissiez-vous dans ces traits qu'a formés ma douleur
 Contempler tous les maux qui déchirent mon cœur !
 Objet infortuné de la fureur céleste,
 Je partage à regret le jour que je déteste.
 Tout ce qui m'environne est ligué contre moi.
 Quand l'hymen nous soumit sous sa plus tendre loi,
 Nous vivions tous les deux, sans nulle défiance,
 Dans cette douce paix que donne l'innocence.
 L'amour et la vertu dirigeaient notre cœur
 Dans les sentiers étroits qui mènent au bonheur ;
 Jamais nous n'avions vu la discorde indocile
 De son flambeau cruel alarmer notre asile.
 Aussitôt que l'aurore avait doré les cieux,
 Que ses premiers rayons venaient frapper mes yeux,
 A la Divinité, dont nous sommes l'image,
 Nous portions, à genoux, un légitime hommage.
 De mes faibles talents employant le secours,
 Nous bénissions la main qui veillait sur nos jours ;
 Et dès que la nuit sombre, amenant les ténèbres,
 Déployait les ressorts de ses voiles funèbres,
 A peine délassés des fatigues du jour,
 Nous cherchions le repos... et nous trouvions l'amour.
 Unis étroitement, les plus vives caresses
 Signalaient chaque jour nos égales tendresses...
 O ciel! aurais-je cru, dans des moments si doux,
 Qu'Abélard d'Héloïse eût cessé d'être époux ?
 Aurais-je pu penser qu'une main infernale,
 Conduite par l'excès d'une fureur brutale,
 Aurait détruit en moi?... Mais chassons de mon cœur
 Ces cruels souvenirs, objets de ma douleur.
 Pour vivre dans l'opprobre avais-je une âme faite ?

Il faut me concentrer dans une humble retraite :
On cède au désespoir quand la honte s'y joint :
L'esprit est philosophe, et le cœur ne l'est point.
La fureur des complots n'a rien qui m'épouvante :
Vous êtes mon soutien, mon guide, mon amante :
Et, pour combler mes vœux, je vois dans votre cœur
Un temple à la tendresse, un autel à l'honneur.
D'un amour malheureux vous êtes la victime :
Ma passion pour vous fut la source du crime.
Aimons-nous encor plus, et prouvons aux jaloux
Que les rapports du cœur ont seuls des droits sur nous.
Le ciel qui nous forma, qui porta dans notre âme
Ces élans mutuels du feu qui nous enflamme,
Veille encor sur nos jours... Nos liens sont sacrés :
Pourquoi, s'ils l'offensaient, les aurait-il serrés ?
Le seul nom d'Héloïse apaise mes alarmes :
Vous volez dans mes bras, vous essayez mes larmes.
En aimant Abélard, vous aimez un époux,
Et Dieu ne peut m'ôter ce nom si saint, si doux.
Oui, ces antres obscurs, ces monts inaccessibles,
Ces rochers à nos yeux deviendraient moins terribles,
Si nos soins, notre amour, savaient les embellir.
Nous verrions l'aquilon chassé par le zéphyr,
Les neiges en torrents s'écouler dans les plaines,
La chaleur du midi réchauffer nos haleines,
Et la nature enfin, sensible à nos revers,
Créer à nos désirs un nouvel univers ;
Nous en jouirions seuls... Votre oncle et ses complices,
Que Thémis a punis de trop légers supplices,
Ne viendraient plus troubler l'union de nos cœurs ;
Dieu seul éclairerait nos fidèles ardeurs ;
Nos jours s'écouleraient au sein de la tendresse ;

Chaque jour, chaque instant, l'amour et son ivresse
 Porteraient dans nos cœurs leurs charmes bienfaisants;
 Le plaisir unirait deux époux, deux amants;
 Nos baisers... Mais que dis-je?... Ah! malheureux, arrête :
 Vois le ciel courroucé qui menace ta tête...
 Quels souhaits formes-tu?... Dans ton état affreux,
 Oses-tu te livrer à de coupables vœux?
 Tu prétends que le ciel, devenu plus propice,
 Répande sur tes feux sa faveur protectrice...
 Rentre dans ton néant... Connais-toi... Tu frémis...
 Un espoir si flatteur peut-il t'être permis?

Quoi! lorsque dans mes sens, que le désir consume,
 La flamme la plus forte à chaque instant s'allume,
 Quand je sens tous les feux du plus ardent amour
 Brûler et déchirer mon âme tour à tour;
 Quand mon cœur, entraîné par la loi la plus douce,
 Suit l'instinct séducteur qui l'agite et le pousse,
 Et que, par la tendresse au plaisir animé,
 Il cherche avec transport l'objet qui l'a charmé,
 Ce cœur est criminel?... Lorsque, dans le silence,
 Je forme des projets d'amour et d'espérance,
 Tout me dit : Abélard, tes vœux sont superflus,
 Ne cherche le bonheur qu'au sein de tes vertus.
 Héloïse, qui peut blâmer notre tendresse?
 Des époux malheureux elle fait la richesse.
 Le fardeau des malheurs me paraîtra plus doux
 Si, sans vous affliger, je le porte avec vous.

O vous, pour qui, j'écris ces tristes caractères,
 Du trouble de mes sens affreux dépositaires;
 O vous que j'adorais... que je n'ose nommer,
 Que mon malheureux sort m'a défendu d'aimer;
 Quoique trop rassuré par mon insuffisance,

Je sens trop le danger de la correspondance :
Le ciel de tous liens veut qu'on soit dégagé,
Et rejette le cœur quand il est partagé.

Ne pensez plus à moi... mon ardeur vous outrage
Dans mon état cruel la honte est mon partage...
C'en est fait, Héloïse... étouffons notre amour.
Peut-être touchons-nous à notre dernier jour.

Le monarque des cieux, qui fait nos destinées,
Ne nous a rien appris du cours de nos années.
C'est une route obscure où l'on va sans flammeau ;
Tel pense commencer, qui descend au tombeau.
La mort, cette cruelle, à qui tout rend hommage,
A moissonné Clorinde au printemps de son âge.
Le jeune Céladon est tombé sous ses coups :
Ce qu'elle a pu sur eux, elle le peut sur nous :
Et puisque, tôt ou tard, par un effet barbare,
Il faut que, malgré nous, sa rigueur nous separe...
Vous m'entendez, hélas ! dans l'état où je suis,
Prier pour Héloïse est tout ce que je puis.

Bannissez tout espoir de réchauffer ma cendre .
Peut-on, en s'éteignant, conserver un cœur tendre ?
Une plante stérile, un flambeau sans clarté
Doit être rejeté de la société.
Notre amour mutuel, funeste l'un à l'autre,
Exciterait mon feu sans éteindre le vôtre ;
Vous n'auriez un époux que pour vous affliger,
Et vous n'embrasseriez qu'un fantôme léger.

Mais quoi ! de mes discours vous êtes attendrie !
Croyez que d'Abélard Héloïse est chérie :
Oui, mon cœur, enflammé par vos attraits puissants,
Se range, malgré moi, du côté de mes sens.
L'amour dans ma retraite encor me tyrannise...

Abélard croit jouir des faveurs d'Héloïse ;
Et, loin que mon cœur pense à sortir de vos fers,
Je vois avec chagrin les douceurs que je perds.
En vain pour me guérir du mal qui me possède,
Le plus affreux désert me paraît un remède :
Votre idée est toujours une ombre qui me suit ;
A chaque pas l'amour s'y mêle et me conduit.
Vos traits à mon esprit se présentent sans cesse ;
Cette pensée alors ranime ma tendresse.
Je vous parle et vous jure une constante foi.
Héloïse à mes yeux est l'univers pour moi.

L'amour, le tendre amour me transporte et m'enflamme ;
Et lorsque dans l'ivresse où se trouve mon âme
Je me dis : Abélard, il faut bannir l'amour,
Le fuir, n'y plus penser dans cet obscur séjour ;
Je m'écrie : O mon Dieu ! tandis que tout rappelle
A mon cœur enchanté mon épouse fidèle,
Je ne dois plus aimer ! Présente à mon esprit,
Héloïse me suit, en tout lieu m'attendrit.
Errant dans nos déserts, les ruisseaux, les fontaines,
Les bocages, les prés, les vallons et les plaines,
Tout me parle de vous... Dans quel trouble je suis !

Peignez-vous mon teint blême et mes cruels soucis.
Si je respire l'air dans ces climats champêtres,
Je relis votre nom sur l'écorce des hêtres ;
Nos chiffres amoureux, l'un dans l'autre enlacés,
Paraissent de ma main sur le sable tracés.
Au plus haut des rochers où je fais ma retraite,
Écho de mes accents est souvent l'interprète.
Lorsqu'elle prend le soin de conter aux zéphirs
Et mes chagrins mortels et mes tristes soupirs,
Aussitôt, abîmé dans ma douleur profonde,

Je me laisse assoupir au murmure de l'onde.
 Abélard, tout rempli de vos puissants attraits,
 Semble vous voir alors plus belle que jamais.
 Si la nuit dans les airs étend ses sombres voiles,
 Et ramène en ces lieux la lueur des étoiles,
 Je me trouve à vos pieds... et l'aurore à son tour
 Me revoit sommeillant dans les bras de l'amour.
 Tous mes sens, transportés de la plus douce ivresse,
 Me font voir Héloïse approuvant ma tendresse...
 Mais, hélas ! l'instant où de vous je crois jouir,
 M'échappe à mon réveil et sert à me punir.

Voilà, tendre Héloïse, une faible peinture
 De mon trouble pour vous et des maux que j'endure.
 Je ne m'en repens pas ; au contraire, il est doux,
 Selon l'homme, de vivre et de mourir pour vous ;
 Mais, Héloïse, aussi, selon Dieu, le dirai-je ?
 Vivre et mourir pour vous, c'est être sacrilège ;
 Le maître des humains, en nous donnant le jour,
 S'est réservé nos cœurs ainsi que notre amour.
 Comme il nous a formés sur son divin modèle,
 La copie en doit être et sincère et fidèle ;
 Il faut qu'elle ressemble à son original ;
 Qu'elle fasse le bien, qu'elle évite le mal ;
 Qu'elle s'attache à lui, surtout, comme à sa cause,
 Et qu'elle l'aime seul plus que toute autre chose.

Que ce triste abandon m'arrache de soupirs !
 Je sens combattre en moi désirs contre désirs.
 De vos charmes toujours mon âme possédée,
 De nos plaisirs passés se retrace l'idée.
 Je rappelle en mon cœur ces entretiens secrets
 Qui me font soupirer et forment vos regrets.
 J'admiraïs chaque jour votre profond génie ;

Je devais sous vos lois passer toute ma vie.
 Il faut rompre, Héloïse, et ma chaîne et mes fers;
 Passer mes tristes jours dans ces vastes déserts;
 Cesser de vous aimer dans la force de l'âge,
 Où de l'amour vainqueur on connaît le langage;
 En fuyant tout plaisir, ne penser désormais
 Qu'à vivre et qu'à mourir consumé de regrets.
 Quoi qu'ordonne, Héloïse, un amour doux et tendre,
 Vous n'êtes plus l'objet où mon cœur doit prétendre :
 Je vous aime, il est vrai, vos attraits m'ont charmé,
 J'ose même en secret me flatter d'être aimé.
 Était-il sur la terre union plus parfaite ?
 J'étais content de vous, vous étiez satisfaite :
 Du tyran de nos cœurs Héloïse avec moi
 Suivait aveuglément l'impérieuse loi :
 Ma chaîne paraissait attachée à la vôtre ;
 Un charme séduisant l'éloignait de toute autre.
 Cependant vous voyez que le ciel en courroux
 Pour punir notre amour m'a séparé de vous...

Pour moi plus de plaisir... Hélas ! mon cœur avide,
 Plein des plus beaux objets, se trouve toujours vide :
 Sur mille et mille fleurs j'ai beau chercher le miel,
 Je ne l'y trouve pas... J'aspire vers le ciel :
 Il faut quitter pour Dieu, parents, amis, maîtresse,
 Renoncer au plaisir, étouffer la tendresse,
 Mépriser, rejeter la gloire, les honneurs,
 Et fouler à ses pieds les mondaines grandeurs.

Le Seigneur a jeté ses regards sur la terre,
 Pour voir s'il est encor quelqu'un qui le révère ;
 Il n'en est pas un seul : tous se sont corrompus ;
 Tous se sont éloignés du sentier des vertus.
 Les hommes, du vrai Dieu n'ont plus la connaissance ;

Ils mettent en oubli ses bienfaits, sa clémence ;
L'esprit est égaré, tout cœur devient pervers...
Héloïse, servons d'exemple à l'univers.
Il en est temps encor : Dieu pardonne le crime.
Attachons-nous à lui, suivons sa loi sublime ;
Nous lui devons nos cœurs, lui seul doit nous charmer,
Et son amour en nous doit toujours s'enflammer...

Dieu m'inspire... il agit... O décrets que j'adore !
Déjà le froid succède au feu qui me dévore :
Il exerce en mon cœur un pouvoir tout-puissant ;
Oubliez, Héloïse, oubliez votre amant.

Pénétrez-la, grand Dieu ! d'une céleste flamme.
Le feu de votre amour épurera son âme,
Et la dégagera des terrestre liens
Dont le poids a causé ses malheurs et les miens.

Ne me reprochez point que je suis infidèle ;
J'écoute mon devoir ; je vais où Dieu m'appelle.
A voir tous les dangers d'un monde séducteur,
C'est en Dieu qu'Abélard trouve le vrai bonheur.
De tout être vivant il exige l'hommage ;
C'est un crime à ses yeux que le moindre partage ;
Son amour désormais doit faire nos plaisirs.
Héloïse n'est plus l'objet de mes désirs...
Dieu me dégage enfin d'une ardeur criminelle.

Abélard, embrasé d'un charitable zèle,
Ne voit plus qu'en lui seul son unique recours :
A l'aimer, le servir, je consacre mes jours.
Rien ne doit m'attacher, me fixer sur la terre ;
Je n'y rencontrerais qu'une éternelle guerre.
Heureux de vous quitter pour un Dieu que je sers,
Mais malheureux d'aimer encor ce que je perds.
Adieu donc pour jamais... Votre funeste flamme

Nous perdrait tous les deux : sauvons du moins notre âme.
Que nos cœurs réunis ne forment plus qu'un cœur,
Pour le présenter pur à l'Être créateur ;
Que l'univers, plaignant nos excès de faiblesse,
Verse sur nos malheurs des larmes de tendresse ;
Qu'il sache qu'Abélard, qui n'adorait que vous,
Renonce pour Dieu seul au nom de votre époux.

ABÉLARD.

ÉPITRE

D'HÉLOÏSE A ABÉLARD

Dans ce sombre désert, paisible solitude,
Séjour de l'innocence et de la quiétude,
Où mon âme et mes yeux vers le ciel élancés,
Ne peuvent nuit et jour le contempler assez,
Qui peut venir troubler ma retraite profonde?
Loin des plaisirs bruyants et des erreurs du monde,
Quel souvenir rallume un feu séditieux ?
Mon cœur s'égare-t-il au delà de ces lieux ?
Dans ce moment cruel me connais-je moi-même ?
Hélas ! j'aime toujours. C'est Abélard que j'aime ;
La trop faible Héloïse adore encor ses traits.

Nom redoutable et cher... que vous m'offrez d'attraits !
Ne le prononçons point : ma voix est consacrée
A célébrer de Dieu la majesté sacrée.
Cachons-le dans mon cœur, qu'il y soit avec lui ;
Que leurs traits confondus se mêlent aujourd'hui.
Ne l'écris point, ma main... Mais ce nom plein de charmes
Déjà s'offre à mes yeux... Effacez-le, mes larmes :
Je les répands en vain ; mon amour me trahit,
Mon cœur dicte toujours, et ma main obéit.

Vous, inflexibles murs, secrets dépositaires
Des sincères remords, des peines volontaires ;
Rochers affreux, témoins des larmes de mon cœur,
Vous, caverne profonde où séjourne l'horreur ;

Vases saints, devant qui nos vierges gémissantes
 Lèvent des yeux éteints et des mains languissantes;
 D'ossements précieux triste et froid monument,
 Qu'entourent le silence et le recueillement,
 Comme vous, insensible, à moi-même barbare,
 Ces cilices, ces fers que le zèle prépare,
 N'ont-ils pas mille fois, par de cruels efforts,
 Sans éteindre mes feux ensanglanté mon corps?
 Le ciel en vain sur moi veut avoir l'avantage :
 L'homme asservit mon cœur, ou du moins le partage.
 Mon amour indompté ne connaît plus de frein;
 Les larmes et les temps se succèdent en vain.
 A mes vives douleurs il n'est point d'intervalle :
 A l'aspect imprévu d'une lettre fatale,
 Je frémis... et, voyant mon nom baigné de pleurs,
 Je tremblai d'y trouver quelques nouveaux malheurs :
 Chaque mot m'effrayait, me remplissait d'alarmes;
 Je versais, en lisant, un déluge de larmes :
 Gémissant sur l'ennui de mon triste séjour,
 Je vous voyais tantôt esclave de l'amour,
 Tantôt vainqueur, le fuir dans ce lieu solitaire
 Où de l'austérité la rigueur salutaire
 Détruit les passions dans nos cœurs corrompus,
 Et développe en eux le germe des vertus.

Peignez-moi les rigueurs du sort qui vous opprime :
 Nos cruels ennemis, que la fureur anime,
 Ne peuvent nous ravir, malgré leurs noirs complots,
 La douceur de nous plaindre et d'unir nos sanglots.
 Ne me cachez donc rien et méprisons leur haine :
 Abélard aurait-il l'âme plus inhumaine?
 Lire, verser des pleurs et pousser des soupirs,
 Voilà mon sort ; hélas ! j'y borne mes désirs.

Ce don du ciel, cet art de peindre la pensée,
Fait renaître l'espoir dans mon âme oppressée :
Par son secours divin, les amants malheureux
Se parlent quoique absents, et nourrissent leurs feux ;
Ce confident sacré les soutient, les console,
Et porte les soupirs de l'un à l'autre pôle.
Par lui la jeune amante, exprimant ses regrets,
Découvre sans rougir ses sentiments secrets ;
Pour peindre son amour, elle prévient l'aurore,
Et dévoile son cœur à l'amant qu'elle adore.

Vous savez, Abélard, avec quelle candeur
Je répondis d'abord à votre tendre ardeur,
Lorsque sous l'amitié l'amant cachant sa flamme
Me perça de ses traits et captiva mon âme ;
Sous ce voile trompeur, par des attraits puissants,
Vous portâtes le trouble et le feu dans mes sens.
Mon cœur vous comparait aux sublimes essences,
Et vous croyait formé des célestes substances ;
Tels que des feux brillants qui décorent les cieus,
Les rayons les plus purs s'échappaient de vos yeux.
Tantôt à votre voix amoureuse et plaintive
Je prêtais en silence une oreille attentive ;
Vos chants mélodieux, par des accents divers,
Portaient, avec leurs sons, mon âme dans les airs ;
Tantôt de vos discours l'éloquence rapide
Prouvait avec adresse à mon esprit timide
Qu'une vaine terreur ne doit point alarmer,
Et que sans crime enfin nos cœurs pouvaient s'aimer.
Un désir inconnu, principe de mes peines,
A l'instant se glissa dans mes brûlantes veines :
L'image du plaisir à mes yeux se peignit ;
De ma faible raison le flambeau s'éteignit ;

Mais l'amour me guidant par sa clarté funeste,
Je tremblai de vous croire une essence céleste :
Du sort des chérubins mon cœur trop peu jaloux,
N'enviait plus le ciel qu'il oubliait pour vous.

Avant ce jour fatal, marqué par l'hyménée,
Qui devait décider de votre destinée,
Nos deux cœurs, satisfaits d'un mutuel retour,
Ne voulaient d'autres lois que celles de l'amour.
Un bonheur toujours pur suit les cœurs qu'il enchaîne :
Mais cet enfant des cieux, ennemi de la gêne,
Plus léger que les vents, aussi libre que l'air,
A l'aspect des liens fuit ainsi que l'éclair.
Que les biens, les honneurs satisfassent l'épouse,
Qu'elle en jouisse enfin, je n'en suis point jalouse.
Honneurs, richesses, biens, objets de mes mépris,
Fuyez... j'ai mon amour... Qu'êtes-vous à ce prix ?
Le plus puissant des rois viendrait m'offrir un trône,
Je foulerais aux pieds son sceptre et sa couronne :
Je ne veux pour tout bien que le cœur d'Abélard ;
Et je dédaignerais l'hommage de César.

O temps ! ô jours heureux de l'innocence pure,
Où l'on suivait les lois de la simple nature !
Les humains fortunés, guidés par les plaisirs,
Ne formaient point alors d'inutiles désirs :
De nouvelles ardeurs renaissaient avec l'âge,
Et leurs jours s'écoulaient sans le moindre nuage.
Voilà le vrai bonheur, si son être est certain ;
D'Héloïse autrefois tel était le destin.
Quel changement, ô ciel !... et quelle horreur soudaine !
Que vois-je ? ô cruauté !... mon amant qu'on entraîne
Reçoit le coup fatal et nage dans son sang !
Barbares, arrêtez... percez plutôt mon flanc ;

Frappez, voilà mon sein, je m'offre pour victime.
Je mérite vos coups... mon amour fit mon crime.
Mais que dis-je ? insensée, et que faisais-je alors ?
La rage et la fureur, secondant mes efforts,
Eussent armé mon bras conduit par le courage,
Et sauvé mon amant de ce cruel outrage.
Je succombe : ô pudeur ! je respecte vos lois ;
La douleur et la honte affaiblissent ma voix.
Pouvez-vous oublier cette horrible journée,
Lorsque, faible victime à l'autel entraînée,
Je fis à l'univers mes éternels adieux ?
Une source de pleurs ruisselait de mes yeux.
Quand du bandeau fatal je me ceignis la tête,
Un cri triste et plaintif interrompit la fête.
Mon front pâle est couvert d'une froide sueur ;
Le feu sacré n'a plus qu'une affreuse lueur ;
Du tabernacle saint les voûtes retentissent ;
La terre tremble, s'ouvre, et les tombeaux gémissent.
J'approche en frémissant de ce terrible autel ;
J'y prononce des vœux aux yeux de l'Éternel,
Et par un faux serment dont vous êtes complice,
Je consomme, grand Dieu, ce cruel sacrifice !
Cher amant, puis-je encore compter sur votre foi ?
Si je perds votre amour, tout est perdu pour moi.
Venez... de vos discours la force enchanteresse
Adoucira mes maux, calmera ma tristesse ;
Venez... Que dans vos bras je perde ma raison ;
Que d'un stérile amour j'avale le poison !
Malgré votre froideur mon âme, trop frappée,
De vos embrassements est encore occupée...
Que dis-je ? hélas ! Non, non, venez plutôt des cieux
M'aplanir le chemin et dessiller mes yeux.

Combattez de mon cœur les passions funestes ;
Rappelez mon esprit aux vérités célestes ;
Montrez un Dieu vengeur qui veut nous pardonner ;
Vous-même forcez-moi de vous abandonner.

Songez que ce troupeau, ce fruit de vos prières,
Ces enfants de vos soins attendent vos lumières,
Pour conduire, animer leur courage abattu,
Et suivre les sentiers de l'austère vertu.
Lorsque par vos bienfaits on forma cet asile,
Vous rendiez ce désert moins triste et plus tranquille ;
Nous goûtions le bonheur de vivre sous vos lois,
Et tout s'embellissait au son de votre voix.
Nos autels ne sont point ornés par des subsides
Enlevés à la veuve, aux orphelins timides ;
Des avarés craintifs ne nous ont point donné
L'or chéri qu'en mourant ils ont abandonné ;
Une simplicité noble et majestueuse
Rend l'approche du temple humble et respectueuse.
Nos dômes et nos toits de mousse sont couverts.
Nos jardins, en tous temps, sont peuplés d'arbres verts ;
Nous contemplons du ciel l'éternelle harmonie,
Et nous chantons de Dieu la puissance infinie.
Venez, ô cher époux, cher frère, cher amour !
Je gémissais sous le poids de mon cruel tourment ;
Laissez-vous donc fléchir par votre tendre amante ;
Venez voir votre sœur, votre épouse tremblante ;
Pour réunir ces noms, venez, par notre amour,
M'arracher à jamais de ce triste séjour.
Ces chênes orgueilleux qui couvrent les montagnes,
Ces ruisseaux argentés qui baignent les campagnes,
Ces antres, ces forêts, ces vallons, ces cotteaux,
Ces grottes dont l'écho répond au bruit des eaux,

Le souffle des zéphyr's agitant les feuillages,
 De mille oiseaux divers les différents ramages,
 Ces lointains azurés, l'immensité des cieux,
 Ces riantes beautés n'affectent plus mes yeux ;
 Les prés n'ont plus pour moi cette aimable verdure ;
 Les fontaines n'ont plus ce tendre et doux murmure ;
 De nos champs émaillés les plus brillantes fleurs
 Ont perdu leur éclat et leurs vives couleurs.

Hélas ! dans ma profonde et triste solitude,
 Rien ne peut dissiper ma vive inquiétude ;
 Pour calmer de mes sens le trouble et les transports,
 J'erre autour des tombeaux et je cherche les morts.
 Les feux noirs et tremblants de leurs lampes funèbres,
 Le silence qui règne en ces lieux de ténèbres,
 Les spectres effrayants, enfants de la terreur,
 En augmentent encor l'épouvante et l'horreur.

C'est ici cependant mon affreuse demeure ;
 Il faut que dans ces lieux et je vive et je meure ;
 Je suis donc condamnée à d'éternels ennuis :
 De mes égarements voilà les tristes fruits.
 Fatale preuve, hélas, de mon amour funeste !
 Impitoyable mort, ton secours seul me reste.
 C'est ici qu'en tombant sous ses terribles coups,
 Mon cœur perdra ce feu dont il brûle pour vous ;
 Il attend que, sans crime, ensemble répandues,
 Nos cendres au tombeau se mêlent confondues.
 O ciel ! secourez-moi dans ces extrémités,
 Et daignez mettre un terme à mes calamités.

Dieu suprême, on me croit votre épouse chérie ;
 Je suis une coupable indigne de la vie,
 Une esclave du crime attachée aux erreurs
 Dont ce monde pervers empoisonne les cœurs.

Mais, ciel ! quelle lumière a passé dans mon âme !
 Est-ce un rayon divin ? Je crois sentir sa flamme.
 D'où naît cette faveur ? me vient-elle des cieux,
 Ou des cruels transports de mes sens furieux ?
 Je pleure mon amant sans gémir de mon crime ;
 D'un invincible amour, malheureuse victime,
 J'entends les lois du ciel que je veux accomplir,
 Je connais mes devoirs et ne peux les remplir.

Dans un cœur combattu, l'héroïsme suprême
 Est de fuir sans retour l'aimable objet qu'on aime :
 A ce sublime effort j'aspire vainement.

Puis-je vaincre l'amour et penser à l'amant ?
 J'adore le coupable et déteste l'offense....
 Comment de mes remords connaître l'innocence ?
 Mon âme forme en vain le projet de vous fuir.
 Non, cher Abélard, non je ne puis vous haïr.
 Rappelez vos vertus, et, domptant la nature,
 Étouffez de mes sens le coupable murmure ;
 De mon funeste amour que Dieu soit le vainqueur ;
 Lui seul peut occuper et vous ravir mon cœur.

Que le sort d'une vierge excite mon envie ;
 Vertueuse, elle mène une tranquille vie :
 Ses vœux sont exaucés, ses désirs satisfaits ;
 Chaque jour est marqué par de nouveaux bienfaits ;
 Son cœur pur et content jouit d'un heureux calme,
 Et voit, au loin, des cieux la couronne et la palme ;
 Quand sur ses yeux la nuit vient semer ses pavots,
 Paisible, elle se livre aux douceurs du repos.
 Des esprits bienfaisants, par d'innocents mensonges,
 Font naître et voltiger les plus aimables songes ;
 Elle entend quelquefois leur langage flatteur,
 Et voit du ciel ouvert le spectacle enchanteur :

De ferveur consumée... elle tombe... elle expire,
Son âme prend l'essor vers le céleste empire,
Et, traçant dans les airs des sillons lumineux,
Elle vole au séjour des êtres bienheureux.

A des songes impurs, mon âme hélas ! se livre,
De leurs plaisirs trompeurs, sans crainte, elle s'enivre ;
Vagabonde, elle échappe, et, volant jusqu'à vous,
Elle brave du ciel le trop juste courroux.

O nuit ! viens déployer les voiles les plus sombres
Sur ces crimes honteux confiés à tes ombres.

Quand de l'astre du jour tu nous caches les traits,
L'image d'Abélard s'offre avec ses attraits.

De ce fantôme vain je dévore les charmes ;
Sa beauté me ravit et suspend mes alarmes ;
Je crois le voir, l'entendre, et ma main le poursuit ;
Elle croit l'arrêter... il se dissipe... et fuit.

Douces illusions, venez ; mensonge aimable,
Paraissez à mes yeux ; vous, fantôme adorable,
Venez remplir mon cœur de vos divins appas :

Je le revois... il vole au-devant de mes pas,
Et s'élève au sommet d'une tour menaçante,
Que blanchit l'Océan dans sa rage impuissante.

Sur ces arides bords mille monstres divers
Par d'affreux hurlements font retentir les airs ;
Ce spectacle imposant s'élançe dans la nue ;
Il m'invite à le suivre... et s'échappe à ma vue.

Mon cœur est pénétré d'une secrète horreur ;
L'air siffle, la mer gronde et roule avec fureur ;
Des flots précipités les chocs épouvantables
Se mêlent aux éclats des foudres redoutables ;
Je m'éveille tremblante... et les destins cruels
Jusque sur mon repos versent des maux réels.

Dans les arrêts du sort, ah ! quelle différence !
 Il répand sur vos jours la froide indifférence,
 L'indolence du cœur, l'insensibilité,
 Et vous fait voir mes maux avec tranquillité.
 Vous les coulez ces jours dans une paix profonde,
 Aussi purs que les airs, aussi calmes que l'onde
 Avant que l'Esprit-Saint fût porté sur les eaux,
 Et qu'il permit aux vents de soulever les flots.
 Cher et cruel amant, qu'Héloïse est à plaindre !
 Revenez, Abélard. Ah ! qu'avez-vous à craindre ?
 Le flambeau de l'amour brûle-t-il pour les morts ?
 Dieu ! je revois le fer... je cède à mes transports ;
 La nature frémit, le ciel gronde et s'enflamme.
 Hélas ! vous êtes froid... je suis toute de flamme ;
 Je veux vous fuir, partout votre image me suit,
 Dans mon antre, aux autels, et le jour, et la nuit ;
 Elle occupe mon cœur, rend vaine ma prière,
 Et se roule avec moi dans la vile poussière.
 Quand par le culte saint on invoque les cieux,
 Temple, prêtres, flambeaux, tout s'éclipse à mes yeux.
 Lorsque au pied des autels humblement prosternée,
 Je dévoile mon âme, au crime abandonnée ;
 Quand je demande au ciel ce feu toujours vainqueur,
 Venez, si vous l'osez, lui disputer mon cœur ;
 Venez par vos regards, vos discours et vos charmes,
 Dissiper mes remords et suspendre mes larmes ;
 Faites évanouir la grâce et ses effets ;
 Opposez votre amour aux célestes bienfaits ;
 Venez, si vous l'osez, suivi de l'enfer même,
 M'arracher à mon Dieu que j'implore et que j'aime.
 Mais non, fuyez plutôt ; craignez ce Dieu jaloux :
 Entre Abélard et moi, rochers, élevez-vous :

Que les plus vastes mers à jamais nous séparent ;
 Que par mes pleurs, grand Dieu! mes crimes se réparent
 J'espère en vos bontés, je crains votre pouvoir.

Hélas! puis-je sans vous rentrer dans mon devoir?
 Filles pures des cieus, vertus, grâce ineffable,
 Lancez vos traits divins dans mon âme coupable ;
 Je sens déjà vos feux, espoir... foi... charité,
 Je vole sur vos pas à l'immortalité.

Voyez dans sa retraite Héloïse éperdue,
 Sur un sombre tombeau tristement étendue,
 Couverte d'une haire, en proie à ses remords,
 Fuyant l'éclat du jour pour vivre avec les morts.
 Dans ces lieux écartés consacrés à mes veilles,
 Une lugubre voix vint frapper mes oreilles :
 « Votre place est ici, venez, ma triste sœur,
 « Dit-elle, et du repos éprouvez la douceur ;
 « Autrefois de l'amour, comme vous, la victime,
 « J'en reconnus bientôt le dangereux abîme ;
 « J'ai vaincu par mes pleurs mon penchant criminel,
 « Et je jouis enfin d'un bonheur éternel. »

Grand Dieu, de mes regrets recevez les offrandes :
 Je viens; esprits heureux, préparez vos guirlandes,
 Héloïse vous suit au céleste séjour ;
 Guidez mes pas tremblants aux royaumes du jour.
 En vêtements sacrés, avec une foi vive,
 Soutenez, Abélard, mon âme fugitive ;
 Pour expier mon crime, hélas! je dois périr ;
 Vous-même en me voyant apprenez à mourir ;
 Contemplez cet objet de votre amour funeste ;
 La pâleur de la mort est l'éclat qui lui reste ;
 Voyez de ce beau teint les roses s'effacer,
 La crainte et la terreur sur mon front se tracer ;

Ne m'abandonnez point et servez-moi de guide ;
Ranimez de mon cœur l'espérance timide :
Sans crime vous pouvez sur moi jeter les yeux ;
Dans ces derniers moments recevez mes adieux.

O mort ! maître éloquent, ton affreuse lumière
Peut seule nous prouver que nous sommes poussière,
Que l'homme est un néant, ses projets vanité ;
Que ton pouvoir suprême est seul réalité.

Lorsque au fatal instant de cette heure imprévüe
Le destin offrira l'avenir à ta vue,
Et lorsque de tes jours s'éteindra le flambeau,
Que la même épitaphe et le même tableau
Rappellent de mes pleurs la déplorable histoire,
Nos malheurs, mes amours, mes combats, ta victoire.

Si de jeunes amants, conduits par le hasard,
Venaient voir dans ces lieux la tombe d'Abélard,
Sur ce marbre insensible ils liront nos alarmes ;
Une douce pitié leur arrachant des larmes,
Ils s'écriront sans doute, embrasés de leurs feux :
« Que notre amour, ô ciel ! ait un sort moins affreux. »

Si, pénétré des maux d'une absence cruelle,
Quelque poète enfin, amant tendre et fidèle,
Est, ainsi qu'Héloïse, accablé de tourments ;
Que l'amour, secondé par des pièges charmants,
Par de feintes douceurs, et par son artifice,
L'ait, comme toi, conduit au fond du précipice,
Qu'il chante mes malheurs, mes feux, mon repentir ;
Mais pour les bien dépeindre, il faut les bien sentir.

HÉLOÏSE.

ÉPITRE

D'ABÉLARD A HÉLOÏSE

POUR SERVIR DE RÉPONSE A LA PRÉCÉDENTE

Il faut supposer qu'Abélard, dans sa retraite, est environné de livres sacrés à l'instant qu'il veut répondre à Héloïse.)

D'une triste morale interprètes austères,
Loin de moi, livres saints : vos dogmes, vos mystères,
Ces sombres vérités qu'on adore en tremblant,
Ne peuvent rassurer mon esprit chancelant :
Que m'offrez-vous ? des biens que la crainte empoisonne ;
Vous montrez le bonheur, Héloïse le donne ;
Laissez-moi parcourir ce gage de sa foi,
Cette lettre où son cœur s'élançait encor vers moi :
J'y puise à tout moment une ardeur qui m'enchantait
J'y respire les feux dont brûle mon amante...

Mon cœur, loin d'étouffer ces cruels souvenirs,
Semble former encor de criminels désirs.
Trop coupable Abélard ! trop sensible Héloïse !
Amants infortunés !... Quelle fut ta surprise,
Quand ton œil reconnut ces traits baignés de pleurs
Où ma tremblante main a tracé mes malheurs !
Le ciel m'a-t-il chargé d'empoisonner ta vie ?
La paix te restait seule, et je te l'ai ravie !

Pardonne... que veux-tu? Comme toi je languis;
Laisse-moi dans ton sein répandre mes ennuis;
Me plonger dans l'amour, m'y concentrer sans cesse,
Et, pour l'accroître encor, parler de ma faiblesse...
Au plus cruel regret condamné pour toujours,
Quand je vis loin de toi s'envoler nos beaux jours,
J'ai cru que la sagesse, et surtout que la grâce,
Pouvaient de mon esprit en effacer la trace.
Pour vaincre mon amour, j'osai m'ensevelir;
Contre lui par des vœux je croyais m'aguerrir :
Vaine précaution ! Contre sa folle ivresse
Que peuvent la raison, la grâce, la sagesse ?
Mais que dis-je ? Héloïse, et que dois-je penser ?
Entre le ciel et moi pourrais-tu balancer ?
Le ciel triomphe-t-il de mon ardeur jalouse ?
Voudrait-il me ravir le cœur de mon épouse ?
Héloïse, peux-tu rougir de tes transports ?
La passion n'a point consumé tes remords !
Tes remords ! qu'ai-je dit ? est-ce à toi d'en connaître ?
A la voix de l'amour ils doivent disparaître.
Qu'ils ne flétrissent point tes innocents attraits :
Mets-tu donc ta faiblesse au nombre des forfaits ?
Va, notre Dieu n'est point un tyran formidable.
Un feu qu'il alluma peut-il être coupable ?
Pourrait-il s'offenser d'un si puissant désir,
Lui, dont le souffle pur enfanta le plaisir ?
Ce doux frémissement, ce trouble, cette ivresse
Que l'amant fait passer au sein de sa maîtresse,
Est un tribut tacite, un hommage enchanteur,
Que l'homme anéanti rend à son créateur...
A de vains préjugés cesse d'être soumise ;
Qu'Abélard soit ton Dieu, le mien est Héloïse.
Oui, fidèle moitié d'un malheureux amant,

Je t'aime, et mon amour s'accroît par mon tourment.
 Malgré le ciel et moi, je brûle au fond de l'âme ;
 Dans un corps tout glacé je porte un cœur de flamme ;
 Et je rassemble en moi, par un contraste affreux ,
 La vie et le néant, la froideur et les feux.
 Est-ce là ce mortel, dont l'ardeur dévorante
 Se rallumait sans cesse aux yeux de son amante,
 Et qui, plein d'un amour accru par les désirs ,
 Sut t'en prouver l'excès par l'excès des plaisirs ?
 Je me meurs... C'est en vain que, bornant sa vengeance ,
 Le ciel me fait jouir d'un reste d'existence.
 Ménagements cruels autant que superflus !
 J'existe pour sentir que je n'existe plus.
 O mort ! m'as-tu frappé sans pouvoir me détruire ?
 L'homme est anéanti dans l'homme qui respire ;
 Et de l'humanité ce qui survit en moi
 Fait rougir la nature et la remplit d'effroi.
 Devrais-je faire, hélas ! un aveu qui t'offense ?
 Que veux-tu ! je t'adore et n'ai plus d'espérance :
 Ah ! pardonne aux transports d'un malheureux époux
 Qui faisait de t'aimer son bonheur le plus doux...
 Pour te rendre à ton Dieu, je te rends à toi-même ;
 La paix renaît bientôt quand c'est lui seul qu'on aime.
 C'est du ciel désormais qu'il faut s'entretenir ,
 Et du fond de ton cœur c'est moi qu'il faut bannir.
 Peux-tu m'aimer encor ? C'est moi de qui l'adresse
 Par l'attrait des faux biens égara ta jeunesse :
 Séduite par moi seul, par mes discours trompeurs ,
 Tes lèvres ont touché la coupe des pécheurs.
 Ne pense plus à moi ; je te donne l'exemple.
 Dieu sera ton soutien ; il t'appelle à son temple ;
 Et mon fatal amour, qui blesse sa grandeur ,
 Sans cesse me punit et te sert de vengeur.

Ce calme prétendu, dont je t'offre l'image,
N'est dans mon cœur brûlant qu'un éternel orage.
Peins-toi le désespoir de ce cœur furieux !
Mes désirs font encore étinceler mes yeux.
Le fer, qui m'a laissé cette triste ressource,
De la nature en moi n'a pu tarir la source.
Plein de tes traits, de toi, de tes feux immortels,
Je retrouve Héloïse aux pieds de nos autels.
En vain ton Dieu, le mien, que je ne puis comprendre,
A la voix d'un ministre est forcé d'y descendre ;
Je n'adresse qu'à toi mes vœux et mon encens ;
Je n'adresse qu'à toi mes douloureux accents.
Si dans les livres saints, où ma raison s'épuise,
Je jette mes regards, je n'y vois qu'Héloïse :
De la religion les pures vérités
Ne peuvent consoler mes esprits agités.

Oh ! d'une âme captive impérieux murmure !
Dieu lui-même se tait où parle la nature.
Arbitre souverain de mon funeste sort,
A l'excès du malheur pardonne ce transport.
Les morts dans le tombeau t'offrent-ils leur hommage ?
Rien ne vit plus en moi que ma honte et ma rage.
Sans cesse déchiré par de cruels combats,
L'univers est pour moi comme n'existant pas...
Frappe, achève, ou signale aujourd'hui ta puissance :
Venge-toi, mais en Dieu, d'un mortel qui t'offense.
Toi, dont la voix forma tous ces êtres divers,
Et du sein du chaos appela l'univers,
Accorde à mes soupirs la grâce que j'implore :
Qui m'a déjà créé, peut bien le faire encore.
Brise ces fers honteux dont mes sens sont liés ;
Rends-moi mes droits, la vie, et je tombe à tes pieds...

Héloïse, ah ! plutôt, dans mon ardeur nouvelle,
J'irai tomber aux tiens et te serai fidèle :

Que la mort à jamais puisse me consumer,
Si, pour revivre, il faut renoncer à t'aimer !

Ainsi, toujours en proie à ce trouble funeste,
Je vois s'évanouir des jours que je déteste.
Séparé des humains, dans ces sombres réduits
Je dévore en secret mes pleurs et mes ennuis
Tels des feux, resserrés au centre de la terre,
Dans ces abîmes sourds font gronder leur tonnerre,
Se détruisent enfin par leurs propres ardeurs,
Et s'exhalent dans l'air en stériles vapeurs.

Tout ce qui s'offre à moi me confond, m'importune,
Semble me reprocher ma cruelle infortune :
Je n'ai que la douceur de régner dans ces lieux,
Où je sers de ministre à la rigueur des cieux.
J'appesantis le joug de mes jeunes victimes :
Mon triste désespoir les punit de mes crimes.
A de sévères lois j'aime à les asservir ;
Vengé par leurs tourments, je vois avec plaisir
Sur leurs fronts abattus, dans leurs regards avides,
La pâle austérité graver ses traits livides ;
Et, de ces malheureux sans cesse environné,
Je me trouve plus calme et moins infortuné.

Héloïse, à quel point le désespoir m'égare !
Qui l'eût pensé, qu'un jour je deviendrais barbare ?
J'en atteste l'amour ; si je vivais pour toi,
Mes serments et mes vœux ne seraient rien pour moi.
Quels sont donc les liens d'un devoir si farouche ?
Ah ! vaut-il un baiser imprimé sur ta bouche ?
Quand je vis de mes jours s'éteindre le flambeau,
Ton Dieu fut mon asile aux portes du tombeau.

Qu'aurais-je fait alors ? tes yeux, pleins de tendresse,
Par des larmes semblaient accuser ma faiblesse ;
Il fallait t'éviter : ce nouveau culte, hélas !
Dut fixer un amant arraché de tes bras ;
Mais qu'il est languissant ! quelle faible puissance,
En captivant mon cœur, y laisse un vide immense !

La nature pour moi n'est qu'un désert affreux,
Où, parmi les débris, se traîne un malheureux.
Sur les plus beaux objets ma vue appesantie,
Étend le voile épais dont elle est obscurcie.
Le soleil, que toujours je préviens par mes pleurs,
Ne trace pour moi seul qu'un cercle de douleurs :
Le silence des bois, le cristal des fontaines,
La verdure, les fleurs et l'émail de nos plaines,
D'un ciel pur et serein le spectacle riant,
Ne font que redoubler mon ennui dévorant.
Je cherche les rochers et les antres funèbres ;
J'aime à m'ensevelir dans l'horreur des ténèbres :
Là, plein de mon outrage, indigné de mes fers,
Je voudrais me cacher aux yeux de l'univers.
Là, j'appelle Héloïse, et dans ma sombre ivresse,
Je crois entendre encor ta voix enchanteresse :
Un lamentable écho sur les ailes des vents
Semble me renvoyer tes longs gémissements,
Et, sans cesse frappant mon oreille surprise,
Répète en sons plaintifs, Héloïse !... Héloïse !
Jusque dans le repos ton image me suit :
Je soupire le jour et je brûle la nuit ;
Et, quand je crois saisir, embrasser ce que j'aime,
A mes regards confus je disparaiss moi-même...
Cette nuit même un songe, un songe séducteur,
Avait rempli mes sens de leur première ardeur ;

J'expirais sur ton sein, et mon âme enivrée
Errait avec transport sur ta bouche adorée.
O douce illusion ! ô funeste réveil !
Mon rapide bonheur fuit avec mon sommeil.
Jetant les yeux sur moi, j'ai détesté tes charmes ;
Ils ont fait mes plaisirs, ils m'arrachent des larmes.
Quel état ? Mais pourquoi t'offrir ces noirs tableaux,
Et t'accabler encor du récit de mes maux ?

Retrace-toi plutôt ce moment de ma gloire,
Où l'amour, malgré moi, m'accorde la victoire :
L'astre du jour baissait ; un vent paisible et frais
Se jouait à travers les ombres des forêts.
Je volai dans tes bras, et ta pudeur secrète,
Au lieu de te défendre, assura ta défaite.
Quels transports redoublés ! hélas ! t'en souviens-tu ?
Abélard triomphait dans ton cœur combattu.
Ta voix éteinte en vain me reprochait mon crime ;
J'embrassais de mes feux ma mourante victime.
La foudre aurait grondé, je n'entendais plus rien,
Heureux par mon transport, plus heureux par le tien.

La bienfaisance alors, sûre de mon hommage,
Pour entrer dans mon cœur empruntait ton image.
En vain mes ennemis, ardents persécuteurs,
Diffamaient saintement mes écrits et mes mœurs,
Pour mieux m'assassiner se paraient d'un faux zèle,
Semblaient d'un Dieu vengeur embrasser la querelle,
Et, défendant partout qu'on osât m'approcher,
Déjà pour plaire au ciel allumaient mon bûcher :
Je riais sur ton sein de leur haine farouche,
Et j'étais consolé par un mot de ta bouche.
Je plaignais ces mortels, ces savants ténébreux,
Toujours vils et cruels, et souvent dangereux ;

J'oubliais avec toi ces absurdes systèmes
 Démentis l'un par l'autre et détruits par eux-mêmes,
 Et je savais unir par un heureux lien
 Les plaisirs d'un amant aux devoirs d'un chrétien.

Si j'étais près de toi, peut-être, chère amante,
 Tu pourrais ranimer ma force languissante ;
 Dans tes yeux je verrais éclore un nouveau jour ;
 La nature obéit aux ordres de l'amour.
 Je te verrais du moins contente d'un vain songe...
 Te prêter aux efforts d'un pénible mensonge...

Hé bien ! dit l'Éternel, s'élevant contre moi,
 Je romps tous mes liens et je vole vers toi.
 Toi seule de mon cœur tu peux remplir l'abîme :
 Si mon amour te plaît, je le crois légitime.
 Héloïse m'appelle, Héloïse m'entend ;
 Je mourrai dans ses bras, et je mourrai content.
 D'une religion aussi triste qu'austère
 Je suis las de traîner la chaîne involontaire ;
 Consumé de regrets, sous le joug abattu,
 Dans ce vil esclavage il n'est point de vertu.
 Je préfère Héloïse à mes vœux, au ciel même ;
 Et, fût-ce un crime enfin, c'est un crime que j'aime !
 Je reverrai ces lieux par mes mains élevés,
 A l'innocence ouverts, par tes soins cultivés ;
 Des lieux où la vertu, fière de ton supplice,
 S'impose les ennuis et la peine du vice.
 Dans ce réduit obscur, séjour du repentir,
 Tu reverras briller les rayons du plaisir,

Malheureux ! pour moi seul ce mot est un outrage,
 Puis-je réaliser une si douce image ?
 Moi ! j'irai dans les lieux où tes jeunes appas
 Livraient à mon cœur d'inutiles combats !

La beauté gémissante assiégérait sans cesse,
Sans cesse irriterait ma honteuse faiblesse ?
Je verrais dans tes pleurs éteindre tes beaux jours,
Et, sans jamais jouir, je brûlerai toujours !...

Que dis-je ? tout fuirait un mortel déplorable,
Que le désir dévore et que son être accable ;
Et toi-même, évitant la trace de mes pas,
Tu maudirais l'amour expirant dans mes bras.
Sous un chêne brisé par les coups du tonnerre,
Voit-on se reposer la timide bergère ?
Voit-on dans la prairie un essaim attaché
Sur le pavot mourant ou le lis desséché ?

C'en est fait : étouffons un espoir inutile.
Pour les infortunés la tombe est un asile.
Va, cesse de chérir un fantôme d'amant,
Que l'amour seul anime et dispute au néant.
A conserver ton cœur est-ce à moi de prétendre ?
Lorsque l'amour n'est plus, adore-t-on sa cendre ?
Ferme, ferme l'oreille à sa mourante voix :
J'expire... Dieu te parle... obéis à ses lois.
Dans l'ombre de son temple ensevelis tes charmes ;
Offre à ce Dieu jaloux tes amoureuses larmes ;
Des plus funestes feux éteins le souvenir ;
Je n'exige de toi que le dernier soupir.

ABÉLARD.

PAR DORAT.

ÉPITRE

D'HÉLOÏSE A ABÉLARD

Dans ce temple sacré, qu'entourent les déserts,
 Où la loi nous découvre un nouvel univers ;
 Dans ce séjour de paix où l'âme recueillie
 Reconnaît le néant du songe de la vie ;
 Quel feu victorieux de la grâce et des temps,
 Quand je touche au tombeau, se réveille en mes sens
 Tu le croyais éteint !... Amante infortunée !
 A de nouveaux tourments te voilà condamnée :
 Quoi ! je les ai trahis, ces serments que j'ai faits !
 Il est donc des serments qu'on ne dompte jamais !
 Arrête-toi, ma main... il en est temps encore...
 Ô Dieu ! vois mes combats, Héloïse t'implore !...
 Loin d'elle un nom si cher... Ah ! s'il était tracé,
 Que ce nom sous mes pleurs disparaisse effacé...
 Que fais-je ? et qu'ai-je lu ?... Ma plume d'elle-même
 A tracé par instinct : Abélard, que je t'aime !
 Tu frémis, et tu crains que ma coupable ardeur
 N'arme enfin contre moi le bras d'un Dieu vengeur.
 Je ne sais s'il punit un instant de faiblesse :
 Mais telle est de mes sens l'impétueuse ivresse ;
 Pour arrêter ma plume, il tonnerait en vain.
 L'amour (qu'il me pardonne) entraîne ici ma main.
 Séjour religieux, enceinte redoutable,
 Où le cœur innocent se punit en coupable,

Où, parmi les ennuis et les gémissements,
Le temps appesanti ne marche qu'à pas lents ;
Temple où, près des autels, tremblante et prosternée,
J'ai veillé tant de fois d'ombres environnée,
Des marbres de nos saints embrassant les genoux,
Vous savez si, du ciel redoutant le courroux,
J'ai répandu sur moi des larmes solitaires :
Eh bien ! mes cris plaintifs, mes soupirs, mes prières,
Des voûtes, des tombeaux la ténébreuse horreur,
Ces autels et leur Dieu... rien n'a changé mon cœur.

Avec quels traits de feu tu peins ta tendre amante
Dans l'âge du bonheur, et d'amour expirante,
Conduite tout à coup sous ces lugubres tours,
Sépulcres des plaisirs, où meurent les beaux jours !
Ici s'éteint l'amour, ici périt la gloire,
Ici le cœur s'immole en pleurant sa victoire.
Ah ! du moins fais parler ton cœur et tes désirs ;
Mes soupirs répondront à ces tristes soupirs.
Un amant malheureux inventa l'art d'écrire :
Sur un papier muet l'âme passe et respire ;
On soulage l'absence, on brave ses tyrans ;
Crainte, embarras, ennuis, et nos plus doux penchants,
Tout se dit, Abélard, sans que le front rougisse ;
Le sentiment naïf abjure l'artifice.
Ce langage secret de deux cœurs dans les fers
Vole d'un pôle à l'autre adoucir leurs revers.

Tu me vantais l'amour, et je te crus sans peine ;
Le remords disparut à ta voix souveraine.
Tu régnaï sans efforts, tes vœux étaient mes lois ;
Le ciel même semblait s'expliquer par ta voix.
D'autant plus éloquent, d'autant plus redoutable,
Qu'à mes yeux des mortels s'offrait le plus aimable.

Que dis-je? je crus voir un de ces confidents,
Des ordres du Très-Haut ministres éclatants.
Tu souriais comme eux : une flamme légère,
Tel qu'un rayon céleste animait ta paupière.
Sur un chemin de fleurs j'avançais sans effroi,
Sans regretter ce ciel que je perdis pour toi.
Tu voulus que l'hymen consacraît notre ivresse ;
Je te dis : garde-toi d'outrager ma tendresse ;
Quand l'amour nous unit, nous faut-il d'autres lois?
Est-il des nœuds plus sûrs, des liens plus étroits?
L'amour, enfant céleste, ennemi de la gêne,
Fuit d'une aile légère à l'aspect de ta chaîne.
Et qu'avons-nous besoin de tous ces vains serments
Que la crainte commande aux vulgaires amants?
Ne prenons pour garant d'une flamme si belle
Que ce charme inconnu que nous trouvons en elle.
D'un sentiment si pur pourquoi faire un devoir?
S'armer contre le crime est déjà le prévoir.
Quand un roi sur mon front mettrait son diadème,
Dédaignant sans orgueil l'éclat du rang suprême,
Et renonçant sans peine à vingt titres pompeux,
On me verrait choisir un nom plus glorieux,
Nom cher à mon amant, nom fait pour la tendresse,
Le nom simple et touchant, le nom de sa maîtresse.
Titre dont je suis fière, oui, tu m'enorgueillis!
Sceptres, trônes, grandeur, qu'êtes-vous à ce prix?
Que les indifférents condamnent mon ivresse ;
C'est dans les cœurs glacés que l'amour est faiblesse.
Trop heureux deux amants l'un à l'autre attachés,
Toujours de leur bonheur également touchés,
Qui, fuyant les détours, sans art, sans imposture,
Suivent en paix l'amour, le plaisir, la nature !

Ils jouissent ensemble, enivrés de leurs feux,
Et l'univers trompeur a disparu pour eux...

Tel était notre sort : il n'est plus qu'un vain songe.
Quel réveil !... dans l'abîme à jamais il nous plonge.
Ah ! périsse ce jour !... Quels horribles tableaux !
Mon époux qu'on entraîne... un fer... et des bourreaux.
Il tombe, il se débat dans leurs bras homicides.
Ah ! cruels, contre moi tournez vos coups perfides !
Que faisait Héloïse en ces moments affreux ?
Ses pleurs, son désespoir, ses accents douloureux...
De tels monstres quel dieu pouvait dompter la rage ?
Malheureux Abélard ? Abominable outrage !
Ma voix meurt ; de mon front la brûlante rougeur
En taisant le forfait en relève l'horreur.
Il luit bientôt ce jour où, pâle, gémissante,
Me traînant aux autels, victime obéissante,
Je dis au monde entier un éternel adieu.
Je me jetai mourante entre les bras d'un Dieu :
Vains efforts ! vain espoir d'une amante insensée !
Toi seul, cher Abélard, t'offris à ma pensée.
Prêtres, temple, flambeaux, tout avait fui pour moi,
Mes serments, si j'en fis, s'adressèrent à toi.
Tu me donnais le voile, et mes mains languissantes
Le portaient avec peine à mes lèvres tremblantes.
Je sacrifiais tout, mon espoir, mon soutien ;
Abélard, j'immolais ton amour et le mien.
Le ciel fut étonné de ce vœu téméraire,
Et déjà l'Éternel allumait son tonnerre ;
Mais, voyant mes remords, mes larmes, mes combats,
Au cri de mes douleurs il désarme son bras.

Sois sensible aux tourments qui consomment mon âme :
Viens, j'expire d'amour, je porte un cœur de flamme,

Que je boive à longs traits ce poison dangereux,
Ce poison enchanteur que j'ai pris dans tes yeux.
Repose sur mon sein... Que je retrouve encore
Ce sourire si doux et ce front que j'adore;
Ces regards de l'amour... Va, si j'en crois mon cœur,
La volupté pour nous n'a pas perdu sa fleur.
Ces moments fortunés, nous pourrons les connaître.
Ah! sous combien de traits le plaisir peut renaître!
Plaisirs chers!... dans tes bras je les goûterai tous,
Et ne croirai jamais qu'il en est de plus doux.

Qu'ai-je dit? Ah! pardonne à mon trouble funeste,
A des vœux impuissants que ma raison déteste.
Dans un cœur plein de toi, rappelle un Dieu vengeur;
Prends sa cause, Abélard, tu le rendras vainqueur;
Viens, et songe du moins que le devoir t'appelle.
Ne dois-tu pas tes soins à ce troupeau fidèle
Que ta voix conduisit dans l'ombre des déserts,
Loin de ces vanités qui trompent l'univers?
Ce désert embelli sourit à ton ouvrage;
Nous adorons un Dieu sous un toit moins sauvage
L'or vil du criminel, à lui-même odieux,
N'a point formé pour nous des vases précieux;
L'orphelin n'a point vu les trésors de son père
D'un faste sacrilège orner le sanctuaire;
Sous de simples dehors l'auguste piété
Brille de son éclat, belle de sa beauté.
Accours, cher Abélard, nos vierges inquiètes
Languissent loin de toi dans leurs tristes retraites.
Les soucis ténébreux pèsent sur chaque front;
Parais, à ton aspect ils s'évanouiront.
Les dômes et les tours de ces demeures sombres,
Où le jour perce à peine en combattant les ombres,

Vont luire d'un soleil plus pur, plus éclatant :
Cet astre radieux est l'œil de mon amant.
Tout brille autour de lui : la gloire le couronne ;
Il répand ses rayons sur ce qui m'environne.
Mon père, mon ami, mon frère, mon époux,
O toi qui réunis les titres les plus doux,
Rends-moi donc cette paix que tu m'avais promise :
Jette un œil de pitié sur ta chère Héloïse,
Plus de repos pour elle ; et les jours et les nuits
Sont des siècles entiers comptés par ses ennuis.
Rien ne la touche plus. La terre renaissante
Étale en vain l'émail de la saison brillante ;
Ces lacs majestueux qui ceignent nos bosquets,
L'aquilon qui mugit à travers les forêts,
Et ces sauvages bois, que, sans vaine culture,
De son ciseau hardi façonna la nature,
A mes tristes regards ont perdu leurs beautés :
Le morne désespoir s'assied à mes côtés.
Sous un crêpe funèbre il éteint la verdure,
Et prête au zéphyr même un lugubre murmure.
Je ne vois dans ces bois, sous ces rians berceaux,
Qu'une terre stérile ouverte à des tombeaux,
Et le signal du temps est un son d'épouvante
Où j'entends de la mort la voix sombre et tonnante.
C'est ici cependant qu'il faut toujours gémir ;
Tu l'as voulu, cruel ! je n'ai fait qu'obéir.
Un jour notre union deviendra légitime ;
Nos cendres au tombeau se mêleront sans crime.
Grâce ! Dieu de bonté, suspens ton bras vengeur ;
Je déteste mon crime et j'en chéris l'auteur.
Hélas ! comment dompter une ardeur si puissante ?
Dans ces sombres prisons, captive et suppliante,

Qu'il faut, avant de vaincre, essayer de combats!
O mort ! la paix du cœur n'est donc que dans tes bras.

Heureuse mille fois une vierge innocente
Qui trouve en l'Éternel une paix consolante !
Elle est avec le Dieu qui remplit l'univers,
Et son chaste sommeil lui peint les cieux ouverts
Ses jours purs et sereins se lèvent sans nuage ;
La tempête des sens, long et terrible orage,
N'effleure point le calme où repose son cœur ;
Et l'austère devoir ajoute à son bonheur .

Ah ! qu'Héloïse est loin de cet état tranquille !
Moi, que toujours dévore une flamme inutile ;
Moi, qui de mon esprit ne peux bannir ce jour
Où mon orgueil vaincu couronna ton amour.
Image dangereuse et sans cesse présente,
Comment peux-tu mourir dans le sein d'une amante ?

En songe quelquefois je vole sur tes pas ;
Je t'arrête, je crois te serrer dans mes bras.
Tout change... Sous les flancs d'une cime avancée,
Où se brisent les flots d'une onde courroucée,
Sur les arides bords du vaste sein des mers,
Mon œil te voit monter sur le trône des airs.
Un nuage brillant te dérobe à ma vue ;
Je m'élançai vers toi, je retombe éperdue :
Je m'éveille, et soudain la triste vérité
Présente à mon erreur sa fatale clarté.

Rends grâces au destin sévère et favorable ;
Nul désordre des sens ne te rendra coupable.
La nature est enfin d'accord avec la foi ;
Ces redoutables feux ne vivent plus en toi.
Pourquoi donc m'éviter, craindrais-tu ma présence ?
Eh ! qui pourrait troubler ta paisible innocence ?

Tels que sur les tombeaux ces vases pleins d'encens
Eexhalent près des morts des parfums impuissants,
Tels sont les vrais soupirs de mon âme enflammée ;
Ces soupirs près de de toi se perdent en fumée.

Je t'aime, et c'est, hélas ! sans espoir de retour ;
Mais, tout cruel qu'il est, je chéris mon amour.
Pour gémir, pour prier, je devance l'aurore,
Et de mes pleurs amers mon feu s'irrite encore.
J'élève en vain des vœux enflammés par la foi,
Ton image se place entre le ciel et moi ;
Je la revois partout. Au pied du sanctuaire,
Et dans l'instant qui suit le terrible mystère,
J'entends ta voix parmi les hymnes de nos sœurs ;
L'encens parfume l'air de ses douces vapeurs,
L'orgue éclate en concerts, et mon âme en extase
Croit goûter dans ton sein le plaisir qui l'embrase.

De mes sens révoltés tu vois l'égarement ;
N'en crois pas abuser, c'est l'erreur d'un moment.
Quand je couvre mon corps de cendre et de poussière,
Lorsque j'envoie au ciel mon ardente prière,
Et que la grâce est prête à descendre sur moi,
Viens arrêter la main qui m'éloigne de toi ;
Viens, avec ces regards qu'anime la tendresse,
Au pouvoir de Dieu même opposer ma faiblesse.
Ah ! fuis plutôt... Je veux et je dois te haïr ;
Il est temps de verser les pleurs du repentir.
Je sens l'espoir des saints et leurs flammes divines ;
Du monde sous mes pieds je foule les ruines ;
Cette nuit même encore, un prodige imposant,
Des rêves d'ici-bas m'a montré le néant.

Au fond des souterrains où siège l'épouvante,
A la pâle lueur d'une lampe expirante,

Je veillais en priant... Une froide terreur
Auprès de ces tombeaux avait glacé mon cœur.
J'allais mourir d'effroi. Sous ces voûtes funèbres
J'entendis une voix qui sortait des ténèbres :
« La paix, la paix, dit-elle, est au fond des tombeaux,
« Et c'est là, chère sœur, que finiront tes maux.
« Là, frappant d'un seul coup la crainte et l'espérance,
« La mort révèle à tous la suprême science.
« Autrefois, comme toi, je priais chaque jour ;
« Je brûlais, je mourais des tourments de l'amour.
« Le calme du trépas mit fin à mes alarmes.
« Ici les malheureux ne versent plus de larmes ;
« Et Dieu, plus indulgent que les cruels humains,
« Loin d'armer contre nous ses paternelles mains,
« Pardonne à la faiblesse, et borne sa vengeance,
« Puissant par son tonnerre, et grand par sa clémence. »

O vous, ombre sacrée, à qui je tends les bras !
Quand viendra le moment de cet heureux trépas ?
Me voici... préparez vos palmes immortelles :
Ouvre, auguste Sion, tes portes éternelles.
La faiblesse y reçoit un pardon généreux :
La crainte est sur la terre, et la grâce est aux cieux.
C'en est fait, et je sens mes forces défaillantes ;
Mon âme vient errer sur mes lèvres mourantes.
Confonds-la dans ton sein.... En proie à mes remords,
Pâle et les yeux éteints, je descends chez les morts.
Je tremble, je m'égare, et je te cherche encore.
Dieu me frappe... j'expire... Abélard, je t'adore...
Héloïse n'est plus, tu cesses d'être aimé :
Si l'amour abandonne un cœur inanimé,
La mort m'a présenté son affreuse lumière ;
J'ai lu dans les cercueils : « L'homme n'est que poussière,

« L'univers n'est que cendre aux yeux de l'Éternel. »
Mais, lorsque je t'aimais, n'étais-tu qu'un mortel ?

Oui, je veux te frayer ce terrible passage :
Que dis-je ? épargne, ô ciel ! ton plus parfait ouvrage ;
Ajoute de mes jours à ceux de mon amant :
C'est du monde étonné le plus digne ornement.
S'il faut qu'il meure, hélas ! puissances immortelles,
Accourez près de lui, couvrez-le de vos ailes.

Ouvrez à ses regards le spectacle des cieux ;
Que son dernier soupir soit un soupir heureux !
Que son âme, par vous en triomphe amenée,
Retourne à l'être pur dont elle est émanée !
Puisse un même tombeau nous renfermer tous deux,
Rendre immortels nos noms, nos malheurs et nos feux !
Et pour ma gloire enfin puisse la renommée
Apprendre à l'univers combien je fus aimée !

Si deux jeunes amants remplis du même amour,
L'un par l'autre égarés, visitent ce séjour,
Cet éloquent tombeau surprendra leur ivresse ;
Ils pleureront sur nous, sur eux, sur leur faiblesse ;
L'œil humide et fixé sur ce triste cercueil,
Ils verront des plaisirs l'inévitable écueil ;
Et celui qui, rompant un douloureux silence,
Osera le premier gémir en assurance,
S'écrira : « C'est ainsi que, malgré nos ardeurs,
« La mort assoupira la flamme de nos cœurs. »

Pour toi, jeune vestale, innocente et paisible,
Dont l'âme aux passions est encore insensible,
Quand, chérissant le nœud que tu ne connais pas,
Dans ce temple fatal on conduira tes pas,
Au récit de nos maux loin d'être indifférent
Prêtes-y tous les jours une oreille indulgente ;

Interroge ton âme et préviens les regrets
Que traînent après eux les serments indiscrets :
Et lorsqu'au jour prescrit, de roses couronnée,
Trop crédule victime, avec pompe amenée,
Un seul mot de ta bouche ordonnera ton sort,
Avant que d'embrasser ces voiles de la mort,
Ces lugubres bandeaux et ces chaînes mystiques,
Tremble... et jette un coup d'œil sur nos froides reliques.

HÉLOÏSE.

Par MERCIER.

ÉPITRE

D'ABÉLARD A HÉLOÏSE

POUR SERVIR DE RÉPONSE A LA PRÉCÉDENTE

Malheureux ! qu'ai-je fait ? j'ai rallumé ta flamme ;
J'ai troublé le repos qui rentrait dans ton âme ;
Ce cœur où, malgré moi, le ciel seul doit régner,
Dechiré par mes mains, recommence à saigner !
Que veux-tu ? comme toi je languis, je soupire,
Je meurs ; l'amour sur moi reprend tout son empire.
J'ai gardé trop longtemps un silence orgueilleux,
Et ce cœur fatigué s'abandonne à ses feux.
Du sort qui m'accabla, quoi ! la rigueur extrême
A séparé de toi la moitié de toi-même....
O trouble ! ô désespoir ! ardeurs, transports, désirs,
Tout me reste, Héloïse, excepté les plaisirs.
Cet abandon du cloître, et son affreux silence,
Tout me livre à moi-même, et m'afflige, et m'offense :
Malgré tous mes efforts, je ne peux t'oublier.
Dieu me menace en vain, et j'ai beau le prier,
Tu triomphes toujours ; oui, ma main téméraire
Te place à ses côtés au fond du sanctuaire ;
Et, quand de toutes parts règne un muet effroi,
Prosterné devant lui, je n'adore que toi.
Plus de calme, il me fuit ; j'en offre en vain l'image ;

Dans le fond de mon cœur j'entends gronder l'orage.
 Mais toi, quelle terreur a glacé tes transports?
 Héloïse fidèle a senti des remords!
 Des remords, Héloïse!... est-ce à toi d'en connaître!
 A la voix d'un amant ils doivent disparaître.
 Ah! qu'ils ne souillent point tes innocents attraits.
 Mets-tu donc ta faiblesse au nombre des forfaits!
 Héloïse, crois-moi, ta flamme est légitime:
 Quelles sont nos vertus, si l'amour est un crime?
 Sur l'univers entier jette un moment les yeux;
 Animé par l'amour, l'univers est heureux.
 Où suis-je?... et qu'ai-je dit? ô ciel! où m'égaré-je?
 A mes profanes vœux je joins le sacrilège!
 Arbitre souverain de mon funeste sort,
 A mes sens désolés pardonne ce transport.
 Tu le sais: abattu sous la haine et la cendre,
 D'un trop cher souvenir je voudrais me défendre;
 Déchiré devant toi par d'horribles combats,
 L'existence pour moi n'est plus qu'un long trépas.
 Mon Dieu, lorsqu'à tes lois mon âme s'est soumise,
 Je ne t'ai point juré d'oublier Héloïse!...
 Héloïse... va, cours, tombe aux pieds des autels:
 Renonce pour jamais à tes feux criminels;
 Que la religion, t'armant d'un saint courage,
 De ton cœur, s'il le faut, arrache mon image,
 Mon image trop chère et qui fait tes tourments;
 Je te remets ta foi, je te rends tes serments.
 C'est moi de qui la main, couronnant ma victime,
 Te cachait sous des fleurs le penchant de l'abîme.
 Compte, si tu le peux, tes soins et tes chagrins:
 Que de jours orageux pour quelques jours sereins!
 Rassemble de l'amour les ennuis et les peines...

Et ses jaloux transports et ses terreurs si vaines ;
Mets à part ses douceurs, ses passagers désirs,
Et vois combien ses maux surpassent ses plaisirs.

Rappelle-toi surtout, pour affermir ta haine,
Ces jours de deuil, ces jours où, respirant à peine,
Courbé sous mes malheurs, je m'en fis de nouveaux ;
Où dans tous les mortels je crus voir des rivaux.
Dévoré, poursuivi par mes noires alarmes,
Je redoutais en toi la jeunesse et les charmes,
Un sexe trop facile et prompt à s'enflammer ;
Je redoutais surtout l'habitude d'aimer.
J'en hâtai chaque jour l'injuste sacrifice ;
Songeant à mon repos, je pressai ton supplice ;
Je désirai qu'un cloître, asile redouté,
Pour dissiper ma crainte enfermât ta beauté.
Les caresses, les pleurs d'Héloïse attendrie,
Rien ne pouvait calmer ma sombre jalousie,
Et, ton amour lui-même augmentant mon effroi,
Je voulus que ton Dieu me répondit de toi.
Oui, de ma propre main, je traînai ma victime :
Je te donnais à lui ; mais, ô fureur, ô crime !
Retenant mon présent arraché de mes mains,
Je te donnais à lui pour t'ôter aux humains.
Tu me disais : Ordonne, et choisis ma demeure ;
Où veux-tu que je vive ? où veux-tu que je meure ?
Abélard, je suis prête... Et moi, dans ces moments,
Je goûtais le plaisir au sein de mes tourments.
Portiques révévés, asiles respectables,
Aux profanes regards dômes impénétrables,
Grâce à la piété qui veille autour de vous,
Combien vous assurez le bonheur d'un jaloux !
Que je fus soulagé de t'y voir renfermée,

Et de te voir soustraite au péril d'être aimée !
 J'attendais cet instant où quelques mots cruels
 T'enlèveraient à moi comme à tous les mortels.
 Par l'offre de ta dot je parvins à séduire
 Celle qui dans ton cloître exerçait son empire ;
 Et cette femme enfin, secondant ton bourreau,
 Pour toi, dans un désert, me vendit un tombeau.

Ah ! d'un pareil amour n'es-tu pas indignée ?
 Ne vois-tu pas le piège où tu fus entraînée ?
 A des transports honteux cesse de t'emporter,
 Et d'aimer un mortel que tu dois détester,
 Me détester ! qui ? moi !... Non, ma chère Héloïse,
 Non... tu ne le dois pas... Ta foi me fut promise...
 Je réclame ton cœur... il est encore à moi...
 Cent fois plus qu'à ce Dieu... que je trahis pour toi.
 Mes douloureux affronts, tes maux que je partage,
 Jusqu'aux emportements de ma jalouse rage,
 Tout m'assure à jamais une âme où j'ai régné...
 Je suis trop malheureux pour être dédaigné.

Pour moi seul la nature est affreuse et stérile :
 Ce sépulcre où je vis n'est pas même un asile.
 Le soleil, que toujours je préviens par mes pleurs,
 Ne trace pour moi seul qu'un cercle de douleurs.
 Je cherche les rochers et les antres funèbres ;
 J'aime à m'ensevelir dans l'horreur des ténèbres ;
 Je descends quelquefois dans ces sombres caveaux
 Où triomphe la mort au milieu des tombeaux.
 C'est là qu'anéanti, je me dis en moi-même :
 Voilà donc la demeure et l'asile suprême,
 Le terme où les amants heureux ou malheureux
 Verront s'évanouir leur tendresse et leurs feux.
 De moment en moment il vient ce jour horrible

Où la mort glace enfin le cœur le plus sensible ;
Et c'est là qu'Abélard, pour toujours renfermé,
Ne se souviendra plus d'avoir jamais aimé...
Là se perdent les rangs, les vertus et les charmes,
Après de tristes jours prolongés dans les larmes.
C'est donc là qu'Héloïse... et soudain oppressé,
Au milieu des cercueils je tombe renversé.

Prends pitié de mes maux, du feu qui me consume :
De ce poison brûlant tout aigrit l'amertume ;
Tout me blesse et me nuit. Ah ! pénètre avec moi
Dans les replis d'un cœur qui ne s'ouvre qu'à toi.
Combien je suis changé ! moi-même j'en frissonne ;
Je hais et je maudis tout ce qui m'environne,
Et m'applaudis souvent de régner en ces lieux,
Où je sers de ministre à la rigueur des cieux.
J'appesantis le joug de mes jeunes victimes ;
Ma jalouse fureur les punit de mes crimes.
J'aime à voir la pâleur de leurs fronts pénitents,
Et l'aspect de leurs maux adoucit mes tourments...
Héloïse, à quel point le désespoir m'égare !
Qui l'eût pensé qu'un jour je deviendrais barbare ?
Tu le sais, Héloïse, en des temps plus heureux,
Je fus, ainsi que toi, sensible et généreux.
L'indigence jamais ne me fut importune ;
J'ouvrais mon âme entière aux cris de l'infortune.
En vain mes ennemis, ardents persécuteurs,
Cherchaient à diffamer ma conduite et mes mœurs ;
La bienfaisance alors, sûre de mon hommage,
Pour entrer dans mon cœur empruntait ton image ;
Et, tant que je l'ai pu, dans mes obscurs destins,
J'ai goûté la douceur d'être utile aux humains.
O jours trop fortunés ! ô jours de mon ivresse,

Où je laissais sans crainte éclater ma tendresse ;
 Où rien n'interrompait ce commerce enchanteur,
 Ce doux épanchement des secrets de mon cœur :
 Où, libre de te voir et chargé de t'instruire,
 J'aimais à t'égarer au lieu de te conduire ;
 Où pour toute leçon, à tes pieds prosterné,
 Je te peignais l'amour que tu m'avais donné!...
 Tu n'as point oublié cet instant de ma gloire,
 Ce moment où j'obtins la première victoire.
 Les parfums du matin s'exhalaient dans les airs ;
 Un jour voluptueux brillait sur l'univers :
 Plus riante et plus belle, au gré de mon ivresse,
 La nature semblait pressentir ta faiblesse.
 Tes yeux, qu'obscurcissait une douce vapeur,
 S'ouvraient sur Abélard avec plus de langueur.
 Ma main sous un berceau te conduisit tremblante ;
 J'entendis soupirer ta vertu chancelante ;
 Mes regards enflammés t'exprimaient le désir :
 J'aperçus dans les tiens le signal du plaisir...
 Je volai dans tes bras... En vain ta voix éteinte
 A travers cent baisers murmurait quelque plainte :
 Je ne t'écoutais plus, je n'entendis plus rien ,
 Heureux par mon transport, plus heureux par le tien.
 Ah! détournes les yeux de ce tableau profane ;
 Tout me consterne ici, m'accuse et me condamne.
 Devant moi se découvre un avenir vengeur,
 Et la voix de mon Dieu tonne au fond de mon cœur.
 Toi qui creuses l'abîme où ton courroux me laisse ,
 J'espérais que ton bras soutiendrait ma faiblesse ;
 J'ai cru que ta bonté descendrait jusqu'à moi ,
 Et que les passions se tairaient devant toi.
 Hélas! dans ces réduits ont-elles plus d'empire ?

Serait-il des penchants que tu ne peux détruire ?
Je pleure, je gémis, et les nuits et les jours ;
 me repens, t'implore, et je brûle toujours.
Frappe enfin, et punis un mortel qui t'offense :
Fais au pied de l'autel éclater ta vengeance ;
Et, puisque tu n'as pu m'arracher mon penchant,
Pour éteindre l'amour anéantis l'amant.
O ma chère Héloïse ! ô toi que j'ai perdue !
Toi que j'égare encore, éloigné de ta vue,
Où me cacher ? où fuir un feu trop dévorant
Qui s'attache à mon cœur et coule avec mon sang ?
Cette terre, où je rampe, a-t-elle assez d'abîmes
Si l'œil perçant d'un Dieu vient à compter mes crimes ?
Que de faibles mortels mon exemple a séduits !
Que de coupables feux par les miens enhardis !
Dans les lieux les plus saints nos fautes sont connues.
Nos lettres, tu le sais, sont partout répandues :
On les lit, on s'y plaît, on y puise un poison
Qui, pour aller au cœur, enivre la raison :
La jeunesse, livrée à tout ce qui l'abuse ,
Dans ses dérèglements nous cite pour excuse ;
Notre amour malheureux fait encore des jaloux ;
Il a creusé l'abîme où l'on tombe après nous.
 Il est temps, il est temps de se vaincre soi-même,
De contraindre nos feux à cet effort suprême.
Nos longs égarements, source de nos malheurs ,
Veulent, pour s'expier, de la honte et des pleurs.
Pleurons et rougissons ; du sein de la poussière
Élevons vers le ciel notre ardente prière.
Peut-être que le ciel, à la fin désarmé ,
Au cri du repentir ne sera plus fermé .
 Cesse de m'inviter, hélas ! trop indiscrette ,

A venir partager tes soins et ta retraite.

Qui? moi! de tes devoirs soulager le fardeau,

Diriger de tes sœurs le docile troupeau,

Les sauver des périls que pour toi je redoute,

Des vertus que je fuis leur aplanir la route!

Moi! j'irais dans des lieux où tes jeunes attraits...

Non, ce n'est plus pour moi que les plaisirs sont faits.

Si tu pouvais me voir, l'œil cavé par les larmes,

Baissant toujours ce front qui t'offrit quelques charmes;

De spectres effrayants toujours environné,

Triste, défait comme eux, et comme eux décharné,

Tu voudrais bien plutôt éviter cette image;

Et, loin de le chercher, tu fuirais mon passage.

Ne me prodigue plus le nom de fondateur;

Je suis un malheureux, je suis un corrupteur,

Qui, dans l'affreux moment où la raison l'éclaire,

Frémit de son amour, que pourtant il préfère;

Arrache, avec effort, un cœur trop criminel,

Qui, la bouche collée aux marches de l'autel,

Dans la religion espérant un refuge,

Attend la grâce encore ou l'arrêt de son juge.

Joins tes remords aux miens, surtout ne m'écris plus.

Cachons-nous désormais des soupirs superflus,

Ou laissons entre nous un intervalle immense;

Espérons tout du temps et surtout du silence.

Va, cesse de chérir un fantôme d'amant,

Que l'amour seul anime et dispute au néant.

Dieu le veut... dans son temple ensevelis tes charmes;

Offre à ce Dieu jaloux tes pénitentes larmes,

Et que ces pleurs enfin effacent à leur tour

Tous les pleurs qu'Héloïse a versés pour l'amour.

Si la mort, dans ces lieux, devançant ma vieillesse,

Vient terminer des jours tissus par la tristesse,
Je veux qu'au Paraclet Abélard soit porté,
Et que dans cet état il te soit présenté,
Non pour te demander un regret inutile,
Mais pour fortifier ta piété fragile.
Plus éloquent que moi, ce spectacle cruel
Te dira ce qu'on aime en aimant un mortel.

ABÉLARD.

Par DORAT.

ÉPITRE

D'HÉLOÏSE A SON ÉPOUX

Une lettre, où nos maux étaient par toi dépeints,
L'autre jour, par hasard, fut remise en mes mains :
Des traits de mon époux je reconnus l'empreinte,
Et crus pouvoir l'ouvrir sans scrupule et sans crainte ;
Mais que mon triste cœur, d'un vain espoir flatté,
Abélard, paya cher sa curiosité ?
Hélas ! loin d'adoucir l'ennui qui me dévore,
Cette lettre n'a fait que l'augmenter encore.
Eh ! quoi d'un malheureux pour calmer les douleurs,
Fallait-il rappeler le sujet de nos pleurs ;
Et que, pour soulager des disgrâces communes,
Ta main lui retraçât toutes nos infortunes ?
Ah ! du sort d'un ami c'est prendre trop de soin,
Et pour moi ton amour n'eût pas été plus loin.
Depuis ce jour fatal, ainsi que ma tristesse,
J'ai senti dans mon cœur renaître ma tendresse ;
Mes feux, qu'avaient domptés le temps et la vertu,
Ont repris sur mes sens un pouvoir absolu.
Que dis-je ? de tes maux la peinture touchante
Les a renouvelés dans l'âme d'une amante.
Non, ces maux, Abélard, par ta plume tracés,
Jamais de mon esprit ne seront effacés.
Je croirai voir toujours cette main ennemie,

Qui d'un oncle cruel servit la barbarie.
Je n'oublierai jamais ces indignes rivaux
Dont l'orgueil distilla son fiel sur les travaux.
En vain, pour te soustraire à leurs lâches outrages,
Tu daignas expliquer le sens de tes ouvrages ;
On te vit succomber sous leurs coups odieux,
Et le feu consuma tes écrits précieux.
Par combien de noirceurs ces docteurs téméraires,
Ces vils religieux, que tu traites de frères,
N'essayèrent-ils pas de flétrir ton honneur ?
A peine ton trépas éteindra-t-il leur haine ;
Et peut-être qu'un jour leur envie inhumaine ,
Jusque dans ton cercueil lançant sur toi ses traits ,
De ta cendre tranquille ira troubler la paix.
Que cette idée, ô ciel ! et m'irrite et m'accable !
Toi qui, l'abandonnant à d'injustes mépris,
Des vertus d'Abélard n'as point connu le prix.

Quoi ! de tes maux passés la mémoire remplie,
Te faudra-t-il trembler sans cesse pour ta vie ?
Et dans ces lieux jamais, hélas ! ne pourrons-nous
Prononcer sans effroi le nom de mon époux ?
Ce nom y fera-t-il toujours couler mes larmes ?
Montre-toi, cher époux, sensible à nos alarmes ;
Que le plus prompt retour te rapproche de moi ;
Ou, si du sort jaloux l'impérieuse loi
A mon empressement t'empêche de te rendre ,
Console, en m'écrivant, l'amante la plus tendre :
Le fardeau de mes maux en sera plus léger,
Si ton cœur avec moi veut bien le partager.
Par tes lettres tu peux modérer mon martyre ;
Au nom de notre amour, hâte-toi de m'écrire.
Pouvant de son épouse adoucir les douleurs,

Abélard sera-t-il insensible à ses pleurs ?
Et ne voudra-t-il pas faire du moins pour elle
Ce que pour un ami lui suggéra son zèle ?
Ce n'est pas que je blâme une juste pitié :
L'amour, d'un noble cœur n'exclut pas l'amitié.
Je ne puis condamner l'ingénieuse adresse
Par qui de ton ami tu calmas la tristesse,
En comparant au sien un plus cruel ennui ;
Mais ne nous devais-tu pas encor plus qu'à lui ?
On nous nomme tes sœurs, nous sommes ta famille :
Chacune d'entre nous prend le nom de ta fille :
Et si quelque autre nom pouvait plus nous flatter,
Nous nous disputerions l'honneur de le porter.
Tout nous inspire ici des sentiments si justes ;
Et de ta piété ces monuments augustes,
Ce cloître, ces autels sont autant de témoins
De notre attachement, ainsi que de tes soins :
Nous n'en perdrons jamais le souvenir fidèle,
Et nous dirons toujours que c'est toi dont le zèle
Dans un désert au meurtre autrefois consacré
Daigna fonder pour nous un temple révééré ;
Que ce n'est point aux rois qu'est dû cet avantage,
Et que ces murs sacrés sont ton unique ouvrage.
C'est là qu'en ta faveur nos cœurs reconnaissants
Offrent sans cesse au ciel les vœux les plus ardents.
Le Dieu que nous servons dans cet asile austère
Y reçoit tous les jours notre hommage sincère ;
Toutefois cet amour pour la religion
N'étouffe point en nous toute autre passion.
De notre sexe, hélas ! tu connais la faiblesse ;
Si de nos cœurs souvent la grâce est la maîtresse,
Trop souvent la nature y domine à son tour,

Et pour la vaincre il faut combattre plus d'un jour.
Notre vertu fragile a besoin qu'on la guide ;
C'est à toi d'affermir cette vertu timide.
Esclaves du péché, de la chair et des sens,
Que produiraient, sans toi, nos efforts impuissants ?
Ah! reviens, Abélard, reviens par ta présence
Fortifier nos vœux, fixer leur inconstance ;
Et, de Paul imitant les travaux précieux,
Sois de notre salut l'artisan glorieux.
Nous savons qu'ennemi d'une oisive mollesse,
Loin de nous, au travail tu te livres sans cesse ;
Mais tu n'enrichis plus de tes productions
Que des hommes pervers indignes de tes dons ;
Et, refusant tes soins à des enfants dociles,
Tu prends pour des ingrats des peines inutiles.
Quoi ! pour rendre ton cœur propice à mes souhaits
Dois-je, au nom de mes sœurs, te parler désormais ?
Héloïse sur toi n'a-t-elle plus d'empire ?
Crains-tu de consentir à ce qu'elle désire ?
Cependant, grâce au nœud dont nous sommes unis,
Abélard, tout commerce entre nous est permis ;
Et d'ailleurs, à me fuir qui pourrait te contraindre ?
De tes désirs éteints je n'ai plus rien à craindre :
Et nos vœux, et le fer d'un assassin cruel,
Ont mis à nos transports un obstacle éternel.
Viens donc par ton exemple en ce lieu solitaire
Rendre à mes sens troublés un calme salutaire.
Si je suis par raison dans ce séjour de paix,
Fais que par piété j'y trouve des attraits.
Dès qu'une fois l'amour a subjugué notre âme,
Il est bien malaisé d'en éteindre la flamme....
Tu dois te rappeler quels étaient mes tourments

Quand il fallait sans toi passer quelques moments,
Et combien, Abélard, de ta plus courte absence
Le temps paraissait long à mon impatience.
Fuyant tous les regards jusques à ton retour
Je veillais pour t'écrire et la nuit et le jour :
Ma plume de mon cœur te peignait la tendresse,
Et les divers ennuis qui l'agitaient sans cesse ;
Et je ne jouissais d'un instant de repos
Que lorsque ta réponse adoucissait mes maux.
Que de pleurs à mes yeux n'as-tu pas fait répandre !
Ce détail te surprend, et tu crains de l'entendre ;
Mais je ne rougis plus depuis que, pour t'aimer,
Je suis venue ici, jeune encor, m'enfermer.
Renoncer à vingt ans au monde, à ses délices !
Un vertueux amour fait seul ces sacrifices.
Quand la soif des plaisirs excite nos transports,
On n'a garde, Abélard, de s'attacher aux morts ;
Et l'on cessé d'aimer l'objet dont la tendresse
Ne peut plus de nos sens satisfaire l'ivresse.
Que Fulbert se trompait alors que sa fureur
Du plus noir des forfaits te fit subir l'horreur !
Il crut que, du plaisir faisant ma loi suprême ,
Je préférerais ton sexe à ta personne même ;
Mais, malgré lui, toujours je sens les mêmes feux :
Le perfide a commis un crime infructueux ;
Et mon fidèle amour, plus puissant que sa rage ,
Te venge, dans mon cœur, de son barbare outrage.
L'homme en toi n'était pas ce que j'aimais le plus ;
J'adorais ton esprit, tes talents, tes vertus.
Tu l'as bien éprouvé par cette résistance
Qu'à notre hymen longtemps opposa ma constance ;
Car, quoiqu'autorisé par la religion,

Le nom d'épouse fût un respectable nom,
Tu le sais, Abélard, le tendre nom d'amante
Offrait un plus doux charme à ma flamme innocente.
L'amour veut être libre, et de ses feux souvent
L'hymen détruit l'ardeur en l'assujettissant.
C'est ce qui de mon cœur alarmait la tendresse :
Je me voyais du tien souveraine maîtresse :
Maîtresse d'Abélard ! ce titre était pour moi
Plus flatteur que celui de l'épouse d'un roi.
Le véritable amour, dédaignant la fortune,
Du faste et des grandeurs fuit la pompe importune,
Et, ne trouvant en lui ce qui peut le charmer,
Attache son bonheur au seul plaisir d'aimer.
Oui, s'il est un bonheur, il est dans ce délire,
Dans ces doux sentiments qu'à deux amants inspire
Un penchant mutuel que l'estime a produit.
Tel fut, cher Abélard, celui qui nous unit.
Par ton mérite seul mon âme fut séduite.
Et qui n'eût point rendu justice à ton mérite !
Est-il une province, une ville, un pays,
Où ton illustre nom n'ait pas été transmis ?
On vantait en tous lieux tes sublimes ouvrages ;
Ton aspect triomphait des femmes les plus sages ;
Ton air noble, tes traits, tes discours éloquents,
Cette simplicité, compagne des talents,
Ces yeux où de ton âme on lisait la franchise,
Tout parlait en faveur du vainqueur d'Héloïse ;
Tes rares qualités sur toi de toutes parts
Des peuples et des grands attiraient les regards.
Admirant à l'envi ton génie et tes grâces,
Pour te voir et t'entendre, on volait sur tes traces.
Solide tour à tour, et rempli d'agrémens,

Tu ne ressemblais point à ces sombres savants
 Dont l'orgueil a rendu l'esprit atrabilaire ;
 Et qui, pour tout savoir, ignorent l'art de plaire.
 Quels charmes n'avaient pas ces vers ingénieux
 Où, pour te délasser d'un travail sérieux,
 De l'amour quelquefois tu traçais les caprices ?
 Du lecteur, en tout temps, ils feront les délices ;
 Cette Rose, surtout, où de tant de beautés
 Tu découvris l'éclat à nos yeux enchantés
 Fiction à la fois délicate et nouvelle,
 Aux poètes toujours servira de modèle.
 Quelle lyre a jamais rendu de plus doux sons !
 Ton génie animait jusques à ces chansons
 Qui, pour moi, par l'amour t'ayant été dictées,
 Seront par mille amants pour d'autres répétées.
 Ainsi, tes vers touchants, monuments de nos feux,
 Iront de bouche en bouche à nos derniers neveux ;
 Et l'on s'entretiendra de nous et de nos flammes,
 Tant que le dieu d'amour règnera dans les âmes.
 Que j'ai vu de beautés, dont chacune pensait
 Être l'heureux objet que ta muse encensait,
 Et dont la vanité, sur la moindre apparence,
 De captiver ton cœur concevait l'espérance ;
 Mais qui, reconnaissant à la fin leur erreur,
 Exhalaient contre moi leur jalouse fureur !
 Ton amante, Abélard, disaient-elles sans cesse,
 Ne devait son éclat qu'à ta seule tendresse,
 Et serait dans l'oubli demeurée à jamais
 Si tes vers n'avaient point célébré ses attraits.
 Mon amour-propre en vain souffrait de cet outrage ;
 Je méprisais des cris enfantés par la rage,
 Et je m'applaudissais d'avoir fixé les vœux

D'un homme qui savait par un art merveilleux
Transformer en déesse une simple mortelle.
Souvent même peut-être à tes regards plus belle,
En lisant tes écrits je me persuadais
Être telle en effet que tu me dépeignais.
Mais que sont devenus ces jours remplis de charmes?
Maintenant, condamnée à répandre des larmes,
Je puis à peine ouvrir mes yeux appesantis;
Mes traits par la douleur sont usés et flétris;
Je ne vois les objets qu'à travers un nuage :
Le jour le plus serein me semble un jour d'orage ;
Tout ce qui m'entourne est pour moi sans appas ;
Et de toute ma joie, il ne me reste, hélas !
Qu'un souvenir amer qui redouble ma peine.
O vous dont mon bonheur arma l'aveugle haine,
Cessez de vous livrer à des transports jaloux ;
Abélard ne vit plus ni pour moi ni pour vous ;
Ses malheurs ont du sort assouvi l'injustice
Ma flamme a fait son crime et causé son supplice ;
Il se laissa toucher par mes faibles attraits,
Et, l'un et l'autre épris, nous vivions satisfaits,
Lorsque sur mon amant une main homicide
Osa, vil instrument d'une rage perfide...
Mais ici la pudeur et l'amour offensés
M'empêchent d'achever : mon trouble en dit assez.

A combien de revers étais-tu destinée,
Trop sensible Héloïse, épouse infortunée !
Le temps de ton époux a ralenti l'ardeur :
La glace de ses sens a passé dans son cœur ;
A sa flamme légère un froid dégoût succède ;
L'ingrat te laisse en proie à l'ennui qui t'obsède ;
Et, las de sa conquête, il dédaigne aujourd'hui

Un cœur qui s'était mal défendu contre lui :
 Il l'avait pris sans peine, il te le rend de même.
 Tu devais bien prévoir cette infortune extrême,
 Quand ta raison pouvait, certaine du succès,
 De ton amour naissant arrêter les progrès :
 Que te sert, à présent, sa tardive lumière ?
 A tes feux, sans remords, livre-toi tout entière,
 Ame lâche ! et, perdant à jamais tes plaisirs,
 Pour ces plaisirs encor forme de vains désirs.

Qu'ai-je dit ? où m'emporte une ardeur criminelle ?
 Dans quel aveuglement, ô ciel, me plonge-t-elle !
 Quoi ! l'épouse d'un Dieu brûle pour un mortel ?
 Et j'ose l'avouer : tu m'y forces, cruel !
 Fallait-il tout d'un coup par ta flamme inconstante
 Porter le désespoir dans le cœur d'une amante ?
 Et ne devais-tu pas attendre que le temps
 Eût pu briser des nœuds si chers et si puissants ?
 Viens m'arracher du moins à ma propre faiblesse.
 Abélard, viens m'aider à vaincre ma tendresse,
 Et de la piété me montrer les appas.
 Mais non, fuis-moi plutôt, et ne m'écoute pas :
 Ta présence, fatale au repos de mon âme,
 Au lieu de la dompter, irriterait ma flamme ;
 Et sous l'excès d'un feu vainement combattu
 Je verrais à regret succomber ma vertu.
 Fuis-moi, dis-je, il est temps qu'à mes vœux asservie
 Je conserve à mon Dieu le reste de ma vie.

Oui, Seigneur, c'en est fait, je m'abandonne à toi :
 Trop longtemps indocile et rebelle à ta loi,
 Je ne veux m'appliquer désormais qu'à te plaire,
 Et mourir, s'il se peut, sous ton joug salutaire.
 Daigne, du haut des cieux, sensible à mes remords,

De mon cœur pénitent protéger les efforts,
Éteindre en moi le feu d'une coupable flamme,
Et par un feu plus pur l'effacer de mon âme.
Être éternel, toi seul mérites notre amour.
Contre un amant chéri je t'implore en ce jour ;
Signale en ma faveur ta puissance céleste.
Je ne peux rien sans elle ; un obstacle funeste
Vient s'opposer sans cesse à mon juste dessein :
Mon feu mal étouffé se rallume en mon sein ;
Malgré moi, de mes sens à toute heure il s'empare
Je ne me connais plus, je me perds, je m'égare,
Je frémis, je frissonne, et mon cœur déchiré
Repousse en vain l'amour dont il est dévoré.
Quels combats!... Quels tourments faut-il que je subisse ?
Puis-je, sans expirer, souffrir un tel supplice?...
Quel souvenir encor m'agite et me poursuit !
Au milieu des tombeaux, à l'ombre de la nuit,
Héloïse, à genoux sous ces voûtes fatales,
Veillait à la lueur des lampes sépulcrales ;
Les flambeaux presque éteints dans ces lieux redoutés
A peine répandaient leurs mourantes clartés ;
Du fond d'un monument une voix souterraine
Semblait jusques à moi s'élever avec peine :
Viens, ma sœur, disait-elle, et descends près de moi ;
Cet asile éternel est préparé pour toi :
Viens, ô ma triste sœur ! brise un joug qui t'opprime.
Comme toi, de l'amour je fus longtemps victime ;
J'ai tremblé, j'ai gémi, j'ai répandu des pleurs :
La mort a dans mon sein endormi mes douleurs.
Ici, des malheureux on n'entend point les plaintes.
La superstition y rougit de ses craintes ;
Et l'Éternel pardonne aux cœurs infortunés

Que des cruels humains l'orgueil a condamnés.
Viens, il te tend les bras... son auguste clémence
Des mortels malheureux fut toujours l'espérance.

Sensible à ces accents, je me rends, et mon cœur,
Cher Abélard, renonce à sa profane ardeur :
Dieu l'emporte sur moi dans mon âme soumise.
Seconde par tes vœux ma pieuse entreprise ;
Et reçois, en cédant ton épouse à ton Dieu,
D'Héloïse mourante un éternel adieu.

HÉLOÏSE.

ÉPITRE

D'ABÉLARD A SON ÉPOUSE

POUR SERVIR DE RÉPONSE A LA PRÉCÉDENTE

Pourquoi, chère Héloïse, avoir osé m'écrire ?
Pourquoi m'avoir appris que votre cœur soupire ?
Que je suis seul l'objet de vos tourments affreux ?
Est-il, après le mien, un sort plus malheureux ?
Que ne me laissez-vous dans ma retraite austère
Apaiser de mon Dieu la trop juste colère ?
Votre cœur et le mien, agités, combattus,
Sont encore éloignés du sentier des vertus.

Ne me reprochez pas ma froide indifférence :
Moins sensible que vous, j'aime plus qu'on ne pense.
Oublions pour toujours ces plaisirs attrayants
Qui, pour notre malheur, ont corrompu nos sens.

Que vous sert à présent cette vive tendresse
Pour un être insensible à la moindre caresse ?
Autrefois jeune, ardent, de vous j'étais aimé...
Aujourd'hui je ne suis qu'un squelette animé...
Ah ! si vos yeux voyaient mon teint livide et blême,
Vous diriez : Est-ce là cet Abélard que j'aime,
Cet amant, cet époux pour qui je brûle encor,
Et de qui j'estimais l'amour plus qu'un trésor ?...

Cessez donc de brûler pour un peu de poussière :

Héloïse à Dieu seul doit aspirer de plaire.
Vos soupirs et vos vœux doivent être pour lui ;
Servez-le toujours bien, il sera votre appui.
Si, pour votre savoir, la France vous contemple,
Que votre piété soit pour elle un exemple :
Pour ne point succomber à la tentation,
Faites-vous un rempart de la religion ;
Des malheureux mortels c'est la consolatrice :
Plus vous la cultivez, plus vous fuyez le vice ;
Le cœur est moins troublé lorsque l'on suit ses lois
Du Dieu que nous servons elle emprunte la voix.

Hélas ! si dans ces temps de plaisir et de crime,
Où notre passion nous semblait légitime,
Loin de livrer nos cœurs à nos sensations,
Je vous avais donné de pareilles leçons...
Nous jouirions encor de ces transports aimables
Que l'hymen et l'amour rendent inépuisables.
Je n'aurais point cessé d'être ce que j'étais,
Et des plus tendres feux pour vous je brûlerais...

Le ciel s'est irrité de notre flamme impure
Il nous en a punis. Subissons sans murmure
Nos peines, nos tourments ; trop heureux d'expier
Nos funestes erreurs à force de prier !
Imitez Abélard, Héloïse ; et votre âme
Ne s'occupera plus d'une inutile flamme.
Vous avez des devoirs si sacrés à remplir,
Qu'ils échauffent le cœur, bien loin de l'amollir.
Héloïse, armez-vous de la philosophie ;
Il n'est pas un moment dans cette courte vie
Que nous devons passer sans le donner à Dieu :
Quelque endroit qu'on habite, il est bon en tout lieu.
Nous avons, Héloïse, éprouvé sa clémence ;

Qu'il lise dans nos cœurs notre reconnaissance.
Prosternés humblement au pied des saints autels,
Adressons-lui nos vœux pour ces faibles mortels
De qui le cœur, épris d'une amoureuse ivresse,
Ne pense qu'aux plaisirs que donne une maîtresse.
S'ils savaient, ces mortels, que ces plaisirs sont faux,
Qu'ils avancent leurs jours, qu'ils creusent leurs tombeaux
S'abandonneraient-ils aux plaisirs de la table,
Aux appâts de l'amour, leur perte inévitable?
Héloïse, Dieu seul deviendrait leur espoir;
Et la sagesse alors reprendrait son pouvoir
Sur ces cœurs affaiblis par trop de jouissance,
Et pour qui Dieu suspend encore sa vengeance.
Lorsque dans le devoir l'homme veut bien rentrer,
De sa bonté suprême il peut tout espérer.
Nous sommes ces mortels, Héloïse, et notre heure
De faire pénitence est dans cette demeure.
Nous y devons avoir l'esprit rempli des vœux
Que nous avons formés pour des jours plus heureux.
Nous possédons ces jours de repos et de calme;
De nos saints travaillons à mériter la palme :
Ils étaient comme nous des pécheurs, des mortels,
Ils ont par leurs vertus obtenus des autels;
Le Saint-Esprit sur eux répandait ses lumières :
Ils ont fléchi le Ciel par d'ardentes prières.
Ne vivons désormais que dans ces sentiments,
Qu'Abélard vous souhaite, hélas ! depuis longtemps.
Ainsi donc, Héloïse, au lieu de cette flamme
Qui captive vos sens et maîtrise votre âme,
Que l'amour de Dieu seul règne dans votre cœur;
Vous jouerez alors de ce parfait bonheur
Qu'aux mortels affligés il procure sans cesse.

Dieu veut le repentir de la moindre faiblesse.
Résignez-vous à lui dans ces cruels moments
Où le profane amour s'insinue en vos sens.
Sur votre état cruel concevez moins d'alarmes ;
Implorez et priez, n'épargnez point vos larmes.
Un cœur pur, Héloïse, est à ses yeux divins
L'hommage le plus grand qu'il reçoit des humains.

Parmi vos sœurs je crois vous voir, Héloïse, ange,
Entonner avec joie une hymne à sa louange,
Les célestes esprits se mêler à vos chants
Et former des accords aussi beaux que touchants ;
Je crois voir l'Esprit Saint pénétrer dans votre âme,
Embrasser votre cœur de la plus pure flamme...
C'est alors qu'Abélard voudrait être avec vous...
Comme un frère, un ami, mais non plus comme époux :
J'y passerais des jours plus heureux, plus tranquilles.
Dans ces affreux déserts, des moines indociles
Je ne puis éviter la persécution ;
Mais où n'est point la paix, point de religion.
Prière, exemple, vœux, soins, rien ne les arrête,
Le fer et le poison environnent ma tête.
La débauche effrénée où sont leurs cœurs pervers,
En offensant le Ciel, étonne l'univers.
Frémissez du tableau que je viens de vous peindre :
Entouré de brigands je serais moins à plaindre...
Chère Héloïse, eh bien ! les yeux baignés de pleurs,
J'offre à mon Dieu mes maux ; il suspend mes douleurs :
J'éprouve les bienfaits de sa toute-puissance,
Et remets en ses mains le soin de ma vengeance.
Le Ciel, vous le savez, protège l'innocent ;
Il le comble de biens, en prive le méchant.
Chère épouse, ces biens sont ma seule espérance ;

Heureux si de mes maux ils sont la récompense !
Voilà, tendre Héloïse, un sincère récit
Du régime de vie où l'amour m'a réduit.
Ah ! lorsque votre époux des peines qu'il endure
Vous fait dans cette lettre une vive peinture,
Il ne pense qu'à vous ; vous faites son tourment !...
Je ne puis oublier que je fus votre amant.
Vos grâces, votre esprit, à mes yeux se retracent :
En vain dans ces moments le Ciel, Dieu, me menacent ;
Vos attraits, malgré moi, l'emportent sur mes sens ;
Mais quelle est cette voix qu'au fond du cœur j'entends ?
C'est la voix du remords. C'est ce muet langage
De la divinité, dont profite le sage...
Le tourment du coupable... Oui, c'est la voix du Ciel
Qui retient Abélard déjà trop criminel...
Je ne dois plus aimer Héloïse !... Que dis-je ?
Je l'adore... Ah ! mon Dieu ! pardonne à ce vertige...
De mes sens égarés cruelle illusion !
 Vos écrits sur mon cœur font trop d'impression ;
Ne m'écrivez donc plus : je le demande en grâce.
Dieu tout-puissant, rendez ma prière efficace !
Vos lettres ne faisaient que rallumer un feu
Mal éteint, et qui doit ne brûler que pour Dieu.
Notre âme est son essence, il faut la rendre entière,
Chère épouse ; telle est ma volonté dernière.
Vous êtes, je le sais, plus à plaindre que moi ;
Esclave de vos sens, ils vous font tous la loi :
Les veilles, la prière éteignent leur empire.
Eh ! c'est peu pour un cœur qui pour Dieu seul soupire.
 Si pour moi vous avez quelque reste d'amour,
Aussitôt qu'Abélard ne verra plus le jour
(Car enfin à mes maux il faut que je succombe),

Souffrez qu'au Paraclet on me creuse une tombe.
Si la mort après moi vient vous fermer les yeux,
Que le même tombeau nous renferme tous deux.
Hélas! quand vous viendrez à votre heure dernière,
Mes os seront alors convertis en poussière :
Heureux si notre exemple aux mortels corrompus
Change leurs passions en autant de vertus!
Puisse notre épitaphe en ces mots être écrite :
« Ci-gisent deux époux, Héloïse, Abélard ;
« Ils furent malheureux. Passant, plains leur conduite ;
« Et, sur eux, de pitié jette un tendre regard.
« Mais si ton œil avide assez près les contemple,
« Réfléchis mûrement sur leurs maux inouïs!
« C'est l'amour et l'hymen qui les ont seuls produits ;
« Et tout en les plaignant ne suis point leur exemple. »

ABÉLARD.

Par M. C***.

ÉPITRE

D'HÉLOÏSE A ABÉLARD

Saint asile où, du monde abjurant les attraits,
Mon cœur crut retrouver l'innocence et la paix ;
Thébaïde profonde, où l'âme détrompée
Fuit les terrestres biens pour des biens plus parfaits,
Que d'un soin différent mon âme est occupée!...
Cher et fatal amant, cette lettre est de toi.
Cette lettre... Ma bouche y vole malgré moi :
Pardonne, Dieu jaloux, Abélard l'a tracée,
C'est son nom que j'y baise en l'arrosant de pleurs.
Oh ! mon cher Abélard, j'y lis tous nos malheurs !
Mes larmes l'ont déjà presque toute effacée :
O souvenir fatal d'un bonheur qui n'est plus !
Moments délicieux, et pour jamais perdus,
Où l'amour dans tes bras... J'en fis mon Dieu suprême,
Pour toi j'oubliai tout ! tout jusques au Ciel même :
Ce ciel que je perdais, je le trouvais en toi.
On voulait que l'hymen nous soumit à sa loi ;
L'amour, à son aspect, développant ses ailes,
Eut bientôt loin de nous emporté ses faveurs :
Ah ! qu'à jamais, disais-je, il règne sur nos cœurs !
Hymen, ton joug est dur, tes chaînes sont cruelles,
Porte ailleurs tes trésors, tes titres, tes grandeurs
Aliment des cœurs froids, soutien des âmes vaines

Valent-ils des amants les plaisirs et les peines ?
 Non : l'univers entier disparaît à leurs yeux !
 Habitants de la terre, ils jouissent des cieux.
 Bonheur, hélas ! trop court, souvenir qui me tue ;
 Dieu ! quel spectacle s'offre à mon âme éperdue !
 Abélard, nu, sanglant... Arrêtez, inhumains,
 Si son crime est d'aimer, je suis la plus coupable,
 Tournez sur moi ce fer... Hélas ! mes cris sont vains,
 C'en est fait ! ô douleur, ô perte irréparable !
 Malheureuse Héloïse, Abélard est vivant,
 Il n'est point infidèle, et tu n'as plus d'amant.

A des tourments sans fin je me vis condamnée :
 Tu devins mon tyran en perdant ton amour ;
 Le mien s'en augmenta rappelle-toi ce jour,
 Ce jour où, par toi-même à l'autel entraînée,
 Victime d'un amour impuissant et jaloux,
 Le cœur rempli de toi, je pris Dieu pour époux :
 Ma main porta le voile à mes lèvres tremblantes,
 Du flambeau sur l'autel je vis le jour pâlir,
 Le temple s'ébranla : sous ces voûtes croulantes
 Je crus le Ciel vengeur prêt à m'ensevelir :
 Au Dieu de vérité ma bouche osait mentir.
 Moi ton épouse, hélas ! c'est ainsi qu'on me nomme :
 Malheureuse, ah ! tu n'es que l'esclave d'un homme !
 Tu vins bientôt après m'apporter tes adieux ;
 Tu me quittais ; et moi, seule avec ton image,
 Seule avec mes regrets, je restai dans ces lieux
 Dont l'aspect effrayant, dont le site sauvage
 Plaisait à ma douleur, en attristant mes yeux.
 D'effroyables rochers pendants sur un abîme,
 Des pins et des cyprès qui couronnent leur cime,
 Un torrent à grand bruit roulant du haut des monts
 Et mêlant le fracas de son onde écumante

Au sourd mugissement des sombres aquilons,
Voilà quel est l'asile où gémit ton amante.
La piété, dit-on, y trouve le bonheur ;
C'est là que des humains elle fuit les approches.
Hélas ! je n'ai trouvé dans ces lieux que l'horreur,
Que l'affreux désespoir assis entre ces roches,
De l'abîme à ses pieds mesurant la hauteur.

Tu vois mon sort, tu vois qu'Héloïse éperdue
Loin de toi se consume en t'appelant en vain ;
Ne sois point sans pitié, rends-lui du moins ta vue ;
Viens, qu'Abélard encor repose sur mon sein ;
Viens, que ma bouche encor sur ta bouche adorée
Retrouve ce poison dont je fus enivrée :
Presse-moi sur ton cœur, serre-moi dans tes bras,
Trompe enfin mes désirs si tu ne les sens pas ;
Laisse le soin du reste à mon âme égarée.

Que dis-je ! ah ! viens plutôt me dessiller les yeux ;
Viens remettre mes pas dans la route des cieux ;
Viens apprendre à mon cœur, trop plein de ce qu'il aime,
A renoncer au monde et surtout à toi-même.
Qui t'arrête ? l'amour est pour toi sans flambeau ;
Que crains-tu près de moi ? Quel péril te menace ?
La vigne, en s'attachant au bois mort qu'elle embrasse,
Fait-elle reverdir ce stérile rameau ?
Ta faiblesse est ta force, et la victoire est sûre ;
La grâce, en toi, n'a point à dompter la nature ;
Le repos de ton cœur est trop bien affermi :
Viens donc, ô mon époux, mon père, mon ami...
Insensée ! à quels vœux j'abandonne mon âme !
Si ton image seule y nourrit tant de flamme,
Si cette lettre y jette un si grand trouble, hélas !
Que ferait ta présence ?... Ah ! ne m'écoute pas :

Prive-moi pour jamais d'une si chère vue.
Pour jamais!... Quoi! toujours incertaine en mes vœux,
Sans cesse, de remords, de désirs combattue,
Ne pourrai-je du moins savoir ce que je veux?
Oh mille fois heureuse une vierge sacrée
Lorsque ignorant le monde et du monde ignorée,
Conduite par la grâce en cet endroit obscur,
Elle présente à Dieu l'offrande d'un cœur pur!
De soins qui lui sont chers tout le jour occupée,
Sa paupière, la nuit, de pleurs n'est point trempée;
La vapeur du sommeil y coule sans efforts;
Ses songes ne sont point les enfants du remords;
Sa voix chante de Dieu les merveilles antiques;
Et quand son sacrifice est enfin consommé,
Elle voit s'entr'ouvrir les célestes portiques,
Et vole dans le sein d'un époux bien-aimé:
Mais d'un profane amour, moi qui, triste victime,
Eus pour vocation l'impuissance du crime;
Moi, qu'avec ton image un Dieu vengeur poursuit :
Jouet d'un vain désir, en proie à mille alarmes,
J'appelle vainement le sommeil qui me fuit,
Aux pieds du crucifix que je baigne de larmes.
Je lui demande en vain de m'arracher à toi;
Je te trouve toujours entre le ciel et moi...
Qu'entends-je! quelle voix! On m'appelle. Héloïse
Qui prononce mon nom dans ces lieux où tout dort?
Une autre fois déjà, dans mon âme surprise,
Cette voix a porté les accents de la mort :
J'errais pendant la nuit, sous ces voûtes funèbres,
Où, mêlant un jour pâle à d'affreuses ténèbres,
La lueur d'une lampe éclaire des tombeaux;
Dans ce muet séjour de la froide épouvante,

Je conjurais la mort de terminer mes maux :
 J'embrassais une tombe, il en sortit ces mots :
 « Viens, chère et triste sœur ; viens, malheureuse amante,
 « Tes vœux sont exaucés, et ta place est ici ;
 « Tu ne nourriras plus un dévorant souci :
 « C'est sous ces marbres froids que le repos habite.
 « Jadis, le cœur en proie au trouble qui t'agite,
 « Je n'ai trouvé la paix qu'en ce sombre séjour :
 « Un long silence y règne et fait taire les plaintes ;
 « La superstition y dépose ses craintes ;
 « Car ce Dieu qu'on nous peint terrible et sans retour,
 « Plus indulgent que l'homme, et juge moins sévère,
 « Pardonne à la faiblesse et ne punit qu'en père. »

Je viens, ma sœur, je viens, j'obéis à ta voix :
 Et toi, cher Abélard, pour la dernière fois
 Viens voir ton Héloïse, et recevoir son âme :
 Contemple sans danger cet objet de ta flamme ;
 Sous la main de la mort vois ses traits se flétrir :
 Enseigne à ton amante, apprends d'elle à mourir.
 Vois de son teint déjà les couleurs effacées ;
 Ses yeux d'ombres couverts, et ses lèvres glacées.
 O mort ! terrible mort ! par toi seule éclairé,
 L'homme voit le néant de tout ce qui l'attache :
 Jouet des passions, par elles égaré,
 Leur voile est sur ses yeux, ton bras puissant l'arrache.
 De nos vœux insensés, hélas ! quels sont les fruits ?
 Après de courts plaisirs et de trop longs ennuis,
 Un sommeil éternel ferme notre paupière :
 Nos vains projets et nous, tout rentre en la poussière.

Que de tes jours le ciel protège le flambeau ;
 Mais, lorsqu'ils s'éteindront, que le même tombeau
 Réunisse Abélard avec ton Héloïse ;

Qu'on y grave nos noms : il suffit qu'on les lise.
Si dans ces tristes lieux par l'amour amenés
Quelques amants un jour s'approchent de nos cendres,
Courbés sur notre marbre, et les fronts inclinés :
Ah! diront-ils, baignés des larmes les plus tendres,
Pussions-nous en aimant être plus fortunés!

HÉLOISE.

Par SAURIN.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE.	1 à XIX

LETTRES D'ABÉLARD ET D'HÉLOÏSE.

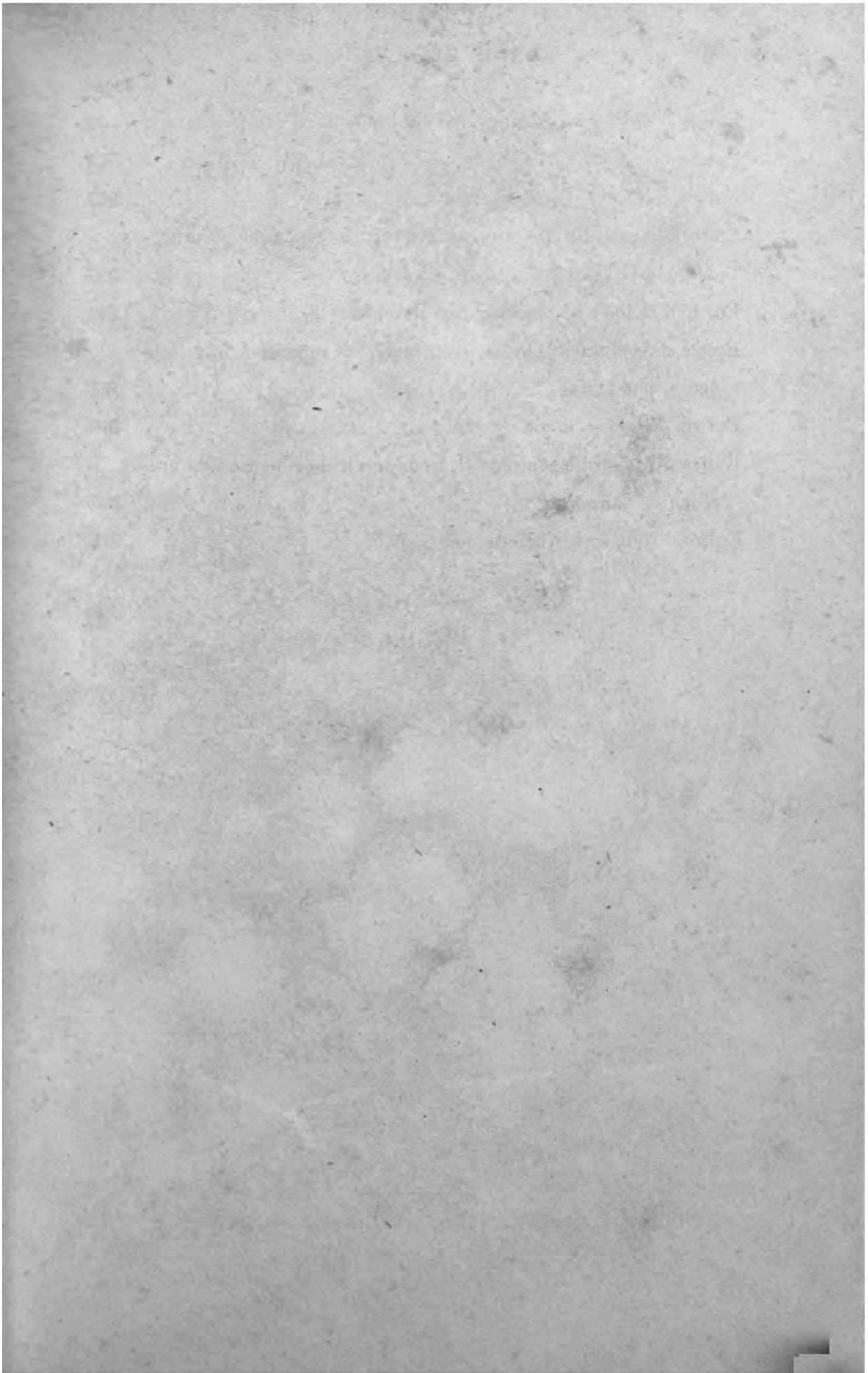
LETTRE PREMIÈRE. — Histoire des malheurs d'Abélard, adressée à un ami.	1
LETTRE DEUXIÈME. — Héloïse à Abélard.	51
LETTRE TROISIÈME. — Abélard à Héloïse.	63
LETTRE QUATRIÈME. — Réponse d'Héloïse à Abélard.	73
LETTRE CINQUIÈME. — Réponse d'Abélard à Héloïse.	85
LETTRE SIXIÈME. — Réponse d'Héloïse à Abélard.	109
LETTRE SEPTIÈME. — Réponse d'Abélard à Héloïse.	133
LETTRE HUITIÈME. — Abélard à Héloïse.	185

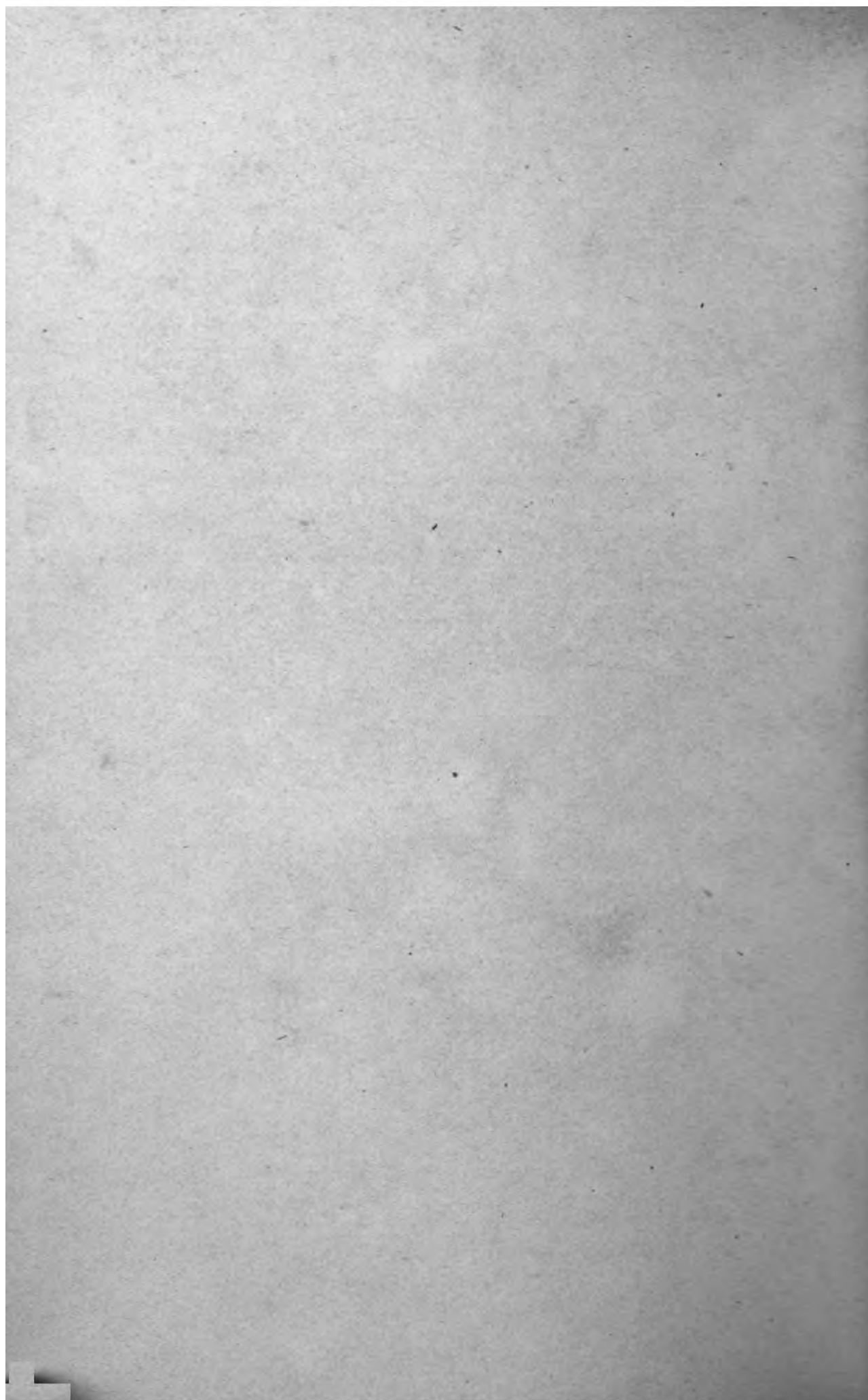
IMITATIONS EN VERS.

Première lettre d'Héloïse à Abélard, par M. Beauchamps. . .	285
Réponse d'Abélard à Héloïse.	303
Seconde lettre d'Héloïse à Abélard.	313

	Pages
Épître d'Héloïse à Abélard, par Colardeau.	320
Épître d'Abélard à Héloïse.	333
Épître d'Héloïse à Abélard.	343
Épître d'Abélard à Héloïse, pour servir de réponse à la précédente, par Dorat.	355
Épître d'Héloïse à Abélard, par Mercier.	364
Épître d'Abélard à Héloïse, pour servir de réponse à la précédente, par Dorat.	375
Épître d'Héloïse à son époux.	384
Épître d'Abélard à son épouse, pour servir de réponse à la précédente, par M. C***.	395
Épître d'Héloïse à Abélard, par Saurin.	401

FIN DE LA TABLE





1884-



